



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172475 3



\*DM

MERCURE









Q. 1000000





# MERCURE

## DE FRANCE

### DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

CONTENANT

*Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles; les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.*

---

SAMEDI 3 NOVEMBRE 1781.

---



PARIS

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Clugny,  
rue des Poitevins.

---

*Avec Approbation & Brevet du Roi.*

# T A B L E

Du mois d'Octobre 1781.

|                                                                                                       |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <b>P</b> IÈCES FUGITIVES.                                                                             |                   |
| <i>Le Curé &amp; le Loup, Fable,</i>                                                                  | 3                 |
| <i>Romanse sur le Tombeau de J. J. Rousseau,</i>                                                      | 49                |
| <i>Observations sur l'Ivoire &amp; les Dents fossiles d'Eléphants,</i>                                | 51                |
| <i>Air de l'Inconnue Persécutée,</i>                                                                  | 60                |
| <i>Vers aux jeunes Personnes qui ont joué à Nanci plusieurs Comédies de M<sup>de</sup> de Gentis,</i> | 97                |
| <i>A M. de Landine,</i>                                                                               | 98                |
| <i>L'Amour Oiseau, Ode Anacréontique,</i>                                                             | 99                |
| <i>Vers sur la Naissance de Mgr. le Dauphin,</i>                                                      | 145               |
| <i>Vers à M. César Faucher, ib.</i>                                                                   | ib.               |
| <i>Chanson à M. le Comte de S***,</i>                                                                 | 147               |
| <i>Le Philosophe Amoureux,</i>                                                                        | 148               |
| <i>Enigmes &amp; Logogryphes,</i>                                                                     | 5, 64, 101, 151   |
| <b>NOUVELLES LITTÉR.</b>                                                                              |                   |
| <i>Le Monde, quinzième Nuit d'Young,</i>                                                              | 6                 |
| <i>Oraison Funèbre de l'Impératrice Marie-Thérèse d'Autriche,</i>                                     | 13                |
| <i>Tableau Historique des quatre Grands Hommes exposés au Salon du Louvre,</i>                        | 66                |
| <i>Les Après-Soupers de la Société,</i>                                                               | 80                |
| <i>Répertoire Universel des Juris-</i>                                                                |                   |
| <i>prudence Civile, &amp;c.</i>                                                                       | 83                |
| <i>La Servitude abolie, Discours en vers,</i>                                                         | 103               |
| <i>Recueil de Pièces intéressantes,</i>                                                               | 109               |
| <i>La Chûte de Rufin,</i>                                                                             | 118               |
| <i>Opuscules Chimiques &amp; Physiques de M. T. Bergman,</i>                                          | 124               |
| <i>Histoire de France,</i>                                                                            | 153               |
| <i>Mémoires sur les Fièvres,</i>                                                                      | 171               |
| <i>Sermons de M. l'Abbé Cambacérès,</i>                                                               | 176               |
| <i>Discours en vers sur l'Abolition de la Servitude dans les Domaines du Roi,</i>                     | 183               |
| <b>S P E C T A C L E S.</b>                                                                           |                   |
| <i>Académie Royale de Musique,</i>                                                                    | 41, 127           |
| <i>Comédie Française, 86,</i>                                                                         | 152, 186          |
| <i>Comédie Italienne,</i>                                                                             | 89                |
| <b>V A R I É T É S.</b>                                                                               |                   |
| <i>Moyen d'augmenter le Bonheur d'une partie de la Nation, sans nuire à personne,</i>                 | 133               |
| <b>S C I E N C E S E T A R T S.</b>                                                                   |                   |
| <i>Lettre au Rédacteur du Mercure,</i>                                                                | 92                |
| <i>Gravures,</i>                                                                                      | 94, 190           |
| <i>Musique,</i>                                                                                       | 191               |
| <i>Annonces Littéraires,</i>                                                                          | 45, 95, 143, 191. |

A Paris, de l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,  
rue de la Harpe, près S. Côme, 1781.

---

# MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 3 NOVEMBRE 1781.

---

## PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

---

VERS

AU NOUVEAU NÉ.

SALUT ! ô toi, de mon pays  
Et le trésor & l'espérance.  
O qu'heureuse est ton influence !  
Ta naissance rend à Louis  
Le bonheur qu'il donne à la France.  
Tout un Peuple heureux en esser,  
Quand ton œil s'ouvre à la lumière,  
Pleure de joie, & , satisfait,  
Il bénit le jour qui t'éclaire ;  
Que sera donc ta vie entière,  
Si ta naissance est un bienfait ?

A ij.

## M E R C U R E

De ce Peuple qui t'a vu naître  
 Apprends à distinguer la foi ;  
 Par ce qu'il est, juge & conçois  
 Ce qu'un jour encore il doit être :  
 Tous les cœurs volent près de toi ;  
 On t'aime avant de te connoître.  
 Si ton cœur ne peut à son tour ,  
 Pour prix de nos tendres hommages ,  
 Rendre encore amour pour amour ,  
 Tu vois qu'il aura quelque jour  
 A payer de grands arrérages.  
 Mais auprès de la Nation ,  
 Les cœurs de LOUIS, d'ANTONETTE  
 Répondent pour leur Rejeton ;  
 Avec pareille caution ,  
 Sans risque on peut doubler la dette.

OBJET des vœux les plus constants ,  
 Cette Reine, à nos cœurs si chère ,  
 Te devra ses plus doux instans ;  
 Tu viens d'embellir son printemps  
 Du précieux titre de Mère.  
 Pour toi ses vœux, heureux DAUPHIN ,  
 N'ont pas prié long-temps en vain  
 Des Dieux la puissance immortelle ;  
 Gage assuré de leurs faveurs ,  
 Tu viens de bonne heure auprès d'elle  
 Pour avoir long-temps un modèle  
 Dans l'art de conquérir les cœurs.

Sous les yeux du plus tendre Père,  
Croît, grandis, devance les ans;  
Mais avant tout, fonge à ta mère;  
Jette-lui tes bras careffans,  
Et que tes baisers innocens  
Lui rendent sa force première.  
Ce que cherche long-temps en vain  
D'Hippocrate l'Art nécessaire,  
Tes careffes, j'en suis certain,  
En moins de rien peuvent le faire:  
Le plaisir, Docteur qu'on préfère,  
Fut toujours un grand Médecin.

( Par M. Imbert. )

MADRIGAL.

L'AMOUR ne quitte point Philis:  
Tantôt au bord d'une onde claire,  
Près d'elle je le vois assis:  
Tantôt sur les gazons fleuris  
Il poursuit sa trace légère.  
Cherche-t-elle des fleurs pour ombrager son sein?  
L'Amour fait naître sous sa main  
Le narcisse & la violette,  
Écho, ne redit point aux bois  
Les tendres accens de sa voix;

A iii

## 6. MERCURE

C'est l'Amour seul qui les répète.  
Jaloux, il envie au Zéphir  
Le doux soin de la rafraîchir ;  
Dans l'or de ses cheveux son haloine se joue ;  
Pour relever l'albâtre de sa joue,  
Dans un vif incarnat il trempe son pinceau :  
Sur le front de Philis il a placé son trône ;  
Dans ses yeux il mit son flambeau,  
Et de son arc il les couronne.  
Changé lui-même en nuage enchanteur,  
L'Amour de toute part le presse & l'environne ;  
Mais il n'a pu se glisser dans son cœur.  
(Par M. l'A. M. C. à M.)

---

### LE MOYEN INFALLIBLE, Conte.

D'ERVILLE étoit d'un rang assez distingué ; d'Erville étoit riche ; d'Erville étoit jeune encore : ces titres ne garantissent pas de l'amour, mais ils ne sont pas suffisans pour se faire aimer. Laurette n'avoit ni naissance, ni fortune ; mais elle étoit jolie. D'Erville la vit, & l'aima. Ce n'étoit pas là le plus difficile ; car, comme je l'ai déjà dit, Laurette étoit une fille charmante : sa taille seule, à la voir de loin, auroit suffi pour faire des conquêtes ; sa figure étoit encore au dessus. Dès que d'Erville l'eut vue, il ne songea plus qu'au moyen de la revoir ; il réussit même à



lui parler ; mais pour ce jour-là , il ne voulut point faire connoître ses sentimens. La manière de parler d'amour est toujours analogue à la personne qui aime. L'homme riche fait des présens ; le Poète envoie des vers , des couplets ; le Petit-Maître passe la main sous le menton , prend un baiser ; le Grand Seigneur fait des promesses qu'il ne tient guères : enfin , racontez-moi une déclaration d'amour , je vous dirai quel est l'amant qui l'a faite. D'Erville s'annonça donc par de petits présens , qui furent refusés tant par la jeune personne , que par ses parens , qui étoient pauvres , mais honnêtes. Le genre d'amour qu'annonçoit d'Erville , n'étoit pas celui qui leur convenoit ; aussi redoublèrent-ils d'attention auprès de Laurette , pour la sauver des pièges de la séduction. Mais la vertu de Laurette pouvoit se passer de leur vigilance : elle étoit défendue par une force majeure , par l'amour : son cœur ne pouvoit plus se donner ; un Amant plus heureux s'en étoit emparé déjà. Le jeune Verval n'avoit pas vu Laurette sans l'aimer , & il ne l'avoit pas aimée sans succès : il ne fit point de promesse infidelle ; il ne hasarda point de caresses impertinentes ; il n'envoya ni présens , ni petits vers ; ses regards parlèrent pour lui , & la réponse ne fut ni tardive , ni désespérante.

D'Erville rebuté , n'en fut que plus amoureux ; & ajoutons ici qu'il avoit toutes les qualités qui font un homme aimable. Il mit

dans ses poursuites, des formes plus honnêtes; il en vint même jusqu'à les légitimer par des offres de mariage. Ces offres ne parvinrent pas à vaincre le cœur de Laurette; mais ses parens n'y résistèrent point: ils se rangèrent du parti de d'Erville, qui eut la liberté de la voir & de lui parler. Cette liberté lui parut un garant de ses succès; il comptoit ou sur l'amour, ou sur l'amour-propre; mais par malheur l'amour avoit déjà parlé pour un autre; & depuis ce moment-là, l'amour-propre ne parloit plus. D'Erville avoit cru attaquer un cœur libre. Quand il s'aperçut de sa méprise, il perdit un peu de sa confiance, sans néanmoins se rebuter; il crut seulement devoir mesurer ses efforts aux difficultés: il devint plus empressé, plus complaisant. Mais son rival ne changeoit rien à sa manière d'aimer Laurette, c'est-à-dire, qu'il paroïssoit toujours aimable, & qu'il étoit toujours aimé. D'Erville crut devoir avertir les parens, de cette rivalité qu'on ignoroit encore; & aussi-tôt on défendit à Laurette de revoir jamais Verval.

• Nous avons vu la libéralité, les soins, la complaisance échouer contre le cœur de Laurette. Ce nouveau procédé de d'Erville ne fut pas plus heureux; il n'avoit été qu'ennuyeux jusqu'alors; il devint bientôt odieux. Tyranniser l'amour, c'est encore pis que l'importuner; aussi Verval n'en fut que plus aimé. Nos deux Amans se voyoient

## D'E F R A N C E.

moins ; mais ils se desiroient davantage ; ils se voyoient , ils s'écrivoient même ; car il est impossible d'anéantir toute correspondance entre deux cœurs qui s'aiment bien.

Que fera donc d'Erville , si riche , si puissant , si aimable & si peu aimé ? Il étoit près d'abandonner ses projets , & de renoncer à la main de Laurette. Enfin , avant de se retirer , il prit le parti d'écrire une longue lettre , qu'il médita long-temps , & qui étoit conçue en ces termes :

### BELLE LAURETTE ,

» Je vois que tous mes efforts pour me  
» faire aimer , ne servent qu'à irriter votre  
» haine. Je vois que la sévérité de vos pa-  
» rens devient mon propre crime. Il est vrai  
» que j'ai épanché dans leur sein tous les  
» chagrins de mon cœur. Ce cœur , déchiré  
» par vous , n'a pu étouffer le cri de ses  
» douleurs. Au défaut de votre amour , il  
» cherchoit au moins à se consoler par la  
» pitié des cœurs sensibles. Cette pitié a  
» poussé son zèle beaucoup plus loin que je  
» ne voulois. Vos parens , par amitié pour  
» moi , sont devenus cruels envers vous.  
» Mais pourquoi m'en punir , inexorable  
» Laurette ? Si je vous avois moins aimée ,  
» je ne me ferois jamais plaint de vos ri-  
» gueurs ; c'est l'amour seul qui m'a rendu  
» coupable ; c'est à lui de me justifier. Ah !  
» pardonnez un crime bien involontaire. Je

A v

» souffre plus que vous-même de la tyran-  
» nie de vos parens. Je suis plus esclave ,  
» plus persécuté que vous ; & les maux que  
» vous souffrez me sont d'autant plus dou-  
» loureux , que j'en suis l'auteur malgré  
» moi. Vous me direz , belle Laurette , que  
» je peux les terminer en me retirant. Il est  
» vrai ; mais il m'est impossible de renoncer  
» à vous voir , de cesser de vous aimer.  
» D'ailleurs , croyez que l'intérêt de mon  
» amour n'est pas le seul motif qui me re-  
» tienne auprès de vous ; l'envie de vous  
» voir heureuse l'emporte sur le desir de  
» mon propre bonheur. Je vois le sort que  
» je peux vous faire , & je frémis de celui  
» qui vous attend , si vous me sacrifiez  
» à un amour que vos parens & la rai-  
» son ont condamné. Peut-être aurois je pu  
» m'immoler moi-même , & renoncer à  
» mon amour , si le mortel qui m'a ravi  
» votre cœur , pouvoit vous rendre heu-  
» reuse. Mais si vous sentez un jour le poids  
» de l'infortune , vous regretterez peut être  
» un amant qui n'estimoit son rang & ses  
» richesses , que par la faculté de vous les  
» offrir. Je vous en supplie , aveugle Lau-  
» rette , ne vous exposez plus au regret  
» d'avoir rejeté votre bonheur , & au re-  
» mords d'avoir fait un malheureux de  
» l'homme qui vous a le plus tendrement  
» aimée. J'attends votre réponse , qui devien-  
» dra mon arrêt. Songez que je n'en appel-  
» lerai point ; songez qu'un mot va faire

» le bonheur de d'Erville, ou l'éloigner de  
» vous pour jamais. »

Cette lettre fit grand plaisir à Laurette ; non par les offres séduisantes qu'elle contenoit, mais parce qu'elle se flata qu'avec un *non*, elle alloit se délivrer d'un amant importun. Ce *non* lui coûta peu ; cependant le plaisir qu'elle avoit à l'écrire, lui fit assaisonner au moins son refus de quelques politesses vagues ; elle marqua à d'Erville qu'elle le regrettoit, qu'elle le regretteroit peut-être encore plus un jour ; mais qu'elle étoit forcée de le refuser. C'étoit-là des espèces de douceurs ; & l'on peut dire que d'Erville n'avoit jamais été traité aussi bien que le jour qu'il avoit reçu son congé.

Ces politesses ne le consolèrent point : c'en est fait, dit-il, il faut donc renoncer à ce que j'aime, à tout ce que je pourrai jamais aimer. La nuit qui suivit ce cruel congé, fut des plus longues pour d'Erville ; ses yeux ne purent se fermer un moment : il ne formoit plus aucun projet ; Laurette étoit perdue pour lui. Au milieu de ses réflexions léthargiques, il se sentit comme frappé d'une idée qui lui rendit tout-à-coup un rayon d'espérance. D'Erville avoit de l'esprit ; il connoissoit le cœur humain ; il enfanta un projet assez hardi, rare, & qui surprendra sans doute.

J'ai dit que d'Erville étoit fort riche : il en avoit besoin pour le dessein qu'il avoit formé. Il cessa pendant quelque temps de voir

Laurette : il feignit de vaincre son amour ,  
& il reparut ensuite avec les seules prétentions de l'amitié. Il dit à Laurette , que par un effort de raison il étoit parvenu à triompher de son propre cœur , & qu'il ne sollicitoit plus auprès d'elle , que le titre de son ami ; mais il ajouta qu'en étouffant son amour , il avoit toujours conservé le desir de faire son bonheur. “ Vous allez voir ,  
” continua-t'il , si mes vœux sont désintéressés. Je consens à vous unir à mon rival ; je ne demande que l'emploi de veiller sur votre fortune. J'ai une Terre en Normandie , que je vous prierai d'accepter pour dot ; mais à une condition que voici : Je veux être sûr du cœur de votre Amant ; je veux vous éprouver l'un & l'autre avant de vous voir unis , pour ne pas vous exposer à un repentir inutile. J'exige donc que vous alliez habiter avec vos parens , cette Terre que je vous abandonne , & qui est fort solitaire ; l'heureux Verval ira s'y fixer au sein de votre famille. Vous n'y serez pas exposés à mes importunités , à mes visites ; je n'y paraîtrai que lorsque j'y serai appelé par vous. La maison y est commode & agréable , le parc spacieux , le jardin assez beau , mais vous n'y verrez que Verval. Si , après y avoir vécu pendant trois mois , vous persistez tous deux dans le dessein de vous épouser , ma Terre , encore un coup , sera votre dot ; & je veux que votre

« mariage se fasse dans ma Chapelle. »

Il est bon de redire à mes Lecteurs, que d'Erville n'avoit nullement renoncé à ses prétentions; car on pourroit s'y méprendre fort aisément. Mais, quoi! conserver des prétentions sur une belle, & lui ordonner de vivre sans cesse avec son rival! Vouloir défunir deux Amans, & les laisser toujours ensemble! Oui, voilà justement le projet de d'Erville. La générosité, les soins n'avoient pu servir son amour; il n'avoit pas été plus heureux en mettant à la gêne les deux Amans; il voulut voir si, en leur laissant une entière liberté, il ne réussiroit pas mieux que par la contrainte. Les parens de Laurette y donnèrent les mains. Peut-être quelques personnes scrupuleuses tremblent déjà pour la vertu de Laurette, & blâment sa famille d'avoir approuvé ce singulier projet; mais sans leur dire ici, pour les rassurer, qu'on avoit des preuves de l'honnêteté de Laurette, il suffira de leur apprendre que les parens étoient dans la confiance de d'Erville, & qu'on n'avoit pas renoncé à surveiller la conduite des deux Amans.

Qu'on se figure la joie de Laurette; elle étoit délivrée d'un Amant qu'elle ne pouvoit souffrir; elle étoit réconciliée avec ses parens qui la tyrannisoient; elle avoit la liberté de voir sans cesse un Amant qu'on lui avoit défendu de regarder; & les faveurs de la fortune venoient se joindre encore aux délices de l'amour. Ce tableau est bien sédui-

fant ! Voyons ce qui résultera de ce nouveau genre de vie.

Les premiers jours s'écoulèrent avec une rapidité incroyable ; & d'Erville , sans se montrer , veilloit à tous leurs plaisirs ; une fête succédoit à l'autre , sans aucun intervalle ; on eût dit que la baguette d'Armide avoit frappé ces lieux : chaque spectacle sembloit y tenir du prodige. Laurette y voyoit sans cesse son Amant. Verval étoit de tous ses repas ; point de plaisir qu'elle ne partageât avec lui ; point de bal où il ne dansât avec elle. Mais , quelques temps après , leurs plaisirs devinrent plus froids , sans qu'ils en soupçonnassent la cause. Quand ils avoient un air d'ennui , ils aimoient mieux se croire malades , que de s'en prendre à la situation de leur cœur.

Un jour Laurette dit à Verval : « il y a  
» long-temps que tu ne m'as écrit , mon  
» cher Verval. C'est que je n'en ai pas be-  
» soin , répondit-il ; je te vois tous les  
» jours , à tout moment. Il est vrai , répli-  
» qua t'elle ; mais je voudrois que tu en  
» eusses besoin. Tes lettres me faisoient tant  
» de plaisir ! Tiens , ne me vois pas demain  
» dans la matinée ; reste dans ton apparte-  
» ment , pour avoir occasion de m'écrire. »  
Le lendemain matin , Verval ne la vit point ;  
& il eut plus de plaisir à lui écrire , qu'il  
n'en avoit eu la veille à lui parler. Pour Lau-  
rette , il ne manqua au plaisir qu'elle eut en  
lisant cette lettre , que de l'avoir reçue sur-



tivement, & d'avoir trompé, pour cela, la vigilance de sa famille.

Une autrefois, Verval disoit à Laurette :  
 « Te souviens-tu, ma chère Laurette, de  
 » toutes les ruses que j'ai imaginées & exé-  
 » cutées pour te voir malgré tes parens ?  
 » Quel plaisir nous avions à mettre leur  
 » prudence en défaut ! que les instans que  
 » nous déroptions pour nous voir avoient de  
 » charmes ! oui, je voudrois encore avoir  
 » des obstacles à vaincre, des dangers à cou-  
 » rir, des argus à tromper, pour te prou-  
 » ver combien je t'aime. Et moi, lui ré-  
 » pondit Laurette, je voudrois aussi vivre  
 » dans la même contrainte, pour éprouver  
 » ton amour, & te convaincre du mien. »

Comme nos deux Amans se trouvoient sans avoir besoin de se chercher, il ne leur restoit guère plus d'autre plaisir que celui de s'éviter ; ils s'en faisoient quelquefois une plaisanterie ; mais ils y goûtoient toujours un plaisir réel.

Les fêtes finirent par les ennuyer complètement, non parce que c'étoient toujours les mêmes plaisirs, mais parce qu'ils étoient toujours en même compagnie : ils ne se plaignoient néanmoins que de la monotonie de leurs divertissemens ; & lorsqu'on leur annonçoit quelque nouveau spectacle, ils s'écrioient tous deux en baillant : Encore une fête !

Quelquefois ils se disoient : « Amusons-  
 » nous à nous promener tous deux séparé-

» ment dans ces deux allées, & nous nous  
» rejoindrons quand nous serons au bout; »  
ils s'y promenoient si lentement, si lente-  
ment, qu'ils étoient plus d'une heure sans  
arriver au bout de l'allée; & quand ils se  
revoyoient, ils ne se faisoient aucun repro-  
che. Enfin, ce genre de vie leur parut d'une  
fatigue insupportable. Verval trouvoit si  
ennuyeux de ne voir jamais que sa maîtresse,  
& Laurette, de ne voir jamais que son  
amant, qu'ils ne pouvoient plus y tenir.  
C'étoit une satiété qui alloit jusqu'au dégoût.  
Chacun des deux n'osoit faire confidence à  
l'autre de ce qui se passoit dans son cœur.  
Ils pouvoient pourtant en hasarder l'aveu,  
& compter sur une indulgence mutuelle;  
mais ils craignoient de s'affliger l'un l'autre.  
Laurette disoit tout bas : Que deviendra  
Verval, s'il vient à lire dans mon âme ! Et  
Verval disoit de son côté : Pauvre Lau-  
rette, que je te plains, si, malgré moi, tu  
viens à découvrir mon secret !

Les yeux qui veilloient sur eux ne tar-  
dèrent pas à s'appercevoir de ce change-  
ment, & d'Erville en eut bientôt des nou-  
velles. Il demanda la permission de leur  
faire une visite. On avoit un si beau motif  
pour la lui accorder, la reconnoissance ! Il  
fut accueilli comme un bienfaiteur ; il  
l'étoit en effet dès ce moment là, car il  
rompoit leur tête-à-tête. Le Château sem-  
bloit avoir pris une nouvelle face ; la pro-  
menade étoit plus belle. On ne vit partir

d'Erville qu'à regret ; on le revit avec un nouveau plaisir. Laurette lui savoit tant de gré de la délivrer de l'ennui d'être seule avec Verval, & Verval étoit si charmé de voir d'Erville entretenir Laurette ! Il sembloit le remercier de l'affranchir d'un soin pénible & fastidieux. Enfin, quand d'Erville, qui suivoit tous leurs mouvemens, crut avoir trouvé le moment favorable, il pria Verval de lui céder Laurette, & Verval accorda cette prière de l'air dont on reçoit un bienfait. D'Erville alors offrit sa main à Laurette, qui la reçut avec reconnoissance, non par amour pour lui, mais par le desir d'être délivrée de Verval, qu'elle voyoit depuis si long-temps. Toute la famille fut enchantée de cet événement ; & d'Erville, qui vouloit que tout le monde fût content, fit la fortune de Verval.

---

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe  
du Mercure précédent.*

**L**E mot de l'Énigme est *Chapeau* ; celui du Logogryphe est *Pythagore*, où se trouvent *Argo*, *rat*, *or*, *rage*, *âge*, *Troye*, *Perth*, *Thor*, *Parthe*, *Rose*, *re*, *trop*, *hare*, *ergot*, *Héro*, *phare*, *port*, *gare*.



## É N I G M E.

**Q**UOIQUE toujours j'échappe à ton intelligence,  
 Lecteur, tu ne peux vivre un seul instant sans moi;  
 J'ai commencé d'exister avec toi,  
 Et c'est de moi pourtant que tu tiens l'existence;  
 Dans tel lieu que tu sois nous sommes confondus,  
 Mais je dois être encor quand tu ne seras plus.

## L O G O G R Y P H E.

**P**LU'S commune à Paris que dans tout autre endroit,  
 Je t'amuse, Lecteur, quelquefois à ma porte.  
 Je ne dis mot à qui me montre au doigt;  
 Un personnage de ma sorte  
 Pourroit bien s'en fâcher.... mais non,  
 On a besoin de tout le monde.  
 Je fais ta réputation  
 A plus d'une lieue à la ronde.  
 Mais j'ai trop dit; car déjà tu me tiens:  
 Dois-je me taire?  
 Jaser est mon défaut, car chacun a les siens;  
 Continuons, dussé-je te déplaire.  
 De mes huit pieds défais l'arrangement;  
 Tu trouveras un animal méchant,  
 Dont t'amusent les simagrées;  
 Ce que jamais les Pyrénées  
 N'ont vû se dissiper, même au sein de l'été;

Un ornement de la beauté ;  
 Expression muette ,  
 Pour dire ou bien nier la vérité ,  
 Dont se sert à propos une amante discrète ,  
 Pour le coup , Lecteur , je me tais .  
 Il est bien temps , dis-tu , lorsque je te connois .  
 ( Par M. Mesnard du Montelet. )

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*TABLEAU Général de la Cavalerie Grecque, composé de deux Mémoires & d'une Traduction du Traité de Xénophon, intitulé : Le Commandant de la Cavalerie , avec des Notes , accompagné d'un détail de la composition de la Phalange , & précédé d'un Mémoire sur la Guerre considérée comme Science , par M. Joly de Maizeroy , Lieutenant-Colonel d'Infanterie , de l'Académie-Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. A Paris , de l'Imprimerie Royale , & se trouve chez Moutard , Imprimeur-Libraire de la Reine , rue des Mathurins , hôtel de Cluny. Vol. in-4°.*

*LA Guerre considérée comme Science. C'est en effet le seul point de vue sous lequel elle puisse trouver grâce aux yeux du sage ; il faudroit que l'art de la défense fût tellement*

perfectionné, que l'attaque devint impossible. M. de Maizeroy, bon Militaire, savant estimable, enlevé avant le temps aux Lettres & à la Patrie, & regretté par beaucoup d'honnêtes gens, est l'Auteur de ces divers Mémoires, lus à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. Il prouve dans le premier, par l'Histoire, que la guerre a été chez les Anciens, comme dans les temps modernes, une science compliquée & profonde. Les plus grands ennemis de la guerre, c'est-à-dire, les amis de l'humanité, signeront ce Mémoire quand on voudra. Il ne s'agit pas de savoir si la guerre est une science, encore moins si les Militaires sont des hommes précieux à l'État qu'ils défendent ; mais si on fait de cette science un usage légitime, & si hors le cas de la défense elle sert à autre chose qu'à la gloire de quelques Généraux, & au malheur du genre humain.

Si de cet objet général nous passons à l'objet particulier de cet Ouvrage, qui est la Cavalerie Grecque, il importe assez peu de savoir quel en fut l'inventeur, si ce fut Pollux ou Bellerophon ; mais il peut être très-utile de considérer quel est l'usage que les Grecs en ont fait dans les divers temps & avec quel succès : c'est ce que M. de Maizeroy développe avec beaucoup d'érudition dans deux Mémoires, entre lesquels il a placé la Traduction du Traité de Xénophon, intitulé : *Le Commandant de la Cavalerie*. Le même Xénophon avoit fait un autre

Traité, intitulé: *De l'Équitation*, & M. de Maizeroy l'avoit aussi traduit; mais il a jugé que sa traduction devenoit inutile, au moyen de celle que M. du Paty de Clain, frère de M. le Président du Paty, Magistrat célèbre par ses talens & par ses vertus, a jointe à son *Essai sur la Théorie de l'Équitation*, imprimé en 1772. Le premier Mémoire de M. de Maizeroy traite de l'état de la Cavalerie chez les Grecs jusqu'à la mort d'Épaminondas; l'Auteur ne s'est pas si scrupuleusement renfermé dans ce qui concerne la Cavalerie, que ce premier Mémoire ne soit terminé par une *Description très-détaillée de la Phalange*.

À la suite de ce premier Mémoire & de cette Description, est la Traduction du Traité de Xenophon, éclairci par des Notes savantes; puis le second Mémoire de M. de Maizeroy, qui reprend l'Histoire de la Cavalerie chez les Grecs, depuis la bataille de Mantinée & la mort d'Épaminondas jusqu'à la conquête de la Macédoine par les Romains.

Le temps de Lycurgue est l'époque la plus sûre, sinon de l'établissement d'une Cavalerie réglée en Grèce, au moins de l'existence constante de cette Cavalerie; tout ce qui précède est fabuleux ou incertain: les Grecs employèrent rarement de la Cavalerie dans leurs guerres jusqu'après la bataille de Platée. Les Thessaliens, dont le pays abondoit en chevaux excellens & en

bons pâturages, furent ceux qui s'adonnèrent le plus tôt, le plus constamment, & avec le plus de succès au service de la Cavalerie. Les Athéniens n'en avoient point à Marathôn; les Grecs réunis n'en avoient point, ou n'en avoient que très-peu, même à Platée.

« Ces deux batailles, dit M. de Maizeroy, sont des exemples frappans de la force de l'Infanterie, lorsqu'elle est armée convenablement, & disposée dans un ordre solide. Les Armées immenses des Perses, très-fortes en cavalerie, venoient se briser contre une ligne d'Infanterie comme contre un mur d'airain. Néanmoins, ajoute-t'il, si les Généraux des Perses, moins ignorans, n'eussent point attaqué les Grecs dans des lieux où ils ne pouvoient profiter de l'avantage de leur nombre en le déployant, & qu'ils se fussent contentés de les harceler avec leur Cavalerie, il est probable que la guerre auroit tourné à leur avantage; car les Grecs ne pouvant s'opposer par tout à leurs courses, auroient été forcés ou de se retirer ou de les combattre dans des plaines, où le sort des armes n'auroit pu que très-difficilement être favorable au petit nombre. » Cette guerre fit sentir aux Grecs ce qui leur manquoit; &, par le conseil d'Aristide, ils commencèrent à avoir de la Cavalerie dans la proportion d'un à dix avec l'Infanterie. Ce fut à peu-près dans cette proportion que les Athéniens l'employèrent.



dans la guerre du Péloponnèse. M. de Mailzeroy observe les progrès successifs de la Cavalerie chez les différens peuples de la Grèce, les formes qu'elle prit, les divisions qu'elle reçut, l'influence qu'elle eut sur l'événement des batailles de Délie, de Leuctre, de Mantinée.

Depuis ce temps, les Grecs se servirent assez constamment de Cavalerie, mais dans une proportion qui n'étoit fondée, le plus souvent, sur aucun principe de tactique; ni relative au pays où devoit être le théâtre de la guerre. " Chacun, dit M. de Mailzeroy, suivoit à cet égard plutôt ses fa-  
cultés ou son caprice, que les règles d'une  
bonne composition. "

Il paroît que, jusqu'au temps d'Epaminondas, la plus forte proportion de la Cavalerie à l'Infanterie, a été d'environ un dixième; on ne la voit point augmenter jusqu'au règne d'Alexandre, qui la porta jusqu'à un septième dans l'Armée qu'il conduisit en Asie. Outre le motif de la dépense, on avoit alors diverses raisons d'avoir une Cavalerie peu nombreuse. 1°. L'extrême confiance que divers États de la Grèce mettoient dans leur Infanterie pesamment armée, dont ils avoient éprouvé dans beaucoup d'occasions la solidité, la fermeté & la valeur. 2°. L'Infanterie légère, par laquelle ils suppléoit au défaut de Cavalerie; les habiles Généraux ayant l'art de multiplier, pour ainsi dire, celle-ci, par la manière

d'employer leurs Soldats armés à la légère, & de les faire combattre mêlés avec les escadrons.

La Cavalerie Thessalienne se distingua beaucoup à la bataille d'Arbelles; il y avoit dans l'Armée d'Alexandre trois espèces différentes de Cavalerie, les Lanciers, dont la plupart étoient Macédoniens, les Thessaliens, qui formoient ce que M. de Maizeroy appelle l'espèce Mitoyenne, & la Cavalerie légère, telle que celle des Thraces & des Archers à Cheval. Ce fut le plus beau temps de la Cavalerie chez les Grecs, & en général ce fut le plus beau temps de la Grèce.

Après la mort d'Alexandre, on voit dans les guerres de ses successeurs une nombreuse Cavalerie, dont la proportion à l'Infanterie est, dit M. de Maizeroy, communément assez convenable à leur puissance & aux pays où se faisoit la guerre. Les principes établis sous Alexandre subsistoient toujours à la bataille de Gabène; Antigone avoit vingt-deux milles hommes d'Infanterie & neuf mille de Cavalerie; mais Euménès, avec plus d'Infanterie, n'avoit que six mille chevaux. A la bataille d'Ipsus, l'Infanterie d'Antigone montoit à soixante mille hommes, & sa Cavalerie à dix mille; l'Armée des Princes unis contre lui (Ptolémée, Seleucus & Lysimaque) étoit de soixante-quatre mille Fantassins & de dix mille cinq cent Cavaliers. A la bataille de Raphie, entre  
**Anthiocus,**

Antiochus, depuis surnommé *le Grand*, & Ptolémée Philopator, le premier avoit soixante-onze mille hommes d'Infanterie, tant pesante que légère, & six mille chevaux; le second, quarante mille hommes de pied & cinq mille de Cavalerie.

Quant à l'intérieur de la Grèce, où il y eut de grands mouvemens après la mort d'Alexandre, on continua d'y voir le même usage de la Cavalerie, & à peu-près dans le même rapport avec l'Infanterie qu'auparavant, c'est-à-dire, dans la proportion d'un à dix. Antipater étant entré en Thessalie avec treize mille hommes de pied & quinze cent chevaux, les Athéniens, sous la conduite de Léosthénès, lui opposèrent une Armée où la Cavalerie & l'Infanterie étoient à peu-près dans la même proportion. Dans un autre combat entre les Grecs & Léonatis, qui étoit venu au secours d'Antipater vaincu, l'Armée de Léonatis étoit de vingt mille hommes de pied & de deux mille de Cavalerie; c'étoit à peu-près la même proportion dans l'Armée des Grecs.

Philopœmen, ce fameux Général de la Ligue des Achéens, réforma plusieurs abus qui régnoient dans la Constitution de la Cavalerie. Il l'instruisit à faire ses manœuvres avec plus de souplesse & de promptitude; la victoire qu'il remporta auprès de Mantinée, sur Machanidas, Tyran de Lacédémone, fut en partie le fruit de ces réformes heureuses.

Lorsque les Romains eurent commencé à se mêler des affaires de la Grèce , le Consul P. Sulpitius , chargé de la guerre de Macédoine , eut d'abord quelque'avantage dans un combat de Cavalerie ; celle de Philippe , accoutumée à combattre en caracolant pour lancer ses traits , fut déconcertée par l'attaque brusque & simultanée de celle des Romains , qui ne lui donna pas le temps de faire ses évolutions ordinaires. La Cavalerie eut encore beaucoup de part à la victoire que T. Q. Flaminius remporta quelque temps après sur Philippe , à la bataille des Cynocéphales.

Tel est , à peu-près , le précis de ces Mémoires , pleins de recherches curieuses , auxquelles une méthode plus sensible ajouteroit beaucoup de prix. Il y a trois choses qu'on ne peut trop recommander aux Savans , & qu'en général ils négligent trop ; 1°. le choix de sujets intéressans , & dont on puisse désirer d'être instruit. 2°. L'ordre dans l'ensemble & dans les détails. 3°. Le talent d'écrire sans lequel il n'est point de Livre utile ; un Ouvrage qui n'est pas lû , étant comme un Ouvrage qui n'existe pas.



**LE DROIT** de *Main-Morte* aboli dans les Domaines du Roi , sujet proposé par l'Académie Française, Poëme, par M. de Maisonneuve. À Paris , chez Esprit , au Palais Royal , & chez les Marchands de Nouveautés.

ON a remarqué , dans l'*Héroïde d'Adélaïde de Luffan au Comte de Comminges*, par M. de Maisonneuve , du naturel , de la sensibilité , une étude raisonnée & approfondie de ces deux Écrivains si parfaits , qui ont fixé parmi nous la langue poétique , & desquels Voltaire lui-même avoit coutume de dire : *Jean \* & Nicolas sont nos maîtres éternels ; nous leur devons du respect*. Le même talent se reproduit dans la Pièce que nous annonçons ; mais le cadre en est si usé , & , si l'Auteur nous permet de le dire , si collégial , qu'il détruit presque entièrement l'effet d'un tableau dont les détails ne manquent pas de correction. C'est la France , personnage suranné , allégorique & nécessairement froid & fastidieux , qui vient porter aux pieds du Roi la reconnoissance de ses Sujets. Ce défaut principal , duquel tout l'Ouvrage se ressent , n'a pas permis sans doute à l'Académie de faire mention des beaux vers qui se trouvent dans cette Pièce , vers puisés souvent dans une ame sensible,

---

\* Racine & Despréaux.

& qui appartiennent bien au sujet, mérite rare aujourd'hui dans les compositions Académiques. Oublions un moment que c'est un personnage fictif qui parle; supposons que c'est un Serf qui prononce lui-même les vers suivans, & nous les lirons avec intérêt.

Vois ces infortunés, voués à la misère,  
Porter du nom de Serf l'opprobre héréditaire;  
Accablés sous le faix des travaux, des tribus,  
Et comme un vil bétail achetés & vendus.  
En vain d'un maître avide ils fuiroient le Domaine,  
La coutume les suit, les rappelle à leur chaîne;  
Ou si la Loi permet qu'au prix de tout son bien  
Un Serf puisse acheter les droits de Citoyen,  
L'espoir ou le besoin d'un reste d'héritage  
Enchaînent pour jamais sa vie à l'esclavage:  
Et l'habitude enfin, pour comble de malheur,  
A tant d'ignominie accoutumant son cœur,  
Plongé dans la paresse, il ne peut se connoître,  
Et mérite la honte où le sort le fit naître.

Voilà, si je ne me trompe, des vers bien faits, & qui ont été mis, pour ainsi dire, à la teinture du style de Boileau & de Racine. L'abondance des matières, & les bornes prescrites à nos Articles ne nous permettent pas de donner beaucoup d'étendue à l'extrait d'une Pièce, qui, elle-même, en a fort peu. Nous nous contenterons de citer encore quelques vers détachés & pris au hasard.

Ici le joug s'étend au-delà de la vie,

La mort n'en défend point. . . . .

Là, mon champ n'est à moi qu'autant que j'y peux  
vivre ;

Le caprice d'un maître est la loi qu'il faut suivre.

Nul impôt n'a payé la gloire de nos armes.

La tendre humanité, la sage politique  
Lui montrent à la fois ses Sujets avilis,  
Leurs talens étouffés, les Arts ensevelis,  
Les procès renaissans, les campagnes désertes  
Qu'une moisson *esclave* à regret a couvertes.

L'épithète d'*esclave* appliquée à *moisson*,  
a paru sans doute à l'Auteur un heureux  
rapprochement de mots ; il s'est trompé : ce  
n'est qu'un abus du terme poétique ; *précaire*  
étoit la seule expression juste, mais elle man-  
quoit d'harmonie. Nous relevons cette faute,  
parce qu'elle est rare chez M. de Maisonneuve.  
Il paroît chercher à se garantir de cette fausse  
ambition de certains Auteurs, qui prennent  
pour du neuf & du sublime l'extravagant  
& le bizarre. Selon eux, Racine est trop  
simple, Despréaux trop sec. A force de ré-  
péter ces impertinences, ils viennent à bout  
d'étonner de jeunes têtes qui s'évertuent à  
mettre en rimes quelques phrases de Rou-  
seau de Genève ou de M. de Buffon, &c

s'imaginent être des Poètes Philosophes. M. de Maisonneuve paroît avoir des principes plus sains & un meilleur genre de versification. En choisissant un sujet heureux, qui lui fournisse un plan plus neuf & plus piquant, nous ne doutons pas qu'il ne justifie nos éloges.

**LES DEUX ODES NOUVELLES**, *seconde Édition*. A Paris, chez les Marchands de Nouveautés.

CE titre annonce que *les Deux Odes* sont des Odes par excellence, & il faut avouer qu'il ne promet rien qu'il ne tienne; elles sont en effet ce qu'on appelle excellentes. L'une est adressée à Mgr l'Archevêque de Paris, & l'autre à notre très-Saint Père le Pape. L'Auteur se qualifie *le Poète sur son déclin*, sans doute par humilité; on sait que M. l'Abbé de *Laurin* a des titres Littéraires plus éclatans, tels que *le Bagnodier*, *les Délices de la Ville*, &c. &c. Au surplus, sa modestie est d'autant plus louable qu'il ne *décline* point. C'est même quelque chose de très-curieux & de très-extraordinaire que son génie ait pu s'élever au-dessus de lui-même pour atteindre au sublime de l'Ode; l'Auteur paroît l'avoir senti malgré toute son humilité. Voici le témoignage qu'il se rend à lui-même dans une très-humble *Supplique à Monseigneur l'Archevêque*.

De cette Ode agréez & l'hommage & l'envoi.



Plénière Indulgence à ma foible personne.

L'œuvre est de moi, quoiqu'assez bonne,

Assez bonne, quoique de moi.

Nos Lecteurs, qui, sans doute, *sont déjà charmés de ce petit morceau*, nous sauroient mauvais gré si nous n'en mettions pas le pendant sous leurs yeux. Le voici :

*A Notre Très-Saint-Père le Pape.*

Pontife à la triple Couronne,

Qui vénerez tant mon Héros,

Daigne votre auguste Personne

M'accorder quelques numéros

Des Indulgences qu'elle donne.

## SPECTACLES.

*Représentations données gratis pour la Naissance de Mgr le DAUPHIN.*

**ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.**

**A** PEINE le Théâtre du Palais Royal a-t'il été réduit en cendres, qu'on a présenté, tant au Gouvernement qu'au Public, une foule de projets relatifs à la construction d'un nouveau Spectacle Lyrique. En attendant que les circonstances permettent non-seulement de choisir entre ces différens projets

B iv

qui se multiplient , dit-on , tous les jours , mais encore d'assigner des fonds capables de faire face aux dépenses que l'exécution de l'un d'eux ne peut qu'entraîner , on a fait élever une Salle provisoire sur un terrain vacant au boulevard de la porte S. Martin. M. Lenoir , Architecte , déjà connu avantageusement , a été chargé de cette entreprise , qui a été projetée , conçue & achevée dans toutes ses parties en moins de trois mois.

Nous n'examinerons point si cet édifice est susceptible d'éprouver des reproches de la part des connoisseurs en Architecture ; cette discussion nous est tout-à-fait étrangère. Nous dirons seulement que les craintes qui ont agité une partie de la capitale sur le plus ou moins de solidité qu'il peut avoir , sont absolument mal fondées. D'ailleurs , comme on l'a déjà dit , l'épreuve que la réunion de plus de six mille personnes rassemblées vient d'en faire , en dit beaucoup plus que tous les raisonnemens dans lesquels on pourroit entrer , & même que le nom des Experts qu'on pourroit citer. La Salle est d'une forme circulaire. Cette figure est coupée par le *Proscénium* , qui s'avance vers les Spectateurs , de manière que les Acteurs principaux qui s'y présentent , sont aperçus de toutes les places , & même de celles que la courbure du cercle a forcé d'établir derrière les colonnes qui bordent l'avant-Scène. Il n'en est pas de même des parties de Spectacle qui sont exécutées dans les côtés & dans l'enfoncement du Théâtre ,

quelques places sont privées de l'avantage d'en jouir ; il n'existe pourtant qu'un très-petit nombre de loges où l'on rencontre cet inconvénient que l'Architecte n'a pu éviter. Le terrain sur lequel il avoit à bâtir, ne lui a pas permis de choisir une autre forme que la circulaire, puisqu'il falloit retrouver en largeur ce que l'on ne pouvoit gagner en profondeur, & cette forme entraîne l'inconvénient dont nous avons parlé. Au reste, cette Salle nous a paru très agréable, la décoration en est simple & faite avec goût. Le Théâtre est d'une belle étendue, considéré d'une aîle à l'autre; il nous a paru laisser quelque chose à désirer dans son étendue, prise du fond au *Proscénium* ; mais cette observation est plutôt relative aux effets d'optique qu'au service de la Scène. C'est donc à l'intelligence des Décorateurs & des Peintres qu'il faudra recommander de ménager les points de vue qu'ils auront à établir sur leurs toiles de fond : c'est à eux à faire preuve de talent en donnant à l'œil une illusion que l'art peut substituer à celle que le local a refusée. Au total on peut affirmer que M. Lenoir a tiré, du terrain qu'il avoit à remplir, un parti qui fait infiniment d'honneur à son adresse & à son goût.

Le Samedi 27 Octobre, l'ouverture de ce Théâtre s'est faite par la première représentation d'*Adèle de Ponthieu*, Tragédie Lyrique en trois Actes. Le Poëme est de M. de Saint-Marc, la musique de M. Piccini. Cette

## M E R C U R E

représentation a été donnée *gratis* au peuple, en faveur de l'heureux événement qui a répandu la joie dans tous les cœurs François.

Nous dirons peu de chose de la première représentation d'*Adèle*. A l'instant où nous écrivons, les Amateurs du Théâtre attendent la seconde représentation pour porter un jugement sur le Poëme & sur la Musique, & nous attendrons comme eux. Le peuple a paru goûter beaucoup le premier Acte. Son attention à tout écouter, son desir de ne rien perdre, soit de la partie du chant, soit de la partie instrumentale, lui a fait garder un profond silence pendant l'exécution. Les applaudissemens qui s'échappoient de temps en temps étoient interrompus par des cris qui annonçoient le chagrin de ne pas tout entendre. A la fin il a témoigné sa satisfaction par de vives acclamations, & par des applaudissemens nombreux.

Les premiers Sujets se sont tous distingués par leur zèle. On avoit établi le meilleur ordre; tout s'est bien passé; le Peuple étoit gai, tranquille; cette tranquillité n'a été troublée que par des motifs qui annoncent l'amour des François pour leur Maître. Dans le sein même de leurs jouissances, tous les Spectateurs se rappeloient leurs Souverains, & faisoient éclater tout haut les vœux qu'ils formoient pour eux, & l'ivresse dont ils étoient animés.



## COMEDIE FRANÇOISE.

LE mercredi 24, les Comédiens ont ouvert leur Spectacle *gratis*, par une représentation d'*Adélaïde Duguesclin*, Tragédie de Voltaire, & de *la Partie de Chasse de Henri IV*, Comédie en trois Actes & en prose, par M. Collé.

Adélaïde Duguesclin est un roman pris dans les mœurs françoises, & c'est pour cette raison qu'on a donné cette Tragédie au Peuple : elle a néanmoins été très-médiocrement sentie, & nous n'en sommes point étonnés. Il est au Théâtre des conventions dont l'habitude chez les uns, & l'étude chez les autres, donnent seules le goût & l'intelligence. Le peuple ne peut être guidé ni par l'une, ni par l'autre; & s'il est des Ouvrages du haut genre qui puissent fixer son attention & émouvoir son âme, ce ne sont que ceux qui présentent des traits de notre histoire, aussi connus qu'intéressans. C'est pour cette raison que le *Siège de Calais* lui a fait autrefois le plus grand plaisir.

La Partie de Chasse a été très-goûtée. Les principaux Acteurs en ont représenté les personnages avec les mêmes talens qu'ils y ont déployés jusqu'ici. M. Dugazon a imaginé d'ajouter au rôle du Bucheron, dont il étoit chargé, quelques phrases relatives à l'événement qui fait encore la joie publique.

B vj

On l'a applaudi avec transport. Cette petite Scène, aussi gaie que placée heureusement ; étoit faite pour la circonstance ; & le ton qui y a régné regardant principalement le genre des Spectateurs pour lesquels étoit la fête , ne sauroit être mis sous les yeux de gens plus délicats. Il en est des esprits comme des corps ; il faut les traiter suivant la nature de leur tempérament.

La fin du spectacle a été très-joyeuse. Le Public est descendu sur le Théâtre , où il a exécuté avec les Sujets des ballets , des danses qui n'ont été interrompues que par des acclamations réitérées *de vive le Roi , vive la Reine , vive Mgr. le Dauphin.*

## COMÉDIE ITALIENNE.

### *Spectacles ordinaires.*

**L**E Jeudi 18 Octobre , on a joué , pour la première fois , les *Deux Sylphes* , Comédie en un acte , en vers , mêlée d'ariettes , musique de M. Desaugiers.

La fille d'une Fée est menacée du plus grand des malheurs si elle se rend à l'amour d'un Dieu. Deux Sylphes , dont l'un est son bon & l'autre son mauvais génie , viennent lui donner des conseils opposés sur le parti qu'elle doit prendre. Elle a un Amant dont elle est adorée , & qui redoute fort le moment où le Dieu viendra offrir sa main. Ce Dieu paroît , c'est l'Amour. Il ne peut inspi-

rer de tendresse, il menace; la jeune personne donne la main sans donner son cœur; mais l'Amour ne s'en empare que pour la remettre à l'Amant qu'on lui préfère.

Le sujet de ce petit ouvrage ne comportoit pas beaucoup de chaleur; mais ce défaut, devenu très grave aux yeux d'un Public qui ne veut plus au Théâtre que des tableaux, ce défaut est racheté par beaucoup d'esprit, de facilité & de grâces. La musique a mérité des éloges à M. Defaugiers. Peut être eût-il été possible de lui donner un caractère plus relevé; mais le Compositeur a probablement craint qu'il n'en résultât de la langueur, & il a préféré le genre agréable dans lequel il a parfaitement réussi.

## SCIENCES ET ARTS.

*ÉTABLISSEMENT des Machines à Feu,  
pour fournir des Eaux de la Seine à Paris.*

TOUT le monde sait que la ville de Londres, au moyen de neuf pompes à feu, se trouve arrosée & fournie d'eau avec une profusion étonnante, & une très-grande économie pour ceux qui l'habitent. Il y a plus de cinquante ans que M. de Voltaire, à son retour d'Angleterre, nous proposoit d'adopter ces établissemens en faveur de la ville de Paris, la plus infecte & la plus immonde de toutes les villes du Royaume. Les vœux & les efforts de ce grand homme n'eurent aucun succès; l'on continua de s'enthousiasmer pour des nouveautés puériles, & de

dédaigner toute innovation qui portoit un caractère de grandeur & d'utilité nationale. Enfin , il s'est rencontré parmi nous deux hommes de génie ( MM. Perrier Frères ) & une Compagnie de Capitalistes, qui ont eu le courage de tenter cette entreprise : ils ont osé risquer près de deux millions pour acquérir un emplacement , des matériaux , des ateliers , & les instrumens nécessaires à la construction de deux machines à feu. Il a fallu non - seulement tirer à grands frais de l'Angleterre les tuyaux & les cylindres que nos Manufactures étoient incapables d'exécuter, mais encore se rendre à vingt milles de Londres , à Brimingham , pour y acheter d'un Anglois la permission de construire à Paris des machines à feu qu'il n'y faisoit pas lui-même. ( Depuis quelques années , cet Étranger avoit obtenu le privilège exclusif d'établir des Pompes à feu dans toute la France ) Grace au zèle de ces estimables Citoyens , l'entreprise a réussi : déjà l'on admire un de ces Monumens à l'une des extrémités de la Capitale , & ils se proposent de les multiplier dans tous les quartiers où le besoin l'exigera.

L'eau étant d'une nécessité indispensable , & son abondance ajoutant beaucoup aux aïssances de la vie , le Public verra sans doute avec satisfaction un établissement fait pour remplir ce grand objet , qui consiste principalement à avoir dans tous les temps de l'année & sans interruption , de l'eau saine en telle quantité qu'on voudra , à se procurer des bains chez soi , sans frais & sans embarras ; sur-tout à trouver un secours toujours prêt pour arrêter un incendie naissant. Les rues mêmes pourront être abondamment arrosées pendant les sécheresses de l'été ; rien n'empêchera qu'on ne verse au milieu des ruisseaux , pendant l'hiver , une assez grande quantité d'eau pour entraîner dans les égouts les glaces à demi fondues qui séjournent le long des rues , les



viennent impraticables , & rendent la ville si mal saine pour le Peuple entier qui l'habite.

Quatre grands réservoirs très-élevés , contenant près de cinquante mille muids d'eau , offriront un secours toujours certain pour les incendies ; les Brasseurs , Teinturiers , Dégraisseurs , Blanchisseuses , &c. , qui font une consommation d'eau fort considérable , & pour qui toute économie est intéressante , en auront à peu de frais la quantité dont ils ont besoin , ainsi que les Boulangers , qui font le Pain avec l'eau des puits , infectée par la filtration des fosses d'aisances , & de mille autres immondices.

La Compagnie se propose d'établir des Fontaines de distribution , placées principalement dans les quartiers éloignés de la rivière , où les Porteurs-d'eau la puiseront sans peine , à très-bas prix , pour l'approvisionnement des petits ménages & des particuliers qui ne voudront point avoir de réservoir chez eux.

La profusion d'eau employée dans l'intérieur des maisons , tournant au profit des rues de la ville , & s'y réunissant aux eaux de propreté que le Gouvernement peut y répandre à peu de frais , procurera désormais un bien-être inconnu aux gens de pied , sur-tout celui d'un air plus salubre à respirer , dont on n'a senti jusqu'à présent que le besoin & la privation douloureuse.

### *Description de l'Établissement.*

Le premier des établissemens que la Compagnie a fait élever , est situé à Chaillot , près de la grille. On a construit en pierres , sous le chemin de Versailles , un canal de sept pieds de large , pour introduire l'eau de la Seine dans un bassin aussi bâti en pierres de taille , & dans lequel est plongé le tuyau d'aspiration des pompes : le bassin ainsi que

le canal, est creusé de trois pieds au-dessous des plus basses eaux connues.

Les sieurs Périer ont construit sur le bassin même un bâtiment très-solide, qui contient deux Machines à feu de la plus grande proportion connue.

Chaque Machine est composée d'une grande chaudière ou bouilloire de seize pieds huit pouces de diamètre, qui contient toujours une égale quantité d'eau en ébullition ; la vapeur que le bouillonnement de l'eau produit sans cesse, est destinée à passer dans un cylindre de cinq pieds de diamètre, posé verticalement & garni d'un fort piston. Deux soupapes, qui s'ouvrent alternativement par le jeu de la Machine, font entrer avec violence, ou dessus ou dessous le piston renfermé dans le cylindre, autant de vapeur qu'il en faut pour lui imprimer un mouvement de haut en bas très-rapide & dans toute la longueur du cylindre qui le contient. Chaque fois que le piston est remonté au haut de sa course, une injection d'eau froide subitement lancée au-dessous de lui par la Machine, & dans la vapeur dilatée, la condense aussi-tôt, la détruit & produit un vuide parfait dans tout l'espace occupé par la vapeur ; au même instant une vapeur nouvelle, introduite dans la partie supérieure du cylindre, appuie sur le piston & le fait descendre avec une force, une puissance égale à un poids de plus de trente milliers.

Le piston marche ainsi dans le cylindre alternativement de haut en bas & de bas en haut, sans terme & sans arrêt, tant que le feu de la chaudière y tient l'eau en ébullition & fournit de la vapeur, qui est ici le seul agent d'un mouvement que nulle autre force connue ne pourroit donner à la Machine : tout le reste est facile à comprendre.

Ce piston, qui monte & descend dans le cylindre à vapeur, est attaché à l'extrémité d'un balancier

très-élevé sur son axe, & dont le jeu de fléau imprime à son autre bout le mouvement à une pompe de 26 pouces de diamètre & de 8 pieds 4 pouces de levée, dont le piston aspire l'eau du fond du bassin qui la reçoit de la rivière. Le même balancier, par son mouvement alternatif, ouvre & ferme les soupapes qui permettent ou empêchent l'introduction de la vapeur dans le cylindre ; il y fait aussi lancer l'injection d'eau froide qui produit le vuide : il restitue enfin à la chaudière autant d'eau qu'elle en perd par l'ébullition & l'introduction de la vapeur dans le cylindre ; en sorte que cette Machine n'a besoin que d'un seul homme pour en alimenter le fourneau. Elle donne 8 à 10 impulsions par minute, qui produisent chacune près de 4 muils d'eau : cette eau est foulée par la pompe qui l'élève dans un vaisseau cylindrique & plein d'air comprimé, qui la force à son tour de monter dans les réservoirs à 360 toises de distance, & à 110 pieds d'élévation au-dessus des basses eaux de la Seine, par un tuyau de conduite de 22 pouces 6 lignes de diamètre commun aux deux Machines.

Chaque Machine élève & fait monter en vingt-quatre heures environ 400 mille pieds cubes d'eau, pesant 28 millions 800 mille livres, & composant 48,600 muils d'eau, dans les réservoirs construits sur le haut de la montagne de Chaillot ; & c'est leur élévation de 110 pieds qui permet à la Compagnie de donner de l'eau dans tous les quartiers de Paris sans exception.

1. Ces réservoirs, au nombre de quatre, ont chacun 30 toises de longueur, 10 de largeur, 9 pieds de profondeur, & contiennent 1800 toises cubes d'eau de Seine.

Quoique les deux Machines soient faites pour se suppléer en cas de réparations, on a néanmoins eu l'attention de donner assez de diamètre au tuyau qui

monte aux réservoirs, pour pouvoir les faire marcher ensemble en un besoin extraordinaire, tel qu'un violent incendie.

Et pour que ce service essentiel se fasse toujours avec une profusion d'eau propre à rassurer les Citoyens, la Compagnie se propose d'établir dans toutes les rues & contre les maisons, d'espace en espace, de petits enfoncemens dans les murs, fermés d'une porte de fer, qui contiendront un bout de tuyau de cuir à vis, avec un robinet fournissant une si grande quantité d'eau qu'elle pourra former un jet de 40 à 50 pieds de hauteur dans la plupart des quartiers de Paris, attendu l'élévation des réservoirs d'où elle part.

C'est cette disposition qui permettra, comme on l'a dit, d'arroser les rues dans les sécheresses, de les laver abondamment dans les fontes de neige, & toutes les fois que le Gouvernement le croira nécessaire.

### *Distribution de l'Eau.*

La distribution se fera par une conduite principale en fonte de fer, d'un pied de diamètre : cette conduite arrivée à la Porte Saint-Honoré, en suivant la rue de Chaillot, celle Neuve de Berry & le Fauxbourg, se divisera en plusieurs branches d'un plus petit diamètre, par la rue S. Honoré, le Boulevard, la rue Neuve-des-petit-Champs, &c. De ces conduites partiront, de distance en distance & par des embranchemens, des tuyaux placés le long des maisons, lesquels fourniront l'eau, par de petits tuyaux de plomb, à tous les Abonnés.

L'eau s'élèvera, dans la plupart des quartiers, à 12 & 15 pieds du pavé : les personnes qui voudront la faire monter dans les étages supérieurs, peuvent se procurer, comme on le fait à Londres, de petites machines peu dispendieuses, qui, rece-

vant leur mouvement de l'eau versée dans le réservoir de l'abonnement, en remonteront une partie aussi haut qu'on le voudra. Les sieurs Périer fourniront ces Machines à tous ceux qui en désireront.

La Compagnie s'engage même à élever l'eau dans les réservoirs placés au haut des maisons qui seront à portée des conduites principales.

L'eau sera servie aux Souscripteurs tous les deux jours & à des heures réglées : leurs réservoirs s'empliront en quelques minutes : cette manière de distribuer l'eau, qui est suivie à Londres, a l'avantage de donner aux Entrepreneurs deux fois 24 heures pour raccommoder un tuyau qui auroit besoin d'être réparé, sans que le service public soit interrompu.

### *Conditions de l'Abonnement.*

1°. Les Particuliers qui désireront de l'eau, souscriront un Abonnement sous seing privé, comme étant plus économique, pour 3, 6, ou 9 années, ou même davantage, & payeront 50 livres par an pour un muid d'eau par jour, & à proportion pour une plus grande quantité.

Pour mettre chacun à portée de connoître tout l'avantage de la Souscription qui lui est offerte, on établit ici la proportion entre le prix moyen de l'eau dans Paris, & celui de l'Abonnement avec la Compagnie. La voie d'eau actuelle contient environ trente pintes ; le muid, 250 pintes, ou huit à neuf voyes d'eau ; le prix moyen de la voye d'eau est de 2 sols ; ainsi un muid ou 8 à 9 voyes par jour, acquises par les moyens ordinaires, coûtent de 17 à 18 sols, lesquels multipliés par les 365 jours de l'année, font une somme de plus de 300 livres ; d'où il suit que la Compagnie offre à ses Abonnés d'un muid d'eau par jour, pour 50 liv. par an, ce qui leur coûte aujourd'hui plus de cent écus ; c'est-à-dire,

qu'il y aura plus des 5 sixièmes d'économie pour tous ceux qui s'abonneront avec elle.

Pour la facilité d'un calcul net & général , la Compagnie a résolu de modérer le prix de tous les frais de conduite , de remuement de pavé & de fourniture du tuyau de plomb qui conduira l'eau jusqu'à la porte de chaque Abonné , au prix d'une année de son Abonnement ; ainsi le Souscripteur d'un muid d'eau par jour , ou de 50 livres par an , ne payera , en s'abonnant , que la somme de 50 livres , une seule fois , pour tous les frais indiqués ci-dessus , & pour l'entretien dans tout le cours de son Abonnement ; celui de deux muids , 100 livres , & ainsi en montant dans la proportion de tous les abonnemens

2°. Le prix de l'abonnement sera toujours payé d'avance , d'année en année ; au moyen de quoi la Compagnie se chargera de tous les frais , & les Souscripteurs économiseront le prix d'un acte d'Abonnement par devant Notaire.

3°. A l'expiration de l'Abonnement , s'il est renouvelé sur le champ , le Souscripteur ne payera rien à la Compagnie ; mais s'il y a interruption , son tuyau ayant été coupé , il payera encore , pour la nouvelle pose & fourniture , le même prix d'une année de son nouvel Abonnement.

4°. La Compagnie , au moyen des prix ci-dessus , rendra l'eau dans tous les quartiers de Paris & dans toutes les maisons , & se chargera de tous les frais quelconques d'établissement , de conduite & d'entretien , jusqu'à la porte de chaque Souscripteur.

5°. La Compagnie fournira , sans difficulté , une plus grande quantité d'eau à ceux qui en auront déjà acquis , en payant toujours annuellement ladite somme de 50 livres pour chaque muid d'eau d'augmentation par jour , & les frais dans la proportion indiquée , attendu qu'il faudra lever le pavé & chan-

ger le tuyau toutes les fois que la quantité d'eau demandée sera plus considérable.

### *Observation.*

A mesure que les tuyaux de conduite avanceront dans Paris , la Compagnie donnera un avis public à tous les habitans du Quartier où s'en fera la pose , de souscrire leur abonnement au Bureau général de la Compagnie : & dès-à-présent tous les habitans du Fauxbourg S. Honoré , depuis la Barrière de Chail-lot , celle du Roule & rues adjacentes , jusqu'à la Porte Saint-Honoré , sont prévenus que leur abonnement sera reçu du moment actuel , jusqu'au premier Février 1782 ; mais ils sont avertis que s'ils laissent passer le tuyau de conduite devant leur Porte avant d'avoir souscrit , la dépense qu'une pose particulière entraîneroit ensuite , exigeroit un traitement à part, & beaucoup plus dispendieux pour eux que celui de la pose générale de chaque rue.

*Le Bureau de la Compagnie est chez les sieurs Périer Frères, rue de la Chaussée d'Antin ; il sera ouvert tous les matins depuis 8 heures jusqu'à midi.*

### G R A V U R E S.

**M**ONUMENT d'Allégresse , Estampe allégorique dessinée par le Barbier , Peintre du Roi , & gravée par Godefroy. Prix , 1 liv. 4 sols. A Paris , chez l'Auteur , rue des Francs-Bourgeois , vis-à-vis la rue de Vaugirard. La Fécondité , après avoir comblé la France des dons de Cérès & de Bacchus , vient encore lui apporter un Dauphin. Mars demande à se charger de l'éducation du Prince auquel l'Abondance propose l'exemple de ses Pères , qui ont mérité

l'amour des François. On voit la date de la naissance de ce jeune Prince sous la balance, signe du Zodiaque dans lequel il est né. Cette Gravure, très-agréable, est beaucoup mieux soignée qu'on ne devroit s'y attendre, eu égard aux circonstances.

Le Sieur Laurent, Graveur, encouragé par l'accueil qu'on a fait à l'Estampe représentant *la Mort du Chevalier d'Assas*, en publiera incessamment trois autres non moins intéressantes. 1°. *La Valeur récompensée*, sujet tiré de la prise de la Grenade, par M. le Comte d'Estaing. 2°. *Louis XV après la Bataille de Fontenoy*. 3°. *Henri IV après la Bataille d'Ivry*. Il se charge de livrer ces trois morceaux dans quinze mois. La Souscription est de 24 liv. dont moitié en souscrivant. Il faut s'adresser à MM. Sendrary & Compagnie, Banquiers, rue des Fontaines, à Paris. On trouve à la même adresse les Ouvrages suivans : 1°. *L'Ode à la Ville de Marseille, sur la Statue équestre du Roi, &c.* 2°. *Poème sur les plaisirs de la Ville*. 3°. *Les Œuvres de M. Devixouze*.

*Allégorie en l'honneur de Marie-Thérèse*. A Paris, chez Fessard, Graveur, rue & Isle Saint-Louis, chez le Charron; Née, rue des Francs-Bourgeois; à Versailles, au Bureau Royal de Correspondance, rue du Chenil.

*La Soirée du Palais Royal*, gravée par Caquet, d'après le Tableau de V. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint-Hyacinthe, maison du Fourreur, & chez Alibert, Marchand d'Estampes, au Jardin du Palais Royal, ou rue Fromenteau.





## ANNONCES LITTÉRAIRES.

**D**ESCRPTION du Gouvernement de Bourgogne , première Partie , contenant une idée générale du Gouvernement de Bourgogne , suivant ses principales divisions Géographique , Physique , Politique , Ecclésiastique , Civile & Militaire , grand in-folio. Prix , 9 liv. A Paris , chez Née & Masquelier , rue des Francs-Bourgeois.

*Éloge de Charles de Sainte-Maure , Duc de Montausier* , Discours qui a concouru pour le Prix de l'Académie Française , par M. Percheron. Professeur au Collège de Chartres. Vol. in-18. A Paris , chez Lamy , Libraire , Quai des Augustins.

*Ode sur la Mort de l'Impératrice-Reine de Hongrie* , avec des Notes Historiques , par M. Courtial. in-8°. A Paris , chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

*Le Bonheur de la France* , Idylle , par M. Coutouly , in-8°. A Paris , chez Barrois l'aîné , Libraire , quai des Augustins.

*Mémoire sur la manière de rendre incombustible toute Salle de spectacle* , par l'Auteur du Guide de ceux qui veulent bâtir , in-8°. Prix , 6 sols. A Paris , chez Morin , Imprimeur-Libraire , rue S. Jacques.

*L'Amateur corrigé* , Comédie en trois Actes , par M. N. in-8°. A Paris , chez la Veuve Ballard , Imprimeur-Libraire , rue des Mathurins ; & Legras , Libraire , quai des Augustins.

*Nouvelle Méthode , sûre , courte & facile pour le traitement des personnes attaquées de la Rage* , par

le Frère C. Duchoisel, de la Compagnie de Jésus, Apothicaire de la Maison de Pondichéry, nouvelle Édition, in 12. Prix, 8 sols. A Paris, chez Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques.

*L'Incrédule convaincu de la Vérité de la Religion Chrétienne*, par M... Prêtre, in-12. Prix, 2 liv. A Paris, chez Bastien, Libraire, rue du petit Lion, Fauxbourg S. Germain.

*Quarante trois & quarante - quatrième Parties des Mémoires secrets tirés des Archives des Souverains de l'Europe*, contenant le Règne de Louis XIII, traduit de l'Italien, 2 Vol. in-12. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinot.

*Faute à corriger dans le N°. 42. Page 130, lig. 21, la fonction d'un Critique, lisez : des Critiques.*

*Fautes à corriger dans le N°. 43. Page 187, ligne 7, de présenter la vérité, supprimez de. Page 189, ligne 18, l'attention de veiller, lisez : le soin.*

## T A B L E.

|                                     |    |                                    |    |
|-------------------------------------|----|------------------------------------|----|
| <i>Vers au Nouveau Né,</i>          | 3  | <i>Les Deux Odes Nouvelles,</i>    | 30 |
| <i>Madrigal,</i>                    | 5  | <i>Académie Royale de Musiq.</i>   | 31 |
| <i>Le Moyen Infaillible, Conze,</i> | 6  | <i>Comédie Française,</i>          | 35 |
| <i>Enigme &amp; Logogryphe,</i>     | 18 | <i>Comédie Italienne,</i>          | 36 |
| <i>Tableau Général de la Cava-</i>  |    | <i>Etablissement des Machines,</i> | d  |
| <i>lerie Grecque,</i>               | 19 | <i>Feu,</i>                        | 37 |
| <i>Le Droit de Main-morte aboli</i> |    | <i>Gravures,</i>                   | 45 |
| <i>dans les Domaines du Roi,</i>    | 27 | <i>Annonces Littéraires,</i>       | 47 |

## A P P R O B A T I O N.

J'A I lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur* de France, pour le Samedi 3 Novembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 2 Novembre 1781. D E S A N C Y.

---

# MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 10 NOVEMBRE 1781.

---

## PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

---

### V E R S

*Faits sur le Tombeau de J. J. Rousseau.*

C'EST donc vous que je vois, lieux charmans, lieux  
sacrés,

Qu'habitent de Rousseau les mânes révéres.

D'une paisible destinée,

Que parmi les mortels il attendoit en vain,

Des mains de la vertu son ombre couronnée,

Dans le tombeau jouit enfin.

QUEL doux transport s'élève dans mon sein

En abordant cette Isle fortunée !

L'air m'y semble plus doux, & le Ciel plus serein ;

De l'éclat de sa gloire elle est environnée.

Dans un respect silencieux,

Divin Rousseau, j'approche de ces lieux,

N°. 45, 10 Novembre 1781. C

Qu'a consacré ta sublime sagesse ;  
J'avance , & des pleurs de tendresse  
Doucement coulent de mes yeux.

Ces lieux sont pleins de toi , tout ici m'intéresse :  
Les rives de ce lac, ces peupliers heureux ,  
Comme mon cœur respirent l'âlégresse.

Pour moi cette Isle est un temple sacré :  
Par nos derniers Neveux il sera vénéré.  
Là , je viendrai souvent adorer en silence  
Des malheureux l'ardent consolateur ,  
Le Dieu de la Vertu , le Dieu de l'Éloquence ,  
Et de l'humanité le tendre Bienfaiteur.  
Sur ce marbre incliné , que de mon sein je presse ,  
Rempli d'une douce tristesse ,  
J'épanche mes douleurs dans le sein d'un ami.  
Ah ! s'il m'entend , il en est attendri.

Quoi ! de sa vie , ainsi que la fumée ,  
Le principe divin seroit évanoui !  
Pour l'immortalité notre ame fut formée ,  
Et cette vie est son berceau ;  
Ta cendre , illustre ami , n'est point inanimée ,  
Ton ombre vit sous ce tombeau.

VENEZ , cœurs vertueux , venez , ames sensibles ,  
A ce marbre sacré confier vos douleurs ;  
Venez , parmi ces peupliers paisibles ,  
Honorar ses vertus & pleurer ses malheurs.

QUE ces lieux fortunés , où règne un doux silence ,  
Inspirent à mon cœur un calme attendrissant !

Que je quitte à regret un séjour si touchant !  
 Mais je vous reverrai , temple de l'innocence.  
 Je reviendrai souvent sous vos ombrages frais  
 Y puiser les vertus , & l'oubli de mes peines ;  
 Et, loin d'un monde que je hais ,  
 De mes erreurs briser les chaînes ;  
 Loin d'un monde léger , frivole & vicieux ,  
 Faire de ses Écrits une profonde étude ;  
 Loin des méchants , des envieux ,  
 Goûter la paix de votre solitude.  
 J'y reviendrai de mon cœur désolé  
 Calmer les pénibles alarmes ;  
 Sur son tombeau je répandrai des larmes ,  
 Et mon cœur sera consolé.

( Par M. Chauvin. )

## L E S D E U X C H E V A U X ,

*Fable imitée de l'Allemand.*

**U**N orgueilleux Courfier , fier de sa gymnastique ,  
 Après avoir caracolé ,  
 Apperçut un Cheval rustique  
 A sa charrue humblement attelé.  
 Aussitôt de hennir ; puis sa crinière agile  
 Se dresse , & flotte à qui mieux mieux ;  
 Puis il fait , d'un air gracieux ,  
 Jouer son pié souple & docile ,  
 Comme un fat de la Cour son talon rouge : Eh bien ,  
 Dit Dom Courfier à son modeste frère ,

C ij

Quand auras-tu , Goujat , ce superbe maintien ,  
Cet air majestueux , cette grâce légère ?

Paix , insolent , dit l'autre ennuyé de ses cris

Et de son triste verbiage ;

Laisse-moi donc en paix finir mon labourage.

Eh ! si par mes travaux , objet de ton mépris ,

Je ne rendois ce champ fertile ,

Où prendrois-tu , réponds , orgueilleux imbécile ,

L'avoine dont tu te nourris ?

CETTE Fable , assez simple , est née en Germanie.

Elle s'adresse à vous , illustres fainéans ,

Qui méprisez le Peuple , & dont l'orgueil oublie

Que tout ce qui nourrit vos airs impertinens

Est le fruit de son industrie !

Quoi ! ceux dont les utiles mains

Forment les alimens , soutien de votre vie ,

N'auroient-ils donc que vos décaïns ?

Si votre rang , votre richesse

Vous donnent plus d'urbanité ,

Pourquoi donc auprès d'eux perdre , par la fierté ,

Le fruit de votre politesse ?

Nés comme eux , vous seriez ce qu'ils vous semblent  
tous ;

Nés comme vous , peut-être ils vaudroient mieux que  
vous.

Quittez donc cette fierté vaine ,

Qui fait du riche un sot , du pauvre un malheureux.

Le monde où vous portez ce front présomptueux ,

De vous se passeroit sans peine ;  
Il ne sauroit se passer d'eux.

## L E B A I S E R .

Andante amoroso.

Le bai-ser, Thé-mi-re, est pour les

cœurs Ce que le Zé-phy-re est pour les

fleurs. Le bai-ser, Thémi-re, est pour

les cœurs Ce que le Zé-phy-

C n)

Fin.

re est pour les fleurs.

Fin.

Dans les champs de Flo-re, Ce Dieu ca-res-

sant, an-non-ce l'Aurora Au bou-

ton naîs-sant ; Ain-si dans u-

ne a-me, Fai-te pour l'A-mour,





( *Air de M. de Monteron , Amateur.*  )

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe  
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Ame* ; celui du  
Logogryphe est *Enseigne* , où se trouvent  
*singe , neige , sein , signe.*

**É N I G M E.**

LA décence & la propreté  
Sont cause de mon origine :  
Pourquoi faut-il qu'on me destine  
Si souvent à la saleté ?  
Pour m'approprier au service

C iv

L'on me fait volontiers quaré,  
 Et je suis tenu très-ferré,  
 Même pendant mon exercice.  
 On fait toujours de moi grand cas  
 Quand je viens d'un lointain rivage;  
 Et pour éclipser ses appas,  
 Philis emprunte mon ombrage.  
 D'un Grand que je ne nomme pas,  
 . . . . .  
 Je fers à désigner l'hommage  
 Qu'il rend à celle qui l'engage.

---

## L O G O G R Y P H E.

**S**ous un habit léger, de diverses couleurs,  
 J'aborde le Savant, la Petite-Maîtresse.  
 Par un étrange sort, si je les intéresse,  
 Pour me signaler leurs faveurs,  
 Sans différer, avec adresse  
 Ils plongent un fer dans mon sein.  
 Dans mes huit pieds, Lecteur, tu trouveras soudain  
 Un vase; un mets friant; & puis, par analyse,  
 Dans l'écriture un Mont cité;  
 Un métal amoureux de la fille d'Acrise;  
 Un habitant heureux de la Sainte Cité;  
 Une interjection qui marque la surprise;  
 L'instrument chéri du chasseur;  
 Ce qui brave les flots de la mer en fureur;

Un terme de Géométrie ;

A la pauvre Créuse un vêtement fatal ;

Trois villes , une en Suisse & deux dans la Neustrie ;

L'amante de Léandre ; un puant animal ;

Un attribut de la fortune ,

Que l'on voit sans raison joint au char de Neptune.

Réunissant mes pieds , je suis devant tes yeux.

Qu'ai-je dit ! tu me tiens , Lecteur ingénieux.

( Par M. Lagache fils. )

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*TRAITÉ de la Séduction , considérée dans l'ordre judiciaire , par M. Fournel , Avocat au Parlement. A Paris , chez Demonville , Imprimeur-Libraire de l'Académie Française , rue Christine.*

**A**VANT de rendre compte de cet estimable Ouvrage , nous nous permettrons quelques réflexions sur les Ouvrages de Jurisprudence. Nous sommes dans un moment où l'on pourroit faire une réforme dans la manière de traiter de cette Science , comme dans la Législation même. Il m'appartient moins qu'à personne d'avoir des idées utiles sur un si grand objet ; mais dans un moment où les Jurisconsultes portent plus que jamais la saine philosophie dans les études du barreau ,

leur proposer quelques vues, c'est provoquer les leurs, & les appeler à des efforts encore plus heureux.

Dès que la Législation s'étend & s'embarrasse; dès qu'elle est devenue aussi vicieuse dans sa rédaction, qu'immense par le nombre de ses dispositions; dès qu'elle ne gouverne plus la société par un système unique, il faut des hommes qui se placent entre les Lois & les Citoyens, pour enseigner les unes & diriger les autres; il faut des Jurisconsultes. Leur fonction consiste dans une méditation profonde des Lois pour bien saisir leurs sens & leurs rapports, pour les interpréter & les concilier; c'est un foible remède dans un grand mal; c'est même un remède aussi propre à augmenter le mal qu'à l'adoucir: l'effet ici dépend de l'espèce des esprits qui se consacrent à cet emploi.

Si vous livrez la science des Lois à ces esprits nés esclaves de tout ce qui a été écrit ou fait avant eux, à ces esprits étrangers à l'art d'enchaîner des idées, comme au don d'en concevoir, vous n'aurez bientôt pour Jurisprudence qu'un vaste amas de contradictions, de subtilités, de faux principes, de méprises grossières. Toutes les Lois seront compilées & commentées; elles en seront moins connues, moins faciles à entendre, & d'une plus grande ressource pour la chicane. Et comme on ne peut étudier une science que dans les Livres qui l'expliquent, il faudra dévorer à la fois tous les vices des

mauvaises Lois , & toutes les extravagances des mauvais esprits.

Mais si la science des Lois est cultivée par des hommes qui aient médité tout l'ordre social , qui sachent saisir dans toutes les Lois particulières leurs principes & leur but , qui soient dignes d'appercevoir leurs abus , de préparer leur réforme , qui , lorsqu'ils les interprètent ou les expliquent , leur donnent toute la clarté , toute la simplicité , tout l'accord qu'elle peuvent recevoir ; qui aillent toujours au fond des questions , qui écartent à jamais ces erreurs accréditées , que les premiers regards de la raison repoussent dans les ténèbres de l'école , qui mettent à la place de ces erreurs des principes lumineux & féconds ; quels Ecrivains pourroient s'acquérir plus de droits à la vénération & à la reconnoissance publiques ! La Législation leur devra tous ses progrès vers la perfection ; l'Administration de la justice , une marche plus sûre & plus noble ; les Magistrats , ce repos de la conscience , & cette douceur attachés à de grands devoirs devenus plus faciles ; les Citoyens , une partie du respect & de l'amour qu'ils porteront aux Lois.

Malheureusement les Jurisconsultes de tous les pays ont été bien rarement des Philosophes. Ceux de France n'ont sur les autres que l'humiliante distinction d'avoir beaucoup plus écrit & beaucoup plus mal : on pourroit mettre pour inscription sur toutes nos Bibliothèques de Jurisprudence , ce titre

Cvj

serieusement donné à une de nos plus volumineuses rapsodies: *Oceanum juris*.

Qui le croioit ? Nos meilleurs Auteurs en Jurisprudence ont paru peu après l'époque de la rennaissance des Lettres. De grandes révolutions dans la Religion, dans les Gouvernemens, dans les mœurs, la découverte récente des Pandectes de Justinien, qui firent tout-à-coup rougir les Nations de l'Europe de la férocité & de la grossièreté des institutions féodales; cette lutte même de la barbarie qui finissoit, & de la civilisation qui commençoit; cette avidité d'instruction, & ce besoin de changement qui appartiennent plus particulièrement à ces temps; tout contribuoit à donner aux esprits, dans tous les genres, de l'effort & de la vigueur. Cette époque n'est pas celle des Ouvrages perfectionnés; mais c'est celle des plus hardis efforts de l'esprit humain. Les Cujas, les Dumoulin, & après eux les Dargentré, les Loiseau, & un petit nombre d'autres Jurisconsultes, furent des hommes peu communs. On trouve dans leurs Écrits une vaste connoissance & une méditation profonde de la partie des Loix à laquelle chacun d'eux s'étoit particulièrement dévoué, le projet d'y tout éclairer & même d'y tout simplifier, presque toujours un grand sens, l'énergie d'un esprit ferme & libre, souvent même les traits hardis d'un esprit original, & un grand nombre de vues de réformes sages & courageuses; mais ces qualités pré-

cienses sont dégradées par des défauts qu'on ne peut imputer qu'à leur siècle : un continuuel abus de l'érudition ; une marche où l'ordre, qui est dans les vues, ne se retrouve pas dans le développement des idées ; des préjugés qui rétrécissent leur génie ; des détails sans utilité & sans mérite ; une prolixité qui égare & fatigue ; un style qui a souvent l'empreinte du talent, mais qui conserve toute la pesanteur & la bigarure des temps où l'on n'a encore ni le sentiment ni les principes du goût.

Nous serions cependant trop heureux si tous nos Livres presentoient ce mélange du bon & du mauvais. Les Ecrivains des générations suivantes, à un petit nombre près, n'offrent que les défauts de leurs prédécesseurs. Vivans dans un siècle éclairé, ils semblent avoir craint de participer de ses lumières, & ils ont isolé leur science ; ils semblent encore avoir défendu à leur esprit de penser, & s'être donné le mot pour travailler tous sur un plan aussi rétréci. Non-seulement ils ont fait reculer la Jurisprudence ; mais ils l'ont encore déshonorée, en substituant aux principes des Lois & de la Justice éternelle, les décisions incertaines des cas particuliers ; afin que tout y devint arbitraire & contradictoire. Du reste, ils ont encore renchéri sur l'habitude de n'écrire que par *in-folio*, & ils n'ont quitté dans leur style la bizarre grossièreté de l'érudition,

que pour adopter la sécheresse de la médiocrité ignorante.

Comment donc est-il arrivé que la science des Lois, la plus noble, la plus utile de toutes, la plus pressante à perfectionner, ait été jusqu'ici celle qui a le moins participé du progrès des lumières ? Osons tout dire ; cela tient au système d'études adopté par une grande partie des personnes du barreau. Obligées de connoître une foule de Lois particulières, elles se hâtent trop d'en charger leur mémoire ; elles ne prennent pas le temps d'apprendre & de méditer les principes universels de la raison & de la justice, d'où toutes les Lois devroient sortir, & auxquels il faut toujours espérer & s'efforcer de les ramener. A peine se sont-elles enfoncées dans les arides détails de la Jurisprudence, qu'elle font une espèce de vœu de n'en plus sortir. On a vu même des Avocats puiser un orgueil ridicule dans cette connoissance des choses litigieuses, prendre en dédain la morale, la politique, l'histoire, la littérature, tout ce qui tient à l'étude des Lois, tout ce qui augmente sa majesté, son intérêt ; estimer Denisart bien au-dessus de Montesquieu, & se croire eux-mêmes égaux à Bossuet, lorsqu'ils avoient parlé pendant deux heures sur une question de pratique. En général toutes les professions, toutes les études qui doivent absorber l'homme qui s'y applique, exigeroient des esprits déjà nourris des autres connoissances. Toute



Science que l'on sépare des autres Sciences se rétrécit & se dégrade , & elle communique à l'esprit de l'homme qui la cultive la sécheresse & la pauvreté où elle tombe elle-même.

Ajoutons encore , comme une grande cause de la distance où l'étude des Loix est restée des autres Sciences , que les Livres où il faut l'apprendre ont presque toujours été faits par des hommes très-médiocres. Ceux qui avoient naturellement de grandes vues , & qui avoient acquis de grandes lumières dans la profession d'Avocat , se sont livrés tout entiers à la défense des Citoyens , & n'ont enrichi la Jurisprudence , que des discussions que l'on trouve dans leurs Plaidoyers & leurs Consultations , morceaux souvent très-précieux , mais que les Compilateurs ont presque toujours négligé de conserver , ou qu'ils ont gâtés en les employant à leur manière.

Le temps est venu où la Jurisprudence retrouvera de bons Écrivains , & des Jurisconsultes philosophes. Tous les Barreaux , ceux des Provinces , comme celui de la Capitale , possèdent des hommes à qui il ne manque que de se soustraire un peu à la confiance publique , pour devenir les Restaurateurs de leur Science. Ne seroit-il pas bien digne d'eux de terminer une carrière si utile au Public , par un service qui se communiquerait encore à la postérité ? Ce seroit aussi un soin bien digne d'un bon Gouverne-

ment de les y appeler , & d'honorer leurs travaux par des récompenses publiques.

Il me semble que la restauration de la Jurisprudence depend essentiellement de trois choses.

La première seroit de lier toujours les différentes parties de la Jurisprudence entre - elles ; de chercher les points où elles se touchent , les règles qui leur sont ou qui peuvent leur devenir communes ; de rendre ainsi à l'unité dans la Science , de la préparer , & ensuite de lier la Jurisprudence elle-même à toutes les Sciences qui l'avoisinent : elle ne peut regagner ces grandes vues qui dirigent tout un système de la manière la plus simple , & qui abrègent tous les détails , que par ce genre d'étude & de méditation.

La seconde chose à observer , c'est d'écrire enfin cette Science avec quelque noblesse & quelque intérêt. Les grands progrès d'une Science tiennent toujours à ce mérite. Un Livre bien fait & bien écrit en rend-t'il les principes simples , faciles , intéressans ; bientôt ils deviennent des idées communes & familières. Il est étonnant que l'on ait si mal écrit dans la Jurisprudence. Je sais bien qu'elle a une foule de règles positives , sèches & froides par elles-mêmes , qu'elle doit souvent se traîner sur une infinité de détails qui n'ont rien que de rebutant ; mais ce n'est pas là proprement la Jurisprudence ; elle consiste essentiellement dans ces grandes règles

qui composent toute l'économie des corps politiques ; elle tient par elle-même à tous les grands intérêts de la société, & même aux sentimens & aux passions du cœur de l'homme. Les règles particulières, les détails ne lui appartiennent que par leurs relations avec les grands principes de la constitution sociale, & ils se relèvent & s'ennoblissent par cette relation.

Le troisième moyen d'avancer les progrès de l'étude de la Jurisprudence, seroit, ce me semble, de commencer par donner de bons Livres élémentaires. Il est étrange que ce genre de Livres soit celui auquel les Hommes supérieurs aient le moins consacré leur génie. Aucun n'est plus important, aucun n'influe davantage sur toute la destinée d'une Science, si je puis m'exprimer ainsi, & sur la justesse des esprits qui l'étudient ; aucun même ne promet plus de gloire, puisque ces Livres peuvent durer autant que la Science même, & se répandre par tout où elle est connue. Les bons Livres élémentaires ne manquent dans aucune Science, dans aucun Art, autant que dans la Jurisprudence \*.

---

\* Il convient de parler ici des deux monumens les plus précieux de notre Jurisprudence moderne. Dans le commencement de ce siècle, le Chancelier d'Aguesseau, qui a annoncé dans une de ses Loix de grandes vues pour la perfection de notre Jurisprudence, accueillit avec un véritable zèle les projets de deux rédactions des Loix Romaines. Les

Parmi les Livres élémentaires, on peut compter les Traités sur les principaux objets de la Jurisprudence. L'objet du Traité que nous annonçons, n'est point une partie entière de la Science ; mais par tout ce que

deux hommes qui concurent ce projet en étoient dignes, & ils nous ont laissé deux Ouvrages excellens ; mais l'un (Pétier), en mettant ce qui nous est parvenu de la Législation Romaine dans l'ordre où le bon sens la demandoit, n'a fait qu'en faciliter l'étude : l'autre (Domat), en ne prenant du Droit Romain que ce que la raison éternelle y a mis, & en perfectionnant par un judicieux développement, par des additions & des corrections, les règles qu'il en tire, a rendu un service encore plus important. Il a fait, par le beau choix des principes, par le complément & l'ordre qu'il leur a donnés, un Livre dont plusieurs grandes parties mériteroient de passer toutes entières dans un nouveau Code Civil. On ne conçoit pas comment le Chancelier d'Aguesseau a laissé mourir pauvre & ignoré l'Auteur du plus utile de nos Livres. Il est triste que Domat n'ait pas joui pendant sa vie de toute l'estime qu'on lui accorde aujourd'hui. Son mérite est assez grand pour qu'on ne doive pas craindre de le fixer. Il n'a jamais eu une idée à lui ; mais il savoit supérieurement développer, compléter, rectifier & classer celles qui lui étoient fournies dans un grand désordre. Il a mis à la tête de son Livre un *Traité des Lois*, dont l'Ordonnance est aussi fort belle, mais qui est rare par la pauvreté, & même par le ridicule des idées. Il n'a pas montré de génie ; mais il est digne de servir de modèle pour l'ordre & la distribution des idées aux hommes de génie. Aucun Livre peut-être n'a jamais été mieux fait dans aucune Science.

L'Auteur y a ramené, il forme un sujet de Livre très-complet & très-intéressant. L'Auteur a déjà donné un Traité de l'adultère ; & ces deux Ouvrages qui se tiennent de si près, faits dans les mêmes principes, & pour être la suite l'un de l'autre, semblent ne former qu'un seul Ouvrage ; & peut être seroit il à désirer qu'ils fussent réunis dans un même Livre, & sous un titre commun.

On trouve aussi dans tous les deux le même genre de mérite. Dans tous les deux, le Livre est très-bien composé ; tous les objets, toutes les questions, toutes les décisions qui entrent dans le sujet, y sont placés dans un ordre net & précis ; on y remarque que l'Auteur a fait une vaste étude des Jurisconsultes qui ont écrit sur la même matière, mais qu'il emploie leurs opinions comme un Philosophe qui commence par les apprécier avant de les adopter ou de les rejeter.

Le Traité de la Seduction est partagé en trois Parties.

Dans la première, l'Auteur traite du simple commerce illicite, dégagé de toute circonstance aggravante, & qui ne donne lieu qu'à une procédure civile.

La seconde Partie est réservée pour les séductions qualifiées, comme le rapt de séduction, la séduction d'une Pupille par son Tuteur, d'une Pénitente par son Confesseur, & les autres espèces de séductions qui donnent lieu à une procédure criminelle.

Enfin, il rejette dans la troisième Partie

*plusieurs objets analogues à cette matière , mais qui n'auroient pas pu se fondre dans les premières Parties , sans nuire à la clarté & à la méthode de l'Ouvrage.*

On prendra une idée suffisante de la manière dont l'Auteur discute des questions intéressantes , & de son style , dans ce morceau *sur la nature de l'action qui résulte du commerce illicite.*

„ Si la Jurisprudence de cette matière est  
 „ remplie de contradictions & d'incerti-  
 „ tudes , c'est pour n'avoir pas déterminé  
 „ d'une manière précise la nature de l'action  
 „ qui appartient à une fille abusée , contre  
 „ l'auteur de son déshonneur.

„ La commune opinion regarde la sé-  
 „ duction comme un délit qui donne à la  
 „ fille abusée le droit d'en poursuivre la ré-  
 „ paration contre le coupable ; mais c'est  
 „ visiblement une erreur ; la séduction n'est  
 „ un délit ni public , ni privé.

„ Il est sensible que ce n'est point un dé-  
 „ lit public. Qu'y auroit-il de plus absurde  
 „ que de donner cette qualité au commerce  
 „ illicite de deux personnes libres , lors-  
 „ qu'on refuse même la qualité de délit  
 „ public à la séduction opérée sur une  
 „ femme mariée ?

„ Si la séduction n'est pas un délit public ,  
 „ elle n'est pas davantage un délit privé ,  
 „ capable d'ouvrir l'action en injures.

„ L'action en injures a pour objet la ré-  
 „ paration d'un dommage souffert contre le

» gré ou à l'insu de celui qui s'en plaint ;  
 » mais on n'est pas recevable à se plaindre  
 » d'un événement auquel on a consenti.

» Quelques Jurisconsultes , convaincus  
 » que l'action ouverte en faveur de la fille  
 » abusée , ne pouvoit être celle en injures ,  
 » ont donné pour principe de cette action ,  
 » la présomption d'un certain *pacte* , d'après  
 » lequel le séducteur s'étoit engagé à dé-  
 » dommager la fille abusée du préjudice  
 » qu'elle pourroit souffrir dans son honneur  
 » par les suites du commerce illicite.

» Mais un peu d'attention nous démontre  
 » que cette fiction ne peut pas être le prin-  
 » cipe de l'action accordée à la fille sé-  
 » duite.

» En effet , on sait que les pactes , *ob tur-*  
 » *pem causam* n'engendrent point d'action.  
 » Or , ce seroit un pacte honteux , que celui  
 » par lequel une fille s'abandonneroit aux  
 » desirs d'un séducteur , dans l'espérance  
 » d'une récompense pécuniaire.

» Mais si ces dommages-intérêts ne dé-  
 » rivent ni d'un délit , ni d'un pacte , à quel  
 » titre seront-ils donc accordés à la fille  
 » abusée ? C'est ce que je vais expliquer.

» Le titre d'une fille abusée est bien dans  
 » une convention présumée faite avec son  
 » séducteur ; mais cette convention doit  
 » porter sur un objet licite & conforme  
 » aux bonnes mœurs.

» Une fille n'est jamais censée succomber  
 » que sous la promesse d'être épousée ; la

» condition est si naturelle , si vraisemblable , si honnête , que , de tout tems , elle a été supposée de droit , sans que la fille eût besoin d'en représenter de titre par écrit.

» Lorsque la fille , devenue enceinte , ne trouve point son séducteur disposé à remplir la condition sous laquelle elle a eu la foiblesse de se livrer à lui , elle n'a point d'action pour le contraindre au mariage ; mais au moins , elle a une action en dommages-intérêts pour l'inexécution de la promesse.

» Observez ici que la fille , en demandant des dommages-intérêts , ne sollicite point le prix de son déshonneur. Ce qu'elle demande , c'est le dédommagement résultant de l'inexécution d'un pacte légitime. Elle ne se plaint pas d'un outrage qu'elle a permis , elle se plaint seulement d'une infidélité. Son titre ne dérive point de sa grossesse ; la grossesse n'est que le témoignage de la convention que la Loi veut présumer entre les Parties. »

Voilà des idées justes , nobles & neuves. Voilà les principes qu'il faut toujours voir dans les Loix : elles accordent une réparation à la fille abusée. Est-ce le prix de son honneur qu'elles veulent lui payer ? Non ; elles respectent une femme jusques dans sa foiblesse ; elles ne veulent pas croire qu'elle ait pu oublier la pudeur , sans avoir cru mettre sa faute sous le voile du mariage. Par ce respect pour la pudeur , elles en conser-



vent, elles en répandent le sentiment. On approuve & l'on aime aisément les principes que M. Fournel vient d'établir ; il me semble cependant qu'ils pourroient être critiqués à plusieurs égards. Est-il vrai qu'il n'y ait pas un délit privé dans l'auteur de la grossesse d'une jeune fille ? Est-il vrai qu'elle n'ait pas reçu une injure ? Est-il vrai que les idées d'un délit à punir , d'une injure à venger , n'entrent pour rien dans la réparation que l'on accorde à la fille séduite ? Je ne fais que proposer ces questions, qui exigeroient une trop longue discussion.

On doit savoir gré à M. Fournel de se dérober quelquefois aux occupations du Barreau , pour donner au Public des Ouvrages aussi bien faits.

On a droit de demander au talent tous les mérites qu'il peut acquérir. Il semble que M. Fournel pourroit, en soignant son style davantage, lui donner plus d'élégance, plus de noblesse, plus de précision, & qu'il augmenteroit encore le prix de ses Ouvrages, en y admettant plus d'idées morales & politiques.

( *Cet Article est de M. de L. C.* )



**COURS Complet d'Agriculture Théorique ,  
Pratique , Économique , & Médecine rurale  
& vétérinaire , suivi d'une Méthode pour  
étudier l'Agriculture par principes , ou  
Dictionnaire Universel d'Agriculture , par  
une Société d'Agriculteurs , & rédigé par  
M. l'Abbé Rozier , Membre de plusieurs  
Académies , & Auteur du Journal de  
Physique. 6 Vol. in 4°. avec des planches  
en taille - douce. Ouvrage proposé par  
Souscription , & pour lequel on n'exige  
point d'argent d'avance. A Paris , rue &  
hôtel Serpente.**

Si j'avois un Sujet qui me produisît deux  
épis de blés pour un , disoit un Monarque  
digne de l'être , je le préférerois à tous les  
génies politiques. C'est que l'Art de cultiver  
la terre , de la fertiliser & de lui faire pro-  
duire les grains , les fruits , les plantes & les  
arbres qui servent aux besoins de l'homme ,  
est le premier , le plus étendu & le plus es-  
sentiel de tous les Arts. Pourquoi n'est-il  
donc plus ce temps où les Généraux d'Armée  
cultivoient leurs champs de leurs propres  
mains , & où la terre se plaisoit à se voir  
sillonée par des hommes couronnés de  
laurier ? L'Agriculture n'est presque plus  
qu'un vil métier qu'exercent des paysans  
grossiers qui labourent , comme les araignées  
filent leur toile , & les castors bâtissent leurs  
maisons. Les riches , les sages croiroient ils  
déroger

déroger s'ils enfonçoient une main savante dans le sein de la terre, pour lui ravir ses secrets? La connoissance des productions qu'un climat reçoit pour les rendre avec usure, la manière la plus sûre & la plus commode de les cultiver, l'invention de machines moins compliquées, plus solides & moins dispendieuses, l'art de tracer des sillons droits, profonds & égaux, ne sont-ce pas là des objets propres à fixer les amis de l'humanité? Eh! qui pourroit ne pas envier cette médaille qu'on frappa en l'honneur du Duc de Bedford, autour de laquelle on lisoit: *Pour avoir semé du gland!*

M. l'Abbé Rozier, rempli de respect pour ce Peuple-roi qui eleva un temple au Dieu *Fumier*, paroît étrangement surpris que l'Art le plus nécessaire à la vie, & qui tient de plus près à la sagesse, n'ait, en France surtout, ni disciples qui l'apprennent, ni maîtres qui l'enseignent. C'est pour y répandre le goût de ces travaux innocens, qu'il s'est fait un devoir de rassembler sous un même point de vue toutes les connoissances sur la physique & l'économie rurale, & il les a puisées dans les meilleurs sources. Nous avons lu avec le plus grand plaisir son article *sur les Abeilles*. Il est bien éloigné de croire, tout ce que Pline raconte sur la police de leur république. Il n'est pas persuadé, avec Aristote & Virgile, qu'elles ont la précaution, quand il fait beaucoup de vent, de se lester d'un petit caillou qu'elles

tiennent entre leurs pattes; mais ce qu'il admire, c'est la solidité de leurs édifices, construits avec une extrême délicatesse, le plan de leurs alvéoles, la distribution & la symétrie qui y règnent; ne diroit-on pas en effet que ces géomètres ailés ont eu ce problème à résoudre: de bâtir le plus solidement qu'il soit possible, dans le moindre espace possible, & avec la plus grande économie possible. Il sera aisé d'imaginer l'intérêt que leur Historien a dû répandre sur leurs moindres actions, lorsque nous aurons cité une partie des idées que lui inspire un simple *abricotier*. " L'homme, toujours impérieux & prêt à commander, veut sans cesse soumettre la Nature à ses volontés & à ses caprices: on diroit que tous ses soins tendent à la contrarier. L'arbre se venge, donne des fruits médiocres, & périt beaucoup plus tôt que s'il avoit été livré à lui-même, parce que dans cet état forcé & de servitude, il est sujet à un plus grand nombre de maladies. Les fruits de l'abricotier sont pâles, aqueux & fades en espalier; succulans & bien colorés en plein vent. L'espalier tend toujours à reprendre ses droits: les branches gourmandes se multiplient, & leur végétation vive & rapide finit par épuiser les branches inférieures, si l'art du Jardinier ne la retient en captivité. Que d'insectes couvrent & vivent sur l'espalier! que de feuilles cloquées! quelle quantité de gomme suinte de toutes parts, & dit à l'homme: je suis ton ouvrage. Si

au contraire vous jetez un coup-d'œil sur l'abricotier à plein-vent, livré à lui-même, & non pas mutilé, suivant l'usage des environs de Paris, les feuilles ne sont point cloquées, nul insecte sur l'arbre, &c. S'il y paroît de la gomme, c'est en petite quantité, & encore elle est presque toujours due à l'effet des gelées blanches du printems, qui altèrent les jeunes pousses, & fait refluer l'abondance de la sève en dehors, où elle forme la gomme. Les Chinois, plus près de la Nature, & plus sages que nous, ignorent l'art destructeur de charpentier, de mutiler les arbres; & ils les laissent suivre leur penchant naturel. Il falloit garnir un mur, symétriser des allées, faire prendre aux arbres une forme quelconque; enfin, donner tout au coup-d'œil. Voilà l'origine de la taille. Cet excès a été porté si loin, que les ifs ont représenté des coqs, des cerfs, des rhinocéros, &c. Ce que je dis de la taille de l'abricotier, paroîtra extraordinaire aux Jardiniers, aux Amateurs; la méthode établie a subjugué leurs idées. Je leur demande à mon tour: quelle est celle de la Nature? La plus parfaite, sans contredit, que l'art ait découverte jusqu'à ce jour, est celle des laborieux & industrieux habitans de Montreuil; mais dans tout le reste du Royaume, les arbres sont charpentés & écrasés par la serpette du Jardinier. »

C'est toujours avec le même courage que M. Rozier s'élève contre les préventions de

l'habitude ; mais il s'arme sur-tout contre ces préjugés dictés par l'ignorance, perpétués par une sotte crédulité, & souvent fortifiés par la charlatanerie. C'est dans cette vue sans doute qu'il parle de l'araignée, puisque la vie & les mœurs de cet insecte intéressent peu l'Agriculteur. Il prouve, par des faits, que l'araignée avalée n'est pas un poison. En un mot, il a vu un Membre très-distingué de l'Académie Royale des Sciences de Paris, manger différentes espèces d'araignées qu'on lui présenta, & n'en être pas plus affecté que s'il avoit avalé un morceau de pain : il leur trouva un goût de noisette. Tout le monde sait que la toile de cet insecte, mise sur une plaie récente & peu profonde, arrête le cours du sang, favorise la réunion des bords, rapproches & maintenus par un petit bandage.

Entre tous les articles de ce Dictionnaire, aussi utiles que variés, celui sur l'*Accouchement* nous a paru devoir réunir tous les suffrages. Avec quel art M. Rozier a levé le voile qui cache cette opération, par laquelle, émule de la Divinité, l'homme devient lui-même créateur ! Sans s'exposer à déplaire à ce sexe qui nous fait sentir tout le prix de la vie, il prouve que la maternité est peut-être le seul sentiment vrai du cœur des femmes, & que même il a créé une ame à celles qui n'en avoient pas. « O mères ! leur dit-il, parmi le nombre des êtres pensans qui vous ho-

nerent, quand, dociles élèves de la Nature, vous remplissez dignement la charge qu'elle vous a confiée, soyez certaines que le culte que vous méritez à plus d'un titre, vous est plus justement & plus religieusement rendu par ceux qui, comme moi, instruits de la multiplicité des maux qui vous affligent, se sont dévoués à la recherche des moyens capables de les détruire ou d'en alléger le poids. »

M. l'Abbé Rozier, par ses talens, par ses connoissances & par l'usage qu'il en fait, mérite bien que le Public encourage ses travaux; nous ne doutons point que ce premier Volume de son Dictionnaire ne fasse desirer les autres: puisse-t'il tomber entre les mains de ces gens de ville, qui ne savent pas aimer la campagne, ne savent pas même y être, &, quand ils y sont, savent à peine ce qu'on y fait. Peut-être apprendront-ils à aimer, à respecter, à protéger le Cultivateur. Peut-être parviendront-ils à penser, comme Caton, que le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un homme, c'est de lui donner le titre sacré de bon Laboureur. Si, sous le bon & vertueux Trajan, une double corne fut ajoutée à la main droite de l'Abondance, ne sommes-nous pas en droit d'espérer de voir sous Louis XVI reparoître ce double attribut?



**ODE à la Ville de Marseille, au sujet de la Statue Équestre qu'elle doit élever au Roi dans la principale Place formée sur le terrain de l'Arsenal**, par M. Sabatier de Cavaillon, ancien Professeur d'Éloquence, Pensionnaire du Roi. A Marseille, de l'Imprimerie de Jean Mossy, 1781.

M. SABATIER est connu depuis long-tems dans la carrière des Lettres ; & il a notamment cueilli des lauriers dans le genre lyrique. Le projet d'une Statue qu'on doit élever au Roi, vient de réveiller sa muse, qui se ressent peut-être d'un trop long repos, mais qui rappelle & qui justifie encore ses premiers succès. La marche de ce dernier Ouvrage nous a paru pénible, & quelques négligences ajoutent à sa longueur réelle ; mais il y a de la noblesse & de la chaleur, qualités si essentielles au genre de l'Ode. Nous allons en citer quelques strophes, qui justifieront cet éloge.

Déjà le Code affreux de vos Lois criminelles  
S'adoucit, se transforme en rigueurs paternelles,

Frein plus sûr que la mort.

Les Juges bien loin d'eux chassent les impostures ;

Et le coupable atteint n'éprouve pour tortures

Que les cris du remord.

QUEL spectacle frappant ! l'équitable finance,

Sans les impôts du Peuple, amène l'abondance



Aux branches de l'État ;

Je vois l'économie , aux vices qu'elle arrête ,

Opposer son égide ; & déponiller la tête

Du luxe qu'elle abbat.

Le Poète dit ailleurs, en parlant de notre Monarque , si heureux aujourd'hui & si digne de l'être :

Voyez-le sur son ame exercer son empire ,

Repousser des flatteurs , que l'intérêt inspire ,

Le parfum dangereux.

Du souffle des plaisirs que ses mœurs le préservent ;

Alexandre , vainqueur des Perses qui l'énervent ,

Est plus esclave qu'eux.

.....  
LA Déesse ( Thémis ) se tait. Les transports de son ame  
Ont passé dans mon cœur ; il s'agite , il s'enflamme ;

Mes chants sont ennoblis.

Entends-moi , de Carthage émule généreuse ,

Autrefois Souveraine , aujourd'hui plus heureuse

A l'ombre de nos Lys.

Qui mieux que toi soutient leurs rameaux respec-  
tables ?

Tu produisis toujours de Guerriers redoutables

Un glorieux essaim.

Mahon \* tremble , fléchit , prêt à tomber en poudre ;

---

\* Note de l'Auteur. Marseille contribua beaucoup à la conquête de Minorque. Aussi Louis XV, pour récom-

## 80 M E R C U R E

Sur ces rocs menaçans tu vois fumer la foudre  
Qui partit de ton sein.

Citons encore une strophe que l'Auteur  
adresse aux Marseillois :

Quel bonheur vous attend ! plein d'une humeur  
jalouse

L'Anglois veut sur la mer, que son orgueil épouse,  
Appesantir ses fers.

Le génie est puissant lorsqu'un rival l'exerce ;  
Vous irez , fiers Jafons , de l'arbre du commerce  
Ombraquer les déserts.

On voit que M. Sabatier a vraiment le  
ton lyrique. Son Ode intitulée *l'Enthousiasme*, a eu dans le temps beaucoup de  
succès ; & l'on connoît cette belle strophe  
de son Ode sur Tyrée. Il s'agit de représen-  
ter l'Empire Romain.

Quels sont ces climats où la terre

Enfante des hommes armés ?

A leur naissance , le tonnerre

Éclate , & les annonce aux Peuples alarmés.

Que vois-je ? Quelle chaîne immense

S'étend , s'agrandit & s'avance !

Elle tient aux deux bouts de ce vaste Univers ;

En vain pour la briser le monde entier conspire ;

Le monde entier , soumis à ce nouvel Empire ,

Tombe sous le poids de ses fers.

---

penfer les Marseillois , leur fit présent de son *Portrait*,  
qu'on voit dans l'Hôtel de Ville.

## S P E C T A C L E S.

## CONCERT SPIRITUEL.

LES nouveautés qu'on devoit donner le jour de la Toussaints au Concert Spirituel, y attirèrent un grand nombre d'Amateurs. M. Perignon y exécuta pour la première fois, sur le violon, un Concerto de Jarnowick. Il est rare de voir un debut plus brillant que celui de ce jeune Virtuose ; aussi ne peut-on guère, à l'âge où il est, porter plus loin le talent de l'exécution.

M. Michel fit entendre, sur la clarinette, plusieurs morceaux d'une tournure commune, mais agréable, & toujours faite pour plaire à la multitude.

Un air Italien d'Astaritta, fut chanté avec succès par Mlle Buret l'aînée ; elle a de l'ame, un bel organe ; il ne lui reste qu'à quitter la manière des Maîtres pour en prendre une qui lui appartienne & la caractérise ; elle devroit aussi s'attacher à rendre plus doux les mouvemens de son corps, & surtout de sa tête.

Autrefois, le jour de la Toussaints, veille de la Fête des Morts, on étoit dans l'usage de chanter, au Concert Spirituel, le *Miserere*, Pseaume qui a été mis en musique par un grand nombre de bons Compositeurs ; mais au

D v

jourd'hui que tout se perfectionne, on nous a donné un *Te Deum* : aussi le Public, toujours empressé à faire preuve de son goût, a-t'il accueilli avec transport l'Auteur de ce Motet, avant même d'en avoir entendu la première note. Nous conviendrons qu'on y trouve de fort belles idées : le *Judex crederis* inspire un profond sentiment de terreur ; la Prière qui le suit plonge l'ame dans une mélancolie touchante, & forme un heureux contraste avec le fracas harmonieux du premier morceau.

Mlle Saint-Huberti, MM. Laïs & Legros y ont déployé les talens qu'on leur connoît. Mais tant que Mlle Saint-Huberti dédaignera de rectifier sa prononciation, il faudra répéter ce qu'on lui a dit cent fois. Il semble qu'elle ait adopté une langue particulière, intelligible pour elle seule ; on n'entend sortir de sa bouche que des voyelles, presque jamais de consonnes ; de sorte que, placé même à quatre pas de cette Cantatrice, il est impossible de deviner si elle chante du Latin, ou du François ou de l'Arabe.

L'attente des Amateurs n'a pas été pleinement satisfaite des *fureurs de Saül*, nouvel Oratorio de la composition de M. Girouff, Surintendant de la Musique du Roi. L'on s'apperoit que le style de l'Auteur commence à vieillir ; il a toujours la même intelligence & les bons principes de son Art ; mais la sensibilité chez lui paroît se refroidir ; ses chants, ses chœurs, ses accom-

paignemens ressembloient plus aux mouvemens de la routine , qu'aux impulsions du génie. M. Cheron a su rendre avec toute la véhémence possible le morceau *des fureurs de Saül* ; & M. Cousineau , chargé de la partie de Harpe , s'en est également bien acquitté : l'un & l'autre ont obtenu des applaudissemens faits pour exciter leur émulation.

Quelqu'accoutumé que l'on soit aux bizarreries du Public , nous avons vu avec surprise le froid accueil qu'il a fait à l'Auteur de Roland. On avoit annoncé une Cantate nouvelle pour célébrer la naissance de Mgr. le Dauphin : M. le Marquis de Saint-Marc s'étoit empressé d'en faire les paroles , & M. Piccini la Musique. Le Musicien s'est présenté à l'Orchestre pour présider à l'exécution de ce morceau , sans qu'on ait daigné l'honorer de la plus légère marque de bienveillance. On a entendu la Cantate avec une indifférence dont on ne peut concevoir la raison ; car , & le Poëme & la Musique étoient aussi bien faits que l'avoit permis une circonstance imprévue , & qui exigeoit la plus grande célérité. Lorsque M. Piccini a quitté l'orchestre , à l'instant même l'Auteur du *Te Deum* a paru. A son aspect , des applaudissemens effrénés ont retenti de toutes parts , comme pour humilier davantage l'étranger qui venoit d'offrir à la Nation un tribut de zèle patriotique. Reconnoît-t-on là la politesse

Françoise ou la maussaderie d'un peuple fantasque & barbare ?

Persuadé que le Public qui lit est souvent plus équitable que le Public qui entend, ou qui croit entendre, nous allons citer les vers de cette Cantate si mal accueillie; nous regrettons de ne pouvoir y joindre le chant, il ne pourroit que gagner à être jugé une seconde fois.

Il a paru ce jour cher à notre espérance ;  
D'une Reine adorée il remplit les souhaits.  
Le Ciel ajoute encore un soutien à la France  
Dans un gage nouveau du bonheur des François.

LOUIS enfin se voit renaître.

Que c'est un spectacle touchant  
De voir un Prince heureux , chéri, digne de l'être ,  
Célébré comme Père, adoré comme Maître  
Par un Peuple reconnoissant !

VIVE LOUIS ! vive ANTOINETTE !  
Ces beaux noms sont par-tout chantés.  
Par-tout dans les yeux enchantés,  
L'ame se montre satisfaite.  
Qu'avec plaisir la voix répète  
Des cris que l'Amour a dictés !  
Vive LOUIS , vive ANTOINETTE !



## ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

**D**ES considérations auxquelles on doit céder , ne nous laissant à remplir dans cette feuille qu'un très-petit nombre de lignes , nous sommes forcés de remettre au Mercure prochain les détails que nous devons au Public sur la musique d'*Adèle*. Nous ferons seulement aujourd'hui quelques observations préliminaires , & qui nous paroissent d'autant plus essentielles à faire , qu'elles pourront éclairer les gens sans passion sur la bonne-foi des Juges de cet Ouvrage.

On a déjà fait beaucoup de reproches à M. Piccini , & ces reproches dits , répétés , répandus avec tout le courage que donne la malignité , ont été adoptés par beaucoup de personnes qui ne connoissant point par elles-mêmes cette nouvelle composition , négligeront de la connoître en conséquence du mal qu'on leur en a dit. Ne parlons que des reproches imprimés. *Les timballes* , a dit un Aristarque , *les trompettes & les autres instrumens militaires accompagnent trop souvent les morceaux de chant*. Cette assertion assez vague ne nous paroît pas infiniment respectable ; car on prouvera facilement qu'il y a très-peu de morceaux de chant , proprement dits , qui marchent avec des instrumens militaires. Raymond , en parlant des périls qu'il va braver , & du rang de Chevalier auquel il vient

d'être élevé, Raymond peut & doit chanter avec de tels accompagnemens. Quand Alphonse ordonne qu'on ouvre la barrière, la trompette se fait encore entendre, & cela doit être, il en est de même quand on annonce le combat, quand les Chevaliers entrent dans la carrière; & il est naturel de sentir que, dans un Ouvrage de Chevalerie, les instrumens militaires devoient souvent paroître. L'observation du Critique ne seroit pourtant pas absolument déplacée si elle ne portoit que le caractère du doute. Voici ce qui lui donne celui du reproche. *Adèle*, ajoute-t'il, *Adèle elle-même chante avec ce genre d'accompagnement*. Nous y avons fait attention, & nous n'avons point remarqué de timbales ni de trompettes pendant les airs suivans que chante Adèle: *Comment renoncer en ce jour; Est-ce à vous d'exposer vos jours; Ah! prenez pitié de mon sort; non plus que dans le monologue: Triste & funeste incertitude.*(1) Nous en avons trouvé dans celui qu'elle chante au premier Acte, & qui finit par ces vers:

La gloire aux combats vous appelle;  
Cueillez la palme des Guerriers:  
Ma douleur sera moins cruelle  
Quand je compterai vos lauriers.

---

(1) Les Instrumens à vent dont le Compositeur a fait un si heureux emploi dans l'accompagnement de ce Monologue, ne sauroient être considérés comme des Instrumens Militaires. On fait cette Note pour les gens dont les connoissances musicales ne sont pas bien assurées.



Certainement ils sont placés, ou bien on a eu tort de crier au chef-d'œuvre & au miracle, quand on a entendu l'accompagnement que M. Gluck a placé sous ce vers du cinquième Acte d'*Armide* :

Notre Général vous rappelle.

L'esprit de parti peut-il égarer au point de faire regarder comme excellent chez un Artiste, ce que l'on trouve mauvais chez un autre ?

*O Cacas hominum mentes !*

On a comparé M. Piccini à M. de la Borde; nous ne suivrons point cet exemple. Le genre de chacun de ces Compositeurs ne peut souffrir une telle comparaison. D'ailleurs, il en pourroit résulter, soit pour l'un, soit pour l'autre, des vérités désagréables. Si l'on citoit les morceaux de M. de la Borde, où il est, dit-on, supérieur à M. Piccini, l'équité voudroit que l'on citât aussi ceux où ce dernier lui est supérieur; & M. de la Borde auroit raison de se plaindre, puisque ne se présentant point à la critique, il y auroit de la malhonnêteté à l'en frapper.

Quant au défaut d'expression que l'on reproche à cette composition, il sera difficile, sans mettre les morceaux sous les yeux des Lecteurs, de prouver qu'il n'est pas toujours fondé; nous l'entreprendrons néanmoins, non pas pour ceux dont l'ame aride & sèche a besoin d'être secouée par les efforts les plus vigoureux, non pas pour ceux que la prévention égare, mais pour ceux qui cherchent

la vérité, & qui l'aiment, parce que c'est elle qui éclaire, ou du moins qui devrait éclairer la carrière des Arts.

Cet Opéra, supérieurement exécuté par Mlle Laguerre & par M. Larrivée pour ce qui regarde les rôles d'Adèle & du Comte qu'ils ont eu à remplir, doit valoir beaucoup d'éloges à MM. les sujets de l'Orchestre. Il est impossible de voir un plus bel ensemble, plus de précision, de justesse, de goût & d'expression qu'on en a remarqué dans la manière avec laquelle ils ont accompagné cet Opéra. M. Rey, Directeur en cette partie, n'a rien négligé pour mettre en jour les talents des sujets qu'il dirige, & pour les rendre utiles au succès de M. Piccini. Son zèle, ses soins & son intelligence sont faits pour être distingués; & nous nous acquittons de ce devoir avec d'autant plus de plaisir, que M. Rey joint aux talents qui font la renommée d'un Artiste, les qualités qui constituent l'honnête-homme & le bon citoyen.

---

## V A R I É T É S.

**RÉPONSE à M. LOUIS BAUDRY,**  
*Fermier des Moulins de Chauny, en*  
*Picardie, & autres Lieux.....*

**J**E me hâte, mon très-cher Confrère, de vous accuser la réception de la Lettre que vous m'avez fait toucher hier, 15 Septembre, par le moyen du Mercure de France, en réponse à celle que je vous avois fait tenir au mois de Juillet par le même Courier.

Je n'ai point assez d'usage dans les écritures pour défendre comme vous, mon cher Confrère, avec gentille éloquence, mon avis sur le danger des meules de pierre ; mais ce que je puis certifier, c'est que de quelque façon dont les meules soient piquées, & quelque précaution qu'y puisse apporter un Meunier entendu, on n'empêchera jamais le résidu pierreux de ces globes dissolubles, d'infecter plus ou moins la farine. On aura beau vanner avec soin toute espèce de grain, la mouture en gardera toujours quelques particules sablonneuses. Je vous répète, mon cher Confrère, qu'en Bretagne, ma patrie, cet inconvénient est peut-être plus sensible que dans la Picardie, à cause de la mauvaise qualité de nos meules faites de plusieurs pièces ; mais sans chercher à trop prouver, j'ai plusieurs fois entendu craquer le sable mêlé avec la farine de sarrasin sous la dent du peuple qui se nourrit de cette denrée.

Les cavités nommées *éveillures*, rendent, par la seule action de la meule, leurs grossièretés imbroyées ou rocailleuses à la fin de chaque sac de mouture ; & si le Meunier laisse, comme vous dites fort bien, *ribler* son moulin, il n'en résultera alors que du bled & des cailloux concassés. Vous me demandez, mon cher Confrère, de quelle manière je prétends former la meule de dessous dans mon système proposé ? De pierre, comme celles de vos huit moulins de Chauny. Il ne s'agit que de donner une base solide à la grosse râpe de fer qui doit couvrir sa surface.

J'ai fait dans mon pays l'expérience de mon projet sur ce qu'on appelle des moulins à bras pour moudre de l'avoine & du sarrasin. J'ai mon neveu, qui, par le même moyen, tire la fleur la plus pure du froment & du seigle.

A l'égard de l'indifférence que vous mettez entre les émanations ferrugineuses ou pierreuses sur les-

quelles vous voulez, dites-vous, questionner la Faculté, je crois qu'il ne faut sur cela consulter que celle du sens commun.

Si j'avois des Médecins à réclamer, mon cher Confrère, ce seroit sur les infirmités de ma vieillesse ; car je vais bientôt sortir de l'ornière de la vie en laissant mes Concitoyens dans celle de l'habitude.

Je suis, mon très-cher Confrère,

Le Bonhomme ZEPHIRINET,  
ancien Metnier à Mont-  
martre, retiré au Gros-  
Cailloux, ce 16 Septembre  
1781.

LETTRE de M. DE LAMANON aux  
Auteurs du Mercure.

M E S S I E U R S ,

M. BAUDON, que je n'ai pas l'honneur de connoître, me reproche dans votre Journal de n'avoir pas fait un cours de Logique & de Physique ; je crois devoir m'abstenir de lui répondre jusqu'à ce qu'il en ait fait un de Morale. En attendant, ceux qui compareront mon Mémoire aux Observations de M. Baudon, jugeront facilement lequel des deux est le *galant homme & le Critique honnête*. Je ne prends aujourd'hui la plume que pour ne pas laisser soupçonner mes intentions à l'égard d'un aussi grand homme que M. de Buffon, en annonçant mes *Recherches sur la nature & l'origine des montagnes, des vallées & des plaines* ; & dans deux Mémoires, insérés dans le Journal de Physique, j'ai donné quelques-uns de mes résultats : ils diffèrent à la vérité de ceux de M. de Buffon ; mais je n'ai jamais eu la pen-

# DE FRANCE. 91

se d'attaquer les Ouvrages d'un homme de génie, qui font tant d'honneur à notre Nation, & que j'admire plus que personne. ❀

J'ai l'honneur d'être, &c.

R. DE PAUL DE LAMANON.

---

*A Messieurs les Auteurs du Mercure de France, sur la Naissance de Monseigneur le DAUPHIN, le 22 Octobre 1781.*

*Et jam præ tanto levis est victoria dono.*

*Festa placet celebrare, & justos solvere honores;*

*At belli strepitum gratus remove memento.*

DU CERCEAU.

M E S S I E U R S ,

LA Naissance des Princes est toujours un grand événement pour les Peuples ; dès leur berceau ils sont déjà l'objet de l'espérance publique, & on cherche à deviner dans leurs moindres gestes & leur premier sourire, la destinée de ceux qu'ils doivent gouverner un jour.

C'est du moment qu'ils sont nés que, dans tous les temps & chez tous les Peuples, des hommes ont voulu prédire les inclinations des Fils de leurs Maîtres, & annoncer aux Nations ce qu'elles devoient en attendre. Peut-être est-ce à la naissance de ces enfans idolâtrés, dès qu'on connoît leur existence, que l'Astrologie a dû ses progrès, & que par-tout on a vu des Devins, des Aruspices, des Augures, des Jongleurs & des Astrologues. L'amour des Peuples pour tout ce qui peut intéresser leurs Souverains, parce que leur bonheur est réciproque, a donné le plus grand cours à l'art de la divination, & a fait

dans l'antiquité la réputation des Calchas, des Tirésias, des Névius, & dans des temps plus modernes, d'Albusamar, d'Arnold, de Merlin, de Léovice, du Rabbín Albénésra, du Juif Avénar, de Luc Gauric, de Morin, de Cardan & de Nostradamus.

Nos Rois, & sur-tout Philippe-le-Hardi, Louis XI & Henri II, donnèrent la plus grande foi aux prédictions, & jusqu'au commencement du dernier siècle, le Médecin Larivière tira l'horoscope de Louis XIII; & on vit encore après lui un Astrologue gagé par la Cour pour tirer celui de Louis XIV.

On voit la plupart des Historiens anciens marquer la naissance des Princes les plus renommés, ou par des prodiges, ou par des événemens mémorables, ou enfin par des comètes, des éclipses & des météores; ainsi on observa que le même jour qui vit naître Alexandre, le Conquérant de l'Univers, & qui brûla Persépolis, Philippe son père avoit vaincu les Médæores, & Erostrate, pour s'illustrer, avoit brûlé le Temple d'Éphèse. Ainsi, lorsque Pompée, César & Charlemagne vinrent au jour, des phénomènes célestes avoient fixé leur sort; & pour annoncer la naissance de François Premier, dit un Historien, le Soleil fut forcé de s'éclipser une fois, & la Lune trois; *c'est ce qu'il appelle les effroyables travaux des Cieux*. Il n'est pas enfin jusqu'à la Princesse Anne Comnène qui n'ait écrit dans le temps, que sa naissance avoit été signalée par un prodige.

Combien, Messieurs, l'Astrologie se seroit distinguée dans un moment si flatteur pour la Nation! Celle-ci possédoit un Roi adoré, une Reine chérie; mais il manquoit à ses desirs un Rejeton digne d'eux, qui perpétuât, pour le bonheur de la France, leurs bienfaits, leur douce humanité & leurs vertus. Le peuple est dans les transports de la plus

vive joie, l'Homme de Lettres cueille des fleurs pour en former des guirlandes autour du berceau du Prince qui vient de naître, & chaque François semble prononcer avec plus de sensibilité & de dévouement le nom de Bourbon. Souffrez, Messieurs, qu'un Citoyen obscur, mais Patriote, soufflant sur la poussière qui couvre une antique lunette astrologique, s'en serve en cette occasion pour vous découvrir quelques-uns des faits qui, peut-être, n'auroient pas échappé à nos ancêtres.

Et d'abord ils n'auroient pas oublié sans doute cette Comète nouvelle, éclatante & lumineuse, que M. Méchain vient d'observer, & qui leur auroit semblé un heureux présage de la naissance & de la gloire future d'un Dauphin.

Si je porte ma lunette sur l'Histoire, c'est avec plaisir que je vois le Prince au nombre des François le 22 Octobre, puisque le 22 de chaque mois a été illustré par les événemens les plus célèbres.

C'est le 22 Octobre que, suivant Ossérius, les Docteurs Juifs & les Arabes, Dieu arrangea la manière & créa le Monde.

C'est le 22 Juin, qui servoit d'époque mémorable à tous les Peuples de la Grèce, par la célébration, de cinq ans en cinq ans, des grandes Panathénées, fêtes renommées & pompeuses que Thésée, vainqueur du Minotaure, institua en l'honneur de Minerve, pour la remercier de ce qu'il avoit réuni en Royaume les douze Bourgades de l'Attique.

C'est le 22 du même mois qu'Annibal, après avoir franchi les Alpes, vainquit les Romains à la bataille de Thrasimène.

C'est le 22 Décembre que Ferdinand III, Roi d'Espagne, vengea la Chrétienté, & chassa les Maures des Royaumes de Séville & de Murcie.

C'est le 22 Août que Henri, Comte de Riche-

mond, acquit le Thrône d'Angleterre par sa victoire sur Richard III.

C'est le 22 Novembre que naquit ce Charles Gustave, qui, toujours heureux, réunit la Scanie à son Empire.

Mais c'est principalement, Messieurs, pour la France que ce jour a été fortuné : en nous donnant aujourd'hui un Prince désiré, il nous promet pour long-temps encore la gloire & le bonheur.

Le 22 Juillet en effet, Charles Martel arracha la France aux Sarrafins, les vainquit près de Tours, & étendit sur la place leur Roi Abdérame & cent mille hommes (1).

Le 22 Mai, Philippe Premier fut couronné da vivant de son père (2).

Le 22 Juillet, Godefroi de Bouillon, après avoir brisé les fers des Chrétiens & pris Jérusalem, en fut reconnu unanimement pour Souverain (3).

Le 22 Août, Philippe de Valois gagna la bataille de Montcassel, & soumit les Flamands (4).

Le 22 Mai, Humbert, Dauphin de Viennois, céda son État à la France à condition qu'on nommeroit *Dauphins* les Fils aînés de nos Rois (5).

Le 22 Février naquit Charles VII, surnommé le Victorieux, parce qu'il parvint à chasser les Anglois qui désoloient la plupart de nos Proviuces (6).

Le 22 Septembre, la paix d'Arras entre le même Roi & le Duc de Bourgogne, finit heureusement une guerre funeste (7).

Le 22 Février, Charles VIII, après avoir conquis le Royaume de Naples, entra dans cette Ville en triomphe, & fut reçu par les Peuples comme leur Libérateur (8).

(1) En 726. — (2) En 1059. — (3) En 1099. — (4) En 1312. — (5) En 1349. — (6) En 1402. — (7) En 1435. — (8) En 1495.



Le 22 Mars, Henri IV fut reconnu pour Roi légitime, & fit son entrée à Paris (1).

Le 22 Novembre, ce même Roi vengea la France de Philibert, Duc de Savoie, qui avoit usurpé le Marquisat de Saluces, & se rendit maître d'une grande partie de son Royaume (2).

Le 22 Septembre suivant, naquit Anne d'Autriche, mère de Louis XIV (3); & le 22 Août, elle épousa Louis XIII, ce qui finit pour quelque temps la guerre.

Le 22 du même mois, Soudis brûla la Flotte Espagnole près de Gataxi en Biscaye (4).

Le 22 Juillet, le Duc de Brézé acquit des lauriers sur mer, & vainquit les Espagnols (5).

Le 22 Mai, la Flotte Angloise & Hollandoise fut battue par M. de Coëtlogon, & tous les Vaisseaux de guerre pris & coulés à fond (6).

Enfin, le 22 Avril dernier, Louis XVI a fixé des regards consolateurs sur ses sujets pauvres & malades; & par une Ordonnance aussi remplie de sagesse que d'humanité, il a sacrifié une partie du luxe de sa Cour pour leur accorder des lits dans les Hôpitaux, & pour leur fournir des secours (7).

Ce sont, Messieurs, de pareils exemples de bienfaisance qui forment un plus sûr présage de la bonté de l'ame du DAUPHIN. Sans chercher dans les événemens passés les causes de sa gloire & de sa magnanimité futures, nous pouvons les envisager avec plus de certitude dans les premiers objets qui frapperont ses regards. Il appercevra au dehors des lumières générales, un siècle philosophe, la France respectée & l'Arbitre des Nations, un Peuple sensible & heureux; à la Cour, des Grands instruits, des Ministres Sages; & sur

---

(1) En 1594. — (2) En 1600. — (3) En 1601. — (4) En 1638. — (5) En 1640. — (6) En 1703. — (7) En 1781.

le Trône enfin, il trouvera un Roi dont les Bienfaits nombreux sembleroient la fruit d'un long Règne, le souvenir de Thérèse & le cœur généreux d'ANTOINETTE, son auguste Fille.

J'ai l'honneur d'être très-respectueusement,

Messieurs,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,  
DELANDINE, de Lyon,  
Correspondant de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres,  
&c. &c.

## T A B L E

|                                   |                    |                             |
|-----------------------------------|--------------------|-----------------------------|
| <i>V</i> ERS faits sur le Tombeau | Concert Spirituel, | 24                          |
| de J. J. Rousseau,                | 49                 | Académie Royale de Musiq.   |
| Les deux Chevaux, Fable,          | 51                 | Réponse à M. Baudry,        |
| Le Baïser,                        | 53                 | Lettre de M. de Lamanon aux |
| Enigme & Logogryphe,              | 55                 | Auteurs du Mercure,         |
| Traité de la Séduction,           | 57                 | — A MM. les Auteurs du      |
| Cours Complet d'Agriculture       |                    | Mercure de France, sur la   |
| Théorique, &c                     | 72                 | Naissance de Mgr le Dau-    |
| Ode à la Ville de Marseille,      |                    | phin,                       |
| 78                                |                    | 78                          |

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 10 Novembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression, A Paris, le 9 Novembre. 1781. DE SANCY.

---

# MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 17. NOVEMBRE 1781.

---

## PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

---

### COUPLET

*Sur la Naissance de Mgr. le DAUPHIN,*

*Sur l'Air: Vous m'entendez-bien.*

CHANTONS aussi ce bel Enfant,

Qui fait tant d'heureux en naissant;

C'est presque notre Frère,

Eh bien!

Son Père est notre Père,

Vous m'entendez-bien.

( Par M. de F. , Capitaine de Dragons. )



N°. 46, 17 Novembre 1781. E

## C H A N S O N.

Sur l'Air : *Enfin v'la qu'c'est donc bâclé.*

**S**I l'Roi z'est not Per à tous,  
 La Rein z'est aussi not Mère;  
 Mes gas, réjouissons-nous,  
 A viant d'nous bailler un p'tit Frère.  
 N'fra pas du pié qui s'mouchra,  
 Messieurs l's Anglois vous verrez ça.

I s'ra biau com sa Maman,  
 Com el i sera sensible,  
 Com son Papa bienfaisant;  
 De Henri s'ra l'portrait visible.  
 Chantons du soir au matin:  
 Vive l'Dauphin, vive l'Dauphin!

LE Ciel devoit ce présent  
 Aux vertus, aux vœux d'la mère:  
 Il a fait en les comblant  
 Le bonheur de la France entière.  
 Mon Dieu, le joli refrain:  
 Vive l'Dauphin, vive l'Dauphin!

FALLOIT entendre not Prêlat  
 Annoncer s'te boun nouvelle.  
 Tuchou! comme il défila  
 Son éloquente kirielle.  
 Pour son Roi, com pour son Dieu,  
 Il est tous d'flamme, il est tout d'feu.

# DE FRANCE.

TATIDIENNE queu fabat  
Faisoient Messieurs d'Acquitaine !  
Ils étoient aussi gais là  
Qu's'ils euss combattu dans la plaine.  
Ils chantoient tous le refrain :  
Vive l'Dauphin, vive l'Dauphin !

POUR moi je n'savois pas trop  
Si j'devois pleurer ou rire.  
Mon pauv cœur alloit l'galop ;  
J'étois content : je n'pouvois l'dire.  
Quand l'sentiment est trop fort,  
Ça m'coup le sifflet tout d'abord.

MATS vous vouliet eun Chançon,  
Il fallit bian vous la faire.  
J'vous tiens quit pour la façon,  
Mes amis, il n'en coûte guère  
Pour dir du soir au matin :  
Vive l'Dauphin, vive l'Dauphin !

QU'IL vive ce cher Enfant  
Pour l'Amour, pour la Victoire !  
D'la dernier goût de mon sang  
Je voudrois cimenter sa gloire.  
Que l'diab m'emporte à l'instant  
Si j'en dis un mot plus qu'j'n sens.

A CHANTER d'pareillo sujet  
Y a ben pus d'plaisir que d'peine.

E ij

Pour me payer d'ces couplets ,  
 N'vous gênez donc pas , belle Reine :  
 Ils sont , à la Rime près ,  
 Dans le cœur de tous les François.

Si vous croyez , malgré ça ,  
 Nous d'voir queuq reconnoissance ,  
 Faites encor un p'tit ga ,  
 Madame , & j'vous baillrons quittance ;  
 Quand on en fait d'si genti ,  
 S'roit péché de se rallenti.

Ne craignez point , cher Papa ,  
 De voir croître leur Famille ;  
 Le bon Dieu z'y pourvoira ,  
 Faits-en , que Versailles en fourmille.  
 Y eût-il cent Bourbons chez nous ,  
 Y a du pain , du laurier pour tous.

*Note du Rédacteur.*

L'événement qui vient de combler de joie tous les cœurs François , inspire une infinité de Poètes ; & les Couplets , Épîtres , Madrigaux , &c. nous arrivent en foule de moment en moment. Cette surabondance nous force à exclure jusqu'à des vers que nous regrettons. Nous prions les Auteurs de ces Poésies d'observer , 1°. que les bornes de notre Journal ne nous permettent pas d'insérer un trop grand nombre de Pièces sur le même sujet. 2°. Que ces sortes de vers commencent à s'éloigner de l'occasion qui les a fait naître. 3°. Enfin , que les premiers venus doivent , à mérite égal , avoir la préférence sur les derniers.

*LETTRE aux Auteurs du Mercure.***M**ESSIEURS,

VOICI quelques Réflexions qui composent un parallèle des deux genres Dramatiques, la Tragédie & la Comédie. La personne qui m'avoit engagé à les écrire, exige que je leur donne de la publicité en les faisant paroître dans votre Journal. Si vous croyez qu'elles puissent amuser un moment vos Lecteurs, vous pourrez imprimer chacune des trois Lettres séparément, afin qu'elles n'occupent pas un trop long espace.

Je ne doute pas, Messieurs, que la préférence que je donne à la Comédie ne soulève la gravité des Auteurs Tragiques, & qu'ils ne trouvent un blasphème dans la moindre de mes assertions. Mais je me sens tous les jours plus aguerri contre les imprecations de Melpomène. Cependant je dois faire ici une profession de foi qui me sauve de l'anathème. Je déclare donc que ma prédilection pour la Comédie ne provient d'aucun mépris pour sa rivale; que ce que j'accorde à l'une n'ôte rien de ce qui est dû à l'autre; que je préférerois la Tragédie à tout, si la Comédie n'existoit pas; & qu'en un mot, je n'ai d'autre but que de détruire un préjugé que le défaut de réflexion a fait adopter depuis long-temps; préjugé funeste aux progrès d'un Art qui a si grand besoin d'être encouragé.

J'ai l'honneur, &c.



## RÉFLEXIONS sur la Comédie, ou première Lettre à Madame.....

ENFIN, Madame, ennuyée de m'avoir rappelé long-temps en vain sous les drapeaux de Thalie, vous exigez au moins que je vous expose les raisons de mon éloignement; il faut, vous me l'avez répété encore hier, ou que je travaille pour le Théâtre, ou que je dise pourquoi. Je dirai pourquoi, Madame, & l'un me sera beaucoup plus facile que l'autre. Mais cette discussion peut nous mener un peu loin; & comme j'ai adopté la devise du bon La Fontaine, *les longs Ouvrages me font peur*, souffrez que je dispose ma course de manière à prendre haleine au besoin. J'ai choisi pour cela la forme épistolaire. Je diviserai ma correspondance en plus ou moins de Lettres, plus ou moins longues, selon que l'exigera mon sujet, ou que ma paresse le permettra. Vous savez que, pour ce dernier point, les enfans d'Apollon ont besoin de quelque indulgence, & j'ose compter sur la vôtre. Je présume d'ailleurs que cette forme nous sera également agréable à vous & à moi; car si j'ai besoin de repos en écrivant, peut-être en aurez-vous besoin vous-même pour me lire. Au reste, si votre patience, Madame, se trouve épuisée avant que mon sujet le soit, vous voudrez bien m'en avertir, & au premier signal, je me tairai.

Je dois avant tout vous rappeler que vous avez voulu d'abord me faire chauffer le cothurne, que vous avez eu l'air ensuite de vous restreindre au brodequin, & que vous m'avez dit (je me souviens de vos expressions): si la Tragédie vous fait peur, faites-nous au moins des Comédies. Cet au moins suppose, Madame, que vous attachez plus de prix & de difficulté à la Tragédie qu'à la Comédie; &



cette opinion me paroît aussi accréditée qu'elle est facile à détruire. C'est à la réfuter que cette première heure est consacrée. Je crois avoir pour moi les deux moyens les plus victorieux : le raisonnement & les faits. En soutenant, Madame, qu'une bonne Comédie est plus difficile à faire qu'une bonne Tragédie, je ne crois pas avoir besoin de vous avertir que j'entends parler d'une grande Comédie de caractère.

Je prévois déjà une objection, avec laquelle on pourra sans doute m'arrêter dès le premier pas. De deux hommes, me dira-t-on, doués d'un mérite égal dans des genres opposés, l'un, en se renfermant dans son genre, va faire bien & sans travail, et que l'autre ne fera qu'avec peine & mal, en quittant le sien ; & il ne faut pas en conclure que l'un des deux genres est plus ou moins difficile, mais que l'un des deux rivaux y a plus ou moins d'aptitude. Oui, sans doute ; mais il n'en est pas moins vrai que si l'on connoît les deux genres, si l'on fait en compter & en peser les difficultés, on peut déterminer par le raisonnement celui qui exige plus de qualités estimables, & qui mérite par conséquent un plus fort tribut de gloire. C'est ce que je vais essayer de faire pour les deux genres dramatiques.

Un Écolier, en sortant du Collège, peut faire une bonne Tragédie ; il est inouï qu'on ait fait une bonne Comédie pour son coup d'essai. La première de ces deux assertions peut se prouver par plusieurs exemples ; citez-moi, je vous prie, un seul Ouvrage qui puisse réfuter la seconde. La première Tragédie de Voltaire est *Œdipe* ; la première Comédie imprimée de Molière est *l'Étourdi*. Trouvez-vous entre *Œdipe* & *Adélaïde du Gascon*, l'un des derniers Ouvrages de son Auteur, la différence qu'on remarque entre *l'Étourdi* & le *Tartuffe* ? Encore Molière avoit-il fait des Comédies avant

*l'Étourdi*. Il arrive même assez souvent qu'un Auteur Tragique débute par son Chef-d'œuvre, comme si la première effervescence de la jeunesse lui étoit plus nécessaire que l'étude & la méditation, comme s'il avoit plus besoin de passions que de génie. L'exemple de plusieurs Écrivains pourroit justifier aisément cette vérité. J'en demande pardon à Melpomène : souvent un jeune homme donne avec succès une Tragédie, avant même d'être en état d'en écrire la Préface.

Où l'Auteur Tragique choisit un fait consigné dans l'Histoire, ou bien il met au Théâtre un sujet imaginé. Dans le premier cas, combien de secours ne lui offre point la source où il a puisé, soit pour l'intrigue, soit pour les caractères ! Non-seulement l'action qu'il a choisie lui présente d'elle-même la physionomie des personnages, il en trouve encore le portrait dans les réflexions de l'Historien.

Si, au contraire, il ne doit son sujet qu'à son imagination, quelles facilités n'a-t-il pas encore ? Il n'a jamais à nous offrir que des caractères qui n'existent point pour nous, ou qui n'existent que loin de nous. Si je fais paroître un Conquérant, peut-être pas un de ceux qui l'écouteront n'aura entendu parler un Conquérant. Là, le Peintre est absolument le maître de ses portraits, parce que ses modèles sont imaginaires ou absens. Tout le monde connoît le mot d'une Femme de la Cour, à qui on annonçoit que le Maréchal de..... alloit passer devant sa porte : Que je le voie, s'écria-t-elle en courant à la fenêtre, pour savoir comment est fait un Héros.

Que d'embarras de moins aussi du côté de l'intrigue ! La marche & le débit plus lents des Acteurs Tragiques, en abrégant la longueur réelle d'un Ouvrage, exigent du Poète bien moins de situations dramatiques. Qu'on y réfléchisse un mo-

---

# MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 17. NOVEMBRE 1781.

---

## PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

---

### COUPLET

*Sur la Naissance de Mgr. le DAUPHIN,*

*Sur l'Air: Vous m'entendez-bien.*

CHANTONS aussi ce bel Enfant,

Qui fait tant d'heureux en naissant;

C'est presque notre Frère,

Eh bien!

Son Père est notre Père,

Vous m'entendez-bien.

( Par M. de F. , Capitaine de Dragons. )



N°. 46, 17 Novembre 1781. E

## C H A N S O N.

Sur l'Air : *Enfin v'la qu'c'est donc bâclé.*

**S**I l'Roi z'est not Per à tous,  
 La Rein z'est aussi not Mère;  
 Mes gas, réjouissons-nous,  
 A viant d'nous bailler un p'tit Frère.  
 N'fra pas du pié qui s'mouchra,  
 Messieurs l's Anglois vous verrez ça.

I s'RA biau com sa Maman,  
 Com el i sera sensible,  
 Com son Papa bienfaisant;  
 De Henri s'ra l'portrait visible.  
 Chantons du soir au matin:  
 Vive l'Dauphin, vive l'Dauphin!

LE Ciel devoit ce présent  
 Aux vertus, aux vœux d'la mère:  
 Il a fait en les comblant  
 Le bonheur de la France entière.  
 Mon Dieu, le joli refrain:  
 Vive l'Dauphin, vive l'Dauphin!

FALLOIT entende not Prêlat  
 Annoncer s'te boun nouvelle.  
 Tucheu ! comme il défila  
 Son éloquente kirieille.  
 Pour son Roi, com pour son Dieu,  
 Il est tout d'flamme, il est tout d'feu.

# DE FRANCE.

TATIDIENNE queu fabat  
Faisoient Messieurs d'Acquitaine !  
Ils étoient aussi gais là  
Qu's'ils euss combattu dans la plaine.  
Ils chantoient tous le refrain :  
Vive l'Dauphin , vive l'Dauphin !

POUR moi je n'savois pas trop  
Si j'devois pleurer ou rire.  
Mon pauv cœur alloit l'galop ;  
J'étois content : je n'pouvois l'dire.  
Quand l'sentiment est trop fort ,  
Ça m'coup le sifflet tout d'abord.

MAIS vous vouliet eun Chançon ,  
Il fallit bian vous la faire.  
J'vous tiens quitt pour la façon ,  
Mes amis , il n'en coûte guère  
Pour dir du soir au matin :  
Vive l'Dauphin , vive l'Dauphin !

QU'IL vive ce cher Enfant  
Pour l'Amour , pour la Victoire !  
D'la dernier goût de mon sang  
Je voudrois cimenter sa gloire.  
Que l'diab m'emporte à l'instant  
Si j'en dis un mot plus qu'j'n sens.

A CHANTER d'pareillo sujet  
Y a ben pus d'plaisir que d'peine.

E ij

Pour me payer d'ces couplets,  
 N'vous gênez donc pas, belle Reine :  
 Ils sont, à la Rime près,  
 Dans le cœur de tous les François.

Si vous croyez, malgré ça,  
 Nous d'voir queuq reconnoissance,  
 Faites encor un p'tit ga,  
 Madame, & j'veus baillrons quittance;  
 Quand on en fait d'si genti,  
 S'roit péché de se rallenti.

Ne craignez point, cher Papa,  
 De voir croître leur Famille;  
 Le bon Dieu z'y pourvoira,  
 Faits-en, que Versailles en fourmille.  
 Y eût-il cent Bourbons chez nous,  
 Y a du pain, du laurier pour tous.

*Note du Rédacteur.*

L'événement qui vient de combler de joie tous les cœurs François, inspire une infinité de Poètes; & les Couplets, Épîtres, Madrigaux, &c. nous arrivent en foule de moment en moment. Cette surabondance nous force à exclure jusqu'à des vers que nous regrettons. Nous prions les Auteurs de ces Poésies d'observer, 1°. que les bornes de notre Journal ne nous permettent pas d'insérer un trop grand nombre de Pièces sur le même sujet. 2°. Que ces sortes de vers commencent à s'éloigner de l'occasion qui les a fait naître. 3°. Enfin, que les premiers venus doivent, à mérite égal, avoir la préférence sur les derniers.

*LETTRE aux Auteurs du Mercure.***M**ESSIEURS,

VOICI quelques Réflexions qui composent un parallèle des deux genres Dramatiques, la Tragédie & la Comédie. La personne qui m'avoit engagé à les écrire, exige que je leur donne de la publicité en les faisant paroître dans votre Journal. Si vous croyez qu'elles puissent amuser un moment vos Lecteurs, vous pourrez imprimer chacune des trois Lettres séparément, afin qu'elles n'occupent pas un trop long espace.

Je ne doute pas, Messieurs, que la préférence que je donne à la Comédie ne soulève la gravité des Auteurs Tragiques, & qu'ils ne trouvent un blasphème dans la moindre de mes assertions. Mais je me sens tous les jours plus aguerri contre les imprecations de Melpomène. Cependant je dois faire ici une profession de foi qui me sauve de l'anathème. Je déclare donc que ma prédilection pour la Comédie ne provient d'aucun mépris pour sa rivale; que ce que j'accorde à l'une n'ôte rien de ce qui est dû à l'autre; que je préférerois la Tragédie à tout, si la Comédie n'existoit pas; & qu'en un mot, je n'ai d'autre but que de détruire un préjugé que le défaut de réflexion a fait adopter depuis long-temps; préjugé funeste aux progrès d'un Art qui a si grand besoin d'être encouragé.

J'ai l'honneur, &c.



## *RÉFLEXIONS sur la Comédie, ou première Lettre à Madame.....*

ENFIN, Madame, ennuyée de m'avoir rappelé long-temps en vain sous les drapeaux de Thalie, vous exigez au moins que je vous expose les raisons de mon éloignement; il faut, vous me l'avez répété encore hier, ou que je travaille pour le Théâtre, ou que je dise pourquoi. Je dirai pourquoi, Madame; & l'un me sera beaucoup plus facile que l'autre. Mais cette discussion peut nous mener un peu loin; & comme j'ai adopté la devise du bon La Fontaine, *les longs Ouvrages me font peur*, souffrez que je dispose ma course de manière à prendre haleine au besoin. J'ai choisi pour cela la forme épistolaire. Je diviserai ma correspondance en plus ou moins de Lettres, plus ou moins longues, selon que l'exigera mon sujet, ou que ma paresse le permettra. Vous savez que, pour ce dernier point, les enfans d'Apollon ont besoin de quelque indulgence, & j'ose compter sur la vôtre. Je présume d'ailleurs que cette forme nous sera également agréable à vous & à moi; car si j'ai besoin de repos en écrivant, peut-être en aurez-vous besoin vous-même pour me lire. Au reste, si votre patience, Madame, se trouve épuisée avant que mon sujet le soit, vous voudrez bien m'en avertir; & au premier signal, je me tairai.

Je dois avant tout vous rappeler que vous avez voulu d'abord me faire chauffer le cothurne, que vous avez eu l'air ensuite de vous restreindre au brodequin, & que vous m'avez dit (je me souviens de vos expressions): si la Tragédie vous fait peur, faites-nous au moins des Comédies. Cet au moins suppose, Madame, que vous attachez plus de prix & de difficulté à la Tragédie qu'à la Comédie; &



cette opinion me paroît aussi accréditée qu'elle est facile à détruire. C'est à la réfuter que cette première lettre est consacrée. Je crois avoir pour moi les deux moyens les plus victorieux : le raisonnement & les faits. En soutenant, Madame, qu'une bonne Comédie est plus difficile à faire qu'une bonne Tragédie, je ne crois pas avoir besoin de vous avertir que j'entends parler d'une grande Comédie de caractère.

Je prévois déjà une objection, avec laquelle on m'aura sans doute m'arrêter dès le premier pas. De deux hommes, me dira-t-on, doués d'un mérite égal dans des genres opposés, l'un, en se renfermant dans son genre, va faire bien & sans travail, ce que l'autre ne fera qu'avec peine & mal, en quittant le sien ; & il ne faut pas en conclure que l'un des deux genres est plus ou moins difficile, mais que l'un des deux rivaux y a plus ou moins d'aptitude. Oui, sans doute ; mais il n'en est pas moins vrai que si l'on connoît les deux genres, si l'on fait en compter & en peser les difficultés, on peut déterminer par le raisonnement celui qui exige plus de qualités estimables, & qui mérite par conséquent un plus fort tribut de gloire. C'est ce que je vais essayer de faire pour les deux genres dramatiques.

Un Écolier, en sortant du Collège, peut faire une bonne Tragédie ; il est inouï qu'on ait fait une bonne Comédie pour son coup d'essai. La première de ces deux assertions peut se prouver par plusieurs exemples ; citez-moi, je vous prie, un seul Ouvrage qui puisse réfuter la seconde. La première Tragédie de Voltaire est *Œdipe* ; la première Comédie imprimée de Molière est l'*Étourdi*. Trouvez-vous entre *Œdipe* & *Adélaïde du Gascon*, l'un des derniers Ouvrages de son Auteur, la différence qu'on remarque entre l'*Étourdi* & le *Tartuffe* ? Encore Molière, avoit-il fait des Comédies avant

*l'Étourdi*. Il arrive même assez souvent qu'un Auteur Tragique débute par son Chef-d'œuvre, comme si la première effervescence de la jeunesse lui étoit plus nécessaire que l'étude & la méditation, comme s'il avoit plus besoin de passions que de génie. L'exemple de plusieurs Écrivains pourroit justifier aisément cette vérité. J'en demande pardon à Melpomène : souvent un jeune homme donne avec succès une Tragédie, avant même d'être en état d'en écrire la Préface.

Où l'Auteur Tragique choisit un fait consigné dans l'Histoire, ou bien il met au Théâtre un sujet imaginé. Dans le premier cas, combien de secours ne lui offre point la source où il a puisé, soit pour l'intrigue, soit pour les caractères ! Non-seulement l'action qu'il a choisie lui présente d'elle-même la physionomie des personnages, il en trouve encore le portrait dans les réflexions de l'Historien.

Si, au contraire, il ne doit son sujet qu'à son imagination, quelles facilités n'a-t-il pas encore ? Il n'a jamais à nous offrir que des caractères qui n'existent point pour nous, ou qui n'existent que loin de nous. Si je fais paroître un Conquérant, peut-être pas un de ceux qui l'écouteront n'aura entendu parler un Conquérant. Là, le Peintre est absolument le maître de ses portraits, parce que ses modèles sont imaginaires ou absens. Tout le monde connoît le mot d'une Femme de la Cour, à qui on annonçoit que le Maréchal de . . . . . alloit passer devant sa porte : Que je le voie, s'écria-t-elle en courant à la fenêtre, pour savoir comment est fait un Héros.

Que d'embarras de moins aussi du côté de l'intrigue ! La marche & le débit plus lents des Acteurs Tragiques, en abrégeant la longueur réelle d'un Ouvrage, exigent du Poète bien moins de situations dramatiques. Qu'on y réfléchisse un mo-

ment; on trouve plus de ce qu'on appelle situation dans nos Comédies médiocres que dans nos meilleures Tragédies. Et combien la pompe du spectacle & l'éclat d'un beau vers servent à racheter un vuide d'action ou un moment de langueur ! Ce dernier avantage est inappréciable. Les beautés tragiques sont de ces traits qui frappent, qui étonnent, & une seule beauté de ce genre peut couvrir & effacer une foule de défauts.

Toutes ces ressources sont étrangères au Poëte Comique. Il se présente nud dans l'arène ; il ne peut se soutenir que par la vérité des caractères, que par la force & le nombre des situations. Et quels caractères encore ? Des caractères qui sont connus, familiers même aux Spectateurs ; que chacun de ses Juges a vus, observés peut-être à dîner ; qu'il retrouvera peut-être encore à souper ; que dis-je, qu'il n'a pas cessé d'avoir sous les yeux. En effet, à chaque Personnage qui paroît sur la Scène, le Spectateur n'a, pour ainsi dire, qu'à regarder autour de lui pour en voir le modèle ; il est sans cesse à portée de confronter la copie avec l'original, & il s'apperçoit de la moindre dissemblance. Il n'est donc pas plus facile de le tromper par des beautés fausses, que de le séduire par un étalage brillant & fastueux. En un mot, pour être Auteur Tragique, il suffit d'avoir lu ; il faut avoir vu pour devenir Auteur Comique ; on peut faire des Tragédies d'après les Livres ; on ne peut faire des Comédies que d'après les hommes. Le cœur humain, voilà le grand Livre qu'il faut consulter pour cela, & qui trouve bien moins de Lecteurs qu'on n'imagine. Combien de gens, qui y regardent sans cesse, ressemblent à ce Villageois qui, dans tous les Livres imprimés, ne voit que du noir & du blanc ! Mais à cette connoissance du cœur humain, il faut joindre encore la

science du monde & le ton de la société. Quelle longue & difficile étude !

Continuons notre parallèle La Tragédie parle au cœur, qui est le plus indulgent de tous les Juges ; la Comédie parle à l'esprit, qui est toujours sévère ; elle est toujours jugée de sang-froid. Quand le cœur est une fois intéressé , il ne juge plus, ou c'est un Juge corrompu ; il reçoit les impressions qu'on lui donne sans les raisonner ; il ne cherche plus à abjurer son indulgence, il y perdrait tout son plaisir ; plutôt que de punir, en se montrant difficile, le Poète qui l'a d'abord attendri , il aimeroit mieux devenir son complice par une excessive facilité ; il supplée le bien, pardonne au mal, ou plutôt il ne le voit plus. Mais l'esprit qui prononce seul sur un Ouvrage Comique est bien plus à l'abri de la séduction ; il conserve toujours sa raison , & malheureusement son amour-propre ; si , par sa sévérité, il vient à perdre le plaisir d'être amusé , il lui reste encore celui de châtier d'ambitieuses prétentions ; & ce petit triomphe le console , le dédommage bien amplement du plaisir qu'il a perdu ; au lieu que le cœur qui jouit est toujours trop heureux pour appeler l'amour-propre au secours de ses jouissances. Enfin, amuser des Spectateurs pendant cinq Actes, sans intéresser leurs cœurs , quelle tâche ! Amuser des Spectateurs François , c'est bien pis encore. Des Spectateurs qui s'amusent facilement, mais qui s'ennuient si vite si on ne répond pas à leur vivacité ! des Spectateurs qui ne vous tiennent pas quittes des développemens, & qui veulent que l'action marche toujours avec rapidité ; qui, pour prononcer, n'ont jamais la patience d'attendre les résultats ; qui n'estiment pas une scène par ce qu'elle promet, mais par ce qu'elle donne ; qui exigent que les transitions même soient des beautés, & qui enfin veulent jouir de tout sans jamais rien acheter !

Joignez à cela, Madame, l'embarras de faire marcher de front une intrigue & des caractères. Si l'intrigue domine trop, elle affoiblit les caractères, & l'on ne manque pas d'en faire un crime à l'Auteur; si elle est trop subordonnée, on juge la pièce froide, parce que l'action ne court pas.

Le seul point qui laisse à l'Auteur Comique plus de facilité, c'est le style, parce qu'il peut disposer d'un plus vaste Dictionnaire. Les mots nobles sont moins nombreux en François que les termes familiers. Mais aussi si le Poète Comique a plus à choisir pour les expressions, peut-être lui est-il plus difficile aussi de bien choisir. La nuance de la plaisanterie est si fine! Il est si aisé de s'y méprendre! Un mot plaisant touche de bien près au ridicule. D'ailleurs, si je conviens que le style ajoute infiniment au mérite du Poète Dramatique; que même sans cette qualité, c'est-à-dire, sans l'épreuve du Cabinet, il est impossible à un ouvrage de surnager; il faudra convenir aussi que c'est la chose dont on se passe le mieux.

Mais il faut répondre ici à une objection qu'on ne manquera pas de me faire. On me dira que les Poètes Comiques n'ont pu en général réussir dans la Tragédie. Quand on me prouveroit cette assertion, je ne m'avouerois pas vaincu. Qu'après avoir réussi dans la Comédie, on échoue dans le genre Tragique; cela ne prouve nullement que ce dernier genre soit plus difficile. L'axiome qui dit, qui peut le plus peut le moins, n'est pas toujours aussi vrai qu'on l'imagine. Ce qui est plus vrai, c'est qu'en supposant le génie Tragique & le génie Comique rassemblés dans la même personne, le dernier doit détruire l'autre infailliblement. C'est que la simplicité de la Comédie, l'esprit d'observation & de raison qui lui convient, doivent finir par rendre inhabile à cette nature convenue & exagérée qui fait l'essence de la

E. vj

Tragédie. Et vous voyez, Madame, que je ne vous parle pas de l'influence naturelle de l'âge, qui emporte par degrés cette effervescence si nécessaire à la peinture des grandes passions.

Me dira-t-on encore que les Poètes Comiques sont plus nombreux ? Je répondrai, si l'on me fâche, que nous n'avons qu'un Auteur Comique. Molière est parvenu à faire d'excellentes Comédies ; aussi est-il resté seul au premier rang. Assurément il y a plus de distance entre Molière & Regnard, qui est regardé comme notre second Comique, qu'il n'y en a entre Corneille, Racine, Crébillon & Voltaire. Qu'on se représente Molière & le Grand Corneille, armés de divers chef-d'œuvres, s'élancer dans la carrière & cueillir les deux palmes Dramatiques. Voilà les bornes des deux Arts posées. De nombreux concurrens ont déjà inondé la lice ; un Auteur Comique, Regnard, laisse derrière lui tous ses rivaux ; il emporte le prix ; mais il reste encore un intervalle immense entre Molière & lui. De son côté un Auteur Tragique, Racine, voit couronner les efforts de son génie ; & il va s'asseoir à côté du Grand Corneille. Que dis-je, d'autres places au premier rang, y attendent encore d'autres génies. Voilà le tableau de notre histoire Dramatique. Il nous prouve que Thalie n'ouvre pas aussi aisément que sa sœur les portes de son sanctuaire. Ce n'est pas ici, Madame, l'instant de renouveler cette dispute interminable entre les partisans de Corneille & ceux de Racine. Il me suffira de vous rappeler que de nombreux Littérateurs ont placé au même rang ces deux illustres Rivaux, & que nous ne connoissons encore personne qui ait fait asseoir Regnard à côté de Molière.

En voilà sans doute assez, Madame, pour vous prouver que la Comédie est le genre Dramatique le plus difficile à traiter. C'est peu ; il faut vous prouver encore que c'est le genre le plus ingrat. C'est à quoi j'espère réussir, par une seconde Lettre que je tâ-

cherai de rendre aussi courte que celle-ci. Après vous avoir prouvé ensuite que le genre Comique n'a jamais été ni aussi difficile ni aussi ingrat qu'aujourd'hui, je me flatte, Madame, que par humanité, par pitié pour un ami, vous voudrez bien souscrire à son projet de retraite, & lui pardonner de préférer un repos certain, à une gloire aussi douteuse que pénible.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*Explication de l'Enigme & du Logogryphe  
du Mercure précédent.*

**L**E mot de l'Enigme est *Mouchoir*; celui du Logogryphe est *Brochure*, où se trouvent *broc, hure, Horeb* (montagne de l'Arabie), *or, Roch, oh! cor, roc, courbe, robe, Orbe, Orbec, En, Héro, bœue & roue.*

**É N I G M E.**

**J**E suis un fruit dont à la ville,  
Ami Lecteur, on ne fait pas grand cas;  
Mais aussi, dans son humble asyle,  
Pour me cueillir soupire Lcidas.  
Mon souvenir à maintes belles  
A fait répandre bien des pleurs.  
Ma saison bannit les cruelles,  
Et des amans abrège les malheurs.  
Croyez-moi, charmantes Bergères,  
Ne me croquez qu'à la maison;  
Seulette au bois, loin de vos mères,  
Le loup sort souvent du buisson.

( Par M<sup>de</sup> de D. . . )

## LOGOGRAPHIE.

**A**VEC neuf pieds attachés à trois corps,  
J'excite de bruyans transports,  
Et je fais sur-tout grand tapage  
Quand je m'élançe dans les airs.  
Je plais en prose comme en vers,  
Dans tous les temps, aujourd'hui davantage.  
Disséquez-moi; voyez deux mots sacrés,  
L'un vient des Dieux, l'autre les représente;  
Deux, un, huit, neuf, sept, six, mon éclat vous en-  
chanté.  
Prenez un, huit, deux, cinq avec six, vous aurez  
Ce qu'inventa la pudeur sur la terre. ....  
Deux, trois, sept, six, je fais la honte d'un festin;  
Trois, neuf, sept, six, je fus autrefois mère  
Du plus aimable libertin,  
Simple, naïf, & j'en suis encor fière,  
Quand de ses traits la piqure légère  
Effleure au plus & n'a point de venin.  
Trois, huit & cinq je fais mauvaise fin.  
Mais c'est trop, à mon tour souffrez qu'on vous  
ramène;  
Ami Lecteur, da plus heureux destin,  
Ce tout est l'annonce certaine.

( Par M. Buffleuphila. )



---

---

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

---

*ÉLOGE Funèbre de Messire Claude Léger, Curé de S. André-des-Arcs, prononcé en l'Eglise de cette Paroisse, par Messire Jean-Baptiste-Charles-Marie de Beauvais, Evêque de Senez. A Paris, de l'Imprimerie de Didot l'aîné, rue Pavée Saint-André-des-Arcs,*

*Avertissement de MM. les Curés de Paris.*

« **P**LUSIEURS personnes vertueuses s'étant  
» réunies pour faire ériger un monument à  
» la mémoire de feu M. Léger, Curé de  
» Saint-André-des-Arcs; & M. l'Evêque  
» de Senez, un de ses anciens Disciples,  
» s'étant chargé de prononcer l'Eloge Fu-  
» nèbre, les Curés de Paris, qui ont assisté  
» au Service Solennel célébré à cette occa-  
» sion, ont demandé à M. l'Evêque de Senez  
» la permission de faire imprimer cet éloge.  
» Ce Prélat ayant bien voulu y consentir,  
» ils s'empressent de publier ce Discours  
» pour l'honneur du saint-ministère, pour  
» l'édification générale, & afin de donner  
» un témoignage public de leur vénération  
» unanime pour la gloire de leur vertueux  
» Confrère, & de leur respectueuse recon-

» noissance pour l'illustre Orateur qui l'a  
» célébré. »

Cet Eloge se vend pour les Pauvres.

On voit, par cet Avertissement des Editeurs, quel est l'objet de ce Discours. Ce n'est pas un Prince, ce n'est pas un Grand, ce n'est pas un Citoyen tiré de la foule par l'éclat des talens & de la gloire, dont on va entendre l'éloge; c'est uniquement un homme qui eut des vertus, qui fit du bien, qui a servi la Religion & l'humanité, & qui a emporté les regrets & la vénération de tous ceux qui furent les témoins de sa vie. Si le genre de cet hommage est nouveau, il n'en est pas moins auguste & touchant. Ne faisons pas à la modeste vertu cette injure de la croire incapable de suffire à la solennité d'un éloge public; il y a en elle un attrait caché, un empire involontaire, au quel les hommes ne savent pas résister. C'est la plus vaine des prétentions que celle de vouloir éterniser un nom obscur; mais la mémoire d'un homme de bien, toujours chérie par elle-même, est encore utile par les leçons qu'elle renferme; les plus simples détails de sa vie vivent souvent dans le souvenir de la postérité avec les grandes actions des Rois. Quand Tacite lui-même auroit écrit l'histoire de Trajan, cet Ouvrage qu'il réservait pour la consolation de sa vieillesse, l'Histoire de Trajan n'auroit pas diminué l'intérêt de la vie d'A-

agricola. Il est des états où les vertus prennent naturellement plus d'élévation, & acquièrent plus d'influence; dont tous les devoirs sont des services ou des bienfaits, & surpassent une ame commune. Un homme qui a digne ment rempli un de ces états, a laissé des exemples que la reconnoissance publique doit recueillir & environner de tous les honneurs qui leur conviennent. Parcourez toutes les conditions de la société, où en trouverez-vous une qui ait constamment mieux mérité du genre humain que celle des Curés? C'est un des plus grands bienfaits de notre Religion que l'institution de ce ministère, inconnu dans les religions profanes, & si heureusement multiplié parmi nous. Rassemblez tout ce qu'il y a de bon parmi les hommes, la paix, la bienfaisance, la pureté des mœurs, le respect & l'amour de la Divinité, la protection des foibles, la consolation des affligés, c'est pour toutes ces vertus que la fonction des Curés est établie: c'est par elles qu'ils se rendent dignes de ce doux nom de Pasteurs des Peuples, qu'ils ont pris à l'imitation de leur divin Instituteur. Aussi voyez tout ce que la Société leur doit! Dans les villes, où ils sont les appuis de la Religion & les gardiens des bonnes mœurs, autant qu'on peut l'être dans les grandes Sociétés, il est encore donné à eux-seuls d'émouvoir les entrailles du riche, de combattre l'oppression de l'homme puissant par

des intercessions qui ne sont pas toujours méprisées ; d'avoir un zèle au-dessus des craintes timides & des fausses bien-séances ; d'arracher quelque chose aux immenses besoins du luxe, & de faire subsister, sans la dégrader, l'extrême misère à côté de l'extrême opulence. Dans les campagnes, où ils sont opprimés eux-mêmes par cette perversion de l'ordre & de la justice, inévitable dans un certain état de Société, & qui a déshérité presque dans tous les rangs, le travail & les talens ; dans les campagnes, où les gros Bénéficiaires n'ont laissé aux plus utiles fonctions du Sacerdoce, que le loyer des mercenaires, où les Curés ne peuvent souvent offrir aux malheureux qui les entourent, que la triste comparaison de leur misère commune ; ils ne sont pas vainement implorés par les grandes détresses, & souvent ils acquittent seuls la dette sacrée dont tous les biens de l'Eglise sont grevés envers les pauvres. Ils donnent au moins leurs soins & leurs conseils ; ils sont les amis de tous les malheureux & les docteurs des simples ; un canton entier leur doit souvent tout-à-la-fois ses mœurs, ses consolations, ses prospérités ; nulle part on ne voit davantage combien un simple particulier peut être utile ; tout va bien ou tout va mal dans une Paroisse, suivant le Curé qui la dirige. Les Curés puisent dans la sublimité de leur mission, la sainte ambition de ne pas rester au-dessous de leurs devoirs.

On leur doit cette justice, que, malgré la dégradation commune des principes & des sentimens dans toutes les classes de la Société, malgré même le renversement des anciennes règles pour le choix des Pasteurs, la classe des Curés est celle qui a le moins dégénéré de ses premières vertus. Il est doux pour les gens de bien de voir enfin les vertus de ce ministère élevées à des honneurs qui n'ont encore été rendus qu'à l'élévation des rangs & des dignités.

Tout devoit concourir pour relever la douce solennité de cet hommage rendu à la mémoire du Curé de S. André-des-Arcs. Ce digne Curé avoit été l'instituteur d'un grand nombre d'Evêques dans les travaux du saint ministère. Parmi ces Prélat, il en est un connu de toute la France par son éloquence, & révééré par le noble emploi qu'il en a toujours fait. C'est ce Prélat, c'est cet Orateur qui, de cette même voix qui a été souvent l'interprète de la douleur publique dans les pompeuses funérailles des Rois & des Princes, va nous exposer la vie d'un homme de bien, d'un bon Curé, qui fut son maître & son ami, au milieu d'un grand nombre de personnes, réunies par la reconnaissance & l'amitié autour du tombeau de cet homme vénérable, au milieu de sa Paroisse, devant l'Assemblée de ses Confrères, & en présence de l'Autel dont il fut pendant long-temps le digne Ministre. Je ne fais si tout le monde recevra de

ous ces objets l'émotion que j'éprouvé. Mais il me semble qu'ils composent un spectacle sur lequel l'imagination se repose avec attendrissement, dont on doit être touché à proportion du goût que l'on a pour la vertu; & peut-être devoit-on mal penser d'une ville où un nouvel honneur pour la vertu a fait moins de sensation que tous ces frivoles vénéemens qui ne tiennent qu'à nos plaisirs. De qui frappe le plus dans cette cérémonie, c'est l'éloge d'un Curé prononcé par un Evêque; mais cette nouveauté doit encore plus intéresser qu'étonner. Eh! à qui convient-il mieux de se charger des louanges de la vertu, qu'aux hommes d'un ordre supérieur, qui peuvent en augmenter la gloire de toute la majesté de leurs rangs? Il leur convient encore d'apprendre au Peuple, & de se rappeler à eux-mêmes que toutes les dignités doivent respect au mérite, & que le plus bel honneur de ceux qui les occupent, est d'être dignes de le louer. Cet exemple, qui vient d'être donné dans l'Episcopat, est déjà consacré par un long usage dans la Magistrature: tous les ans, dans les Discours de l'entrée du Parlement de Paris, un des Avocats-Généraux, & le Président qui est à la tête de la Séance, payent un tribut d'estime aux Avocats distingués qui sont morts dans l'année. Cet usage n'est qu'un foible reste du droit qu'avoient autrefois les Avocats d'être appelés aux premières places de la Magistrature.

Mais ce Discours, qui a fait la plus belle partie de cette cérémonie si intéressante & si digne d'être imitée, tout simple qu'il est & qu'il devoit être, ne présentoit pas moins de difficultés & d'écueils. Il semble qu'un Discours public ait besoin de grands objets. Ira-t-on exagérer des vertus simples & privées pour les élever à la dignité oratoire ? C'est le parti qu'un art faux a pris souvent, même dans la chaire de vérité. Il est un bien meilleur moyen d'être éloquent dans un éloge du genre de celui-ci, c'est de bien sentir tout ce qu'il y a de beau & de grand, même dans les vertus les plus modestes ; c'est de s'abandonner aux impressions de son ame, c'est de ne vouloir pas être plus élevé que son sujet, c'est sur-tout de ne chercher ses sentimens & ses idées que dans le sujet même, & de prendre le ton de style qui convient à la cérémonie où l'on parle. M. l'Evêque de Sénez, dont le talent est toujours bien dirigé par son ame, va nous fournir une preuve de ce principe de goût dans son succès. D'autres fois il avoit parlé comme un Orateur écouté de toute l'Europe ; ici il s'est placé dans une scène toute différente : il a vu des Amis, des Confrères, une Paroisse, des Evêques attirés par le respect & la reconnaissance, voilà son Auditoire ; & c'est cet Auditoire qu'il a toujours en vue : il ne lui parle que de l'objet qui l'intéresse, & de la manière qui peut le mieux le toucher. Son Discours n'est qu'un doux épanchement de

la tendresse filiale sur la mémoire d'un père au milieu de ses enfans rassemblés pour la bénir encore , & pour se chérir tous dans cet objet commun de leur affection. L'Orateur se livre quelquefois à des regrets sur d'autres pertes , à des vœux pour le bien de la Patrie & de la Religion , à des instructions générales ; mais tout rentre dans ce ton d'épanchement qui convenoit si bien pour le sujet & pour l'auditoire. C'est ce ton vrai qui fait l'intérêt de ce Discours , & qui lui donne même un intérêt général ; car le Public ne prend part aux événemens de la vie d'un simple particulier , qu'autant qu'ils lui sont représentés avec des couleurs naïves & fidelles : elles seules l'attachent à ces objets ; dans les événemens publics , il veut être vivement frappé ; dans ceux-ci , il veut être doucement ému ; mais dès qu'une fois vous avez trouvé le chemin de son cœur , il reçoit tous les sentimens que vous voulez lui donner. Quel Lecteur , par exemple , ne prend plaisir ici à se placer dans cette Assemblée de personnes qui ont aimé & honoré le Curé de S. André-des Arcs , pour rendre aussi un hommage aux vertus de ce bon Curé , & pour se livrer à tous les mouvemens qui sortent de l'ame de l'Orateur ? Voilà ce que ne conçoivent jamais les Rhéteurs , qui vont toujours chercher leur éloquence hors de ce qu'ils sentent , ou plutôt qui , dans tous les sujets qu'ils traitent , ne voyent jamais juste & ne sentent jamais rien. M. l'Evêque



de Sénéz avoit déjà donné un autre exemple de cette manière de varier le ton des éloges , & de donner à chacun l'intérêt qui lui est propre. En déplorant la mort de M. de Broglio, Evêque de Noyon , jeune Prélat dont toute la vie avoit été partagée entre les espérances qu'il avoit données, & les douleurs qui avoient consumé la moitié de sa vie , & dont l'Orateur étoit l'ami , il a su faire du charme de l'amitié le charme particulier de son Discours. Je ne puis me refuser au plaisir d'en citer ici un des morceaux les plus intéressans. Rien ne peut mieux préparer aux morceaux que je vais rapporter de l'éloge du Curé de S. André des Arcs ; c'est la fin de l'exorde.

„ *Doleo super te , frater mi Jonatha.* Ainsi  
 „ David exprimoit sa douleur, à la mort d'un  
 „ jeune Prince qu'il chérissoit comme son  
 „ frère: *Doleo super te , frater mi Jonatha :*  
 „ *decore nimis & amabilis.* O mon respectable ami ! ô mon aimable frère ! qu'il me  
 „ soit permis de vous donner aussi ce tendre  
 „ nom : l'amitié avoit rempli l'intervalle  
 „ qui nous séparoit. Ce n'est point à une  
 „ ombre vaine que j'adresse mes soupirs.  
 „ Hélas ! mes yeux ne vous voient plus ;  
 „ mais ma raison , mais ma foi m'assure que  
 „ vous vivez toujours dans une ame immor-  
 „ telle ; mais je puis croire qu'en ce mo-  
 „ ment vous nous voyez , vous nous enten-  
 „ dez , & que votre ame est comme pré-  
 „ sente à vos obsèques. Regardez les per-

„ sonnés qui vous furent les plus chères ,  
 „ rassemblées autour de votre sépulcre :  
 „ recevez les hommages & les larmes que  
 „ nous vous offrons en présence de votre  
 „ peuple. O vous , dans qui j'existois plus  
 „ que dans moi-même ; vous , dont la gloire  
 „ & la vertu devoient faire le bonheur de  
 „ ma vie ! ô vous , qui m'avez donné jus-  
 „ qu'à la fin des témoignages si touchans de  
 „ votre affection : vous que j'aimois comme  
 „ David aimoit Jonathas , comme une mère  
 „ aime son fils unique : *Sicut mater amat*  
 „ *unicum filium , ita ego te diligebam !* Un  
 „ éloge funèbre , étoit-ce là le monument  
 „ que je devois vous dédier de ma recon-  
 „ noissance & de ma tendresse ? Et com-  
 „ ment ma voix pourra-t-elle prononcer ce  
 „ déplorable Discours ? Mon Dieu , vous ne  
 „ condamnez point mon trouble & ma dé-  
 „ solation sur le tombeau d'un ami si cher ,  
 „ Jésus lui-même a frémi , il s'est troublé ,  
 „ il a pleuré sur le tombeau de celui qu'il  
 „ avoit aimé. \* Mais daignez secourir ma  
 „ foiblesse ; ne permettez pas que j'ou-  
 „ blie dans ma douleur la sainte constance  
 „ qui doit soutenir toujours un Ministre de  
 „ votre divine parole. „

Je ne fais si l'amitié a jamais parlé d'une  
 voix plus touchante. Combien l'onction re-  
 ligieuse ajoute ici à l'expression de la sensu-

---

\* *Infremuit Spiritu.... Turbavit semetipsum , &*  
*lacrimatus est Jesus. Joan. C. 11 , v. 34.*

bilité !

bilité! mais que feroient mes réflexions pour développer la beauté de ce morceau? L'art n'apprend pas à le faire, il n'apprendroit pas à le sentir. Heureux donc ceux qui n'ont besoin que d'ouvrir leur ame pour être éloquens! c'est le partage des belles ames de tirer ainsi leur gloire de ce qui fait leur bonheur.

Nous allons entendre parler du Curé de S. André-des-Arcs avec la même sensibilité. Dans ce nouveau Discours, l'Orateur termine aussi son exorde par une invocation aux mânes du sujet de ses regrets & de ses éloges.

« O mon père, mon père ! s'écrioit le  
 » Disciple d'un Prophète au moment où son  
 » maître fut enlevé de la terre, *pater mi*,  
 » *pater mi* ! ô vous qui m'aviez tenu lieu de  
 » père depuis mon enfance ! vous qui nous  
 » avez tous aimés avec une pitié si tendre &  
 » si paternelle, recevez l'hommage de ma  
 » reconnoissance, recevez l'hommage so-  
 » lennel que je vous offre au nom de tous  
 » vos Disciples, au nom de tout votre peu-  
 » ple. Reconnoissez une voix dont vous  
 » aviez formé vous-même les premiers ac-  
 » cens à la sainte parole. Nous n'avons pu  
 » oublier combien toute apparence de gloire  
 » déplaçoit à votre simplicité; mais pour-  
 » riez-vous rejeter les honneurs que nous  
 » rendons en ce jour à votre mémoire? Ce  
 » monument de votre vertu, c'est aussi le  
 » monument de la piété de votre peuple. Si  
 » j'entreprends votre éloge, sans doute ce  
 N<sup>o</sup>. 46, 17 Novembre 1781. F

„ n'est pas pour vous ; c'est pour satisfaire  
 „ notre cœur, c'est pour ranimer dans votre  
 „ fidèle troupeau les sentimens vertueux  
 „ que vous lui aviez inspirés. Puisse le récit  
 „ de vos vertus enflammer aussi de plus en  
 „ plus le zèle & l'émulation de vos véné-  
 „ rables Collègues & de leurs fidèles Coopé-  
 „ rateurs, pour le salut de cette ville Royale,  
 „ le centre & la source des mœurs de la  
 „ Nation ! „

M. l'Evêque de Sénez considère M. Léger dans les fonctions publiques de l'état Pastoral, dans le ministère secret de la direction des ames, dans l'intérieur de sa vie privée. Telle est la division fort simple & fort naturelle de ce Discours. La première Partie est la plus intéressante ; elle nous paroît aussi supérieure aux deux autres, non-seulement pour l'éloquence, mais encore pour les traits de vertus qu'elle retrace. C'est dans celle-ci que nous allons prendre presque toutes nos citations.

„ Le zèle de M. Léger ne s'étoit pas ren-  
 „ fermé dans l'enceinte du Temple & dans  
 „ les fonctions solennelles du Ministère; il  
 „ savoit la vigilance & l'activité continuelles  
 „ qu'un Pasteur doit étendre sur toutes les  
 „ parties de son troupeau. Sans porter ses  
 „ recherches au-delà des bornes de la dis-  
 „ crétion ( car il est des limites que la vigi-  
 „ lance pastorale doit respecter elle-même )  
 „ son zèle semble pénétrer, comme l'œil de  
 „ la Providence jusques dans le secret des

» cœurs. Il connoît toutes les brebis ; il peut  
 » les appeler toutes par leur nom : *proprias*  
 » *oves vocat nominatim*. Oui, Messieurs, &  
 » je puis le dire dans le sens le plus littéral,  
 » depuis l'auguste Maison qui décoroit alors  
 » cette Paroisse, jusqu'à la plus humble  
 » famille, point d'artisan si obscur, point  
 » d'enfant si pauvre, dont il ne connoisse  
 » le nom, les mœurs, la situation, jus-  
 » qu'aux traits du visage. *Proprias oves vocat*  
 » *nominatim, educit eas, & ante eas vadit.* »

On ne trouvera pas moins le cœur d'un  
 digne Pasteur dans ce morceau :

« Malgré sa confiance dans ses Coopéra-  
 » teurs, il eût voulu pouvoir remplir lui  
 » seul toutes les fonctions Pastorales. Il s'est  
 » du moins réservé le droit de marcher le  
 » premier, à toutes les heures de la nuit  
 » comme du jour, au secours de tous les  
 » affligés, de tous les infirmes, de tous les  
 » mourans. A un âge où ses propres infir-  
 » mités sembloient lui commander le repos,  
 » combien de fois, Messieurs, j'ai entendu  
 » ce vieillard vénérable se relever au milieu  
 » des ténèbres de la nuit, dans les temps les  
 » plus rigoureux, pour aller consoler ; ie  
 » ne dis pas quelque citoyen considérable,  
 » mais quelque pauvre artisan qui desiroit  
 » de mourir dans ses bras ! Il vouloit en-  
 » core suivre le pauvre jusqu'au tombeau.  
 » Pauvres, vous vous souviendrez toujours  
 » de son assiduité aux funérailles de vos mal-  
 » heureux pères, & comme il méloit ses

F ij

„ soupirs aux gémissemens de vos familles  
 „ désolées. Suivant la parole de J. C. il étoit  
 „ persuadé que, dans l'Eglise, la première  
 „ prérogative d'un Chef, c'est d'être le pre-  
 „ mier serviteur de tous. »

C'est sur-tout aux pauvres qu'un bon Curé se doit tout entier. Avec quelle énergie M. l'Evêque de Sénez exprime cette touchante vérité!

„ Loin de l'ame modeste & compatis-  
 „ sante d'un Pasteur, la partialité superbe qui  
 „ donneroit aux riches la préférence sur le  
 „ peuple. Ce peuple, si dédaigné pour la gros-  
 „ sièreté apparente de ses mœurs, & sou-  
 „ vent plus estimable que la plupart des ri-  
 „ ches avec toute leur urbanité, par la sim-  
 „ plicité de sa foi & la franchise de sa vertu;  
 „ le peuple, voilà le premier Disciple & le  
 „ premier ami de Jesus-Christ; voilà le pre-  
 „ mier ami des Pasteurs. Que les riches nous  
 „ pardonnent cette prédilection: aux riches,  
 „ la préférence des égards; au peuple, la  
 „ préférence des sentimens. O vous qui étiez  
 „ si cher à votre Pasteur, peuple reconnois-  
 „ sant, c'est à vous de célébrer vous-même  
 „ sa pieuse popularité! Racontez avec quelle  
 „ affabilité il vous accueilloit, & il alloit  
 „ vous visiter lui-même dans vos sombres  
 „ demeures; publiez avec quelle bonté il  
 „ se proportionnoit à l'innocente rusticité  
 „ de votre langage, par la simplicité de ses  
 „ paroles; avec quelle patience il écoutoit  
 „ les longs récits de vos chagrins & de vo-

» infortunes ! Mais, quelle est la sensibilité  
 » du peuple aux attentions de ses Chefs ! &  
 » combien , Messieurs , elle doit nous le  
 » rendre encore plus cher & plus intéres-  
 » sant ! Bénédiction du peuple , plus glo-  
 » rieuses & plus consolantes que tous les  
 » applaudissemens du monde le plus bril-  
 » lant ! ô Pasteurs , n'oublions jamais que  
 » notre meilleur juge , que notre plus bel  
 » éloge , c'est la voix du Peuple ! »

Dans un autre endroit , l'Orateur s'adresse  
 aux Evêques :

« O nos vénérables Frères , combien nous  
 » devenons plus respectables encore au mi-  
 » lieu d'une troupe de pauvres couverts de  
 » misère & d'infirmités , que lorsque nous  
 » paroissions dans les Temples , environnés  
 » de toute la pompe & de toute la majesté  
 » de nos saintes cérémonies ! »

On ne pouvoit rendre un plus beau senti-  
 ment dans une plus belle image. Ces tou-  
 chantes maximes de notre Religion devien-  
 nent encore plus augustes dans la bouche  
 d'un Pontife. Que dire encore de ce prin-  
 cipe sacré , qui ne conviendrait pas seule-  
 ment aux Pasteurs des Eglises , mais à tous  
 ceux qui gouvernent les peuples : *Aux grands  
 la préférence des égards , au peuple la préfé-  
 rence des sentimens !*

Il m'en coûte de ne pas étendre cet extrait  
 davantage par de nouvelles citations. Quant  
 à des observations critiques , il me semble  
 que l'on en doit sur-tout aux bons Ouvrages ;

elles font une preuve de la vive attention avec laquelle on les a lus , & un garant des éloges qu'on leur donne; mais il est des Ouvrages si bien sentis , si saints par leur objet , que leurs fautes même les font encore aimer davantage , en prouvant que l'art n'y a presque eu aucune part ; & il n'est pas en moi de lire de tels Ouvrages avec la sévérité de la critique.

Je trouve dans les dernières pages de cet Éloge , un morceau que tous les Lecteurs me sauront gré de leur présenter encore.

“ Qu'il me soit permis de raconter ici  
 „ devant mes Frères , le dernier témoignage  
 „ que notre Père m'a donné de sa tendresse.  
 „ Au moment où il apprit que je venois  
 „ d'être placé dans un rang où son amitié  
 „ pour moi n'auroit pu prévoir que je fusse  
 „ appelé, son ame étonnée se réveille comme  
 „ d'un sommeil profond , *quasi de gravi*  
 „ *somno evigilans*. Lui, qui m'avoit toujours  
 „ tenu lieu de père ; lui, qui savoit combien  
 „ j'avois besoin de ses conseils, il s'agite ,  
 „ il gémit de ne pouvoir exprimer le sen-  
 „ timent qu'il éprouve. *Ah !* s'écria-t'il en  
 „ soupirant , *ah ! que j'aurois de choses à lui*  
 „ *dire !* Et ses yeux éteints se baignent de  
 „ larmes. O mon respectable ami ! ô mon  
 „ maître ! ô mon père ! vous m'avez tout  
 „ dit dans cette parole ; cette parole est  
 „ pour moi un trait de lumière qui ne for-  
 „ tira jamais de mon ame : cette parole me  
 „ répètera tous les jours de ma vie , toutes



« vos leçons, toutes vos vertus & tous les témoignages de votre sainte amitié. »

On aime à voir l'Orateur devenir ainsi un des objets de son Discours, quand c'est un homme de bien qui ouvre son ame, & le Ministre d'une grande fonction qui rend compte des principes & des sentimens avec lesquels il la remplit. L'Auditeur, naturellement porté au respect & à l'amour pour l'homme éloquent, se plaît à le connoître personnellement; il lui semble que l'homme qu'il admire lui devient moins étranger: c'est la gloire de l'Orateur d'exciter cet intérêt, & un de ses droits les plus touchans d'oser s'y confier. En rappelant l'époque où il a été élevé à l'Episcopat, M. l'Evêque de Senez intéresse tous ceux qui savent sentir & honorer le mérite; il les fait jouir une seconde fois du plaisir si rare & si consolant de voir une digne récompense accordée aux talens & aux vertus.

( Cet Article est de M. de L. C. )

*DE la formation des Mœurs & de l'Esprit, ou Connoissances nécessaires aux jeunes Gens, & sur tout à ceux destinés à des Professions qui n'exigent point le cours ordinaire des Études, & qui n'ont reçu que les premiers élémens de l'Éducation. A Paris, chez Delalain, Libraire, rue S. Jacques, in-12 de 440 pages.*

PERSONNE n'ignore que Démosthène eut

F iv

pour père un Forgeron, Virgile un Boutanger, Horace un Affranchi, Théophraste un Fripier, le fameux Amyot un Corroyeur, Lamotte un Chapelier, Rousseau un Cordonnier ; enfin Massillon un Tanneur. Il est donc vrai que ce n'est pas toujours aux héritiers de la fortune que la Nature prodigue les dons, & que si le Temple des Muses s'ouvroit à ces enfans obscurs condamnés *au mépris que suit la pauvreté*, nous les verrions souvent y commencer la gloire de leurs aïeux ; mais puisque le peuple n'a pas le privilège de devenir savant (sans doute il en est plus heureux), ne seroit-il pas nécessaire de lui donner toutes ces connoissances qui peuvent le rendre plus utile & plus précieux à la Société ? Pourquoi faudroit-il qu'un Ouvrier, qu'un Artiste se bornât à cet art si commun.

De peindre la parole & de parler aux yeux ?

Montaigne a observé avec raison que *la vérité assiste rarement à notre naissance, que les préjugés entourent la Sagesse, qu'ils nous attendent au passage, & que la superstition nous applique les mains sur les tempes, & nous écrase la tête & le front*. N'est-ce pas un bien de chercher à procurer aux jeunes Citoyens de toute espèce ces instructions faciles qui prouvent & persuadent la Religion, mais la Religion telle qu'elle est descendue du Ciel ; de graver profondément dans leur cœur ces principes de vertu & de probité, cet amour des

mœurs & des devoirs, qui seuls établissent la paix des Empires & la sûreté des Rois, & de les orner enfin de cet esprit solide qui n'étouffe pas le bon sens.

C'est le projet & le desir de l'honnête Écrivain dont nous nous empressons de proposer l'Ouvrage à ces jeunes Gens qui, fixés dans l'état analogue à leur condition, n'ont plus le temps de s'instruire à l'école des morts. Persuadé qu'il vaut mieux avoir une tête bien faite que bien pleine, il s'est contenté de rassembler dans un court Recueil les notions élémentaires qui doivent les intéresser depuis l'âge de douze ans jusqu'à dix-huit, en laissant aux parens le soin d'y appliquer l'esprit de leurs enfans, & aux Maîtres celui de leurs Disciples.

Dans un Traité concis, & pourtant presque entier de Religion & de Morale, l'Auteur n'a pas de peine à convaincre qu'un honnête homme est le plus bel ouvrage de Dieu; qu'il n'y a que le méchant qui soit seul; que les crimes sont les véritables malheurs; que le cœur, lorsqu'il s'ouvre aux passions, s'ouvre à l'ennui de la vie; que l'opulence consiste à rétrécir le cercle de ses besoins; qu'on perd tout le temps qu'on peut mieux employer. Toutes ces maximes sont des semences précieuses à jeter dans l'ame de la jeunesse.

Pour son esprit, on a mis à sa portée toutes les connoissances essentielles sur la Physique, qui conduit à la Géographie & à

l'Histoire, & sur la Fable, si nécessaire pour découvrir les secrets & admirer les merveilles de la Peinture, de la Sculpture, &c. La Conversation, la Langue Française, l'Orthographe, les Lettres; tous ces objets sont trop importans pour ne pas entrer dans un Cours d'Éducation. Il donne encore une idée de toutes les Professions, comme le Commerce, l'Agriculture, les Arts mécaniques; enfin, de tous les besoins de la vie.

Cet Ouvrage, dans lequel l'Auteur montre encore plus de zèle que de talens, est terminé par des morceaux de Poésie choisis dans nos plus célèbres Ecrivains. Il n'a pas oublié ces vers du bon La Fontaine, sur l'amitié,

Qu'un ami véritable est une douce chose !

Il cherche vos besoins au fond de votre cœur ;

Il vous épargne la pudeur

Dé les lui découvrir vous-même.

Un songe, un rien, tout lui fait peur

Quand il s'agit de ce qu'il aime. . . .

## S P E C T A C L E S.

### *ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.*

**L**E desir de rendre à un homme de mérite la justice que lui refusent des détracteurs passionnés, ne nous entraînera point au delà

des bornes que nous prescrit l'amour de la vérité. Venger le génie , honorer la cause du goût en encourageant les Artistes, est sans doute un assez bel emploi, pour que celui qui s'en trouve chargé n'écoute d'autre voix que celle de la justice & de l'impartialité. Il en est de la louange outrée comme de la sévérité excessive ; si l'une prouve l'envie de nuire , l'autre annonce le dessein formé de préférer à tout l'idole qu'on s'est élevée, & tout système exclusif est blâmable en matière de Littérature. Corneille a mérité des hommages que la postérité la plus reculée se fera encore un devoir de lui rendre, malgré les succès de Racine ; & celui-ci, malgré les persécutions des amis de son rival , tient sur le Parnasse un rang que lui a dû son génie. Telle est la fin de toutes les querelles honteuses qu'occasionnent involontairement les grands hommes : les gens à parti , les êtres nuls qui s'agitent dans le tourbillon de la société pour tâcher d'y jouer un rôle , les juges du moment dictent des arrêts que le goût brise , & le temps met chaque chose à sa place. Malheureusement pour les Artistes, le moment de la vengeance ou de la justice est long à se présenter ; mais qu'est-ce que l'amour des Arts sans l'amour de la gloire ? Un homme véritablement entraîné par ce double enthousiasme , voit le laurier qui l'attend au bout de sa carrière ; cette noble récompense suffit à son ame , & le dédommage de la sortise, de la haine ou

de l'injustice de ses contemporains. Il semble que la Nature veuille se venger, en quelque façon , des hommes qu'elle a doués de grands talens , en ne permettant que très-rarement qu'ils en recueillent le fruit pendant qu'ils existent. Cette bizarrerie, si c'en est une, est une consolation pour les hommes ordinaires ; mais qu'il est doux d'être persécuté comme les premiers , & d'avoir comme eux des moyens d'échauffer la haine des fots !

Un éloge que nous avons déjà donné deux fois à M. Piccini , & que nous lui devons encore , c'est celui de prouver dans chacun des Ouvrages qu'il nous donne , les progrès qu'il fait dans la connoissance de notre langue & de notre Théâtre. Le récitatif d'Iphigénie en Tauride a paru très-supérieur à ce qu'il avoit fait entendre jusqu'alors en cette partie ; celui d'*Adèle* est plus pur encore , plus serré , plus vif , plus varié. Le dialogue a beaucoup de vérité ; on y distingue même de temps en temps cette modification d'accens qui annonce l'étude des nuances dramatiques , & rapproche les convenances musicales du langage de la Nature. Nous en pourrions citer vingt exemples ; nous nous contenterons d'en citer un , & nous le prendrons dans une Scène même dont on a contesté le mérite. Nous voulons parler de la Scène quatrième du second Acte , où Raymond , après avoir obtenu d'*Adèle* la permission de combattre pour elle contre *Alphonse* , son accusateur , provoque ce

Prince , & le défie. Le style des deux Acteurs est marqué à des couleurs différentes ; celui de Raymond annonce un jeune homme amoureux , plein d'ardeur , & brûlant du desir de cueillir les premiers lauriers de la Chevalerie , en vengeance l'honneur de son amante outragée. Alphonse parle comme un Guerrier déjà familier avec les combats , & que ne peuvent effrayer les menaces d'un jeune courage. A la fierté , à la noblesse de l'expression , cette Scène réunit le ton de la vérité. Le moment où Raymond détaille les premiers devoirs d'un Chevalier , est écrit avec enthousiasme ; & cette question qu'il fait à Alphonse : *Vous reconnoissez-vous à ces traits ?* ne sauroit-être rendue d'une manière plus noble & plus naturelle. Nous l'avons déjà dit , il est très-difficile , pour ne pas dire impossible , de faire sentir à nos Lecteurs combien nos éloges sont fondés ; mais nous invitons les gens honnêtes , qui aiment à juger de la véracité des Écrivains Polémiques , à entendre cette Scène au Théâtre , à prononcer , & à nous rendre justice. Nous les invitons encore à écouter avec quelque attention la Scène qui suit celle dont nous venons de parler. Elle se passe entre le Comte de Ponthieu & Raymond. Le jeune homme veut venger Adèle , mais son père veut se charger aussi du soin de la défendre ; Raymond insiste ; & le brave , le respectable vieillard dit à part , après avoir écouté Raymond ,

Mais... en bravant aujourd'hui le trépas ,  
J'expose un bien plus cher mille fois que ma vie....

Puis-je venger une fille chérie ?...

Si l'âge trahissoit mon bras !...

Combattez , cher Raymond....

Ces vers , supérieurement rendus par M. Larrivée , doivent au Musicien le charme qu'ils ont à la représentation. C'est par-tout le sentiment réfléchi d'un père qui tremble que l'honneur de sa fille ne reste taché , si son courage est trahi par sa vieillesse. La partie des accompagnemens n'est pas moins belle. L'Orchestre exprime les mouvemens tumultueux , le trouble intéressant d'un cœur paternel. A la fin , un trait rapide & qui annonce le retour de l'espérance , élève les accens du Comte , & lui fait dire avec l'abandon de l'enthousiasme & de la confiance , *combattez cher Raymond*. Voilà , ou nous nous trompons fort , ce qui caractérise un Artiste qui se rend compte de ce qu'il a à peindre , qui sent ce qu'il écrit , & qui s'identifie avec le personnage qu'il doit faire parler. Encore une fois , Lecteurs impartiaux , écoutez , & jugez non-seulement M. Piccini , mais prononcez sur l'Auteur de cet article.

Arrêtons - nous sur de certains détails ; chassons , comme l'a dit Voltaire , l'ennui de l'uniformité , & passons à l'examen des airs. Le premier que chante Adèle , nous a paru beau & plein d'expression. Il peint bien les



tourmens d'un cœur amoureux, & qui combat entre le plaisir d'aimer & l'honneur cruel d'immoler son amour au devoir. Nous devons pourtant dire que nous y aurions désiré des répétitions moins fréquentes. Nous n'aurons jamais la sorte audace de vouloir raisonner Musique devant M. Piccini ; mais en parlant simplement des convenances que le Théâtre exige , nous prendrons la liberté de lui dire , que la répétition des mêmes traits produit souvent un effet contraire à celui qu'en attend le Compositeur ; que la nature ne répète pas indifféremment tout ce que la passion , le trouble ou le désespoir lui suggèrent ; & que le moyen de frapper l'ame est de ménager avec goût les objets sur lesquels un cœur irrité par la douleur & par les persécutions , peut , & a même besoin de revenir : ainsi dans ces quatre vers ,

Disparois , avenir funeste ,  
Laisse un voile épais sur mes yeux ;  
Soutiens , honneur impérieux ,  
Le peu de force qui me reste.

il eut peut-être été plus adroit de ne répéter que les deux derniers vers , & d'oublier les deux premiers. Adèle, en appelant l'honneur à son secours , devient très-intéressante , & cet honneur, dont la force lui est si nécessaire , elle peut l'invoquer à plus d'une reprise. D'ailleurs , tous les Arts ont entre-eux une analogie très-marquée , & l'on peut dire à un Musicien ce que l'on a déjà dit aux Peintres ;

qu'il est quelquefois avantageux, & que c'est même une finesse utile que de négliger certains détails pour en faire valoir d'autres. Des ombres bien ménagées font valoir les effets des lumières; trop d'égalité devient nuisible au mérite apparent d'une composition quelconque, & le Théâtre est peut-être le tableau qui exige le plus d'adresse & de sacrifices pour présenter les objets d'une manière aussi piquante que flatteuse.

Nous n'avons point les mêmes observations à faire sur les autres morceaux de chant qu'on rencontre dans le rôle d'Adèle. Celui qui nous a paru le plus agréable, & réunir à la mélodie la plus douce, l'accent le plus convenable à la situation, est celui qu'elle adresse à Raymond, quand elle veut le détourner de prendre sa défense. Ces deux vers principalement

Vivez pour aimer votre Adèle;

Vivez pour effuyer ses pleurs,

sont rendus, avec autant de grâce que d'expression. C'est dans cet endroit que M. Piccini mérite des éloges, pour avoir fait répéter l'invitation que la Princesse fait à son amant de vivre pour elle, parce que ces répétitions sont dictées par la passion, & qu'elles deviennent alors le cri de la nature.

Le quatuor du premier Acte est une beauté plus musicale que dramatique. Il n'est guères vraisemblable que de quatre personnes qui

forment évantail sur le devant de la Scène , deux chantent dans un motif gai , & deux dans un motif triste & même lugubre , sans que les premiers soient frappés de la douleur des autres. Mais s'il est vrai , comme nous le pensons , que la mélodie doive quelquefois , sur le Théâtre lyrique , tenir lieu de ce que la marche de la Scène exige impérieusement ailleurs , M. Piccini a rempli son but. Il a fait un morceau qu'on peut regarder comme très-beau ; & les applaudissemens que le Public lui a donnés , confirment ce que nous venons d'avancer.

Dans le rôle du Comte de Ponthieu , nous avons remarqué deux airs qui méritent aussi d'être avantageusement cités. Il les chante tous deux devant Adèle : le premier dans la première Scène du second Acte , & le second dans la quatrième Scène du troisième. Adèle accusée par Alphonse , déclare à son père le véritable motif de cette odieuse accusation. Le Comte veut combattre pour elle ; Adèle tremblante , s'écrie :

Plutôt vivre sans gloire & mourir sans vengeance.

Un air , dans lequel elle détaille les sentimens dont son cœur est pénétré , arrache des larmes au Comte , qui lui répond :

Que ta tendresse pour un père

Parle en faveur de ta vertu !

Que ton aveu noble & sincère

Ranime mon cœur abattu , &c.

Tout ce que l'ame d'un père peut éprouver de sensibilité, tout ce qu'elle peut lui inspirer de tendresse pour une fille chérie, on le remarque dans cet air, dont la fin est à la fois noble & touchante, & où l'on retrouve le caractère d'un vieux Chevalier, également susceptible d'amour pour sa fille, & de respect pour l'honneur.

L'autre situation n'est pas moins frappante.

Le Comte qui a refusé à Raymond la main d'Adèle \*, apprend qu'il est son amant aimé, que par obéissance elle a été sur le point d'épouser Alphonse, ce même Alphonse qui vient de l'outrager d'une manière si barbare : alors il se déclare indigne du titre de père, & dans sa douleur il s'écrie :

Tremblez, tremblez pères cruels !

Voyez des regrets éternels

Dans l'abus de votre puissance.

Le plus affreux des châtimens

C'est le malheur de nos enfans,

Quand il n'est dû qu'à leur obéissance.

Il seroit difficile de rendre d'une manière

\* Voyez ce qu'en dit Raymond, Scène seconde du premier Acte. On a beaucoup reproché à M. de Saint-Marc d'avoir donné au Comte de Ponthieu une douleur que rien ne motivoit. Si avant de porter un jugement aussi hasardé on avoit lu la Scène que nous indiquons, moins de gens auroient fait preuve de la légèreté de leurs décisions.

plus énergique un sentiment de douleur aussi profond. Il est vrai qu'on n'y distingue pas ces cris, ces éclats, ces convulsions de faire avec lesquels on entraîne aujourd'hui les suffrages des gens qu'on passionne en les étourdissant ; mais on y remarque le goût d'accord avec l'expression relative à la situation ; & c'est une louange souvent due à M. Piccini, que celle de se souvenir que l'art cesse de mériter ce nom, quand on le fait sortir des limites prescrites par les principes & par le sentiment du vrai beau.

Comme on ne peut pas tout citer, nous passerons légèrement sur le chœur, *honorons la charmante Adèle*, dont le motif est charmant ; sur cet autre : *Fiez vous à votre innocence*, exécuté par les Chevaliers qui proposent à Adèle le secours de leurs bras, &c, &c, & nous terminerons nos éloges par l'air que chante Alphonse à la fin du premier Acte. *Suivons le transport qui m'entraîne*. Ce morceau paroît avoir réuni le plus grand nombre de suffrages ; en effet, il peint de la manière la plus expressive tout ce que le dépit, la rage & la jalousie peuvent avoir de fureur. La partie de l'Orchestre sur-tout nous a paru être le résultat d'un sentiment dicté par le génie, & très-supérieure à celle du chant, qui est pourtant belle & convenable à la situation.

Après avoir rendu à M. Piccini le tribut d'hommages qu'on a refusé à ses talens, nous aurons le courage que donne la vérité, celui de lui faire quelques reproches. Si on en

excepte les deux chœurs que nous avons cités, tous les autres chœurs de cet Opéra nous ont paru foibles, & peu relatifs à leur position. Celui du premier Acte : *Amour ! que ces époux sont dignes de ta chaîne*, est d'un chant peu flatteur, on pourroit même dire désagréable. Celui qui termine le second Acte : *Volez à la voix de l'honneur*, ne paroît pas écrit avec le sentiment qu'il est fait pour inspirer. Raymond sort pour aller venger Adèle ; toute la cour du Comte veut échauffer son âme ; il falloit donc employer un motif qui tint de l'héroïsme, de l'enthousiasme dont tous les assistans sont animés. Le serment n'est point assez noble, il n'a pas ce caractère imposant qui annonce tout ce qu'ont d'auguste & de sacré les engagements que prend le jeune Chevalier. Soit souvenir d'autres morceaux du même genre où M. Piccini s'est montré avec une supériorité, pour ainsi-dire, inabordable, soit qu'ils méritent réellement d'être regardés comme foibles, les Duos de cet Opéra ne nous ont pas fait reconnoître l'Auteur de Roland & d'Alys ; quoique la fin de celui que chantent Adèle & le Comte au troisième Acte, soit très-supérieure au commencement. Les airs de Ballets nous ont paru longs. Ce n'est pas que la plupart d'entre eux ne présentent des motifs pleins de grâces, mais nous croyons qu'en général, les Airs de cette espèce doivent être coupés à un très-petit nombre de mesures, & que les trop étendre, c'est leur donner de la mo-

notonie , c'est négliger de composer pour la danse. Ce dernier objet demande une étude particulière, & sur laquelle il seroit essentiel d'être guidé par un Maître de Ballets intelligent, & par un Danseur qui réunit l'expérience au talent.

Il y a long-temps que le Poëme est jugé. Réduit aujourd'hui de cinq Actes à trois, il a une marche plus rapide ; mais, grâce à l'habitude de porter sur la Scène lyrique des Sujets plus tragiques que ne l'exigent les conventions musicales, on lui a reproché de la froideur. Au reste, sans entrer ici dans une discussion inutile, on peut assurer qu'il est assez tragique pour ne pas mériter tous les reproches qu'on lui a faits ; qu'il est écrit correctement ; qu'on y remarque tour-à-tour de la force, de la noblesse, de la grâce, de la galanterie ; l'on peut même ajouter qu'il est assez étonnant que le spectacle de nos anciennes mœurs ait été reçu d'une manière aussi indifférente par le Peuple qui a donné la naissance à une foule de Héros dont la Chevalerie s'est honorée.

---

## GRAVURES.

**A**NTIQUITÉS d'Herculanum, avec leur explication en françois, n°. 4. Ce quatrième Cahier, composé de douze Planches, contenant vingt-deux Tableaux, est du prix de 9 livres in-4°. , & de 6 livres l'in-8°. A Paris, chez David, Graveur, rue des Noyers.

*Nota.* Un grand nombre de personnes qui se

sont fait inscrire pour les Antiquités d'Herculanum, négligeant de faire retirer les Cahiers à leur terme, M. David se voit obligé d'employer la voie de la souscription pour s'assurer le nombre de suffrages nécessaires à l'exécution d'une Entreprise aussi coûteuse, & n'apporter aucun retard aux Livraisons, qui continueront de se succéder avec exactitude tous les trois mois: en conséquence dès ce moment les personnes qui ont déjà les quatre premiers Cahiers, & ceux qui désireront avoir l'Ouvrage, pourront souscrire en payant 18 liv. pour le format *in-4°*. & 12 liv. pour l'*in-8°*. pour les numéros 5 & 6 qui vont suivre, & qui termineront le premier Volume. En recevant au premier Avril le sixième Cahier, on paiera la même somme pour les deux Cahiers suivans, ainsi de suite de six mois en six mois. Ceux qui n'auront pas souscrit paieront chaque Cahier *in-4°*. 12 livres & 8 livres l'*in-8°*. On les recevra francs de port par la poste dans tout le Royaume.

*Vue d'un Chalet Suisse*, construit dans la montagne de Franconville, appartenant à Madame la Comtesse d'Albon, dessiné & gravé par Benoît. Prix, 1 livre. A Paris, chez Bazin, rue & Hôtel Serpente; & Chereau, rue des Mathurins.

*Cinquième Livraison des Costumes des Dignités Militaires*, contenant les Portraits de Bertrand Du-guesclin, Anne de Montmorenci, Henri de la Tour-d'Auvergne, le grand Condé, Maurice de Saxe, & Gaspard de Coligni, *in folio*. Prix, 9 liv. A Paris, chez Duflos le jeune, rue S. Victor, près de la Place Maubert.

*Sixième Livraison du même Ouvrage*, contenant les Costumes du grand Visir, de l'Aga des Janissaires, du Capitan Bacha, du Chef des Spahis, du Tchorbadgi & du Boluch-Bassi. Prix, 9 liv. A Paris, à la même adresse.



*Histoire Naturelle, ou Exposition générale de toutes ses Parties, gravées & imprimées en couleurs naturelles, par M. Fabien d'Agoty, cinquième fils, première Partie, Règne Minéral, troisième Décade, grand in-4°. Prix, 15 liv. pour les Souscripteurs, & 20 liv. pour les Personnes qui ne veulent point souscrire. A Paris, chez MM. Belu & Compagnie, Marchands Merciers, rue de l'Arbre-Sec, près de la Fontaine. Il y a quatre Livraisons par an, aux mois d'Avril, Juillet, Octobre & Janvier. M. d'Agoty mérite bien les encouragemens du Public, puisqu'il se fait un devoir de fournir gratis à ses Souscripteurs de nouvelles Épreuves de son premier Cahier, qui n'avoit pas toute la perfection des autres.*

---

## ANNONCES LITTÉRAIRES.

**E** L É M E N S *de la Langue Angloise, ou Méthode-Pratique pour apprendre facilement cette Langue, par M. Siret, nouvelle Édition, revue, corrigée & augmentée, in-8°. Prix, 1 livre 16 sols. A Paris, chez Barrois le jeune, Libraire, quai des Augustins.*

*Traduction des Odes d'Horace, avec des Observations critiques & Poésies Lyriques, suivies d'un Discours sur l'Ode, & de quelques autres Pièces de prose, par M. de Reganhac, 2 Vol. in-12. A Paris, chez Laporte, Libraire, rue des Noyers.*

*Voyage du Comte Duprat dans l'Inde, écrit par lui-même, Volume in-8°. A Paris, chez les Marchands qui vendent les Nouveautés.*

*Les Essais de Michel, Seigneur de Montaigne, nouvelle Édition, 3 Vol. petit in-8°. A Lyon, chez Regnault & Bruyset, Libraires; & à Paris, chez*

Esprit, Libraire, au Palais Royal. Cette Édition, faite d'après celles de 1659, 1724 & 1739, est très-soignée pour le caractère, le papier & la correction typographique. On doit applaudir au zèle des Éditeurs. Leur Entreprise est digne de l'Auteur, l'un des plus grands Moralistes qui ait existé.

*Tome XXXI de l'Histoire Universelle*, nouvellement traduite de l'Anglois par une Société de Gens de Lettres, in-8°. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

*Entretiens d'Angélique*, pour exciter les jeunes personnes du sexe à l'amour & à la pratique de la Vertu, Volume in-12. Prix, 2 liv. 10 sols relié. A Paris, chez Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques.

*Tableau de l'Isle de Minorque, ou Description générale & particulière de cette Isle*, in-8°. A Paris, chez Belin, Couturier & Esprit, Libraires, au Palais Royal.

## T A B L E

|                                 |                             |                             |
|---------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <b>COUPLER</b> sur la Naissance | de Léger, Curé de S. André. |                             |
| de Mgr. le Dauphin,             | 97                          | des Arcs, 111               |
| Chanson,                        | 98                          | De la Formation des Mœurs   |
| Lettre aux Auteurs du Mer-      |                             | & de l'Esprit, 127          |
| cure,                           | 101                         | Académie Roy. de Musiq. 130 |
| Enigme & Logogryphe,            | 109                         | Gravures, 141               |
| Eloge Funèbre de Messire Clau-  |                             | Annones Littéraires, 148    |

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 17 Novembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 16 Novembre 1781. D E S A N C Y.

---

---

# MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 24 NOVEMBRE 1781.

---

---

## PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

---

*ÉPIÎRE écrite à bord d'un Vaisseau  
François qui croisoit sur les Sorlingues,  
en Septembre 1781.*

*LA Nature, martyre en ces affreux climats,  
Même au cœur du Printemps, n'offre que des frimats.  
Ce n'est point cette Mer, en merveilles fertile,  
Célèbre par les chants d'Homère & de Virgile;  
Cette Mer où naquit la Mère des Amours;  
Où les plus belles nuits succèdent aux beaux jours;  
Dont les bords enchanteurs sont peuplés de Syrènes;  
Où les Ris & les Jeux forment d'aimables chaînes.  
C'est l'éternel séjour des autans furieux,  
Théâtre ensanglanté par des ambitieux,  
Sépulcre mérité du Nautonier avare,  
Que la fortune flatte & qu'enfin elle égare;*

N°. 47, 24 Novembre 1781. G

Jamais on n'y jouit de la clarté des Cieux,  
Un voile ténébreux la dérobe à nos yeux.  
Du Soleil bienfaisant l'éclatante lumière  
Semble s'y refuser à la triste paupière,  
Et la pâle lueur de l'astre de la nuit  
N'y paroît qu'un instant devant le jour qui fuit ;  
L'abîme est sous nos pas, la foudre sur nos têtes ;  
La mer mugit au loin , présageant des tempêtes ;  
Tout annonce à nos yeux les horreurs de la mort,  
Et les cœurs oppressés soupirent vers le port.  
O mortels aveuglés , la terre bienfaisante  
S'offre de toutes parts à combler vos desirs ;  
De votre Créateur la main toute-puissante  
Y prodigua pour vous les biens & les plaisirs.  
François ambitieux, Anglois fier, mais avide,  
Renoncez pour jamais à l'élément perfide  
Qui vous promet en vain la gloire & le bonheur.  
J'ose vous proposer une route plus sûre,  
Plus douce & plus conforme aux loix de la Nature,  
Et que vous trouverez au fond de votre cœur.  
Que la mer vous oppose une vaine barrière ;  
Unis, donnez des loix à la Nature entière.  
Servez-vous du pouvoir que vous tenez des Cieux  
Pour forcer les humains à devenir heureux.  
Vous les avez instruits, éclairés d'âge en âge ;  
Que leur félicité soit encor votre ouvrage.  
Vous êtes les premiers d'entre les Nations ,  
Est-ce pour vous livrer au feu des passions ?  
Par des larmes de sang on pleure une victoire,

Et souvent le Vainqueur a détesté sa gloire.  
 Soyez toujours amis, Anglois, Francs & Germains. \*  
 Enfans d'un même Dieu, cessez d'être inhumains !  
 Siècle d'or si vanté, viens régner sur la terre,  
 Qu'on y puisse oublier jusqu'au nom de la guerre !  
 Réunis sous tes loix tant de peuples divers,  
 Et qu'un peuple d'amis remplisse l'Univers !  
 ( *Par M. de P. G. Capitaine de Vaiss.* )

---

*L I S E , Églogue.*

**I**L n'en faut point douter, Tircis trahit mes feux ;  
 Je ne saurois plus long-temps m'y méprendre :  
 En vain je le cherche des yeux,  
 Sa voix encor ne se fait pas entendre ;  
 Depuis une heure, dans ces lieux,  
 Je languis & l'attends ; un Berger amoureux  
 Au rendez-vous ne se fait pas attendre.

DEPUIS hier au soir je ne l'ai point revu ;  
 Je me souviens d'un temps où le volage,  
 A me chercher étoit plus assidu :  
 Sous ce tilleul, le plus touffu  
 Et le plus sombre du bocage,  
 Il étoit le premier rendu ;  
 Il ne me quittoit plus de toute la journée ,

---

\* On entend par-là ceux qui combattent sous les Drapeaux des Anglois contre les Insurgens.

Et maintenant je vois passer la matinée

Sans que le perfide ait paru.

HÉLAS ! qui me l'a pris ? C'est Thémire, sans doute,  
Elle étoit jalouse de moi.

Oh ! oui, n'en doutons plus, c'est-elle... Ah ! garde-toi  
De lui donner, Thémire, & ton cœur & ta foi ;  
Tu ne sais pas ce qu'il en coûte !

N'AUROIS-JE pas plutôt dû m'en appercevoir ?

Je me souviens d'un trait qui me regarde ,  
Qui , dans le temps , eût pu me le faire prévoir ;  
Mais dans ce temps , à quoi prenois-je garde ,  
Si ce n'étoit au plaisir de le voir ?

C'ÉTOIT aux noces de Carite ,  
Je m'en souviens ; ma rivale étoit là ;  
Avec Tircis elle dansa ,  
Il dansa bien ; l'ingrat me prit ensuite ,  
Et je crus remarquer , sans en témoigner rien ,  
Qu'il ne dansoit plus aussi bien.

HIER , en le quittant , sans en être apperçue ,  
Je le vis cueillir un bouquet ;  
Je vis l'air attentif que le traître y mettoit ,  
Il le baïsa même à ma vue ;  
Je comptois bien qu'il me le destinoit !

ELLE se tut. Bientôt la jeune Lise  
Pâlit & détourna ses yeux de pleurs noyés ;

Mais en les détournant, quelle douce surprise!

Elle vit le bouquet, & Tircis à ses pieds.

( Par M. Latour de Lantouagne. )

---

*IMPROMPTU sur les Dangers de la Louange  
& de la Sincérité.*

UN Flagorneur criant à perdre haleine,  
Complimentoit presque tous les passans.  
Un autre fou se bouffissoit les flancs  
Pour dire à tous la vérité certaine ;  
Qu'arriva-t'il à ces deux Charlatans ?  
Comus à l'un fit crever la bedaine ;  
L'autre , de faim , mourut en même-temps.

---

*Seconde Lettre à Madame. . . . . ou suite du  
parallèle de la Comédie & de la Tragédie.*

QUE penseriez-vous, Madame, d'un homme qui s'engageroit volontairement dans un chemin couvert d'épines, dans un sentier raboteux & mal sûr, où il auroit à cheminer à travers des précipices & sous un ciel toujours orageux ? Vous penseriez sans doute que ce sentier épineux le conduit sur quelque bord désiré où la nature & les hommes doivent, où enchanter ses sens, où satisfaire à son ambition, où remplir tous les besoins de son cœur. Et si l'on vous disoit : cet homme, après sa longue & pénible course, ne peut attendre, pour prix de son zèle & de ses efforts, qu'un accueil glacé & de froids com-

plimens ; on ne lui saura pas plus de gré de ses longues fatigues , que s'il ne faisoit que de quitter son appartement ou son lit ; de quel œil regarderiez-vous , de quel nom appelleriez-vous notre voyageur ? Prenez-y garde , Madame , vous allez prononcer l'arrêt de celui qui , hésitant entre la Tragédie & la Comédie , finit par se consacrer à la dernière. Il pourra se dire à lui-même : mon rival , qui s'est engagé sous les drapeaux de Melpomène , trouvera des fleurs dans la carrière , les épines seront pour moi ; avec plus d'obstacles à vaincre , j'aurai moins de part à la gloire ; quand je ferai à peine sourire , il excitera la plus profonde admiration.

Convencez , Madamie , que si quelqu'un vous démontroit la vérité de cette conclusion , il auroit rempli mon but , qui est de vous prouver , dans cette Lettre , que la Comédie est le genre le plus ingrat. Pour y parvenir , il ne faudroit que mettre sous vos yeux le tableau historique des représentations de nos Pièces de caractère. Vous y verriez Molière , le Dieu de la Comédie , essuyer dans ce genre des chûtes , ou n'obtenir que des demi-succès. Le seul *Tartufe* eut une pleine réussite ; & ce succès , qu'il devoit obtenir par son propre mérite , il le dut à des circonstances locales , à la défense qu'on avoit faite de ce sublime Ouvrage. Vous verriez dans ce même tableau la *Métromanie* traitée comme un Ouvrage très-ordinaire , obtenir d'abord sans affluence un petit nombre de représentations. Enfin , Madame , des Tragédies médiocres , pour ne rien dire de pis , ont fait des fortunes incroyables , ainsi que le *Timocrate* \* de Thomas Corneille ; a-t'on vu une

---

\* Tragédie qui eut cent représentations de suite. Les Acteurs vinrent prier le Public de leur permettre de la suspendre , parce qu'ils oublioient les autres Pièces de leur Répertoire.



seule Comédie médiocre (sauf le bénéfice des circonstances & du moment) faire une aussi brillante fortune ? Que dis-je ? a-t-on vu nos chef-d'œuvres Comiques obtenir un succès qui approche de celui-là ? Ajoutons encore une triste vérité. Plus votre ouvrage se renfermera fidèlement dans le genre de la Comédie, plus il aura de peine à réussir ; son succès sera plus facile s'il se rapproche du Drame, ou de la farce. Enfin, choisissez une Tragédie & une Comédie d'un mérite égal, la première aura deux fois plus de représentations & avec plus d'affluence. Écoutons le Public sortant du Spectacle. Si l'on vient de voir une Tragédie, on s'écrie avec enthousiasme : voilà qui est beau, sublime ! Si c'est une Comédie, on dit en souriant : cela est fort joli. Heureux encore si le Poète Comique n'entend pas dire : cela est drôle.

Aussi combien de gens regardent un Auteur de Comédie comme un plaisant, un facétieux ! comment jugeront-ils autrement un homme qui n'est occupé toute sa vie que des moyens de les amuser, de les faire rire ? Cela est si vrai, que nombre de personnes ne croiront jamais que Molière n'ait pas été gai. Molière triste, lui dont on ne peut voir une seule Scène sans rire ! ils ignorent que le rire qu'excite une Comédie n'est pas l'effet de la gaieté de l'Auteur, mais le résultat des combinaisons de son génie ; comme si, pour faire rire une assemblée d'honnêtes-gens, il suffisoit de rire devant eux ; comme si le vrai comique n'étoit pas plutôt composé de traits de caractère & de situation que de bons mots. Il est au contraire à présumer qu'un homme gai est moins fait pour réussir dans la Comédie qu'un homme mélancolique. L'homme gai est dissipé d'ordinaire ; le mélancolique est observateur ; & c'est sur-tout l'esprit d'observation qui est le foyer du genre Comique. Regnard est plus

G iv

plaisant que comique, Molière est bien plus comique que plaisant.

Vous serez moins étonnée, Madame, de voir le temple de Thalie peu fréquenté, solitaire, si vous songez que les classes de Citoyens forment les trois quarts de nos Spectateurs: le peuple, les femmes & les jeunes gens. Or, ces trois classes-là doivent préférer la Tragédie. Les jeunes gens, par leur amour naturel pour le merveilleux; les femmes, par le goût qu'elles ont pour les idées & les sentimens romanesques; & le peuple, parce qu'il est flatté d'être admis pour ainsi dire dans la confidence des passions & des malheurs des Héros & des Rois, personnages que le sort a placés si loin de lui; & parce qu'un pareil Spectacle lui offre le tableau des richesses & des grandeurs, objets qui lui sont étrangers, & qui par-là frappent plus vivement son imagination. En vieillissant, les hommes, qui deviennent alors plus raisonnables que passionnés, se tournent du côté de la Comédie; les femmes, dont l'imagination vieillit moins, aiment toujours la Tragédie. Ainsi, les trois quarts des Spectateurs sont pour le Poète Tragique.

Eh bien, Madame, êtes-vous un peu touchée du sort des Auteurs Comiques? Vous voyez qu'ils obtiennent à peine un quart de la gloire qui leur est dûe; encore ce quart-là ne leur est-il payé que le plus tard possible. Souvent un célèbre Auteur Tragique meurt tout entier, mais il a vécu du moins, & il ne perd sa gloire qu'au moment où il ne pourra plus en jouir. La réputation du Poète Comique s'affermir de jour en jour; mais sa gloire ne commence guère qu'au moment où sa vie finit. Comme les Ouvrages que la méditation \* enfante ne peuvent

---

\* Je crois avoir prouvé dans ma première Lettre que le talent Comique suppose plus de méditation que celui de la Tragédie.

être jugés que par la réflexion, son mérite est reconnu beaucoup plus tard. Au lieu que le sentiment, qui juge les Poètes Tragiques, doit leur rendre naturellement une justice plus prompte; sa vivacité est égale à son indulgence, il apporte sur l'heure, à l'Auteur de ses plaisirs, la récompense de ses travaux. En un mot, tout le monde peut juger le Poète tragique; il ne faut pour cela qu'un cœur ou une imagination; & tout le monde a l'un ou l'autre. Mais pour apprécier l'Auteur Comique, il faut un esprit éclairé par l'étude & la réflexion, ce qui n'est pas, à beaucoup près, aussi commun.

On a remarqué que les Poètes Comiques étoient moins heureux auprès des Corps Littéraires; qu'ils étoient moins souvent adoptés par les Académies. La raison en est fort simple. C'est que les Académies, dans leur choix, ne consultent pas seulement le mérite, mais la renommée d'un Auteur; elles apprécient tout-à-la-fois ce qu'il vaut & ce qu'on le prise; non seulement le tribut de gloire qui lui est dû, mais celui qu'on lui a payé; c'est qu'en effet une Académie étant, pour ainsi dire, responsable de son choix envers le Public, l'estime du dernier doit être de quelque poids dans la balance; c'est qu'il est de la dignité d'un Corps Littéraire, que chacun de ses Membres y arrive escorté de la considération publique; c'est enfin qu'il ne faut pas, autant qu'il est possible, qu'en prononçant le nom d'un nouvel Académicien, on soit dans le cas de demander pourquoi l'a-t-on choisi, ou, ce qui est peut-être pis encore, qu'a-t'il fait? Or, la renommée de l'Auteur Comique est bien moins brillante; les égards qu'on lui doit semblent porter moins l'empreinte du devoir; si bien qu'on pourroit dire qu'il n'a pas même le droit de se plaindre des injustices qu'on lui fait.

Vous avez voulu, Madame, que je vous remissse compte des motifs qui m'éloignent de la carrière de

G v

la Comédie. C'est vous répondre, je crois, que de vous prouver, comme je crois l'avoir fait, que la Comédie est le genre le plus ingrat, comme le plus difficile. Je pourrois, après cela, me dispenser de pousser plus loin cette dissertation ; mais si vous avez lu ces deux Lettres sans ennui, je passerai sur le champ à la troisième, que j'ai promise. Vous y verrez, Madame, que ce genre si difficile & si ingrat, n'a jamais été ni aussi difficile ni aussi ingrat qu'il l'est aujourd'hui.

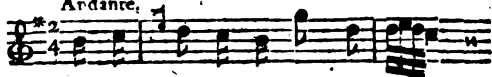
Après cela, Madame, vous me permettrez de me borner à jouir des Ouvrages comme Spectateur, & de renoncer à des jouissances d'amour-propre qui coûtent toujours beaucoup plus qu'elles ne valent. Je n'irai voir nos jeux Dramatiques que comme Spectateur ; je n'y porterai plus ces entrailles paternelles si propres à s'émouvoir douloureusement ; je n'aurai que le soin de songer à mes plaisirs, & non l'embarras de travailler à ma gloire ; je n'aurai point de rivaux, je n'aurai que des amis ; j'aurai de l'indulgence pour eux, parce que je sens toutes les difficultés de leur Art ; dépouillé de toutes prétentions, j'applaudirai sans scrupule aux fruits de leurs veilles, parce que je ne craindrai pas de dissiper mon propre bien, en distribuant la louange ; enfin, Madame, j'aurai des plaisirs moins vifs, mais je jouirai d'un bonheur plus tranquille.

J'ai l'honneur, &c.



*AIR DES DEUX SYLPHES.*

Ardante,



MON A - mant est fi - de - le &amp; ten -



dre; Je n'ai plus de vœux à



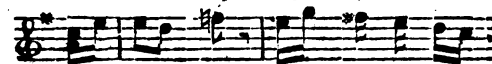
for - mer; Je n'ai que des



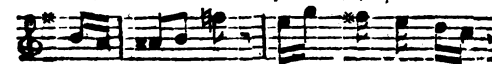
gra - ces à ren - dre; A - mour !



A - mour ! non, je ne veux

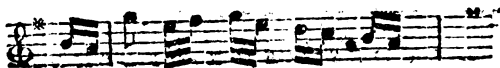


qu'ai - mer. Non, non, je ne veux

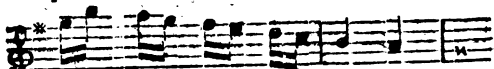


qu'ai - mer, non, non, je ne veux

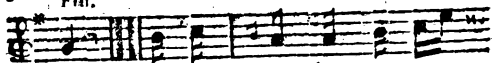
G vj



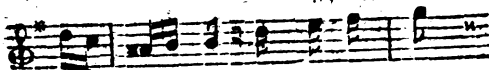
qu'ai-mer, je ne veux qu'ai-



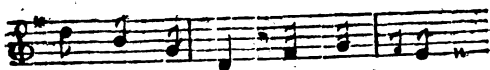
mer, non, je ne veux qu'ai-  
Fin.



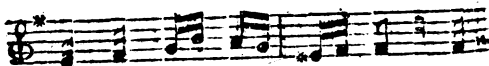
mer. Sur le crime & sur l'in-



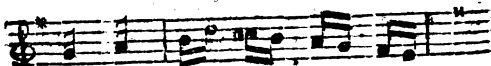
no - cen- ce Ta voix pro - non-



ce sans re - tour. Tu pu - nis



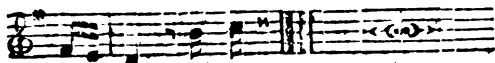
par l'in - dif - fé - ren - ce, Tu



ré - com - pen - ses par l'A-



mous, tu ré-com- pen- ses par



*l'A-mour. Mon Amant &c.*

*( Paroles de M. Imbert , Musique de  
M. Defaugier. )*

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe  
du Mercure précédent.*

**L**E mot de l'Énigme est *Noisette* ; celui  
du Logogryphe est *Vive-le-Roi* , où se  
trouvent *Loi & Roi* , *ivoire* , *voile* , *ivre* ,  
*Vire* ( ville de Normandie ) , & *vol*.

**É N I G M E.**

**Q**UATRE lettres forment mon nom ;  
Quatre temps servent à ma gloire ;  
Quatre planches à l'unisson ;  
Quatre vilains en robe noire ;  
Quatre cloches en carillon ,  
Et quatre pieds sous le gazon  
Assurent ma victoire.

*( Par M. P.... de S. C...., Av. au Parl. )*

**LOGOGRYPHE.**

**P**AR-TOU où l'on fait bonne chère ,  
Par-tout où les plaisirs se suivent de trop près ,

Par-tout où l'homme oisif languit, joue & digère ;

Voilà les lieux où je me plais.

Le Seigneur , le Prélat à qui je rends visite ,

M'envoie au diable mille fois ;

Mais plus le bonhomme s'irrite ,

Et plus de mes six piés je lui serre les doigts.

On trouve tout en moi , jusqu'à la robe antique

Dont s'affubloit à Rome un grave Sénateur ;

Ce qui manque à plus d'un Auteur ,

Quoique pourtant chacun s'en pique ;

Une note de la musique ;

Un des plus anciens Rois , géant à faire pour ,

Dont le lit , comme une relique ,

Fut conservé long-temps. C'en est assez , Lecteur.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*LE COMTE DE STRAFFORD, suite des Nouvelles Historiques*, par M. d'Arnaud. Tome second , troisième Nouvelle. Prix, 3 liv. broché. A Paris , chez Delalain , Libraire , rue S. Jacques , vis-à-vis la rue du Plâtre.

**I**L existe un préjugé, faux ou vrai, qui semble placer un certain genre de Romans dans la dernière classe des Ouvrages Littéraires ; préjugé le plus souvent adopté par des gé-



nies du premier ordre, & dont les talens supérieurs sont une espèce d'excuse du peu de cas qu'ils font de ces sortes de productions. Ils regardent ces Historiettes comme frivoles, sans difficultés, & par conséquent sans mérite; frivoles, parce qu'elles ne sont d'aucune utilité; sans difficultés, parce qu'elles ne sont qu'un assemblage d'aventures dénuées de bon sens & de vraisemblance; sans mérite, parce qu'elles ne sont ni utiles, ni difficiles. Je ne parle point de ces Savans qui ne pensent pas que, hors les Latins & les Grecs, il puisse se trouver quelque chose digne de leur attention. Voltaire, homme au-dessus de tout préjugé, & fait pour rendre justice à tous les talens, puisqu'il les possédoit tous, a dit : " Je suis bien éloigné  
" de vouloir donner quelque prix à tous ces  
" Romans dont la France est inondée, qui  
" sont tous, excepté Zaïde, des produc-  
" tions indignes d'être lues par des esprits  
" solides. " Qui le croiroit cependant ? Si le nombre des Acheteurs fait juger de celui des Lecteurs; & si le débit d'un Ouvrage est la marque la moins incertaine du mérite de l'Auteur, & du plaisir qu'il fait, les faiseurs de Romans sont bien vengés des dédains & des plaisanteries de ces critiques, qu'ils ont appelé *les Apostats du sentiment*.

Quoique les Romans de M. d'Arnaud aient beaucoup de vogue, il est manifeste que les réflexions générales qu'on vient de lire n'ont aucun rapport à la nouvelle brochure

de cet Auteur célèbre; & qu'à l'exemple de quelques uns de nos collaborateurs, nous nous sommes amusés à faire un préambule absolument étranger au genre de l'Onvrage qui fait le sujet de cet Article : cela est si vrai, que le fonds de cette *Nouvelle* est purement historique. On en va juger par une simple analyse.

Sir Thomas Wentworth, issu d'une Famille distinguée, en avoit recueilli une fortune qui répondoit à sa naissance. La Nature, qui l'avoit fait éloquent, lui avoit donné un génie propre aux affaires. Jaloux d'attirer les regards de la Nation, il étoit entré d'abord dans le parti de l'opposition. Alors les querelles occasionnées par la *Liturgie Angloise*, objet peu important par lui-même, portoient l'esprit de parti aux excès les plus furieux. Les Puritains regardoient le jeune Wentworth comme un de leurs plus zélés défenseurs. Mais soit qu'il sentit l'injustice de cet esprit d'animosité, soit qu'il ne fût pas insensible aux séductions de l'ambition, il changea de sentiment & de conduite, & l'infortuné Charles Premier n'eut point de Serviteur qui lui fut plus attaché. Wentworth ne tarda pas à recevoir le prix de son zèle. Le Roi le créa Baron, ensuite Vicomte & Comte de Strafford, le nomma Président du Conseil d'Yorck & Vice Roi d'Irlande. Il fut enfin le principal Ministre, le Conseiller & l'ami de son Maître. Tel est le portrait que M. d'Arnaud trace de son caractère.

« Strafford réunissoit toutes les qualités  
 » qui forcent à l'estime, si elles n'excitent  
 » pas l'affection. Il étoit imposant dans son  
 » maintien; ses ennemis appeloient hauteur  
 » cette gravité, qui souvent annonce une  
 » ame fière & indépendante des circonstan-  
 » ces. Il s'exprimoit avec une facilité dont  
 » il se trouve peu d'exemples. *Il y avoit,*  
 » observe Clarendon, *très-peu de personnes*  
 » *avec lui qui eussent autant d'expérience &*  
 » *de capacité, ce qui fut une des causes de*  
 » *son malheur; car, comme il remarquoit*  
 » *les défauts des autres, il faisoit trop peu*  
 » *de cas de ce qu'ils disoient & de ce qu'ils*  
 » *faisoient, & ne se reposoit que sur lui seul.*  
 » *En un mot, l'építaphe que Sylla fit pour*  
 » *lui-même, au rapport de Plutarque, lui*  
 » *convient bien: personne ne le surpassoit à*  
 » *faire du bien à ses amis & à faire du mal à*  
 » *ses ennemis.* Ce qui annonce à coup sûr  
 » un caractère décidé & des traits marqués,  
 » si ce ne sont pas des vertus. »

La Liturgie Anglicane avoit fait prendre les armes aux Écollois. Le Comte de Strafford représentoit sans cesse au Roi que l'excès de sa bonté causeroit sa perte; qu'il est des occasions où la politique doit faire taire la clémence; qu'il ne falloit point de grâce pour des Sujets qui avoient tiré l'épée. Le Comte étoit si rempli de ce qu'il disoit à Charles, qu'il donna ordre, au sortir du cabinet, qu'un Détachement de Cavalerie allât fondre sur un quartier d'Écollois. Ils

s'étoient avancés jusques sur les terres du Comté d'Yorck. Il est vrai qu'il y avoit des pour-parlers, & qu'il se préparoit un traité; mais on n'étoit pas encore convenu d'une cessation d'armes. Le Détachement eut l'avantage. Deux ou trois Compagnies des Rébelles furent battues, & leurs Officiers faits prisonniers. Si on les eût poursuivis, tout rentroit dans le calme, & Charles n'eût pas porté sa tête sur un échafaud. Lesly, Général des Révoltés, se plaignit: le Conseil Anglois fut d'autant plus porté à l'entendre, qu'il haïssoit le Ministre, & que l'Officier qui avoit commandé en cette occasion étoit Catholique - Romain. On n'auroit point voulu d'une victoire à ce prix. Le Roi se vit donc obligé de défendre tout acte d'hostilité contre les Rébelles; ce que Strafford avoit prévu arriva. Leur insolence s'accrût en proportion de la foiblesse du Roi, qui ne les combattoit que par des conférences; en habile homme, il voulut du moins se dérober à la haine des fanatiques qui avoient résolu sa perte. Il voulut se dispenser d'aller au Parlement, espérant avec quelque raison que son éloignement calmeroit la fureur que sa présence eût excitée. Le Roi le rassura, & lui dit: *Je vous donne ma parole qu'ils ne vous toucheront point un cheveu de la tête.* Charles aimoit tendrement Strafford, dévoué si généreusement à son service; & la Chambre des Communes, pour ce dévouement même, accusa le Comte de haute tra-

hison. Pym éleva sa voix contre lui , & lui imputa quelques malversations inévitables dans ces temps de troubles , mais commises toutes pour le Service du Roi , & sur-tout effacées par son administration dans le Gouvernement d'Irlande , qui n'avoit eu d'autre règle que l'intérêt de son Maître & celui des Peuples commis à ses soins. Selon Hume , il avoit payé de grosses dettes , & laissé une somme considérable à l'échiquier. Les revenus du Royaume , qui n'avoient répondu jamais avant lui aux charges du Gouvernement , s'y trouvoient en égale proportion. Une petite Armée qu'il avoit trouvée sur pié , mais sans ordre , fut accrûe & gouvernée avec la plus exacte discipline. Ce fut par ses soins que l'industrie & tous les arts de la paix furent introduits dans l'Irlande , pays encore sauvage. La marine du Royaume fut augmentée au centuple ; les droits de douane triplés ; la valeur des marchandises du pays portée au double de celles du dehors ; les manufactures , sur-tout celles de toiles établies , encouragées ; l'Agriculture avancée par l'établissement des Colonies Angloises & Écossaises ; la Religion Protestante enfin étendue sans employer la persécution contre les Catholiques. Tant de bienfaits ne parent justifier cet illustre accusé. La Chambre des Communes lança contre lui le Bill d'*Attainder* ou de conviction. La Chambre Haute se rendit aux sollicitations de ses ennemis , & le Bill reçut

la sanction des Pairs. Il falloit le consentement du Roi pour l'exécution. Le peuple, féroce, demandoit ce sang à grands cris. Strafford apprit sa condamnation sans être ému; & dit, en se servant des propres expressions de l'écriture : *Ne mettez pas votre confiance dans les Princes ni dans les enfans des hommes, parce qu'il n'y a point de salut à se promettre d'eux.* Il poussa même la vertu & la fermeté jusqu'à supplier lui-même le Roi de consentir à sa mort; & le Roi poussa la foiblesse jusqu'à signer cet acte fatal, foiblesse infâme, & qui apprit aux Anglois à verser un sang plus précieux. Le malheureux Strafford parut sur l'échafaud avec un front serein. *Je rends grâces au Ciel, dit-il, de me faire envisager la mort sans effroi, & de ne pas permettre que je sois abattu par un moment de terreur. Je vais reposer ma tête aussi volontiers que je l'aie jamais fait pour dormir.* Il se livra aux mains de l'exécuteur, qui d'un seul coup termina sa vie, à l'âge de quarante-neuf ans.

Il semble qu'un fonds aussi intéressant par lui-même, n'avoit besoin que de la simplicité de l'Histoire. Mais M. d'Arnaud étoit bien sûr de lui prêter de nouveaux charmes, en y ajoutant des accessoires romanesques, sur-tout en employant le style & la philosophie qui caractérisent ses Écrits. En voici quelques traits pris au hasard.

« Le Comte entendit enfin grouder la

» foudre. Peu sûr de son maître , il pensoit  
» à une retraite qui le dérobat aux coups  
» de la tempête , page 307.

» L'explosion de la mine qu'on apprêtoit  
» depuis si long-temps se fit dans la Cham-  
» bre des Communes , page 309.

» Tous ces poisons furent versés à grands  
» flots , & jusqu'au dégoût , page 331.

» Mon cœur est plein de mes moyens de  
» défense; il brûle de s'épancher. On veut  
» sans doute que je me débatta contre le fer  
» qui se lève pour m'égorger : j'aime à croire  
» qu'on ne demande pas à égorger la victime  
» de sang-froid; qu'on accorde du moins  
» au sacrifice cet appareil qui en diminue  
» l'horreur aux yeux indifférens; qu'en un  
» mot , il y a encore quelque pudeur dans  
» ces ames affamées de ma perte , &c.  
» page 333. »

» On ne fait qui domina le plus dans ces  
» imputations de la rage ou de la stupidité.  
» Le seul résultat qu'on en puisse tirer est  
» une vérité convaincante , qu'il n'est point  
» de créature plus malfaisante & plus pri-  
» vée, même de l'instinct que l'homme,  
» lorsqu'il est abandonné à la violence de  
» ses passions , page 329. »

Et ailleurs,

» *L'animal ingrat* , c'est l'épithète carac-  
» téristique qu'on doit donner à cette créa-  
» ture qui , sans la Religion , seroit souvent  
» au-dessous de la bête féroce. »

**TABLETTES** *Anecdotes & Historiques*  
*des Rois de France, depuis Pharamond*  
*jusqu'à Louis XV, &c. Volume in-*  
 A Paris, chez Couturier, Lamy & Laporte,  
 Libraires.

Si TERENCE pouvoit déjà dire de son temps : *Nullum est jam dictum quod non dictum sit prius*, devons-nous être étonnés des stériles productions du nôtre ? Jaloux de donner à nos anciens Ouvrages une nouvelle forme ou plus utile, ou plus commode, ou plus agréable, un ami des Lettres, pour peu qu'il sache écrire, *compile, compile, compile* ; mais de tous les Livres, en est-il un qui ait paru sous tant de faces que l'Histoire de France depuis Nicole Gilles jusqu'à l'inimitable de Thou, notre Tite-Live : tantôt dans des Abrégés Chronologiques, tantôt dans des Tableaux Généalogiques, elle a présenté des faits dénués de circonstances, & par conséquent d'intérêt. Ici, pour vaincre le dégoût & la paresse des jeunes gens, on a imaginé des *demandes & des réponses* : là, on récite des vers *techniques*, peut-être encore plus obscurs que bizarres. Il ne restoit plus qu'un moyen, c'étoit de réunir sous un point de vue les anecdotes, les paroles remarquables, les pensées ingénieuses, les bons mots, les apophtegmes de nos Rois, & M. Dreux du Radier est le premier qui ait pris cette peine.



Personne n'exigera de lui sans doute qu'il intéresse dans les détails de la première Race. Que dire d'un Clotaire, qui se baignoit dans le sang de ses neveux ? Il est vrai qu'à la seconde époque de la Monarchie il est plus facile de s'étendre sur ce Charles-Martel, le modèle des Héros. Quoique Louis II n'ait été ni *bon fils*, ni *bon père*, ni *bon mari*, ni *bon ami*, ni *bon sujet*, ni *bon Roi*, & qu'il n'ait point payé cent écus empruntés à la ville de Romans, qui garde toujours son billet, il mérite une place dans un Recueil d'actions singulières. Ce Prince, assez original pour faire exécuter un concert par des pourceaux dans l'Abbaye de Baignes, protégea les Sciences ; il vit sans jalousie Marguerite d'Ecosse, son épouse, baiser la bouche du célèbre Alain Chartier pendant qu'il dormoit. Il favorisa aussi les Arts ; nous lui devons la taille de la pierre, & c'est lui qui obligea les Chanoines de Loches de garder dans leur Chœur le tombeau d'Agnès Sorel, dont deux Anges soutiennent l'oreiller sur lequel sa tête repose : enfin, croiroit-on que ce Maître du Monde, qui se crut obligé de faire jurer aux grands Seigneurs de sa Cour qu'ils ne se tueroient point, ne manquoit ni de raison ni d'esprit. Il comparoit les Myda qui ont beaucoup de livres & ne lisent jamais, aux bossus chargés d'un poids qu'ils ne voient point, & il étoit lui-même un aveugle qui portoit des lunettes.

Mais pourquoi jeter nous-mêmes un coup-d'œil rapide sur nos Rois ? C'est M. du Radier, leur juge, que nous sommes chargés de faire connoître ; il va raconter à nos Lecteurs un beau trait de Charles VIII. « Pendant le pillage de Tuscanella, une Demoiselle, d'une extrême beauté, vint se jeter à ses pieds, & le supplier de mettre son honneur à l'abri de l'incontinence du soldat. Le Roi la prit sous sa protection ; mais en la garantissant de l'insulte qu'elle avoit lieu de craindre, il lui trouva tant de charmes qu'il ne put s'empêcher d'attenter lui-même à un honneur dont il s'étoit rendu garant. Il étoit dans sa première jeunesse, & il aimoit les Dames ; il parla pour lui-même, & expliqua ses desirs en Prince qui veut les voir satisfaits. Ils alloient l'être en effet, lorsque la Demoiselle, qui cédoit peut-être plus par nécessité que par goût, apperçut dans le cabinet où ils étoient un tableau de la Vierge, tenant son Fils entre ses bras. Ah ! Sire, s'écria-t-elle, au nom de cette Vierge pure & sainte ne m'arrachez pas ce que j'ai conservé jusqu'ici. Charles VIII fut touché de sa prière, accompagnée de larmes ; les siennes même coulèrent, & condamnant ses desirs, il renvoya cette Demoiselle, lui accorda une dot proportionnée à sa naissance, & fit remettre en liberté, sans rançon, tous ses parens, & un jeune homme avec qui elle étoit fiancée, & tous ses alliés faits prisonniers. » Cette action rappelle naturellement

naturellement celle de Scipion, qui, jeune & vainqueur, sut respecter le malheur & l'innocence d'une belle captive; mais M. Dreux, qui nous paroît un peu lâche dans son style comme dans ses remarques, trouve que la tempérance des Romains n'est que politique, *parce qu'il devoit l'exemple à ses troupes*, & que celle de Charles est vertueuse! Oui sans doute, quoique, pour devenir politique, il eût suffi au Monarque de se rappeler ce principe: *Regis ad exemplum totus componitur orbis.*

Et pourquoi supposer dans le cœur des grands Hommes d'autres motifs, pour être bons & sages, que l'amour de leurs devoirs?

Que ne nous est-il permis, en parcourant la nouvelle Galerie de M. du Radier, de renouveler nos hommages au *Restaurateur des Lettres*, à ce rival de Charles Quint, qui s'honoroit du titre de premier *Gentilhomme de France*! Qu'il nous paroît grand, François Premier, lorsqu'il va s'entretenir avec Robert Étienne, & admirer ses chef-d'œuvres typographiques! Il savoit qu'Auguste se levoit pour saluer Virgile; que cet Empereur disputoit à Mécène la première place dans le cœur d'Horace; que Vespasien se félicitoit de l'amitié de Pline l'aîné; Trajan, de celle de Pline le jeune; Laurent de Médicis, de celle de Politien? Rempli d'une tendresse respectueuse pour tous les Savans & les Artistes, il vit mourir entre ses bras Léonard de Vinci,

& Raphaël lui légua cette pierre précieuse que l'Art osa placer parmi les bijoux de la Couronne; lors même que la Nature y eut mis le fancy & le pitt.

Ce Roi barbare qui tira lui-même sur ses enfans dans ce jour affreux où le fanatisme déchira le sein de la France, eut aussi le goût des Lettres; mais si nous sommes obligés d'admirer des vers de Charles IX; du moins on ne nous empêchera pas de dire avec Charron : *C'est grand dommage que les méchans ne soient pas des sots.* Au reste, pensons qu'il étoit l'élève d'Amyot, & nous serons moins étonnés qu'il ait écrit avec tant de noblesse à Ronfard :

L'Art de faire des vers, dût-on s'en indigner,  
Doit être à plus haut prix que celui de régner;  
Tous deux également nous portons des couronnes,  
Mais Roi je les reçu, Poète tu les donnes.  
Ton esprit, enflammé d'une céleste ardeur,  
Éclate par soi-même, & moi par ma grandeur.  
Si d'un côté, des Dieux j'ai cherché l'avantage,  
Ronfard est leur mignon, & je suis leur image,  
Ta lyre, qui ravit par de si doux accords,  
T'asservit les esprits, dont je n'ai que les corps;  
Elle s'en rend le maître, & te fait introduire  
Où le plus fier tyran ne peut avoir d'empire.

Ces vers devoient flatter & blesser à-la-fois l'amour-propre de Ronfard; car s'il trouvoit un ami dans son Prince, il y trou-

voit aussi un maître. Pour nous, nous nous permettrons de douter encore que Charles IX ait écrit avec tant de finesse, de clarté & de facilité.

Dans des *Tablettes de France*, M. Dreux ne pouvoit guères passer sous silence les bons mots d'Henri IV, quoique tout le monde les connoisse; mais ce qu'on ne fait peut-être pas, s'est que ce Prince prioit Dieu à deux genoux, les mains jointes & les yeux au Ciel; c'est qu'à la chasse jamais on ne lançoit le cerf qu'il n'ôtât son chapeau, & ne fit le signe de la croix. Est-on curieux de connoître tous les présages sinistres qui annoncèrent la mort du meilleur des Rois? Les fréquentes éclipses de soleil & de lune depuis 1604 jusqu'en 1610, le tonnerre tombé sur l'Eglise de Notre-Dame de Paris, les débordemens des rivières, les comètes, les tremblemens de terre, un billet trouvé sur un Autel de Montargis, une image de Saint Louis qui, dans une Eglise, versa des pleurs; enfin le taureau des environs de Pau qui se précipita dans une rivière, tout cela avertissoit bien la France qu'un grand *Rousséau d'Angoulême* devoit assassiner le père du peuple, & M. Dreux se plaît à recueillir tous ces contes: est-ce là remplir l'Epigraphe qu'il a choisie? *Ex prodesse & delectare*. Il n'est pas plus philosophe dans le choix des traits qui doivent caractériser un homme. Veut-il nous prouver que Louis XIII étoit chaste, il rapporte qu'une

Demoiselle, assistant à son dîner un peu découverte, il retint dans sa bouche une gorgée de vin, & la rejeta sur la gorge de la Demoiselle; & comme il ne pense pas tout-à-fait comme le Jésuite Barri, *que cette gorge méritoit bien cette gorgée*, il prétend *que Louis XIII eût pu donner à sa leçon un ton plus doux*. Louis XIV lui-même devient petit à nos yeux, lorsque son panegyriste, pour nous démontrer qu'il avoit autant de jugement que de mémoire, nous assure qu'il reconnut un domestique du Duc de.... aux boucles d'or de son maître qu'il portoit. Devroit-on s'occuper de ces historiettes quand on parle d'un Prince qui ne trouve point d'égal pendant un règne de plus de cinquante ans, où l'on voit quatre Empereurs en Allemagne, trois Rois en Espagne, sept en Angleterre, cinq en Pologne, quatre en Suède, quatre en Danemark, quatre en Portugal, six Sultans sur le trône Ottoman, quatre Empereurs dans la Chine & trois Sophis en Perse?

S'il n'est pas permis d'exiger qu'un laborieux *Collecteur* d'anecdotes ait le génie, le caractère & le style d'un Historien, il est indispensable du moins que sa diction soit pure, ses pensées nobles, ses réflexions courtes & sentées, qu'il y ait de l'ordre & de la clarté dans les faits, & que le superflu & le frivole ne prennent jamais la place de l'utile & de l'agréable.

*AVIS sur la Correspondance de la Société Royale de Médecine, & sur les objets dont cette Compagnie est chargée, in-4°. 1781. — Méthode que l'on peut suivre dans la rédaction des Observations Météorologiques, &c. in-4°. 1781. — Détail des Expériences faites pour déterminer les propriétés de la dentelaire dans le traitement de la gale, in-4°. 1781. — Réflexions sur la nature & le traitement des Maladies les plus répandues pendant l'année, 1781, & sur-tout dans la saison actuelle, in-4°. lues dans la Séance tenue au Louvre le 18 Septembre de cette année, par la Société Royale de Médecine.*

LA Société Royale de Médecine publie, comme l'Académie Royale des Sciences, la Collection de ses Mémoires & Observations, dans des Volumes qui paroissent chaque année, & qui sont composés de deux Parties, l'Histoire & les Mémoires. Déjà ceux de 1776, 1777 & 1778 ont été rendus publics, & le Volume de 1779, qui est maintenant sous presse, sera bientôt mis en vente chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire de cette Compagnie; mais il y a certains Mémoires dont l'impression seroit trop différée s'il falloit attendre qu'ils fussent insérés parmi ceux de l'année dans laquelle ils ont été lus. La Société Royale prend alors le

H iij

parti très-sage de les publier séparément : ceux que nous annonçons sont dans ce cas.

1°. Dans l'un on trouve des avis intéressans sur la manière la plus utile de feconder les travaux de cette Compagnie, dont la Correspondance est très-étendue & très-active. Il est en effet nécessaire que tous les Co-opérateurs suivent à peu-près le même plan, afin de mettre de l'harmonie dans cette grande entreprise. C'est principalement aux épidémies régnantes que la Société Royale donne le plus d'attention, soit pour en recueillir l'histoire, soit pour aller au secours de ceux qui en sont atteints; elle offre ses services dans ce genre avec une générosité qui mérite beaucoup de reconnoissance de la part du Public. La Société Royale invite en même-temps les Médecins & Physiciens à lui faire parvenir leurs Observations sur les divers objets de Médecine-pratique, qui ont tous une place marquée dans les Volumes qu'elle publie.

2°. L'influence de l'atmosphère sur les maladies régnantes, n'est pas encore à beaucoup près déterminée. Pour résoudre ce problème important, la Société Royale a engagé ses Correspondans à se procurer des instrumens propres à faire de bonnes Observations Météorologiques, & à y joindre un tableau des maladies de chaque année. Il est facile de s'assurer, en examinant ce qu'elle a publié pour trois années, que l'on n'a en-



core rien fait d'aussi étendu dans ce genre. Le Mémoire qu'elle vient de faire paroître, a pour objet de donner une nouvelle perfection à ces Recherches, & d'apprendre à chaque Observateur la manière la plus sûre & la plus simple en même-temps de trouver la température moyenne du pays qu'il habite.

3°. En faisant de nouvelles tentatives pour découvrir une méthode propre à guérir promptement & sûrement la gale contractée par communication, comme il arrive dans les casernes, les ateliers, les hôpitaux & les prisons, la Société Royale s'est proposée des vues d'utilité publique qui seront sur-tout bien senties par les Administrateurs de ces divers établissemens. La plante appelée par Linnæus *Plumbage Europea*, en françois la *Dentelaire*, a produit dans le traitement de cette maladie les effets les plus satisfaisans. L'épreuve en a été faite à Paris, dans la Maison de la Pitié, avec les précautions qu'exige l'usage d'un remède nouveau. Les secours nécessaires ont été fournis par MM. de l'Administration, & en particulier par M. Brun, Chirurgien en chef, & M. Girardeau, second Chirurgien, qui ont été témoins de ces Expériences. Il seroit trop long d'en donner ici le détail. Il suffira de dire, d'après le rapport des Commissaires de la Société Royale, qu'il est démontré que la racine de Dentelaire, prépa-

rée comme on l'indique, guérit promptement & sûrement la gale, qu'elle est exempte de tous les dangers de la répercussion, & que son usage entraîne avec lui moins de désagrément & de dégoût que les méthodes employées jusqu'ici dans le traitement de cette maladie.

4<sup>o</sup>. Il régna en 1779, pendant l'Automne, des dysenteries épidémiques qui furent sur-tout très-funestes dans la Bretagne, dans le Maine & dans le Poitou. La Société Royale publia alors une méthode de traitement qui fut répandue dans les Provinces, où elle produisit les plus grands avantages. Cette année la constitution automnale est très-marquée, & la Société Royale, qui a été consultée de toutes parts sur la nature & le traitement des fièvres actuellement très-répandues, s'est déterminée à publier ses Réflexions à ce sujet. Les Commissaires nommés pour faire ce travail, ne se sont pas contentés de décrire ces maladies, d'indiquer les secours les plus utiles en pareil cas, & de prévenir les peuples sur les abus qu'il importe le plus d'éviter, on y trouve une discussion très-savante sur la place qu'il convient d'assigner à ces sortes de fièvres, & sur leur rapport avec celles qui ont été observées par les meilleurs Auteurs. Cette érudition sage n'est point déplacée dans un Écrit qui doit être adressé aux Médecins & aux Chirurgiens les plus instruits des différentes Provinces.

Ces travaux donnent la plus grande idée du zèle avec lequel la Société Royale remplit les vues de son institution. L. N.

*T R A I T É Théorique & Pratique de la Végétation ; contenant plusieurs Expériences nouvelles & démonstratives sur l'Économie végétale & sur la Culture des Arbres. 2 Volumes grand in-8°. Prix , 9 liv. brochés. A Rouen, chez le Boucher, & à Paris , chez Nyon, rue du Jardinot, Durand neveu, rue Galande, Didot, quai des Augustins, & la Veuve Lachapelle, au Palais.*

L'AUTEUR de cet Ouvrage intéressant s'est déjà fait connoître avantageusement par ses *Recherches sur l'Économie rurale*, & particulièrement par un excellent *Mémoire sur la Culture des Pommes de Terre & la manière d'en faire du Pain*. M. Mustel, qui paroît s'être dévoué au bien public, nous fait part d'un grand nombre d'expériences, dont la plupart sont faites pour piquer la curiosité, & mériter l'attention des Physiciens, des Naturalistes & des Agriculteurs. Après avoir combattu les opinions de quelques Auteurs, avec autant d'honnêteté que de modestie, M. Mustel établit une théorie nouvelle qui n'a rien de systématique, puisqu'elle est fondée sur l'expérience. Cette théorie, dégagée de quelques erreurs accréditées, paroît lumineuse

H ▼

& persuasive pour ceux qui ne sont pas trop attachés aux préjugés reçus. Cet Ouvrage, rempli d'idées neuves & de découvertes utiles, est du nombre de ceux qui méritent d'être distingués de la multitude d'Écrits sur l'Agriculture qui ont paru & paroissent journellement. Il est imprimé sous l'approbation & les auspices de l'Académie des Sciences de Rouen. L'utilité particulière de cet Ouvrage, est de remédier à l'insuffisance des Traités d'Agriculture simplement pratiques, qui donnent des méthodes sans les expliquer, & des principes généraux sans avoir égard à la nature du terrain, au climat, & autres circonstances qui doivent faire varier la culture. Ce qui rend si rares les bons Traités sur l'Agriculture, c'est que nos grands Cultivateurs n'écrivent pas, & nos bons Écrivains ne cultivent point. Il faut être Physicien & Cultivateur, il faut des années d'expériences & d'observations suivies pour faire un Ouvrage tel qu'est celui que nous donne M. Mustel.

---

## S P E C T A C L E S.

---

### COMÉDIE FRANÇOISE.

**M.** GARNIER, Acteur de la Troupe de Lyon, a débuté, le 29 Octobre, par le rôle de *Xipharès* dans *Mithridate*, &c. &c.

Le grand, le très-grand, le plus grand défaut que les Comédiens aient à reprocher à ce jeune Debutant, est d'avoir passé publiquement pour l'Élève de l'Auteur de ces Articles. \* Ce titre lui a fait refuser la permission de faire ses premiers essais sur le Théâtre de Paris, & c'est encore lui qui occasionnera sa retraite en Province. M. Garnier a débuté à Lyon il y a six mois. Son début fut d'autant moins brillant, qu'il se présentait avec toute la timidité d'un homme qui n'a jamais paru en Public, & à côté de M. Molé, dont le nom & le talent absorboient tous les suffrages. Du travail & du courage lui ont, quelque temps après, procuré des succès proportionnés à ses dispositions. Le besoin de remplacer M. Monvel l'a fait appeler à Paris; le Public paroît l'avoir goûté malgré ses défauts, parce qu'on lui a trouvé des qualités; mais il n'a point d'amis au Spectacle, d'autres Sujets se présentent, & l'on peut présumer qu'il n'aura pas la préférence. Au surplus, ces Acteurs paroîtront; il est juste que celui d'entre eux qui, dans l'âge le plus susceptible de progrès, montrera le plus d'aptitude, soit préféré aux autres. Nous attendrons ce mo-

---

\* Il est réellement Élève de M. Dugazon : M. de C. lui a donné quelques avis de loin en loin, ce qui ne suffit pas, à beaucoup près, pour faire une éducation Dramatique.

nient pour comparer ces jeunes Comédiens , & l'intérêt que nous prenons à celui-ci, sera une raison pour qu'il soit jugé par nous-mêmes avec le plus de sévérité.

---

Le Lundi 12 de ce mois , on a donné , pour la première fois , la *Discipline Militaire du Nord* , Drame en cinq Actes , qui a reparu , pour la seconde fois , le surlendemain , réduit en quatre Actes.

Ce Drame , plutôt traduit qu'imité de l'Allemand , présente une action bien simple. Le Comte de Walton met l'épée à la main devant son Colonel , qui est en même-tems son beau-frère , parce que celui-ci veut l'envoyer aux arrêts. Arrêté , jugé & condamné dans l'instant même où sa femme vient lui rendre une visite au camp , il est sur le point d'avoir la tête cassée ; mais l'arrivée du Généralissime , dont il a sauvé les jours , l'arrache à la mort , & le rend en même-tems à la tendresse d'une femme chérie , à ses amis & à l'amour des Soldats dont il est adoré.

En lisant l'affiche qui indiquoit la première représentation de ce Drame , nous avons cru lire l'annonce d'un Ouvrage sur la Tactique du Nord , & au Théâtre , nous n'avons apperçu qu'un fait relatif à toutes les disciplines militaires de l'Europe. Nous avons été un peu surpris de voir le Comte de Wal-

ton annoncé comme un Officier instruit , sage & raisonnable , perdre la tête , & faire l'action d'un extravagant pour une punition commune , souvent infligée dans tous les camps , & qui n'a rien de deshonorant en elle-même. Deux soldats de son Régiment ont déserté du piquet pendant la nuit ; un tel événement a pensé mettre le camp au pouvoir de l'ennemi ; le bon ordre veut que l'Officier qui a confié le salut de l'armée à de pareils hommes , soit puni de sa légèreté ; rien de plus simple. Pourquoi le Comte de Walton , qui prêche sans cesse la subordination & l'exactitude , agit-il si contradictoirement à ses principes ? Au reste , il y a dans cette Pièce deux situations très-intéressantes , le moment où arrive la Comtesse de Walton , & celui où , devant elle , les soldats viennent se jeter aux pieds de leur Colonel pour lui demander la vie du Comte , & l'instruisent , sans le vouloir , du sort qui attend son mari. Après cela , on ne trouve guères que des choses communes écrites d'un style assez médiocre , & qui ne peuvent que rappeler des objets qu'on a portés plusieurs fois sur notre Scène. Où en est réduit notre Théâtre , puisque nous allons chercher des Ouvrages Dramatiques sur les Scènes étrangères , sur les Scènes qui doivent leur existence à la nôtre. Un gros Seigneur de la Bourgogne faisoit boire son vin par ses domestiques , & ne pouvoit s'abreuver que de liqueurs fortes : en sommes-nous là ?

## COMÉDIE ITALIENNE.

**L**E Jeudi , 8 Novembre , on a donné la première représentation de *Lucette & Lucas* , Comédie en un Acte , mêlée d'ariettes.

Cette Pièce , qui se ressent un peu de l'âge où l'Auteur l'a composée , offre néanmoins de l'esprit , de la facilité , des traits qui promettoient déjà le talent que l'Auteur \* a montré depuis. En général , les couplets en sont bien tournés , & présentent des idées agréables..

La Musique est de Mlle D. Z. fille du Musicien de ce nom. Nous avons déjà eu plusieurs fois occasion de rendre hommage à la touche gracieuse , naturelle & facile de M. D. Z. Nous devons les mêmes éloges à Mlle sa fille qui , par ce début , promet de marcher quelque jour avec un très-grand succès sur les traces de son instituteur.

Le lendemain , on a joué pour la première fois , *l'Amant trop prévenu de lui-même* , Comédie nouvelle en deux Actes & en vers.

Un Conte de M. Marмонтel a fourni le

---

\* Les deux Oncles & l'Amour conjugal ont été faits depuis cette petite Pièce.



ſujet de ce petit Ouvrage. Un Colonel, pour éprouver ſa Maîtreſſe, feint de revenir de l'armée avec un œil de moins & une jambe de bois. Inſtruite des intentions de ſon amant, l'amante fait prendre des habits d'homme à une de ſes amies, qu'elle fait paſſer pour le rival du Colonel. Tout ſe découvre, & l'explication eſt ſuivie du mariage des deux amans.

Si on en excepte une Scène où le Colonel défie ſon prétendu rival, Scène qui a fait quelque plaiſir ; on n'a rien remarqué dans cet Ouvrage qui annonçât du talent. La première représentation en a été froidement reçue ; la ſeconde a été très-orageuſe, & l'Ouvrage n'a pu ſe traîner juſqu'à la fin. On a crié à la févérité, on a eu tort ; c'étoit juſtice.

## SCIENCES. ET ARTS.

### D É C O U V E R T E.

**A**UJOURD'HUI que nos forêts ſe dégradent ſenſiblement, qu'on coupe les arbres avant leur maturité, & qu'on les met en œuvre ſans attendre qu'ils ſoient ſecs, il eſt ſans doute d'une grande importance pour la Menuiſerie, pour le Charronage & pour une multitude d'autres Arts, d'avoir un moyen qui remédie à ces inconvéniens. Après pluſieurs années de tentatives, le Sieur Mignon eſt parvenu à

le découvrir : possesseur du secret de donner une plus grande solidité aux bois de toute espèce , soit jeunes , soit vieux , il n'a pas craint de soumettre son secret & ses expériences à l'examen de l'Académie la plus éclairée de l'Europe ; le jugement qu'elle en a porté est bien fait pour l'encourager & lui mériter la confiance du Public. Nous allons rapporter les résultats de quelques-unes des épreuves faites par l'Académie des Sciences sur les Bois du Sieur Migneron.

Les Commissaires de cette Compagnie s'étant transportés dans son Atelier, y ont choisi cinq espèces de bois différens ; savoir , de l'orme, du chêne, du hêtre, du frêne & du noyer. Ces bois étoient débités en morceaux bien égaux, chacun de deux pouces d'équarrissage & de trente pouces de longueur. Le sieur Migneron a fait bouillir ces bois pendant une heure & demie dans de l'eau , à laquelle il avoit fait les additions convenables , & ensuite il les a fait sécher pendant deux jours dans une étuve.

On a eu la précaution de peser exactement ces morceaux de bois chacun trois fois ; savoir , avant d'avoir bouilli dans la préparation , immédiatement en sortant de la chaudière , & deux jours après lorsqu'ils étoient secs ou réputés tels.

Chacun des morceaux de bois sur lesquels on a fait des épreuves , a été placé horizontalement , portant neuf lignes par chaque bout, sur deux établis de Menuisier. On a placé juste dans son milieu une boucle de fer à laquelle étoit attaché un plat de balance assez grand pour contenir un grand nombre de poids de cinquante livres ; on a chargé ce plat dans chaque expérience jusqu'à ce que le morceau de bois se rompît. Un morceau de chacun de ces bois a été éprouvé sans avoir reçu aucune préparation , & un autre après avoir bouilli pendant une

heure & demie dans la préparation du sieur Migneron, & séché ensuite pendant deux jours à l'étuve.

Des différens bois soumis à l'épreuve, l'orme seul étoit absolument verd ; il avoit été pris dans un tronçon d'arbre nouvellement coupé dans le jardin du Luxembourg, & il avoit encore de petites branches garnies de feuilles bien fraîches : les autres bois étoient secs.

Le morceau d'orme crud n'ayant reçu aucune préparation, a été rompu par un poids de six cent cinquante livres ; le pareil morceau de même bois préparé, ne l'a été que par le poids de deux mille cinq cent soixante-quinze livres. Le chêne non préparé a été rompu par un poids de dix-neuf cent livres ; le pareil morceau de chêne bouilli dans la préparation du sieur Migneron l'a été par un poids, de deux mille deux cent cinquante livres. Le hêtre crud dix-huit cent cinquante livres. Le hêtre préparé deux mille sept cent livres. Le frêne crud dix-huit cent livres ; le même préparé deux mille sept cent livres. Le noyer crud treize cent livres ; le même préparé quatorze cent cinquante livres.

On voit que dans ces expériences il y a eu des différences très-considérables dans l'augmentation de force de bois ; cette différence a été depuis cent vingt-cinq livres jusqu'à près de dix-huit cent livres.

La différence très-grande qu'il y a eu entre les résultats de ces expériences, a engagé MM. les Commissaires à les réitérer sur le chêne & sur l'orme, en ne les faisant bouillir que dans l'eau pure pour connoître plus au juste le degré de force que l'opération du sieur Migneron pouvoit ajouter au bois ; d'autant plus que le sieur Migneron convient qu'en Angleterre & dans quelques autres pays, on est dans

l'usage de faire bouillir ainsi les bois dans l'eau avant de les employer.

On a choisi pour cela deux morceaux de bois d'orme & deux de bois de chêne de mêmes dimensions que ceux des expériences précédentes, & aussi semblables d'ailleurs qu'il a été possible ; ces quatre morceaux de bois ont été bouillis à gros bouillons dans de l'eau pure pendant une heure & demie.

Les quatre morceaux de bois ont été séchés comme les précédens à l'étuve pendant deux jours, & ont été ramenés à très-peu près à leur même poids, le chêne avec quelques onces de diminution, & l'orme au contraire avec une petite augmentation.

Ces bois ont été soumis à l'épreuve des poids, & mis en comparaison avec des morceaux de bois de même espèce & de même dimension qui n'avoient subi aucune décoction.

Le résultat de ces nouvelles épreuves a été que le bois de chêne crud a été rompu dès qu'il a été chargé du poids de seize cent quatre-vingt-cinq livres & demie ; un des morceaux du même chêne bouilli à l'eau simple, a cassé au poids de douze cent quatre-vingt-cinq livres & demie ; le second morceau de chêne bouilli de même à l'eau simple, a cassé au poids de quatorze cent trente-cinq livres & demie. Le morceau de bois d'orme non bouilli a cassé comme le chêne non bouilli au poids de seize cent quatre-vingt-cinq livres & demie ; un des morceaux du même bois bouilli à l'eau simple, a cassé au poids de quatorze cent quarante-cinq livres & demie, & l'autre au poids de treize cent quatre-vingt-cinq livres & demie.

Ces nouvelles expériences indiquent que la décoction des bois à l'eau simple n'augmente pas la force des bois, & qu'au contraire elle la diminue.

Mais en général il paroît avantageux de les faire bouillir, avant de les employer, sur-tout

lorsqu'ils sont verds. La dessiccation beaucoup plus prompte, qui en est la suite, fait découvrir en peu de temps dans le bois des gerçures & autres fentes qui sont d'abord insensibles, & ne le deviennent quelquefois qu'assez long-temps après qu'ils sont employés quand on n'a pas pris cette précaution.

Après avoir fait couper des morceaux de bois préparés par le sieur Migneron, avec des ciseaux & des fermails, on a observé que les outils mordaient plus difficilement sur ce bois que sur celui qui n'avoit pas reçu de préparation; que les outils avec lesquels on travailloit le bois du sieur Migneron avoient besoin d'être affûtés plus souvent que pour le bois non préparé; que les copeaux enlevés étoient bien unis, & la surface du bois d'un beau lisse.

Telles sont les épreuves faites par MM. Beaumé, Macquer & Fontanieu, sur un objet aussi intéressant pour les Arts. L'Auteur de cette Découverte, le sieur Migneron, vient d'établir, rue des Brodeurs, barrière de Sève, une Fabrique de Voitures faites avec les bois durcis & préparés. Les ferrures qui entreront dans la composition de ces Voitures, telles qu'essieux, arcs, ressorts, seront mises à l'épreuve, avant d'être employées, en présence des personnes qui les commanderont. On trouvera chez lui des plans, des devis & des échantillons pour tous les ouvrages qui sont de sa compétence. Les curieux qui voudroient connoître plus en détail les différentes épreuves qui ont été faites par l'Académie pour constater le mérite de la nouvelle Découverte dont il s'agit ici, pourront s'adresser au sieur Migneron, qui les leur mettra sous les yeux avec le rapport motivé de cette Compagnie.



## G R A V U R E S.

**LE Retour du Laboureur**, Estampe d'environ 22 pouces de large sur 16 de haut, gravée par Ingouf le jeune, d'après le tableau de Ch. Benazech. Prix, 12 liv. A Paris, chez les frères Campions, rue Saint Jacques. Cette composition, dans le genre de Greuze, peut figurer à côté des Estampes les plus intéressantes qu'on ait faites d'après ce Peintre; elle donne l'idée la plus favorable du talent de M. Ingouf.

*Collection coloriée des plus belles variétés de Jacintes qu'on montre aux Curieux dans les Jardins Fleuristés d'Hartem*, faisant suite aux *Etrennes de Flore*. A Paris, chez M. Buchoz, Directeur de cet Ouvrage, rue de la Harpe, vis-à-vis la Place Sorbonne. Parmi ces Jacintes, celles qui portent le nom de *la Reine de France* & *la Cramoïse Royale*, nous ont paru d'une beauté rare.

*Deux Estampes présentées au Roi & à la Reine*, dont les sujets sont allégoriques à la Naissance de Monseigneur le Dauphin.

Dans l'une le Roi présente le Dauphin à la France, & la France le montre au Peuple, qui témoigne sa joie par des cris d'allégresse. Le Roi est appuyé sur la Justice, qui foule aux pieds les vices. La Sagesse désignée par Minerve, répand sur le Peuple les trésors de la terre. Deux Génies, dont l'un tient une branche d'olivier & l'autre de laurier soutiennent la couronne.

Dans l'autre Estampe la Reine présente un Dauphin à la France, elle est entourée des Vertus, qui la caractérisent. On voit près d'elle la Douceur, désignée par un mouton, l'Amour conjugal par une

colombe, l'Amour du Peuple par le pélican, qui se saigne pour nourrir ses petits, la Sagesse qui la couronne de fleurs & tient un bouquet de lys & de roses, l'Abondance qui répand des fruits, & les Graces qui ornent de fleurs la couronne qu'elles soutiennent.

L'invention de ces allégories est de M. *Cochin*, & l'exécution de M. *Longueil*. Le prix de chacune est de 36 sols; elles se vendent chez M. *Longueil*, rue de Sève, vis-à-vis les Incurables.

*Naissance de Henri IV.* « Si tôt qu'il fut né,  
 « Henri d'Albret, son grand père, le prit dans  
 « ses bras, le baïsa. Il donna à sa fille une chaîne  
 « d'or, qu'il lui mit au cou, & son testament en-  
 « fermé dans une boîte d'or, en lui disant voilà qui  
 « est à vous, voici ce qui est pour moi. Il le mit  
 « dans le pan de sa robe. »

Cette Composition, peinte & gravée par M. *Bon-  
 nieu*, Peintre du Roi, nous a paru très-intéressante;  
 elle se vend 16 liv. chez l'*Auteur*, aux Tuileries,  
 cour de l'Orangerie.

*Estampe*, au bas de laquelle on lit :

Dès long-temps une tige & si belle & si chère  
 Te devoit un Dauphin, ô France, applaudis-toi;  
 Il a déjà les traits, les grâces de sa mère,  
 Il sera l'héritier des vertus de ton Roi.

Elle est dédiée à la Reine, par le Sieur *Campona*,  
 Peintre ordinaire de son Cabinet. Elle se vend 3 liv.  
 A Paris, chez Jouglaïn, Quai de la Mégisserie. Cette  
 Estampe est une des plus belles qui ait paru dans ce  
 genre.

*Vue du Château de Coucy, proche Noyon, & de la  
 Tour dans laquelle est morte Gabrielle de Vergy.*  
 dédiée à M. *Thiroux de Crosne*, gravée par *Picque-  
 not*, d'après *Brwandel*. A Paris, chez le Graveur,

rue de l'Observance, la porte-cochère enface de la porte du Cloître des Cordeliers; prix, 1 liv. 10 sols.

Cette Estampe fait pendant au *Prieuré des deux Amans*.

## M U S I Q U E.

**S**IX Chansons des Après-soupers de la Société, petit Théâtre Lyrique & Moral, avec accompagnement de Guitarre & un Violon ad libitum; dédié à la Folie, par un Amateur. Prix, 3 liv. A Paris, chez l'Auteur des Après-Soupers de la Société, maison de M. Brunot, Conseiller du Roi, Agent de Change, rue des Bons-Enfans, vis-à-vis la Cour des Fontaines du Palais Royal.

## ANNONCES LITTÉRAIRES.

**Œ**UVRES Complètes de Marivaux, de l'Académie Française, 12 Vol in-8°. avec le Portrait de l'Auteur. Prix broché, 66 liv. & 78 relié. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques. On prie MM. les Souscripteurs de faire retirer leurs Exemplaires.

*Shakspéare, traduit de l'Anglois*, par M. le Tourneur. Tomes XII & XIII in-8°. A Paris, chez l'Auteur, cul-de-sac S. Dominique, & chez Méricot le jeune, Libraire, quai des Augustins.

*L'Alégresse Villageoise, Divertissement en un Acte & en prose, mêlé de Chants & de Danses, à l'occasion de la Naissance du Dauphin*, par M. B. in-8°. A Paris, chez Desauges, rue S. Louis du Palais.



*Ode sur la Naissance de Mgr. le Dauphin*, par J. Piron. A Paris, chez Deschamps, Libraire, rue S. Jacques.

*Les Deux Sylphes, Comédie en un Acte & en vers, mêlée d'Ariettes*, par M. Imbert, représentée par les Comédiens Italiens le 18 Octobre 1781. A Paris, chez Bastien, Libraire, rue du Petit-Lion.

*Réflexions Philosophiques & Patriotiques sur la présente Guerre avec la Grande-Bretagne, & celles qui l'ont précédées depuis un siècle.* in-8°. A Angers, chez Jahyer, Imprimeur du Roi; & à Paris, chez Onfroy, Quai des Augustins.

*Traité Complet de la Culture des Orangers & des Citroniers, suivi d'un Traité de la Culture des Grenadiers, Genets, Jasmins, Lauriers, Myrtes & autres Arbustes, servant d'ornemens aux Jardins.* in-12. Prix, 1 liv. 10 sols relié. A Paris, chez Lamy, Libraire, Quai des Augustins.

*L'Antonéide, ou la Naissance du Dauphin & de Madone, Poème en sept Chants*, par M. Peyrand de Beauvillol, in-8°, Prix, 1 livre 10 sols. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques.

*Traité des Fleurs qui se cultivent en hiver, avec la manière de les conserver pour les faire fleurir en toute saison*, in-12. Prix, 1 livre 16 sols broché. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins.

*Recueil Historique & Chronologique de Faits mémorables*, pour servir à l'Histoire Générale de la Marine & à celle des Découvertes, nouvelle Édition, augmentée d'un Tableau des principaux Evénemens Maritimes depuis le commencement de la guerre présente jusqu'à nos jours, 2 Vol. in-12. Prix, 6 livres reliés. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinot; & Onfroy, Libraire, rue du Harp.

*L'Oracle accompli, Églogue sur la Naissance de Monseigneur le Dauphin, in-8°. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins.*

*Songe de Madame de France à l'occasion de la Naissance de Monseigneur le Dauphin son Frère, in-4°. A Paris, chez Cellot, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine.*

Pissot, Libraire à Paris, vient de mettre sous presse l'*Abrégé du troisième Voyage de Cook, ou un Journal de l'Expédition faite par ordre du Roi d'Angleterre dans la mer du Sud en 1776, 1777, & 1779.* Il paroîtra vers la fin de Décembre.

*L'Impromptitude du Jour, ou la Fête Champêtre, Divertissement en un Acte & en Vaudevilles à l'occasion de la Naissance de Monseigneur le Dauphin, par M. Raté, in-8°. A Paris, chez Desnos, Libraire, rue S. Jacques.*

## T A B L E.

|                                                                   |       |                                                                             |       |
|-------------------------------------------------------------------|-------|-----------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>ÉPIQUE écrite à bord d'un Vaisseau François,</i>               | 145   | <i>Avis sur la Correspondance de la Société Royale de Médecine, &amp;c.</i> | 153   |
| <i>Life, Églogue,</i>                                             | 147   | <i>Traité Théorique &amp; Pratique de la Végétation,</i>                    | 177   |
| <i>Impromptu,</i>                                                 | 149   | <i>Comédie Française,</i>                                                   | 178   |
| <i>Seconde Lettre à Mde...,</i>                                   | ibid. | <i>Comédie Italienne,</i>                                                   | 182   |
| <i>Air des Deux Sylphes,</i>                                      | 155   | <i>Découverte,</i>                                                          | 183   |
| <i>Enigme &amp; Logogryphe,</i>                                   | 157   | <i>Gravures,</i>                                                            | 188   |
| <i>Le Camse de Strafford,</i>                                     | 158   | <i>Musique,</i>                                                             | 190   |
| <i>Tablettes, Anecdotes &amp; Historiques des Rois de France,</i> | 166   | <i>Annales Littéraires,</i>                                                 | ibid. |

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 24 Novembre. J'en y ai bien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 23 Novembre. 1783. DE SANCY.

# JOURNAL POLITIQUE

## DE BRUXELLES.

---

### TURQUIE.

*De CONSTANTINOPLE, le 1er. Septemb.*

LES troubles qui continuent de régner en Egypte , forcent la Porte de tourner son attention de ce côté ; & on parle déjà d'une Armée considérable qu'elle se propose d'y envoyer. La Romélie n'est pas plus tranquille ; il s'y est élevé également une révolte , qui s'est manifestée principalement dans le district de Kirkilisk. Les Commandans qu'on y avoit envoyés pour punir les séditieux , ne se sont pas présentés avec des forces capables d'en imposer & de les faire respecter ; ils ont été massacrés eux-mêmes par les mutins , ainsi que la plupart des soldats qu'ils avoient à leurs ordres.

Les excès produits par l'intolérance des Schismatiques Grecs , ne sont pas vus ici généralement du même œil. Le Patriarche est parvenu à faire tolérer sa conduite en

3 Novembre 1781. a

faisant des présens aux Gens en place ; les Gens de Loi le disent & s'en plaignent hautement. Ces injures déignent plusieurs personnes ; ils n'épargnent pas même le Grand-Visir , qui paroît avoir renoncé à la modération & au désintéressement qui l'ont distingué dans son premier ministère.

## R U S S I E.

*De PÉTERSBOURG , le 21 Septembre.*

L'INOCULATION des jeunes Grands-Ducs , Alexandre & Constantin , a eu le succès le plus heureux ; ils ne tarderont pas à être parfaitement rétablis , & le départ de LL. AA. II. le Grand-Duc & la Grande-Duchesse , est, dit-on , fixé au 27 de ce mois ; Madame la Générale de Soltikoff sera du voyage , MM. de Pieffchejow & de Schats, Officiers , l'un des Cuirassiers , l'autre de la Marine , ainsi que le Chirurgien Major de la Cour , & le Médecin du Corps Kruse , les accompagneront. Après avoir parcouru l'Italie , LL. AA. II. se rendront par Strasbourg & Monbeillard , dans les Provinces-Unies , où elles désirent voir sur-tout les chantiers de Sardam , près d'Amsterdam , que Pierre-le-Grand honora de sa présence , & dans lesquels il ne dédaigna point de manier la hache & le ciseau des constructeurs.

Le Ministre Autrichien vient de faire partir un Courier pour Vienne ; on dit que les dépêches dont il est chargé ne sont pas

seulement relatives au départ du Grand Duc & de la Grande-Duchesse, mais encore à la neutralité armée, à laquelle on assure toujours que l'Empereur veut accéder.

## D A N E M A R C K.

*De COPENHAGUE, le 2 Octobre.*

MADAME la Princesse Sophie-Frédérique est toujours à Friedensbourg, où elle se rétablit par degrés. La Princesse morte dont elle est accouchée, a été embaumée & exposée pendant 2 jours sur un lit de parade; après quoi elle a été portée de Friedensbourg à Roschild, dans la grande Eglise où sont les sépultures de nos Rois.

On croit que le Capitaine du vaisseau Américain qui, l'année dernière, tira sur un vaisseau Anglois mouillé dans l'un des ports de la Norwège, & qui fut arrêté en conséquence de cette violation du territoire, & conduit de force à Christiansand, va être remis en liberté. Il a prouvé de la manière la plus évidente, que l'attentat avoit été commis sans son ordre & dans un premier mouvement de haine de la part de son équipage, irrité par les huées insultantes de celui du vaisseau Anglois.

La charge de deux vaisseaux de notre Compagnie des Indes Orientales a été vendue à l'encan ces jours derniers, & à un très-haut prix. Cela n'étonne point, depuis que les Hollandois, les plus grands appro-

visionneurs du monde, n'approvisionnent personne. Cette vente a fait monter jusqu'à 1800 rixdahlers les actions de cette Compagnie, qui n'avoient été que de 500 au renouvellement de sa chartre. Notre Compagnie des Indes Occidentales doit faire aussi des bénéfices considérables, puisque les actions qui n'ont été achetées d'abord que 100 rixdahlers, se vendent maintenant 700 & plus. Il en est de même des actions de la Compagnie du Nord; elles sont à présent de 160 rixdahlers, au lieu de 100 qu'elles valoient à la création de cette Compagnie.

## S U È D E.

*De STOCKHOLM, le 2 Octobre.*

LES vaisseaux de guerre le *Roi Gustave*, la *Sophie Madeleine*, l'*Adolphe Frédéric*, le *Lion de Gothie*, le *Frédéric-Roi*, & la corvette le *Triton*, qui avoient croisé pendant tout l'Été sur nos côtes de la mer du Nord & de la Baltique, sont rentrés dans le port de Carlscrone, où ils sont depuis le 21 du mois dernier. On dit qu'on les désarmera en partie.

## P O L O G N E.

*De VARSOVIE, le 4 Septembre.*

LE Roi part demain matin pour aller au-devant du Grand Duc & de la Grande-Duchesse de Russie. La République lui a assigné 50,000

ducats pour ce voyage. On dit que L. A. I. s'arrêteront 5 jours à Wisniowice ; elles sont attendues à Belitz vers le 9 du mois prochain. Les Gardes destinées à parader dans les Provinces Autrichiennes , en chaque endroit où ces illustres voyageurs passeront la nuit , sont déjà établies par-tout. Outre le Comte de Brigido , Gouverneur Général de la Pologne Autrichienne , le Comte de Harrach a été nommé pour recevoir L. A. I. à Kiow , & le Comte de Kaunitz , ci-devant Ambassadeur à Naples , est désigné pour faire les honneurs près de leurs personnes.

## A L L E M A G N E.

*De V I E N N E , le 7 Octobre.*

LE 5 de ce mois l'Empereur arriva dans cette capitale de retour de son voyage en Moravie & en Bohême. Après avoir pris le divertissement de la chasse à Stammerdorff , il vint coucher le soir dans cette résidence. L'Archiduc Maximilien y étoit de retour de la veille ; il avoit été à Clagenfurt & à Inspruck pour y voir Mesdames les Archiduchesses ses sœurs.

On dit que l'Archiduc François , fils aîné du Grand-Duc de Toscane , doit épouser cet hiver la jeune Princesse de Wurtemberg , sœur de S. A. I. Madame la Grande-Duchesse de Russie. Le Prince a eu 13 ans le 12 Février , & la Princesse 14 le 21 Avril.

Les magnifiques casernes bâties dans la

rne d'Alfter , font achevées , & 6 bataillons y font logés. On ne doute plus que le camp d'artillerie tracé dans les environs de Simering n'ait lieu ; mais comme il sera formé plus tard , il ne s'y trouvera que 400 artilliers.

*Dé FRANKFORT , le 10 Octobre.*

SUR les instances pressantes & réitérées des Ministres impériaux , les États du cercle du Haut-Rhin ont envoyé & fait assembler des commissaires afin de régler les routes pour la marche des troupes Impériales , & en établir de nouvelles en plus grand nombre. Suivant le nouveau plan qui a été formé à cet effet , il y a actuellement 18 chemins différens par lesquels les troupes & les recrues Impériales pourront marcher vers les pays héréditaires & en revenir ; le cercle du Haut-Rhin doit s'assembler pour ratifier ces nouveaux arrangements , & fixer le prix des vivres que les troupes recevront en passant par les pays du cercle.

Depuis quelque tems on a formé dans le Palatinat un plan pour établir un Evêché particulier dans le Palatinat & les Duchés de Juliers & de Berg ; on assure que le Pape est porté à l'approuver.

» Les disputes intestines des Chartreux , de Mauerbach en Basse-Autriche , dans le quartier du bas Wiener-Wald , écrit-on de Vienne , ont donné occasion d'examiner les titres de ces Religieux , & il en est résulté que leur suppression a été décidée. On assure



que leurs biens seront appropriés à un Hôpital d'Enfans Trouvés , & que de leur maison on fera des casernes pour les troupes. Quant à eux , on les fera passer dans une Maison claustrale , qu'on suppose généralement devoir être celle de Gamen ».

Les différens qui se sont élevés dans la République de Genève ne sont pas encore conciliés. La lettre suivante écrite de Suisse donnera une idée de l'état où en sont les affaires de cette République.

» Les louables Cantons de Zurich & de Berne n'ayant pas jugé devoir acquiescer à quelques points préliminaires que les Négatifs de Genève avoient demandé , & que le Ministre de France desiroit qui fussent réglés avant toute tentative pour la pacification de cette ville , l'affaire a été agitée deux fois au Conseil du Roi ; & après une mûre délibération sur la nature & les causes des dissensions de Genève , S. M. a reconnu que loin de contribuer à la tranquillité de cette petite République qu'elle a toujours honorée de sa bienveillance , la garantie qu'elle lui avoit accordée en 1738 , conjointement avec les louables Cantons de Zurich & de Berne , n'avoit servi qu'à alimenter l'esprit de discorde & les passions qui agitent quelques-uns de ses concitoyens ; & considérant d'ailleurs combien les différens d'une petite peuplade sont peu dignes d'occuper les Ministres d'un grand Roi , & combien il leur est facile d'être induits en erreur sur des sujets aussi minutieux , S. M. a fait écrire aux deux louables Cantons co-Garants avec elle des réglemens de 1738 , & à la République de Genève , que le Roi se tient pour dégagé des liens formés avec lesdits louables Cantons en 1738 , pour la garantie du Gouvernement de Genève , & qu'elle leur laisse le soin de travailler à sa pacification.

La lettre de M. le Comte de Vergennes

au magnifique Conseil de Genève est du 28 Septembre dernier.

» MM., la médiation de 1738 avoit non-seulement rétabli la paix dans votre République, mais vous avoit encore procuré vingt-cinq ans de la plus grande prospérité. Celle de 1767 produisit un effet contraire; elle devint la source des divisions qui vous tourmentent aujourd'hui, parce qu'après avoir prononcé sur vos différends, les deux Cantons de Zurich & de Berne, co-Garants avec le Roi de votre Gouvernement, ne voulurent pas mettre le sceau au jugement de garantie. — L'amitié du feu Roi pour les Cantons, l'espérance de vous voir corriger insensiblement les vices d'un accord précipité, déterminèrent ce Monarque à fermer les yeux sur ce qui s'étoit fait d'irrégulier & de contraire à la garantie & à ses vues salutaires pour votre bonheur. — De nouvelles divisions étant résultées principalement des loix que vous vous étiez données dans un moment de trouble; le Roi, héritier de la bienveillance de ses augustes ancêtres pour votre République, faisoit depuis deux ans de vains efforts pour vous engager à en prévenir les suites, lorsqu'enfin les circonstances ont obligé S. M. & les deux Cantons à réunir leurs Plénipotentiaires à Soleure pour travailler à pacifier vos différends. — S. M. avoit eu occasion de remarquer dans tout le cours des négociations préalables, que les deux Cantons étoient très-peu disposés à adopter ses sentimens, soit sur la nécessité de s'occuper promptement de vous pacifier, soit sur les moyens d'y procéder. — Les conférences de Soleure ont démontré à S. M. qu'elle s'étoit vainement flattée de vaincre les obstacles qui naîtroient de la part des deux Cantons au succès d'une nouvelle médiation. Une lettre que j'ai reçue depuis peu de leur part, en complète la preuve. En persévérant dans le dessein de se tenir uni aux deux Cantons pour pacifier votre République, le Roi, Messieurs, s'expo-

seroit à voir dégénérer un acte de justice & de bon voisinage , en un sujet de discussion , peut-être interminable entre S. M. & ses co-Garants , & par conséquent à prolonger vos malheurs par une suite imprévue des mesures que son auguste ayeul avoit adoptées pour vous en garantir. — S. M. a pris conseil de sa prudence , de son amitié pour d'anciens alliés , de sa bonne volonté pour vous , & , après une mûre délibération , elle vient de faire déclarer aux deux Cantons de Zurich & de Berne , qu'elle se tient pour dégagée des liens formés avec eux en 1738 , pour la garantie du Gouvernement de Genève , & que jamais elle ne réclamera leur concours à l'exécution de cet acte. — Par une suite des sentimens de S. M. pour votre République , elle laisse aux deux Cantons le soin de vous pacifier , en leur observant néanmoins de ne pas donner les mains à une résolution qui dénatureroit votre Gouvernement au point d'en faire une Démocratie tumultueuse. Je n'ai pas besoin de vous dire , Messieurs , combien S. M. seroit intéressée à l'empêcher. — Le Roi , en renonçant à un engagement devenu inutile & même dangereux , vu le changement qui s'est fait depuis 1738 en Suisse , dans la manière d'envisager vos intérêts , est bien éloigné de se regarder comme dispensé de veiller à votre indépendance & à votre bonheur. — Dans l'état de fermentation où vous êtes , il est malheureusement nécessaire de prévoir qu'il pourroit survenir parmi vous tels actes de violence que le Roi , comme protecteur de votre République , comme intéressé à sa tranquillité , seroit obligé de réprimer. — S. M. a pris des mesures en conséquence : elle m'ordonne de vous déclarer , Messieurs , qu'elle prend tous les Ordres de votre Etat sous sa protection , & que si qui que ce soit attentoit à la vie ou à la liberté d'aucun des individus de la République , sans que le Gouvernement eût & employât la force nécessaire pour l'en punir , S. M.

se charge de ce soin , ainsi que de rétablir sur-le-champ le bon ordre parini vous , par tous les moyens que la puissance lui met en main. — Quiconque voudroit faire regarder cet acte de protection , devenu nécessaire pour prévenir votre perte , comme une entreprise contre votre liberté , ne pourroit le faire qu'à mauvaise intention. S. M. veut qu'il n'y ait dans Genève , ni oppresseurs ni opprimés ; & elle prête à la République la force qu'un parti pourroit lui ravir. — Après vous avoir rassurés , MM. , contre toute tentative qui pourroit vous plonger dans les horreurs de la guerre civile , S. M. augure assez bien de vos concitoyens , pour croire que ces précautions seront superflues , & que les partis qui vous divisent , éconteront les paroles de paix qui leur seront portées par les deux Cantons. — Une chose qui intéresse surtout le Roi , & à laquelle vous ne pouvez , MM. , avoir trop d'attention , c'est que vous devez faire en sorte que ce soient toujours les personnes les plus sages , les plus intègres & les plus intéressées à l'indépendance de votre ville qui influent dans son gouvernement. Je suis très-parfaitement , &c.

## I T A L I E.

*De LIVOURNE , le 30 Septembre.*

LE Grand-Duc toujours occupé de la prospérité du commerce , vient d'abroger les loix qui défendent l'entrée , la sortie & le *transit* de certaines marchandises dans le Duché. S. A. R. ayant remarqué que l'industrie & l'application des sujets recevoient trop d'entraves , de la multiplicité des impôts , & des anciennes distinctions des Seigneuries & Territoires , elle a supprimé toutes les distinctions de territoires en les réu-

nissant en un seul , & les assujettissant à un impôt unique.

La Maison Religieuse des Célestins , écrit-on de Florence , composée de sept individus , nombre insuffisant pour remplir les devoirs de leur institution , & d'ailleurs tous étrangers , a été supprimée le 15 de ce mois. Ces Religieux desservoient une Cure qui a été confiée à des Prêtres séculiers. Le Grand-Duc a assuré une pension de 200 écus à l'Abbé une de 110 au Curé , & une de 100 à chacun des autres Membres de la maison , avec permission de pouvoir en jouir où bon leur semblera. Ce Prince leur a fait distribuer de plus 25 écus à chacun pour leur voyage , ainsi que pour les meubles qu'ils avoient dans leurs chambres respectives. Les biens de cette Maison supprimée , rapportant annuellement 7 à 800 écus de revenu , passeront , dit-on , à l'administration de l'Hopital-Général de la Ville. — Depuis quelques jours , nos Magistrats de Police ont réprimandé grièvement en public les femmes qui ne payoient pas , ne payoient pas , répondent-elles , aux vœux du Ministère pour la réforme dans les habits. Ils ont même enlevé à quelques-unes des fleurs & d'autres ornemens de tête. Cette sévérité n'étant pas fondée sur une loi expresse , a déplu sur-tout aux Marchands , qui profitoient du goût des Femmes pour les modes étrangères & nouvelles .

On dit que la République de Venise désirant envoyer un Ministre à la Cour de Russie , a chargé celui qu'elle entretient à la Cour de Vienne , d'en parler à l'Ambassadeur de Russie & de l'engager à appuyer auprès de S. M. I. le desir qu'elle a formé.

On mande de Rome que la Secrétairerie d'Etat a ordonné l'armement de quelques

bâtimens armés qui doivent sortir de Civita-Vecchia au commencement du mois prochain pour couvrir les côtes pontificales, & les défendre contre les corsaires Algériens & Tunisiens qui infestent la Méditerranée.

## A N G L E T E R R E.

*De L O N D R E S , le 22 Octobre.*

LA Gazette extraordinaire de la Cour du 15 de ce mois, n'a pas rempli l'attente de la nation; elle apprend qu'il y a eu un combat, mais elle apprend en même-tems, que nous avons eu du désavantage, que les forces de nos ennemis sont supérieures dans l'Amérique septentrionale; que l'objet de l'Amiral Graves, de débarquer des renforts au Lord Cornwallis, & d'empêcher les François de débarquer ceux qu'ils conduisoient aux Américains n'a pu être exécuté. Un de nos papiers a présenté sur cette fameuse relation les réflexions suivantes, qui paroissent être d'un homme qui n'est pas du parti de la Cour, mais qui voit bien.

« Je me déterminai, dit l'Amiral Graves, à porter au Sud, dans l'espoir d'intercepter l'une des flottes Françaises & peut-être toutes les deux. — Que le Contre-Amiral ait eu l'espoir d'intercepter l'escadre de M. de Barras, parti de Rhode-Island le 25 Août, avec huit vaisseaux de ligne, étoit bien fait à lui, d'espérer; mais qu'il ait eu celui d'intercepter la flotte de M. de Grasse, lorsqu'il

n'a paru devant la baie de Chésapeak, qu'avec 19 vaisseaux de ligne, les seules forces qu'il a pu rassembler, cela paroît un peu fort. Cette étrange espérance n'est assurément point dans ses dépêches; c'est le Ministère seul qui a parlé. — Les François ajouta-t-il, avoient en croisière devant le Cap (Henri) une frégate qui les rejoignit à notre approche; immédiatement après, leur flotte parut sous voile, &c. — Cela montre la supériorité avec laquelle M. de Grasse a manœuvré. Mouillé par le travers de la baie de Chésapeak, il s'est trouvé sous voile au moment où il a été instruit de l'arrivée des ennemis, & les a combattus. — La flotte de S. M., dit notre Amiral, consistoit en 19 vaisseaux de ligne; la ligne François étoit formée de 24 voiles. — Qu'est-ce que l'Amiral entend par voiles? Cette expression *voiles* signifie vaisseaux de ligne, frégates, corvettes, cutters, &c. & pourquoi ne pas dire 24 vaisseaux de ligne. — Lorsque la *Fortunée* revint de l'avant-garde, j'appris que les vaisseaux avoient tant souffert, &c. — C'est un terrible aveu que celui-ci. — Le Contre-Amiral Drake, qui montoit la *Princesse*, ajoute M. de Graves, fit passer son pavillon à bord de l'*Alcide*; le *Shrewbury* prit des ris, les deux mâts de hune, changea les vergues de ses huniers, & essuya d'ailleurs beaucoup d'avaries, &c. &c. — L'Amiral avoue dans cette partie de sa dépêche six vaisseaux, la *Princesse*, le *Shrewbury*, l'*Intrépide*, le *Montagu*, le *Terrible* & l'*Ajax* qui sont très-maltraités; & cela en fait 6 sur 19. — Nous passâmes la journée entière du 6, continue-t-il, en vue les uns des autres. Le 8, le vent fraîchit; le *Terrible* fit signal de détresse. Je fis distribuer sur les vaisseaux de la flotte la provision d'eau & de vivres; ce qui prit toute la journée du 11, ensuite on mit le feu au corps du vaisseau; & sur les 9 heures du soir je remontai vers la Chésapeak, &c. — Que s'est-il passé le 7? & depuis le 8 jusqu'au 11, qu'a fait l'A-

miral. Ce jour-là sur le soir, il a remonté vers la Chesapeake, & pourquoi faire? Informé que la flotte Française entière monilloit en dedans du Cap de manière à en bloquer le passage. Je me déterminai alors (ce sont ses expressions) à me rendre à New-Yorck avec la flotte avant l'équinoxe. — Entendra qui pourra cette Relation; elle n'est pas plus claire que celles données jusqu'à présent par nos Amiraux ou plutôt par la Cour; il ne faut excepter que celle de Parker dans laquelle il a rendu compte de son combat contre l'Amiral Zoutman. Il résulte de celle-ci que nous avons été battus; que M. de Grasse a débarqué les troupes au nombre de 3 ou 4000 hommes qu'il avoit avec lui; ces troupes ont dû se réunir au corps du Marquis de la Fayette, & le Lord Cornwallis hors d'état de résister à la supériorité des ennemis par mer & par terre, a, dit-on, abandonné son poste avantageux de Portsmouth pour se retirer à Worcester. On ne peut qu'être inquiet de la situation; il n'a nul espoir de secours, toute communication est interrompue entre New-Yorck & les Provinces Méridionales.

On peut demander après cela au Gazetier de New-Yorck, qui dit qu'il n'y a plus un seul rebelle dans une partie du Sud, où est notre armée conquérante? & où sont les nombreux partisans du Gouvernement Britannique?

» On a été fort étonné, écrit-on dans un papier Américain, d'apprendre que les Anglois s'autorisent d'une interprétation arbitraire de quelques articles de la capitulation de Pensacola, pour croire que leurs troupes prises dans cette place pouvoient servir contre l'Amérique Septentrionale, parce qu'elle n'avoit aucun traité d'alliance avec l'Espagne; mais quelques personnes pensent que la clause de la capitulation qui porte, que la garnison de Pensacola ne servira ni contre l'Espagne ni contre



les alliés, ne pourroit être interprétée, ainsi qu'on le fait aujourd'hui, que dans le cas où les places que possède encore l'Angleterre en Amérique ne seroient attaquées que par des Américains seulement. Une armée & une escadre Françaises nous offrant des alliés de l'Espagne à combattre, comment éviter le sens précis de la clause dont on vient de parler ? Le Congrès ayant été instruit du projet qu'avoit la garnison de Pensacola de venir grossir le nombre de ses ennemis, avoit donné les ordres de se saisir de tous les bâtimens Parlementaires Espagnols, malgré le pavillon de Trêve, dont leur dessein détruisoit entièrement l'effet ; en conséquence, plusieurs avoient été pris à la hauteur de la Delaware, par les deux Armateurs le *Holker* & le *Fier-Américain*, qui les conduisoient à Philadelphie, lorsqu'ils ont été repris par les bâtimens, le *Général-Arnold* & la *Surprise*, & envoyés à New-York, où ils se sont rejoints au reste de la flotte, chargée de la garnison qui a capitulé, & qui étoit composée de 15 voiles. Les 13 & 14 Juillet, le Général Campbell, qui commandoit à Pensacola, accompagné de plusieurs autres Officiers, est arrivé lui-même ; quoiqu'on eût dit qu'il devoit être conduit à la Havane, attendu que depuis la capitulation il avoit enfreint quelques-unes des conditions auxquelles il s'étoit soumis «.

La plupart des lettres particulières arrivées par la *Médée*, ont apporté la confirmation de la prise du *Héro*, paquebot à bord duquel s'étoit embarqué le Lord Rawdon pour revenir en Angleterre. Il a été pris par l'escadre Française commandée par M. de Barras. Selon les mêmes lettres le bâtiment de transport le *Joseph*, & 6 autres navires allant de St-Christophe à New-Yorck chargés de rum, &c. pour l'usage

de la garnison, ont été interceptés aussi par le Comte de Grasse & conduits dans la Chésapéack, où ces provisions serviront aux François & aux Américains. La frégate qui escortoit ce petit convoi a eu le bonheur de s'échapper.

On recommence à parler du retour de l'Amiral Rodney aux Indes Occidentales; il se trouve du moins dans une position qui doit lui faire desirer de reprendre son commandement; si 300,000 liv. sterl. qu'on dit qu'il a gagnés pendant sa campagne, peuvent lui faire desirer le repos, la manière dont il a acquis cette fortune l'expose à de grands procès; d'un autre côté le Général Waugham & l'ancien Gouverneur de Tabago se plaignent amèrement de lui; son éloignement le mettroit à l'abri de toutes les tracasseries qui le menacent; & s'il lui arrivoit quelque événement heureux dans une nouvelle campagne, il pourroit faire tomber tous les embarras qu'on lui prépare.

Il est arrivé dans nos ports 18 vaisseaux de la Compagnie des Indes, qu'on évalue l'un dans l'autre à 150,000 liv. st. Les actions de la Compagnie ont augmenté de 3 p. 100 depuis l'arrivée de cette flotte. On attend encore 13 vaisseaux pour le commencement de Janvier.

Quoi qu'il en soit de ce qu'a fait le Commodore Jonhstone, son expédition est manquée; s'il revient en Europe, & si on l'attend, comme on le dit, incessamment

dans nos ports, les forces Françaises augmentées par celles de M. de Suffren, vont être supérieures dans l'Inde, & quoiqu'on dise de l'état de nos établissemens, ils sont vigoureusement menacés. Plus on analyse les dernières relations de l'Inde, plus on les trouve très-incertaines & très-inquiétantes pour l'avenir. La suivante peut jeter quelque jour sur les opérations d'Hyder-Aly.

» Lorsque Sir Eyre Coote eut pris Carongalee, il marcha vers Arcot avec son armée, divisée en trois colonnes, dans la ferme intention de tenter un assaut sur le camp des ennemis, ou de les attirer à un engagement : mais Hyder-Aly eut malheureusement, par ses Hircas, avis de ces desseins, & fit dire à son fils qui étoit à Pondichéry, de venir le joindre avec 40,000 hommes. Cela obligea le Général de changer son dessein & de se retirer à Madras. Hyder-Aly regardant cette retraite comme un effet de la peur, envoya son fils pour le harceler : mais le Général ayant fait une marche forcée pendant la nuit, surprit le fils d'Aly dans son camp, & le força à se retirer avec une perte considérable. Le Général tirant alors avantage de ce succès signalé, dirigea immédiatement sa marche vers Arcot; mais Hyder-Aly avoit déjà envoyé son gros canon & son infanterie à Bangalore, le plus fort de ses établissemens dans le pays de Mysore; le même jour, il renvoya son fils après Sir Eyre Coote, laissant une partie de l'infanterie dans le fort d'Arcot, & prenant sa route vers le sud. Sir Eyre le suivit alors de près; il rencontra même son arrière-garde avec le bagage à Tiagar; & s'il avoit eu de la cavalerie, il auroit pu couper cette arrière-garde, ou forcer Hyder-Aly à risquer une action générale, qu'il évite constamment avec le gros de son armée. De Tiagar, Hyder prit sa route vers

Wadiarposam & Arrialore, pour traverser la rivière de Coleroone & détruire la ville &c., dans le voisinage de Trichionopolie; mais il changea son plan & marcha vers le pays de Tanjour, sans oublier, suivant sa coutume, de brûler les villages & de tout détruire sur son passage. Sir Eyre ne resta pas oisif: il prit les forts de Malavaigle, de Colar, de Kistnagerie, & s'étant assuré de divers passages importants, il marcha à la rencontre de l'ennemi; mais Hyder avoit fait une retraite précipitée, & laissé le Général maître de tout le Carnatic. — Hyder-Aly, avant d'arriver dans le Tanjour, avoit invité le Roi de ce pays à le joindre pour venger les maux qu'il avoit essayés des Anglois; mais il ne voulut pas y consentir; Aly voulut alors le contraindre par des menaces, mais avec le même succès; il fit même dire que si l'armée, en passant par le Tanjour, venoit à y faire du dégât, il avoit cent mille hommes pour la repousser. Cela intimida si fort Aly, qu'au village de Pollour il fit pendre trois soldats, pour avoir volé quelques légumes dans le jardin d'un pauvre homme. Hyder-Aly fut aussi grandement trompé dans les secours qu'il attendoit du puissant Prince de Nezamvan-Aly-Cawn; il employa tous les artifices possibles pour l'attirer de nouveau en guerre avec la Compagnie; mais il ne put y réussir; ce Prince ne pouvoit oublier combien il avoit payé cher la folie d'avoir autrefois combattu la Compagnie. Les Officiers François qui sont dans l'armée de Hyder-Aly, n'ont jamais servi leur Patrie en cette qualité; ce sont des déser-teurs renégats, sans honneur & sans talens: pour preuve de cela, nous dirons seulement qu'à la bataille de Vaniombody, un corps entier de cavalerie Française, Officiers & soldats, au service d'Aly pour cent pagodes par homme, volèrent sous les drapeaux de la Compagnie au premier signal: cette défection n'empêche pas Aly d'aimer le François; il en fait son Saumey ou son Dieu; car Hyder n'est pas Musulman, mais de l'ancienne Religion des

**Gentoux.** — La mort du Colonel Parker qui fut tué dans la dernière action, fut une grande perte pour le service; il s'étoit distingué par un courage intrépide, joint au jugement le plus sain. Il fut blessé dangereusement à l'assaut de la ville d'Amadabar & quoiqu'il ne fût pas encore guéri, il voulut se trouver à la bataille, où il a péri. Son mérite en qualité de guerrier ne surpassoit pas ses vertus, sa probité, son désintéressement. On l'a vu refuser de faire une fortune brillante, lorsqu'il triompha dans le pays de Romilla.

Le parlement qui devoit s'assembler le 18 de ce mois, a été prorogé au 27 du prochain. Un des principaux objets que l'Administration lui proposera, sera un changement à faire dans la taxe des terres, pour en rendre la levée plus égale par tout le Royaume, & en même-tems plus avantageuse au trésor.

On apprend par un vaisseau Danois, que M. Whitehill, le dernier Gouverneur de Madras, s'étoit embarqué pour revenir en Angleterre à bord d'un des vaisseaux de la Compagnie; que M. Corsford s'étoit aussi embarqué.

*Taxes perpétuelles levées depuis le commencement de la guerre avec l'Amérique.*

|                                      |        |
|--------------------------------------|--------|
| En 1776. Timbre sur les actes,       | 30,000 |
| — Sur les papiers-nouvelles,         | 18,000 |
| — Sur les cartes à jouer,            | 6,000  |
| Droit additionnel sur les carrosses, | 19,000 |

73,000

|                                     |         |
|-------------------------------------|---------|
| En 1777. Taxes sur les domestiques, | 105,000 |
| Timbre,                             | 55,000  |
| Droit additionnel sur le verre,     | 45,000  |
| — Sur les ventes par encan,         | 37,000  |

242,000

En 1778. Taxe sur les loyer des maisons , 164,000  
Droit additionnel sur les vins , 72,000

---

336,000

En 1779. Taxe sur taxe , c'est à-dire, sur-charge additionnelle de 5 pour cent sur les droits de Douane & d'Accise , 314,000  
Taxe sur les chevaux de poste , 164,000

---

478,000

En 1780. Taxe additionnelle sur la drèche , 310,000  
Droit additionnel sur les petits vins Anglois , 20,617

— Sur les esprits de liqueurs Anglois , 34,557

— Sur le brandevin , 31,310

— Sur le rum ( raffia ) , 70,958

Second droit additionnel sur les vins , 72,000

Droit additionnel sur l'exportation du charbon , 12,899

5 p. c. d'addition sur les taxes ci-dessus , 46,193

Droit additionnel sur le sel , 69,000

— Additionnels sur le timbre , 21,000

— Pour obtenir la licence de vendre du thé , 9082

---

701,616

En 1781. 5 p. c. sur la drèche, excepté le malt, le savon, la chandelle & les peaux , 150,000  
Escompte des Douanes , 167,000  
Taxe d'un sol 3 farthings par livre de tabac , 61,000  
— d'un demi-sol par livre de sucre , 326,000

*Etablis depuis.*

Droit sur le papier , 100,000

— Sur les almanachs , 10,000

---

814,000

Totaux des six années. . . . . 2,644,616

La dette nationale étoit le 5 Juillet 1781, de 177,206,000 liv. st. — L'intérêt levé annuellement sur le public, est de 6,812,000 l. st. — Tels sont les fonds faits & les taxes levées afin de payer aux créanciers publics l'intérêt de la dette nationale. La

dette dont les fonds ne sont pas faits , peut être comptée comme ci-après.

|                                                        |            |
|--------------------------------------------------------|------------|
| Dette de la marine au 1er Janvier 1782 ,<br>environ    | 9,000,000  |
| Extraordinaires des guerres                            | 3,000,000  |
| Vote de crédit de la session dernière                  | 1,000,000  |
| Dette de l'artillerie                                  | 1,000,000  |
| Somme à voter pour les extraordinaires<br>de la marine | 1,000,000  |
| Billets de l'Echiquier en circulation ,<br>environ     | 4,000,000  |
| Emprunté de la Banque d'Angleterre                     | 2,000,000  |
|                                                        | <hr/>      |
|                                                        | 21,000,000 |

En supposant que lorsqu'on aura fait des fonds pour cette somme , l'emprunt ou le marché convenu avec le public , soit comme il l'a été pendant les deux ou trois dernières années , négocié à 5 & demi p. c. , l'intérêt annuel à payer sur ces 21 millions , sera de 1,155,000

#### *Récapitulation.*

|                                                                                                                        |             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Principal dont les fonds étoient faits le<br>5 Juillet 1781 , ci                                                       | 177,206,000 |
| Principal dont les fonds n'étoient pas<br>faits le 1er Janvier 1782.                                                   | 21,000,000  |
| Total de la dette nationale à cette<br>dernière époque                                                                 | 198,206,000 |
| L'intérêt payé , pour lequel on a pourvu<br>par des taxes , étoit le 5 Juillet 1781 de                                 | 6,889,000   |
| L'intérêt à payer à raison des dettes pour<br>lesquelles les fonds ne sont point<br>faits , sera au premier Janvier de | 1,155,000   |
| Et les deux ensemble de                                                                                                | 8,044,000   |

Ainsi le 1er Janvier 1782 , la partie de la dette nationale pour laquelle il n'y a point de fonds faits , montera à 198,206,000 , & l'intérêt à 8,044,000 , ce qui , à peu de chose près , est le double de ce que le public payoit en taxes , avant la guerre actuelle , l'intérêt annuel étant au 1er Janvier 1776 d'environ 4,300,000 livres sterling.

## FRANCE.

*De Versailles, le 16 Octobre.*

Les détails de ce qui s'est passé à l'occasion des couches de la Reine, ne peuvent qu'intéresser la Nation, dont elles ont rempli les vœux & l'attente. On a observé tout le cérémonial qui a lieu à la naissance d'un Dauphin; & cet événement heureux ne s'étoit pas renouvelé en France depuis 1729.

Le 22 de ce mois, la Reine ayant senti quelques douleurs, qui annonçoient ses couches prochaines, la Princesse de Lamballe, Surintendante de la Maison, se rendit auprès de S. M., qui avoit ordonné qu'on allât l'avertir. Dès que cette Princesse fut arrivée, elle donna ordre d'avertir Monsieur, Madame, Monseigneur le Comte d'Artois, Mesdames Adelaïde, Victoire & Sophie de France, qui se rendirent aussi-tôt chez la Reine. Le Roi ne fut point averti, parce qu'il étoit déjà auprès de S. M. Madame Comtesse d'Artois ne le fut point parce qu'elle étoit indisposée. Les autres Princes & Princesses du Sang le furent sur le champ. Le Garde des Sceaux de France, & tous les Ministres & Secrétaires d'Etat ayant été également avertis, se rendirent aussi dans le grand cabinet de la Reine, dont l'appartement fut à l'instant rempli des Seigneurs & Dames de la Cour. S. M. qui avoit eu un travail d'environ deux heures, accoucha très-heureusement à une heure vingt-trois minutes après midi, d'un Prince dont la force & la santé donnent les plus grandes espérances pour la conservation de ses jours. — Le Roi qui n'avoit pas quitté la Reine pendant ses douleurs, & qui n'avoit cessé de lui donner des preuves de sa tendresse, parut, dans le moment de la naissance de Monseigneur le Dauphin, touché de la joie la plus pure & la plus



attendrissante; elle étoit peinte sur le visage de S. M., qui fut témoin de celle de toute sa Cour, & des vœux qu'elle faisoit pour son bonheur & pour celui de la Reine. Lorsque l'on eut donné, en présence du Roi, les premiers soins à Monseigneur le Dauphin, le Roi retourna chez la Reine, & lui annonça qu'elle étoit accouchée d'un Prince. S. M., ayant aussitôt demandé à le voir, il lui fut apporté par la Princesse de Guéménée, Gouvernante des Enfants de France, accompagnée des trois Sous-Gouvernantes. En sortant de chez la Reine, cette Princesse porta dans son appartement Monseigneur le Dauphin, que le Prince de Tingry, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi en quartier, conduisit conformément aux ordres que le Roi lui avoit donnés de quitter son service près sa Personne pour accompagner Monseigneur le Dauphin jusque dans son appartement, où se trouvèrent, pour servir près de lui, un Lieutenant & un Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi. Une salle des Gardes-du-Corps y étoit établie, ainsi que toutes les personnes que le Roi avoit précédemment nommées pour le servir. Ce jour, vers les trois heures de l'après-midi, Monseigneur le Dauphin fut baptisé par le Prince Louis de Rohan, Cardinal de Guéménée, Grand-Aumônier de France, en présence du sieur Broquevielle, Curé de la Paroisse Notre-Dame, & tenu sur les fonds de baptême, par Monsieur, au nom de l'Empereur, & par Madame Elisabeth de France, au nom de Madame la Princesse de Piémont; le Roi étant présent, ainsi que ceux des Princes & Princesses du Sang, qui avoient eu le tems de se rendre assez-tôt à la Cour. Monseigneur le Dauphin a été nommé Louis-Joseph-Xavier-François. Après le baptême, Monseigneur le Dauphin ayant été reconduit dans son appartement, le Comte de Vergennes, Ministre & Secrétaire d'Etat au département des Affaires Etrangères, Grand-Trésorier des Ordres du Roi,

lui porta le Cordon & la Croix de l'Ordre du Saint-Esprit, & le Marquis de Ségur, Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la Guerre, la Croix de Saint Louis, conformément aux ordres que ces deux Ministres avoient reçus du Roi. — S. M., ainsi que toute la Cour, assista, après le baptême, au *Te Deum*, qui fut chanté à cette occasion dans la Chapelle du Château, par la Musique du Roi. — Aussi-tôt que la Reine fut accouchée, le Comte de Croismart, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, de la Compagnie de Beauvau, de service auprès de la Reine, alla à Paris, par ordre du Roi, annoncer cette heureuse nouvelle au Corps-de-Ville, qui s'étoit déjà assemblé, d'après les ordres que S. M. lui en avoit envoyés peu de tems auparavant. — Le Comte de Vergennes, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département des Affaires Etrangères, étant rentré chez lui, dépêcha des Couriers extraordinaires aux Ambassadeurs & aux Ministres du Roi dans les Cours Etrangères, pour leur faire part de cette heureuse nouvelle ; & tous ces Couriers partirent à quatre heures & demie de l'après midi. Le Ministre de la Marine ainsi que les autres Ministres, firent également part de cette nouvelle dans leurs différens départemens. Le Roi passa plusieurs fois dans la journée chez la Reine, & alla voir Monseigneur le Dauphin. — Sur les huit heures & demie du soir du même jour, on tira dans la place d'Armes un très-beau feu d'artifice, que le Roi vit du balcon de son appartement, ainsi que toute la Cour. Ce feu fut suivi d'une illumination générale dans la Ville. Les Princes du Sang & tous les Seigneurs de la Cour, eurent l'honneur de faire leurs révérences au Roi, à l'occasion de l'accouchement de la Reine & de la naissance de Monseigneur le Dauphin. Le lendemain matin les Princesses du Sang, eurent aussi l'honneur de faire leurs révérences à S. M. à cette occasion.

&amp;

& les Dames de la Cour l'après-midi. Le Corps des Ambassadeurs & Ministres Etrangers, complimenta le Roi sur le même sujet. Le Premier Président du Parlement de Paris, & tous les Chefs des différentes Cours, eurent aussi l'honneur de complimenter S. M. à cette occasion. — Pendant les trois jours qui ont suivi la naissance de Monseigneur le Dauphin, les boutiques ont été fermées à Versailles, & la Ville a été illuminée. Le Peuple qui n'a cessé de remplir les cours du Château, a témoigné, par les cris réitérés de *vive le Roi, la Reine & Monseigneur le Dauphin*, la joie inexprimable qu'il ressent de l'heureux accouchement de la Reine & de la naissance de Monseigneur le Dauphin «.

La Comtesse de Gestas a eu l'honneur d'être présentée le 21 de ce mois au Roi & à la Famille Royale par la Marquise de Lordas.

*De P A R I S , le 30 Octobre.*

Le rapport vague des matelots Anglois mis sur la *Princesse Noire*, lorsque la *Médée* eut pris ce corsaire, que l'équipage François a trouvé le moyen de reprendre & de ramener à Morlaix, s'est confirmée. La *Médée* portoit à Londres les dépêches de l'Amiral Graves, & sa relation du combat qu'il a soutenu contre M. de Grasse à l'entrée de la Chésapeak. Malgré l'attention du Ministère Anglois, qui a sans doute soit tronqué cette dépêche, il n'en résulte pas moins que l'escadre Angloise a beaucoup souffert, & que l'Amiral a brûlé un vaisseau de 74 canons, dans le désespoir de le sauver & de l'empêcher de tomber entre nos mains. On

3 Novembre 1781.

b

attend avec la plus vive impatience la relation de M. de Grasse. On se flatte que son combat aura eu les suites les plus avantageuses & les plus décisives. Si , comme le dit l'Amiral Graves , M. de Grasse n'a combattu qu'avec 24 vaisseaux , on sait qu'il en avoit 28 , & 4 par conséquent ont pu être pendant le combat dans la Chésapeak à la recherche des navires Anglois qui s'y trouvoient. On ne peut pas assurer que le Lord Cornwallis ne se soit pas embarqué avant l'arrivée de notre flotte ; cependant le projet de l'Amiral Graves & l'attention qu'a eue M. de Grasse de lui fermer l'entrée de la Baie , donnent lieu de croire que le Lord Cornwallis étoit encore à Portsmouth. Les premières nouvelles de l'escadre nous tireront de toute incertitude à cet égard.

Quant au Commodore Johnstone qu'on disoit à Buenos-Ayres , & qui s'est trouvé auprès du Cap de Bonne-Espérance , il est fort douteux que sa fameuse capture enrichisse son escadre. On a su il y a trois mois , & toutes les Gazettes l'ont publié , qu'il étoit arrivé au Cap 5 vaisseaux de la Compagnie Hollandoise , dont les cargaisons avoient été mises à terre ; si cela est , la perte des Hollandois , en cette occasion , est très-peu de chose. Cette supposition s'établit encore par le silence du Commodore Johnstone , qui ne dit rien de la cargaison de ces bâtimens. Vain & exagérateur comme il est , il n'auroit pas manqué de nous en donner le détail &

même de l'enfer , témoin tout ce qu'il nous a raconté de M. de Suffren & du vaisseau l'*Annibal* ; témoin les 40,000 liv. sterl. en lingots d'or , trouvés sur le vaisseau qui alloit à Ceylan , tandis que l'on sait que c'est principalement de l'argent qu'on porte aux Indes & à la Chine , où l'or est à un taux bien plus modéré qu'en Europe. Enfin , quand même ces bâtimens auroient eu tous leurs chargemens , cette prise ne sera guère profitable au Gouvernement Anglois , elle n'enrichira que Johnstone & quelques-uns de ses Officiers. Mais son expédition a échoué ; le grand objet de son armement est totalement manqué. Il est clair aujourd'hui que la Cour de Londres n'avoit mis en mer tant de forces , & n'avoit fait une dépense aussi considérable , que pour s'emparer du Cap de Bonne-Espérance ; & sans la rencontre de M. de Suffren , peut-être Johnstone l'auroit-il enlevé. Les Hollandois doivent sentir le service signalé que nous leur avons rendu.

» Les navires , écrit-on de Toulon , qui doivent transporter dans l'Isle de Minorque les quatre régimens cantonnés aux environs de cette Ville , sont arrivés , & on a commencé à embarquer les effets , les vivres & les munitions qui leur sont nécessaires. Leur départ ne peut être que prochain. On parle de l'arrivée de quatre autres régimens qui doivent avoir la même destination. — Il y a en rade un convoi de Marseille pour le Levant. Il mettra à la voile au premier bon vent , & sera escorté par les frégates la *Lutine* & le *Montréal*. Les autres frégates & corvettes qui sont en rade , escorteront le convoi destiné pour l'Isle de Minorque. — La fré-

gare l'*Iffs* est sur le point d'être lancée à la mer. Les vaisseaux de 74 le *Suffisant* & le *Médiateur*, seront finis avant la fin de l'année; on y travaille avec beaucoup d'activité «.

On fait par d'autres lettres que les troupes ont appareillé de Toulon le 21 à 5 heures du matin par un bon vent, qui, s'il a continué, a dû les porter à Mahon dans 3 jours.

On lit dans une lettre de Bayonne, en date du 20 de ce mois, les détails suivans.

Le convoi de la Havane attendu avec tant d'impatience est enfin arrivé à Cadix le 10 de ce mois sous l'escorte de quatre vaisseaux de ligne; voici l'état de son chargement connu :

8,672,114 piastras fortes, 732 furons d'indigo, 25 quintaux d'écaille, 47,574 cuirs, 856 balles de coton, 706 balles de jalap, 262 balles de salsepareille, 5655 balles de tabac, 4479 furons de cochenille, 3400 quintaux de cuivre, 1514 furons de cacao, 21,672 quintaux de bois de campêche, 82,033 caisses de sucre, 26 balles de vanille, 76 balles de poivre.

Ce chargement connu est estimé environ cent millions, & on estime que ce qui n'est pas connu, peut monter au quart du connu, c'est-à-dire, à environ 25 millions.

Suivant les lettres de Cadix on y prépare un armement pour l'Amérique, de quatre vaisseaux de ligne & de quelques frégates & d'un embarquement de 5000 hommes.

Ce ne sera guère que vers le commencement du mois prochain que M. de Crillon recevra tous les renforts qu'il attend, & que le siège du Fort St-Philippe commencera. En attendant les nouvelles intéressantes que l'on attend, tant de l'isle de Minorque, que des autres parties du théâtre de la guerre,

& sur-tout de l'Amérique septentrionale ; la nation se livre aux transports & à la joie que lui inspire la naissance du Dauphin. Ce fut le 22 à une heure 25 minutes qu'arriva cet événement intéressant ; à 2 heures 10 minutes , cette grande nouvelle fut annoncée à Paris par le canon de la Ville. Le soir du même jour les habitans firent éclater leur joie par des illuminations ; le lendemain & le jour suivant elles furent ordonnées dans toute la capitale ; il y eut des réjouissances dans tous les quartiers ; on jeta de l'argent au peuple ; on fit des distributions de viandes & de pain. Vendredi dernier le Roi est venu à Notre-Dame faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de l'heureux accouchement de la Reine. Les réjouissances ont été répétées ce jour-là.

Ce grand événement a fourni à plusieurs citoyens vertueux & bienfaisans l'occasion de manifester leur joie d'une manière bien intéressante. L'un d'eux, qui ne s'est point fait connoître, aussi-tôt qu'il eut appris cette nouvelle , écrivit aux Trésoriers de la Compagnie de l'Assistance des Prisonniers , pour leur faire part de l'intention où il étoit de délivrer à cette occasion un certain nombre de prisonniers pour dettes de mois de nourrices , dont il leur déferoit le choix ; le lendemain 23 il leur envoya pour cet objet une somme de 15000 liv. Il n'a point voulu que son nom soit connu ; mais on a pensé

qu'on n'offenseroit pas sa modestie en annonçant au Public cette belle action qui caractérise le vif attachement dont les François sont pénétrés pour la Famille Royale. La somme de 15000 liv. qu'il a donnée a servi à la délivrance de 106 hommes & de 88 femmes. La Compagnie d'Assistance des Prisonniers fit célébrer le surlendemain une Messe en actions de graces , à la suite de laquelle il y eut une nouvelle délivrance de prisonniers pour pareilles dettes de mois de nourrices. Il reste beaucoup d'infortunés qui n'ont pu participer à ces œuvres de bienfaisance , non compris ceux que la crainte de l'emprisonnement a rendus fugitifs dans l'espérance que la naissance d'un Dauphin les rendroit à leurs familles que la misère les avoit forcés d'abandonner.

Parmi les circonstances qui ont suivi la couche de la Reine , il y en a de très-intéressantes que nous nous empressons de rapporter. La Reine avoit consenti , dit-on , à n'être instruite du sexe de son enfant que quelques jours après son accouchement, de crainte que la joie ou le mécontentement qu'elle éprouveroit , ne lui causâssent quelque révolution funeste. Cette loi n'a pas été observée ; on ajoute que le jour de ses couches , après le baptême , le Roi étant auprès de S. M. & parlant avec elle de son enfant , la Reine parut si résignée à accepter sans murmure ce que le Ciel lui avoit donné , & elle lui répéta tant de fois que si ses vœux avoient tou-



jours été pour un fils , le bien du Royaume , le contentement particulier de S. M. pouvoient seuls les lui faire former , que le Roi se décida à ne lui plus cacher qu'elle avoit donné un Dauphin à la France. S. M. le lui apprit de la manière la plus noble & en même-tems la plus délicate. Il se leva & dit qu'on apporte M. le Dauphin à la Reine. A ces mots la Reine se souleva sur son lit , tendit les bras au Roi , & ces deux augustes époux , étroitement embrassés , répandirent des larmes de tendresse , bien délicieuses sans doute , puisqu'ils ne s'aperçurent pas que Monseigneur le Dauphin étoit déjà à côté d'eux.

Les réjouissances qui ont eu lieu dans la capitale auront lieu dans toutes les provinces & par-tout où il y a des François. En attendant que les détails nous en parviennent , nous donnerons ici ceux de la fête célébrée à Strasbourg à l'occasion du siècle révolu qui s'est écoulé depuis que cette ville est sous la domination de la France.

» La ville de Strasbourg , depuis sa réunion à la France en 1681 , ayant joui d'une tranquillité constante , & de plusieurs avantages qu'elle n'avoit pas connus dans les siècles précédents , a cru devoir donner un témoignage public de ses sentimens à cet égard. Elle a désiré célébrer le 30 Septembre de cette année , jour séculaire de la signature de sa capitulation. Les Magistrats ont prié M. le Marquis de Ségur , Ministre d'Etat , ayant Strasbourg dans son département , d'en obtenir l'agrément de

S. M. qui a daigné approuver les premiers plans de cette fête & accueillir avec bonté ce renouvellement d'hommage. — Comme dès les premières années de la soumission, les Magistrats d'alors avoient fait frapper une médaille portant l'inscription *adjerta urbis tranquillitate : La tranquillité de la Ville assurée à jamais*. Les Magistrats actuels ont pensé qu'un des premiers monuments de la reconnaissance publique devoit être de constater l'accomplissement de cette espèce de prophétie par une nouvelle médaille. Ils ont fait publier à ce sujet un Programme & proposer un prix pour l'inscription de cette médaille; elle porte d'un côté l'effigie de Louis XVI, & de l'autre côté ces mots *argentoratum felix votis secularibus 1781*. — Cette médaille dessinée & gravée par un bourgeois, est frappée aux frais de la Ville; en or, pour être présentée à L. M., à la Famille Royale, aux Ministres, & aux Chefs de la Province; & en argent pour être distribuée aux personnes illustres qui ont assisté à la fête, aux Magistrats & aux Citoyens notables, dits les Echevins; il en sera déposé quelques-unes aux bibliothèques du Roi & de la Ville. — Les Magistrats ont cru ne pouvoir mieux faire que de prier le Chef même que le Roi a mis à leur tête, de présenter cette médaille à S. M.; & ce sera après cette présentation que se fera la distribution des autres médailles à la Cour, à Paris & à Strasbourg. — Pour marquer cette époque séculaire par des réjouissances publiques; les Magistrats ont ordonné des fêtes dont on va donner quelques détails. Mais ils doivent à leurs Concitoyens la justice de prévenir de ce qui ne peut se rendre dans une description; savoir, la vivacité, la sincérité, l'unanimité des sentimens qui ont généralement éclaté à cette occasion. Les Magistrats doivent également rendre témoignage à la manière dont tous les ordres supérieurs de la Ville, le

Clergé, le Militaire, la Noblesse & même les Etrangers ont concouru avec la Bourgeoisie à rendre cette fête plus brillante & plus joyeuse. — S. A. R. Madame la Princesse Christine de Saxe, tante du Roi, que les Magistrats ont cru pouvoir prendre la liberté d'inviter, a bien voulu se rendre de son château en cette Ville pour honorer de sa présence quelques-unes des solennités. — Dès le samedi, veille de la fête, tout le Magistrat & le Corps de l'Université se rassemblèrent la matin dans le grand Auditoire de l'Université, où il fut prononcé en latin, par le Professeur d'Eloquence, un Panégyrique du Roi, précédé d'une Cantate latine, formant une sorte de Poème séculaire à l'imitation de celui d'Horace, & exécuté en musique. — M. le Marquis de la Salle, Commandant la Province, l'Etat-Major, quelques Princes Etrangers, & les députés des Corps invités par ceux du Magistrat & par des Programmes imprimés, assistèrent à cet éloge Académique. — Mais ce qui a donné un éclat inexprimable à cette première solennité, c'est le portrait en pied de S. M. qui y a paru placé sous un dais. Ce portrait que le Roi avoit daigné accorder à la Ville étoit arrivé la veille, & ce don précieux ne pouvoit jamais venir plus à propos; il est resté pendant quelques jours exposé aux regards du public dont l'affluence & l'empressement ont répondu à l'intérêt qu'il devoit inspirer. — Ce même jour, M. le Préteur - Royal donna un grand repas à tous les ordres de la Magistrature & aux Professeurs de l'Université. Le soir il y eut grand concert public dans lequel on répéta, pour la satisfaction des Dames & des Etrangers, la Cantate exécutée le matin & différens morceaux de musique choisis. — Le Dimanche 30 Septembre, jour séculaire de la capitulation, la fête s'est annoncée dès les sept heures du matin par des salves du canon de la place, que le Commandant avoit

été autorisé de faire tirer par une lettre du Ministre de la Guerre; cette lettre que M. le Marquis de la Salle a cru pouvoir communiquer au Magistrat, contient un témoignage précieux de la satisfaction du Roi, qui daigne *applaudir au zèle que cette Ville marque pour son service dans toutes les circonstances qui s'en présentent.* Elle fera à jamais dans les registres de la Ville un des plus beaux monuments de cette fête, & en est la récompense la plus précieuse. — Les Magistrats ayant jugé d'après le cœur bienfaisant du Roi, ne pouvoir mieux caractériser la fête que par des œuvres publiques de bienfaisance, ont pensé que la dotation de plusieurs filles Bourgeoises, pauvres, répondroit à cette intention. En conséquence, la Ville & quelques-uns des principaux Magistrats, à l'exemple de M. le Préteur-Royal, ont doté 20 de ces filles, & les Corps des Maîtrises, ainsi que les Magistrats & Echevins préposés, ont concouru à l'envi pour procurer à ces établissemens tous les avantages desirables. Les mariages des 10 filles Catholiques se sont célébrés d'une manière solennelle, en l'Eglise Cathédrale à 7 heures du matin, en présence de M. le Préteur-Royal, des députés des Tribus chargés d'accompagner les dix paires, & d'un grand concours de peuple. Le Curé dans son exhortation a parlé des sentimens que les nouveaux mariés devoient avoir pour le Roi, & qu'ils devoient inspirer à leurs enfans. Les premiers nés de ces enfans auront chacun un présent de 100 liv. de la Ville ou des Magistrats. — A dix heures du matin, les Magistrats de la Confession d'Augsbourg en corps & en habits de cérémonie, précédés des Gardes & des Sergens de la Ville, & des Enfans orphelins, se sont rendus en l'Eglise neuve, qui est le principal Temple de cette religion; l'on y a chanté le Cantique traduit du *Te Deum.* — Dans le Prêche, il a été principa-

sement question des sentimens que la religion , la reconnoissance & le patriotisme prescrivent à tous les Citoyens de cette Ville. Les mariages des 10 filles Luthériennes ont suivi. Plusieurs Officiers-Généraux de cette religion , invités par les députés du Magistrat & par billets , & plusieurs E-rangers de distinction ont assisté à ce *Te Deum*. Le canon de la place a fait des salves dans le même-tems. — S. A. S. Monseigneur le Cardinal Prince de Rohan , Evêque de Strasbourg , & le grand Chapitre ayant accueilli la deman- de des Magistrats à ce qu'il fût chanté un *Te Deum* solennel , en l'Eglise Cathédrale , il a eu lieu ce même jour , à l'issue des vêpres. La nef étoit garnie d'une double haie de Grenadiers , & d'une file des Orphelins , Enfans-Trouvés , & des pauvres entretenus par les soins des Magistrats. Le Corps de Ville s'y est rendu en habits de cérémonie. M. le Marquis de la Salle précédé de ses gardes , a occupé le Prie-Dieu au milieu du chœur. — Le *Te Deum* exécuté en musique a été entonné par S. A. Monseigneur le Prince de Salm , Evêque de Tournay , revêtu de ses habits Pontificaux. Plusieurs des grands Comtes Etrangers y ont assisté ; l'Etat-Major , les Officiers de la garnison , & le Corps de la Noblesse de la Basse-Alsace , invités par les députés du Magistrat , y ont occupé leurs bancs dans le chœur. Les Chapitres & les Communautés Religieuses de la Ville ont bien voulu s'y rendre en habits de chœur. S. A. R. Madame la Princesse de Saxe , a également assisté à cet hommage religieux , dans une tribune du chœur décorée. — Le coup d'œil d'une assemblée si distinguée , la réunion de tous les Princes & Seigneurs , le nombre des Officiers-Généraux , pré-ens à cette solennité , lui ont donné une dignité & une pompe vraiment imposantes. Le Magistrat flatté de trouver en cette occasion un témoignage si public des attentions de tous les

Corps , a senti tout le prix de l'union & de la bonne intelligence qu'il cherche à entretenir avec tous les ordres supérieurs, dont les vues bienfaisantes peuvent concourir au bonheur de cette Ville. — Sur les banquettes en avant des bancs du Magistrat , on avoit placé les nouveaux mariés , intéressés par une reconnoissance plus particulière , à réunir leurs ferventes prières aux vœux de cette auguste assemblée , pour la prospérité de S. M. & celle de la Famille Royale. La sonnerie de toutes les cloches , & les salves du canon du rempart ont annoncé aux Habitans la célébration de ce devoir religieux d'affection & de reconnoissance ; & l'affluence a été telle que malgré l'étendue de notre Cathédrale , son enceinte n'y a pas suffi , & qu'une foule de peuple innombrable couvroit la place qui entoure ce bel édifice. — Après ce *Te Deum* , les nouveaux mariés de l'une & l'autre religion se sont rendus , chaque paire à la salle de leur Tribu , sur lesquelles les Echevins & Corps des Tribus , leur avoient fait préparer des repas pour eux & leurs proches. Les Echevins & principaux des Tribus firent les honneurs de ces régal. — A la suite des repas , on a fait danser toute la Bourgeoisie sur les 22 salles de Tribus , & ces réjouissances où la décence s'est trouvée unie à la gaieté la plus franche , ont duré jusqu'au lendemain. — L'honneur que M. le Marquis de la Salle a fait à la Bourgeoisie , de faire avec sa famille la tournée de toutes leurs joyeuses assemblées , & les témoignages de bonté & d'affabilité dont il a , ainsi que M. le Préteur-Royal , comblé les mariés & la Bourgeoisie réunie sur toutes les Tribus , ont porté jusqu'à l'enthousiasme les sentimens d'amour & de respect pour les Chefs ; sentimens déjà devenus si habituels à toutes les classes d'Habitans. — Beaucoup de personnes de distinction , beaucoup d'Etrangers & autres , ont suivi l'exemple du Com-

mandant; tous ont été témoins des marques de joie & d'affection pour le Gouvernement qui étoient par-tout, & en même-tems du bon ordre qui s'observoit. La Ville avoit fait répartir sur ces salles de danses bourgeoises, 110 mesures de vin, & les Tribus ont fourni tous les autres rafraîchissemens nécessaires. On avoit également envoyé, dans les cazernes à la garnison, du vin, & quelque argent pour suppléer à l'ordinaire de chaque chambrée. Il s'en est également fait une distribution à tous les habitans non bourgeois, même à ceux qui demeurant hors des murs, ne pouvoient prendre part aux réjouissances de la Ville. — Les établissemens de charité, les maisons des pauvres, des enfans-trouvés, des orphelins & l'hôpital bourgeois, partagèrent également les fêtes de cette journée, par les douceurs qui leur avoient été ménagées, soit aux frais de la Ville, soit par les soins des Magistrats, leurs Directeurs. Les Couvents d'ordres Mandians reçurent les mêmes facilités de prendre part à la joie générale. — Sur le soir on donna un spectacle Allemand, sur le second théâtre de la Ville, pour tout le peuple qui y entra gratuitement. Les Magistrats dans la vue de varier les plaisirs du public, lui avoient préparé à dessein ce genre de réjouissances, & avoient fait appeller une troupe Allemande qui se trouvoit dans le voisinage. La représentation fut précédée par une petite pièce, ou fête analogue à la circonstance, relevée par des ballets & une décoration brillante. Ce prologue a rappelé d'une manière intéressante, aux Spectateurs, les motifs de leurs réjouissances, & les sentimens qui les rassembloient. Tous les traits qui avoient rapport au Roi, ont été saisis & applaudis avec transport. — Au jour tombant toute la ville fut illuminée; la tour de la Cathédrale garnie dans toute sa hauteur de pots à feu, fut le signal de l'illumination générale;

cette fièche majestueuse bien éclairée, présentoit le coup-d'œil le plus agréable & le plus imposant. — Tous les particuliers, tous les corps, & même les Etrangers habitans la ville, ont disputé d'émulation pour illuminer les façades. S. A. R., Madame la Princesse de Saxe, avoit fait décorer celle de son hôtel, ainsi que Mgr le Cardinal de Rohan, MM. les Grands Comtes, les Princes des Deux-Ponts & Darmstadt & le Corps de la Noblesse ont concouru de la manière la plus marquée à l'effet général de l'illumination. Beaucoup de façades étoient ornées de transparens & d'emblèmes. Plusieurs Tribus & corps de Métiers, en réunissant sous des allégories ingénieuses les avantages & témoignages de protection qu'ils ont reçu depuis un siècle du Gouvernement, ont tâché d'exprimer les motifs particuliers, ont cherché par des devises & inscriptions à faire distinguer leur zèle & leur dévouement à la Couronne. — L'hôtel de M. le Préteur-Royal, déjà distingué par la magnificence & le goût de l'illumination, l'a été plus avantageusement encore par le nombre & l'heureux choix des emblèmes. — M. le Préteur-Royal donna ce soir un grand souper à S. A. R., Madame la Princesse de Saxe, aux Princes & Seigneurs Etrangers, & aux Dames de la Noblesse & du Militaire. — A minuit, s'ouvrit dans la Salle de la Comédie Française, aux frais de la Ville; un grand bal paré pour toutes les personnes de distinction & les citoyens notables. Des rafraîchissemens en tout genre furent aussi fournis par la Ville & en abondance. — Les réjouissances & les danses de la Bourgeoisie continuèrent également toute la nuit. — On ne sauroit s'empêcher de remarquer que dans toutes les parties de la fête, malgré le plus grand concours, & les témoignages les plus éclatans de l'allégresse générale, il n'y a pas eu le moindre accident funeste ni aucune de ces indécences qui pourroient ne pas étonner dans des assemblées nombreuses d'un peuple



fivré à l'impression de la joie & à la facilité du désordre. — Cette circonstance constitue le bon naturel du peuple & l'empire qu'avait sur lui l'idée du Prince qui étoit l'objet de la fête. Les Magistrats reconnoissent encore que cet avantage satisfaisant a été maintenu & assuré par les soins prévenans de l'Etat Major, & par les attentions des Chefs & Préposés des Tribus qui les surveilloient. — Le Lundi, lendemain de la fête, M. le Préteur-Royal traita splendidement M. le Marquis de la Salle, Commandant de la Place, tous les Chefs Militaires de la ville, les Princes & Seigneurs Etrangers attirés par ces fêtes & MM. du Corps de la Noblesse. — Le soir du même lundi, il y eut par les ordres & aux frais de la Ville à la Comédie Française une représentation des deux Comtelles ( Opéra ) & d'une petite pièce faite exprès pour la Fête, ayant pour titre *la Tribut ou la Fête séculaire*, composée par M. Rochon de Chabannes. Un grand nombre de passages, mais sur-tout les traits & les couplets ayant rapport au Roi & à la Reine, ont été vivement applaudis, S. A. R. y a assisté, ainsi que plusieurs Princes & Princesses Etrangères, & toutes les personnes de distinction & notables de la ville. — Pendant le même tems on donna au Théâtre Allemand une seconde représentation également gratuite de *la Comélie* de la veille. On réserva seulement dans la salle une place d'honneur pour les quarante nouveaux mariés. — Après la Comédie, M. le Préteur-Royal donna un grand souper aux Dames du Magistrat & autres Dames de la ville; il fut suivi d'une danse qui dura jusqu'au lendemain. La famille de M. le Marquis de la Salle & plusieurs Dames de la noblesse, ainsi que des Princes & Seigneurs Etrangers, vinrent se joindre à la compagnie, & rendre la fête plus vive & plus brillante. — M. le Marquis de la Salle termina ces fêtes par un grand dîner qu'il donna le 2 Octobre à M. le Préteur-Royal &

aux Magistrats. — Tels sont les détails des réjouissances données à Strasbourg à l'époque séculaire de sa soumission à la France. Elles sont le mouvement du cœur & l'hommage pur & naïf des sujets sensibles & reconnoissans. Le sentiment en fait le mérite, & doit conserver à cette relation un intérêt que les détails ne mériteroient pas par eux-mêmes. — Les sentimens qui ont dicté & marqué ces fêtes, se perpétueront & passeront à nos neveux avec le souvenir des solennités & réjouissances par lesquelles les Magistrats & citoyens de Strasbourg ont tâché d'exprimer leur fidélité, leur affection à la Couronne & leur amour pour le Roi, leur Souverain.

L'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, regrette de n'avoir pu adjuget de prix à aucun des Mémoires envoyés depuis deux ans, pour le concours qu'elle avoit proposé en ces termes : *Quels avantages résulteroient particulièrement pour la Province de Normandie, de l'établissement d'une administration Provinciale ?* Elle renonce à ce Programme, ainsi qu'à la demande d'une *Notice Critique & Raisonnée des Historiens de la Normandie ou Neustrie, depuis l'origine connue jusqu'à ce siècle* ; elle propose pour prix des Belles-Lettres qu'elle desire décerner dans sa Séance publique de 1782, *l'éloge de Anne-Hylarion de Costentin, Comte de Tourville, Maréchal, Vice-Amiral de France, & Général des Armées navales du Roi.* Cette famille illustre est du pays de Costentin en Basse-Normandie. — L'Académie avoit prorogé à 1781 le Prix des Sciences, destiné à celui, *qui d'après une théorie étayée d'expériences, assigneroit le plus exactement la différence entre la Craie, la Pierre à chaux, la Marne & la Terre des Os, que la plupart des Chymistes ont jusqu'à présent confondues dans la classe des Terres calcaires.* De tous les Concurrans pendant deux années, un seul

a embrassé l'étendue de la Question essentielle & de ses Corollaires , dans un in-4. de plus de cent pages , sous l'épigraphe : *Utile dulci*. Le prix lui a donc été adjugé , & l'ouverture du billet a indiqué pour Auteur M. Quatremere Dijonval , Ecuyer , qui en 1775 remporta le prix proposé par l'Académie des Sciences , sur l'Analyse de l'Indigo. — Un autre Mémoire , dont l'épigraphe est : *Felix qui rerum potuit cognoscere causas* , a très-bien traité une partie de la Question , mais malheureusement il a négligé les autres. La Compagnie ne pourra rendre un hommage public aux talens de l'Auteur , qu'autant qu'il permettra que son nom soit connu , c'est à-dire , que le billet cacheté soit ouvert. Elle demande pour le sujet du Prix des Sciences à décerner en 1782. *Jusqu'à quel point & à quelles conditions peut-on compter dans le traitement des Maladies sur le Magnétisme & sur l'Electricité , tant positive que négative ?* La théorie doit être appuyée par des faits. L'appareil des expériences doit être assez détaillé , pour que l'on puisse les répéter au besoin. Chacun des Prix est une Médaille d'or , de la valeur de trois cents livres. Les Mémoires lisiblement écrits en François ou en Latin , seront adressés , francs de port , avant le premier Juillet 1782 ; savoir : à M. HAILLET DE COURONNE , Lieutenant Général au Siège Criminel du Bailliage , Secrétaire-Perpétuel pour la partie des Belles-Lettres : Et à M. L. A. D'AMBOURNEY , Négociant à Rouen , Secrétaire Perpétuel pour la partie des Sciences.

Charles de Salignac , Comte de Fénelon , Mestre de Camp de Cavalerie , Chevalier de l'Ordre Royal de St-Louis , Commandeur des Ordres Royaux , Militaires & Hospitaliers de St Lazare & du Mont-Carmel , est mort le premier de ce mois âgé de 81

ans , & a été enterré dans l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Lamballe.

Jean-André-Hercules de Rosset de Fleury , Chevalier non Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem , Lieutenant-Général des Armées du Roi , Gouverneur de Montlouis en Roussillon , Commandeur de la Commanderie Magistrale de Piéton , est mort le 21 de ce mois , dans la 56e. année de son âge.

Henri Ruffo de Calabre , des Princes de Scilla & Pullazzolo , des Ducs de la Guardia-Lombarda , des Comtes de Sinopole , &c. Archimandrite & Abbé Commendataire de Saint-Barthélemi du Trigona au Royaume de Naples , est mort à Chaillot le 10 de ce mois , dans la 74e. année de son âge.

Antoinette-Benigne Bouhier de Lantenay , épouse de Galiot-Louis Aubert , Marquis de Tourny , Maréchal des Camps & Armées du Roi , Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis , est morte au Château de la Falaise , le 14 du présent mois.

Maurice Filtz-Gérald de Geraldin , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St-Louis , ci-devant Capitaine Commandant au Régiment de Bulkley , est mort à Versailles le 13 Octobre 1781 , dans la 86me année de son âge. Cet Officier , originaire d'une famille illustre d'Irlande , étoit le plus ancien de tous les Officiers Irlandois au Service de la France ; il a été 42 ans dans le Régiment de Bulkley , qu'il a eu l'honneur de commander à la bataille de Lawfeldt , où il reçut plusieurs blessures , dont une au bas-ventre , qui l'ont obligé de se retirer avec

une pension du feu Roi. A la même affaire, il eut la douleur de perdre son fils unique, qui fut tué à ses côtés. Ce respectable Vieillard a conservé jusqu'au dernier moment sa tête & sa gaité; il laisse une épouse âgée de près de 80 ans.

*De BRUXELLES, le 30 Octobre.*

Selon les lettres de Hollande, il paroît décidé qu'il ne partira aucune flotte marchande pour la Baltique & pour le Nord. Le Stadhouder a écrit à L. H. P. qu'il avoit cru devoir user de la plus grande circonspection pour la conservation des vaisseaux de la République & des navires marchands; qu'il a pris à cet égard les avis du Vice-Amiral Hartsing, du Contre-Amiral Van-Braam & de tous les autres Officiers Commandans qui avoient été nommés pour servir sous ce dernier, & que tous ces avis portoient en substance qu'il n'est pas convenable dans la saison présente de faire partir un convoi pour la Baltique ni autour du Nord, parce qu'une telle expédition seroit contraire à tous les principes de la navigation & de la guerre. Mais on observe en attendant que les bois peuvent manquer aux chantiers de la République, & qu'il seroit intéressant de s'en approvisionner.

Le 12 de ce mois, les Négocians intéressés au commerce de Surinam & de Curaçao, présentèrent une Requête aux Etats-Généraux, pour leur demander un nombre

suffisant de vaisseaux pour escorter les 17 bâtimens qu'ils ont armés de 400 pièces de canon & de 1200 hommes , afin qu'ils puissent se rendre en sûreté aux Indes Occidentales , & pour obtenir en cas de retard les dédommagemens fixés par la résolution qu'ils ont prise le 31 Juillet.

« On apprend de Lisbonne , en date du 21 Septembre , que le vaisseau Portugais le *Nettuno Grande* y étoit arrivé de la Chine le 15. Il étoit parti de Canton le 18 Janvier ; à cette date douze vaisseaux de la Compagnie des Indes richement chargés , avoient aussi mis à la voile de Canton. A la hauteur des Îles de France & de Bourbon , le vaisseau Portugais en rencontra cinq autres de la même compagnie , dont les Capitaines lui dirent qu'étant dans une grande détresse , & manquant sur-tout de vivres pour continuer leur route jusqu'à Sainte-Hélène , ils étoient dans la triste nécessité d'entrer au Cap-de-Bonne-Espérance , pour s'y ravitailler , dussent les Habitans de cette Colonie Hollandoise s'emparer de leurs vaisseaux & de leurs équipages. — Le Conseil de guerre qu'a demandé le Capitaine Bruin du vaisseau naufragé sur le Haax , a commencé ses séances le 7 de ce mois. On sait que le Lieutenant Koelberg , cet étranger si célèbre par ses délations contre le Capitaine Bruin , a demandé sa démission & n'a pu l'obtenir. On dit qu'il doit être interrogé lui-même sur plus de 200 articles tous relatifs à la lettre qu'il a écrite au Baron de Lynden , ci-devant Ambassadeur de la République en Suède , & que ce dernier a cru devoir remettre aux Etats-Généraux ; on dit qu'il a déjà subi un interrogatoire de quatre à cinq heures en présence des Membres du Collège de l'Amirauté de Rotterdam ».

Les Etats de Hollande ont arrêté dans leur assemblée du 20 de ce mois, un placard contre l'impression du libelle séditieux dont on a parlé, intitulé : *Au Peuple des Pays-Bas*. On promet 14,000 florins à celui qui en découvrira l'Auteur.

» Ce libelle, écrit-on de la Haie, est dirigé contre le Prince en particulier, & le Stathouderat en général. C'est une Philippique furieuse destinée à soulever la canaille contre l'autorité établie. Les placards qu'on lance contre elle, ne feront peut-être que la multiplier. Nous ne savons comment finira l'affaire qui a donné lieu à cette pièce satyrique & à bien d'autres. Comme elles passent chez les étrangers, où l'on n'a pas toujours des connoissances justes pour mettre en état de prononcer, il est bon de vous rappeler quelques observations. On croit peut-être que les Etats d'une Province sont le Tribunal des Villes, & les Etats-Généraux le Tribunal des Provinces ; cela n'est point vrai. Les Etats Provinciaux sont un Sénat, un Corps purement législatif, composé de tous les Députés des Membres intégrans, & qui n'a point de pouvoir exécutif. Les Etats-Généraux sont un Corps purement diplomatique qui n'a aucun pouvoir, ni législatif, ni exécutif sur aucunes des Provinces ; pas plus que le Corps diplomatique des Ministres étrangers résidans ici, n'en a sur aucune des Nations de l'Europe. Les Etats-Généraux sont à la vérité les Législateurs & les Juges en dernier ressort de ce qu'on appelle *pays de la Généralité conquis* ; mais ce n'est qu'en qualité de Médiateur de la confédération. Chaque Province a sa Cour de Justice, à la Jurisdiction de laquelle les Villes ne sont cependant pas soumises ; car chaque Ville est souveraine ; ce ne sont que les particuliers, comme particuliers, qui dépendent des Cours de

Justice. C'est ce qui fait sentir l'impropriété de la démarche du Duc de Brunswick, en s'adressant aux Etats-Généraux pour avoir satisfaction de MM. d'Amsterdam. Les Etats-Généraux ne sont que l'organe par lequel les Souverains étrangers & les Souverains confédérés des Pays-Bas se parlent. Ils agissent dans cela d'après leurs instructions ; & lorsqu'il se présente des cas sur lesquels ces instructions se taisent, ils doivent faire rapport à leurs Commettans respectifs, & en attendre des éclaircissements avant de donner leur avis.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGLOISES, du 24 Octobre.

La Baie d'Agua de Saldanha où le Commodore Johnstone a surpris les vaisseaux de l'Inde Hollandois, est à 70 milles au Nord du Cap de Bonne-Espérance par lat. 33 d. 20 S., longit. 16 d. 20 E. Il est bien étrange que ces vaisseaux Hollandois que M. de Suffren avoit dû instruire de l'approche de l'ennemi, ayant resté à l'ancre dans une Baie ouverte, au lieu de se mettre à l'abri sous les Forts du Cap ou sous les canons de l'escadre Française à Falso-Baie.

Les hourques dont le Commodore Johnstone a fait mention & qu'il n'a pas pu emmener de la baie de Saldanha, sont des bâtimens de 250 tonneaux employés par les Hollandois dans le commerce du pays ; elles portent deux mâts & sont grées d'une manière particulière à l'Est, à peu-près comme nos sénéaux, afin de serrer davantage le vent pour aller plus vite.

Les avis sont actuellement partagés, relativement au Commodore Johnstone, les uns disent qu'il est attendu en Angleterre, d'autres au contraire que c'est l'Amiral Hugues qui revient avec le *Superbe* & un autre vaisseau qui ont besoin d'être réparés, & que le Commodore Johnstone aura le commandement en chef de nos forces navales dans l'Inde.



L'heureuse arrivée d'une partie de notre flotte de l'Inde est encore un nouveau bienfait de la Providence qui nous a traités avec tant de faveur dans tout le cours de cette guerre. En effet ce n'est que par un effet du hasard que toute notre flotte de la Chine n'est pas tombée entre les mains de l'ennemi. Les vaisseaux qui la composent, qui avoient tous des voies d'eau, firent les plus grands efforts pour relâcher au Cap afin de s'y réparer. Ils ignoroient notre rupture avec les Hollandois qui n'auroient pas manqué de s'emparer de nos vaisseaux s'ils se fussent ainsi livrés à leur discrétion. Mais heureusement le vent a tellement contrarié leurs manœuvres pour entrer au Cap, qu'ils furent obligés d'abandonner leur projet & de se rendre à Ste-Hélène d'où ils sont tous arrivés ici sans accident. On peut regarder cette nouvelle comme très-authentique.

Nous apprenons du Sud, écrit-on de New-Yorck, que quarante Officiers Anglois sont allés en partie de plaisir à 15 milles de Charles-Town en prenant avec eux environ 30 Chevaux-Légers pour leur servir d'escorte. Ils se sont rendus dans un endroit où les attendoit un fort bon dîner préparé avec beaucoup d'élégance. A peine étoient-ils à table que des hôtes fort peu agréables appelés Continentaux, avoient déjà investi la maison, passé la plupart des Gardes au fil de l'épée & fait les Officiers prisonniers. Les Américains après avoir dévoré le dîner qui n'avoit pas été préparé pour eux se sont retirés avec leurs prisonniers.

Le Lord Cornwallis ne peut plus attendre d'autres secours que ceux que lui auront peut-être donné les vents de l'équinoxe, en forçant M. de Grasse de rentrer à Boston. On reconnoît actuellement combien l'Amiral Rodney a eu tort d'envoyer quatre de ses meilleurs vaisseaux à la Jamaïque. On est cependant toujours dans la crainte que les frégates & les navires

attachés à l'armée du Lord Cornwallis , ne soient pris par l'escadre du Comte de Grasse.

On n'a encore reçu aucunes nouvelles d'Amérique. Le Gouvernement attend d'heure en heure des dépêches avec la plus grande anxiété , leur contenu devant régler , selon toutes les apparences , les plans pour les opérations de la campagne prochaine. Le Roi prend intérêt à cet objet ; en partant de Saint-James le 21 de ce mois , il a donné les ordres les plus positifs qu'en cas qu'il arrivât quelques nouvelles d'Amérique, elles lui fussent envoyées sur-le-champ , sans en faire , suivant l'usage , un extrait pour les Ministres.

On assure que le Gouvernement a envoyé des ordres à l'Amiral Darby pour qu'il quitte promptement sa croisière que l'on croit être dans le golphe de Gascogne , & qu'il revienne en Angleterre. Aussitôt après son arrivée , on dit qu'il sera expédié en toute diligence 7 vaisseaux de ligne doublés en cuivre pour l'Amérique Septentrionale , avec 5 mille hommes tirés de tous les régimens actuellement en Angleterre & en Irlande. Le public donne le commandement de ces vaisseaux à l'Amiral Rodney , & l'on assure déjà qu'il partira à la fin de Novembre.

Les cutters qui vont au secours de Gibraltar , sont percés pour 24 canons de 12. Ils sont tous fins voiliers , & n'ont rien à redouter qu'un calme plat qui les exposerait à l'attaque des chaloupes qu'ils ne pourroient point éviter , tirant beaucoup d'eau , à cause de leur charge. Le Gouvernement a déjà appris la perte de 6 navires vivriers qu'on envoyoit à Gibraltar , ce qui est d'autant plus fâcheux , que les besoins commencent à se faire vivement sentir dans cette place. — Les lettres de l'Amiral Edwards , en date de St-Jean de Terre-Neuve , les 20 Août & 28 Septembre , ne parlent que de la prise de quelques vaisseaux & point de celle de la *Magicienne* , de 32 canons , qu'on disoit tombée entre ses mains.



# JOURNAL POLITIQUE

## DE BRUXELLES.

---

### R U S S I E.

*De PÉTERSBOURG, le 5 Octobre.*

**L**E Grand-Duc & la Grande-Duchesse sont partis de Czarsko-Zélo le 30 du mois dernier ; LL. AA. II. ont pris leur route par Narva pour se rendre à Pleskow & à Mohilow, d'où elles iront à Vienne où elles feront quelque séjour. De-là elles prendront la route de l'Italie ; elles pousseront jusqu'à Naples où elles se proposent de passer l'hiver.

Demain l'Impératrice est attendue dans cette Capitale où nous nous flattons de la posséder jusqu'au retour de la belle saison.

Le Sénat dirigeant vient d'ordonner, conformément aux volontés de S. M. I. ; une nouvelle levée de recrues dans toute l'étendue de l'Empire pour compléter l'armée Russe. Cette levée sera d'un homme sur 500 habitans de chaque lieu.

10 Novembre 1781.

6

Les Couriers arrivés dernièrement de Constantinople, ont été congédiés avant-hier par le Comte d'Ostermann, qui à cette occasion leur distribua les présens d'usage, & les chargea de la réponse de l'Impératrice destinée pour le Grand-Vizir.

Le Prince Orlov & les Comtes Iwan & Alexis ses frères, sont arrivés depuis quelques jours de leur voyage dans les pays étrangers, & ont déjà paru à la Cour.

## D A N E M A R K.

COPENHAGUE, le 13 Octobre.

JAMAIS le commerce de la Baltique n'a été plus florissant, & jamais la Douane du Sund n'a vu passer un si grand nombre de vaisseaux que dans la guerre présente. Les gros tems de l'automne, & les dangers de la navigation dans nos parages pendant cette saison, n'en ont point ralenti l'activité. Le 29 du mois dernier, il arriva de la Baltique dans le Sund, 96 navires de différentes nations, dont 54 Anglois venant pour la plupart de Pétersbourg. Le 30 ils furent suivis par 12 autres, dont une grosse frégate marchande montée de 40 canons. Le 5 on a vu entrer de la mer du Nord dans le Sund 85 bâtimens sous divers pavillons, entre autres une frégate Angloise & le vaisseau de guerre de la même nation l'*Andrienne* de 64 canons. Ces deux derniers sont venus pour prendre sous leur escorte une

liste de près de 49 voiles qui est partie aujourd'hui ; & dont la cargaison est à tous égards un objet de la plus grande valeur pour l'Angleterre dans les circonstances présentes.

Hier le *Kilduino*, frégate de guerre Russe de 26 canons, a passé le Sund venant d'Archangel & allant à Pétersbourg.

La *Kille d'Emden*, frégate marchande d'Amsterdam, & destinée pour la Grenade, est arrivée à Mandahl, en Norwège pour s'y faire réparer.

On mande de Dantzick qu'une dysenterie très-meurtrière règne dans ses environs. On l'attribue aux chaleurs excessives de l'été dernier.

## ALLEMAGNE.

*De Vienne, le 18 Octobre.*

On parle beaucoup d'un nouveau camp qui sera, dit-on, formé dans les environs de cette ville pour l'amusement du Grand-Duc & de la Grande-Duchesse de Russie pendant le séjour qu'ils feront dans cette Capitale.

La dernière commission sur la formation de la Garde Noble Polonoise a fini son travail. Cette Garde sera composée de 42 Gentilhommes Polonois, sous un uniforme magnifique.

Les Juifs établis à Neuhausel dans la Haute-Hongrie, ont embrassé la religion

chrétienne , & ont été baptisés à TERNAN avec la plus grande solennité. On voit que les derniers réglemens en faveur des Israélites établis dans les Etats héréditaires , n'ont pas été un obstacle à leur conversion. C'est une réponse à ceux qui prêchent contre la tolérance , & qui croient que c'est par l'intolérance qu'on ramène quelquefois à la vérité. On peut leur opposer encore ce bel Edit de l'Empereur en faveur de toutes les communions du Christianisme dans ses Etats. Cette pièce importante doit être conservée dans tous les Papiers publics ; elle est conçue ainsi.

» Convaincu des effets pernicieux de la contrainte des consciences & des avantages essentiels qu'une vraie tolérance chrétienne procure à la Religion & à l'Etat , S. M. l'Empereur & Roi a trouvé bon d'établir à cet égard les règles suivantes , & d'enjoindre à ceux qu'il appartient de s'y conformer invariablement & avec la plus grande exactitude. 1°. L'exercice privé de religion sera permis dès à-présent aux Protestans , soit de la Confession Helvétique , soit de celle d'Augsbourg , dans tous les lieux où ils se trouveront en nombre suffisant , & où leurs facultés le leur permettront , sans considérer si autrefois cela étoit ou n'étoit pas d'usage. — 2°. Par l'exercice privé de la religion , on doit entendre que , quoiqu'il ne soit pas permis aux Protestans & Grecs non-Unis , d'avoir dans leurs Maisons de prières ou à leurs Eglises , des sonneries ou des tours , ni de leur donner une entrée qui annonçeroit une Eglise , néanmoins il leur sera parfaitement libre de bâtir de pareils édifices où ils voudront , & d'exercer leur culte , soit dans leur enceinte , soit au-dehors ; & chez des malades , dans quelque

**Item** qu'ils se trouvent. — 3°. Dans les lieux où il est déjà accordé aux Protestans & Grecs non-Unis une liberté plus étendue en matière de religion, les choses resteront sur l'ancien pied. — 4°. Dans les provinces & villes où, jusqu'à présent les Protestans & Grecs non-Unis n'étoient point qualifiés à posséder des biens & à obtenir l'incolat, ni à parvenir à la bourgeoisie, au droit de maîtrise, aux dignités académiques & aux emplois civils, S. M. se propose d'accorder, à l'avenir, constamment & sans difficulté ces différentes prérogatives par voie de dispense. — 5°. On n'obligera, dans aucun cas, ceux qui ne professent pas la religion catholique, de prêter serment, d'après une formule qui ne seroit pas conforme à leurs principes de religion, ni d'assister aux Processions & autres exercices de la religion dominante, quand ils ne le feroient pas de leur propre mouvement. — 6°. Dans les élections & collations des emplois civils, on n'aura aucun égard à la différence de religion, mais on prendra uniquement en considération la probité, la capacité & la conduite morale & chrétienne des Aspirans, ainsi que cela se pratique avec beaucoup de succès & sans le moindre inconvénient, dans le Militaire. — Cette souveraine résolution a été notifiée aux divers Départemens de la Capitale & des Provinces, aux Officiers des Cercles, aux Universités, aux propriétaires des Seigneuries & aux Magistrats Municipaux, avec ordre de s'y conformer exactement & de veiller à la ponctuelle exécution. Les mêmes ordres ont aussi été donnés aux Chancelleries de Hongrie & de Transylvanie, & au Conseil de guerre, tant relativement à l'état militaire en général, que par rapport aux districts dont l'administration lui est confiée, ainsi qu'aux départemens des Pays-Bas & de l'Italie : le tout néanmoins sans préjudicier à des droits plus étendus, dont, en

matière de religion , jouissent déjà , en Hongrie & en Transilvanie , les Protestans , en vertu de la Constitution du Pays , & les Grecs non-Unis par leur privilèges.

L'Ordonnance concernant la translation des cimetières hors de la ville est sous presse. On dit qu'un des moyens qu'on emploie pour trouver moins de résistance à ce changement de la part des Curés , est de leur abandonner les terrains des cimetières enfermés dans les villes , sous la seule condition d'acheter au dehors des murs , le terrain nécessaire pour en construire de nouveaux.

Selon des lettres de Péterwaradin , on y a essuyé un violent incendie ; on en ignore encore les détails ; mais il faut qu'il ait été terrible , puisqu'il n'a pas consumé moins de 150 maisons.

On écrit d'Hermanstadt en Transilvanie , que le 21 Août dernier , les Etats de Hongrie ont prêté le serment de foi & hommage , & qu'à cette occasion il y a eu de très-belles fêtes.

*De HAMBOURG , le 20 Octobre.*

ON parle toujours de l'accession prochaine de l'Empereur à la neutralité armée ; on est fort curieux de savoir la manière dont les Anglois prendront cet événement , qui paroît se préparer depuis quelque tems , & s'acheminer maintenant à la conclusion. On se ressouvient que lorsque la Hollande



crut devoir adopter ce juste moyen de défense, l'Angleterre lui déclara la guerre; elle y fut excitée par l'état de foiblesse de la marine de la République, qui l'empêchoit alors de la craindre. Elle a été plus modérée & plus prudente quand elle a vu le Roi de Prusse se joindre à la confédération du Nord; elle ne le fera pas moins si elle voit la Cour de Vienne suivre ce grand exemple. Toutes ces Puissances n'ont pas un égal intérêt à la liberté de la navigation; mais toutes ont des vaisseaux en mer, un commerce maritime plus ou moins étendu, & chacune pour sa part doit vouloir qu'il n'éprouve aucune entrave; la voix qui s'élève contre les prétentions Britanniques est générale; il faudra qu'elle les abandonne, & il n'est pas vraisemblable qu'elle songe à les soutenir contre l'Europe entière, décidée enfin à réclamer contre les usurpations. Il paroît que cette guerre quels qu'en soient les événemens, ne finira pas sans assurer l'indépendance de l'Amérique, rendre les mers libres, & briser le sceptre qui les tyrannisoit. Le commerce ne sera plus exclusivement entre les mains de la G. B. Toutes les Puissances le partageront, & ce moyen seul affoiblira un pouvoit dont elle a eu l'imprudence d'abuser. Depuis le commencement de la guerre, son pavillon n'est plus dominant sur la Méditerranée, peut-être disparaîtra-t-il aussi bientôt du Levant. Les Etats

qui sont à portée d'y faire le commerce , s'en occuperont sans doute avec activité.

» Le torrent Wildebeck , qui d'une très-haute montagne se précipite au pied du village de Ziller , écrit-on d'Inspruck , a grossi tout-à-coup prodigieusement le 5 de ce mois , entraînant avec lui d'énormes rochers mêlés d'arbres déracinés , & s'élevant au-dessus des digues du pays qu'il couvrit de cailloux & de sable , sous lesquels il ensevelit , pour ainsi dire , la nouvelle Eglise de St-Jean-Baptiste , où les Prêtres réfugiés avec partie des habitans , furent forcés de rester huit heures. Le torrent s'étant heureusement épuisé , ces infortunés ne se trouvèrent pas dans une situation moins douloureuse après en être sortis , lorsqu'ils apperçurent leurs maisons sous des tas de pierres & de sable à travers lesquels ils ne pouvoient aller chercher une subsistance que les lieux circonvoisins , aussi cruellement traités , ne pouvoient leur fournir. La Régence a donné des ordres pour pourvoir aux besoins de ces infortunés «.

» Le nouveau Régiment formé dans ce pays , écrit-on d'Hanovre , est de 1000 hommes ; il a été complété en peu de tems , à cause des conditions avantageuses qu'on a proposées à ceux qui vouloient entrer dans le service. On dit qu'il doit être employé dans les Indes Orientales. Les deux premières compagnies ont déjà été envoyées à Stade où il doit arriver des bâtimens de transport pour transporter le Régiment en Angleterre «.

## ITALIE.

*De LIVOURNE , le 5 Octobre.*

ON apprend de Trieste que le vaisseau Impérial le *Petit Prince Kaunitz* , venant des Indes Orientales , est entré dans ce port le 23 du mois dernier ; sa cargaison consistait en 3758 caisses & 266 boîtes de dif-

férentes sortes de thé , comme aussi en 4200 pièces de Nanquin jaune , & 1014 pièces de Gelamita.

« Le Roi , écrit-on de Naples , vient de statuer à l'égard des Religieux de ses Etats qui se disputoient souvent le pas , jusques dans les cérémonies de l'Eglise , qu'à l'avenir les Dominicains auroient la préférence sur les Conventuels , les Observantins & les Capucins. On trouvera bien singulier , dans bien des endroits , que des disputes de ce genre ayent exigé , pour être terminées , l'intervention du Souverain. — Un coup de vent affreux a submergé ces jours passés une barque venant d'Ischia , ayant à bord 16 passagers qui ont tous péri ; il ne s'est sauvé que quelques matelots. Parmi ceux qui se sont noyés , on compte un frère du Duc de Dura , & un autre du Duc de Fratta-Piccola ».

Les mêmes lettres ajoutent qu'il est arrivé à Naples un courrier extraordinaire de Venise , qui s'est embarqué à Otrante pour porter à Corfou des dépêches importantes & relatives aux armemens de la République.

« Le Consul d'Espagne résidant ici , écrit-on de Gênes , a reçu de sa Cour ordre de faire annoncer dans ses divers départemens que les troupes Espagnoles étant mises en possession de l'isle de Minorque , à l'exception du fort St-Pilippe qu'elles tiennent bloqué , S. M. C. répute pour nulles & de nul effet les patentes expédiées pour la course par l'Amirauté Angloise de cette isle ; qu'en conséquence tous les corsaires qui , en vertu de semblables attaches , commettront des hostilités , seront traités comme pirates. Cette déclaration ayant été faite , le corsaire André Rose a désarmé dans ce port , & ayant donné congé à la plus grande partie de son équipage qui étoit Angloise , il est retourné à Minorque avec un passe-

port du Consul Espagnol. On assure que dans le port de Villefranche, deux autres corsaires désarmement également, ainsi que quelqu'autres à Cagliari; mais on ignore le parti que prendront 4 de ces corsaires qui se trouvent à Livourne, & dont les équipages sont en grande partie étrangers, particulièrement celui qui porte le nom de la *Guêpe*, & dont le Capitaine même est Anglois «.

» Il y avoit apparence, lit-on dans une lettre de Nice, que les corsaires Roulx & Théodoric qui se trouvoient à Villefranche & qui y faisoient quarantaine désarmeroient lorsqu'ils seroient admis à pratique; mais après une conférence qu'ils eurent avec le Consul Anglois, ils résolurent d'aller en course à Livourne, où résident leurs Armateurs; alors 82 matelots Minorquois, 1 Chirurgien & 7 Africains les ont abandonnés & ont fait route pour Marseille, les premiers avec un passe-port du Consul Espagnol, pour se rendre de là dans leur patrie, & les Africains avec un passe-port de celui de France. Probablement les autres mariniers de l'équipage des deux corsaires suivront l'exemple des premiers; & les sieurs Roulx & Théodoric seront obligés de les remplacer par des gens d'un autre pays, s'ils veulent aller à Livourne «.

### *De TURIN, le 6 Octobre.*

Le 24 du mois dernier, le Roi tint Chapitre de l'Ordre suprême de l'Annunciade pour la réception des Chevaliers créés depuis 1771. Le lendemain le Comte de Montcalini ayant déployé à Montcalier son caractère d'Ambassadeur extraordinaire de l'Electeur de Saxe, fit la demande de Madame Caroline pour le Prince Antoine Clément de Saxe. Le même jour, il y eut apparemment le soir chez la Reine à Montcalier,

& feu d'artifice; le Dimanche, anniversaire de la naissance de Madame la Princesse de Piémont, il y eut bal. Le 24, l'Ambassadeur de Saxe donna à la noblesse bal & souper dans sa maison de Turin. Il avoit fait construire d'après les dessins du Comte Roubiland, un salon magnifique, plus agréable encore par l'élégance & le goût des ornemens, où l'on avoit établi une table de 250 couverts. Le 25, le Roi donna à Stupinitza une fête avec illumination; l'Ambassadeur de Saxe en donna une le 26 à Turin. Le 28 le contrat de mariage fut signé à Montcalier par toute la Famille Royale & par les trois plus anciens Chevaliers de l'Annonciade. Le lendemain la bénédiction nuptiale fut donnée à Montcalier par l'Archevêque de Turin; le Prince de Piémont avoit la procuration du Prince de Saxe.

## ESPAGNE.

*De MADRID, le 30 Octobre.*

Les vaisseaux du Roi le *Guerrier*, l'*Arrogant* & le *Gaillard*, qu'on avoit appelés le 7 de la côte, jettèrent le 8 à midi l'ancre dans la baie de Cadix. Ils apportent le trésor & une partie des fruits de la Havanne. Le 18 Août étant à 15 lieues de la Bermude, ils se séparèrent par ordre de la Cour, du convoi consistant en 68 voiles, escortées par un vaisseau de ligne & 3 frégates. On croit que ce convoi tou-

chera aux Canaries , & que les 6 vaisseaux sortis dernièrement ont été à sa rencontre. Nous ne l'attendons que dans quinze jours. Les vaisseaux de ligne apportent en argent & en or pour environ 9 millions de piastras , dont 7 millions appartiennent au Commerce; outre cela, ils ont à bord 3414 furons de cochenille & 732 d'indigo. Le reste des fruits est répandu sur les bâtimens du convoi , dont les chargemens consistent principalement en cacao , en bois de campêche , sucres , &c. La totalité des cargaisons de cette riche flotte peut être portée à 80 millions de livres tournois ; son arrivée a comblé de joie le Commerce & Cadix principalement.

Vendredi dernier on reçut à Cadix l'ordre de fréter des bâtimens jusqu'à concurrence de 6000 tonneaux , destinés à recevoir 4000 hommes de troupes. On ignore si ce corps passera dans nos possessions d'Amérique ou à Mahon.

» La frégate du Roi le *Rosaire* , écrit-on de Barcelone , a mouillé aujourd'hui ici ( 16 ) , venant de Mahon. Elle a mis à terre quelques soldats & matelots prisonniers de guerre, des Chirurgiens , 16 femmes & 20 enfans. Elle amenoit encore 4 Maures & leur Interprète. Tout ce monde a été placé dans le dépôt des Présides , jusqu'à ce que l'on sache ce que la Cour aura déterminé à leur égard. Il est venu en même-tems 6 déserteurs Anglois , auxquels on va donner des passe-ports , puisque , selon les loix du Royaume , ils ne peuvent pas s'arrêter dans les Domaines de S. M. Les Officiers de la frégate rapportent que tant qu'ils ont été dans les eaux de

Mahon , ils ont entendu une vive canonnade & un bruit de mousqueterie qui duroit depuis plus de 9 heures , & qui avoit pour objet l'attaque du poste où ils savoient que M. de Crillon avoit placé cent de ses meilleurs Grenadiers ; si le Commandant de la place a voulu les débusquer , M. de Crillon n'aura pas manqué de les faire soutenir ; & les premiers avis que nous recevrons de la Place, nous apprendront de quel côté aura été l'avantage ».

Nos nouvelles de cette Isle vont jusqu'au 27 Septembre. Elles nous ont manqué jusqu'à présent , parce qu'il a régné un vent si fort & si contraire , qu'il a rendu impossible l'arrivée & l'entrée des bâtimens , & retardé par conséquent la descente des troupes , de l'artillerie , des munitions & des autres objets qu'on fait être partis de Barcelone & de nos autres ports. Pendant ce tems , le Duc de Crillon s'est occupé des dispositions & des mesures qu'exigeoit l'état actuel des choses , en faisant réparer les chemins depuis le port de Fornella & depuis les différens parages & les cales les plus voisines de Mahon , pour les rendre plus commodes & propres à faciliter le débarquement des secours qui doivent s'y présenter.

» Notre armée campée , ajoutent ces nouvelles , a toujours tenu la Place ennemie si resserrée par une chaîne de postes à portée du coup de fusil , que personne n'a pu y entrer ni en sortir. Conséquemment à une reconnaissance que le Duc de Crillon avoit faite à différens postes , jusqu'au pied même de l'esplanade , il ordonna que dans la nuit du 14 , quelques Volontaires de Catalogne attaquassent des gardes-avancées que l'ennemi tenoit hors de l'estacade ; cette opé-

ration se fit avec tant de vivacité & de succès, qu'elles furent obligées de se renfermer dans le chemin couvert, sans que nous ayons perdu un seul homme à cette attaque, quoique les Anglois fissent un feu terrible de dessus leurs remparts; comme le Général avoit prévu cette riposte de la Place, & qu'il y avoit à craindre qu'elle ne jetât quelque alarme dans notre camp, si on ignoroit la cause de cette nouveauté, il en avoit fait donner avis au Commandant de jour, mais avec réserve, en le chargeant de tenir cet avis secret, & de laisser les Officiers & les troupes prendre les mesures qui seroient nécessaires dans le cas d'une surprise, quoiqu'il dut bientôt les faire retirer. Le résultat fut tel que l'avoit prévu le Duc; en un instant la troupe fut sous les armes & disposée à tout ce qu'on voudroit lui faire entreprendre. Le jour suivant, le Général parut au camp, & y fut reçu avec les mêmes acclamations dont le soldat l'a toujours accueilli. — Sur la nouvelle qu'on eut des dispositions de l'ennemi pour quelque ouvrage nouveau du côté de la Cale de Saint Etienne, il fut attaqué dans la nuit du 18, & on eut l'avantage de le surprendre & de le faire rentrer dans le Fort, sans perte d'aucun homme de notre côté; mais on peut croire que cette action lui a été plus funeste, si l'on en juge par les gémissements des blessés qu'ils ont retirés, & dont les plaintes ont été entendues par nos troupes. — Le Duc de Guillon s'étant conlagé de l'embarras que lui causoit la garde des prisonniers & nombre de familles Grecques & Juives, a eu besoin d'innocenter son moins forte à Mahon, & il a fait rampe de régiment de l'Amérique avec ceux qui composent l'armée.

## ANGLÈTERRE.

*De Londres, le 29 Octobre.*

On attend toujours avec impatience des



nouvelles de l'Amérique Septentrionale. Depuis l'arrivée des dépêches de l'Amiral Graves, on a lieu d'être fort inquiet sur la situation du Lord Cornwallis. Suivant les derniers rapports, son armée étoit composée des 23, 33, 43, 71, 76 & 80<sup>e</sup> régimens d'infanterie, du corps des Chasseurs de la Reine, de deux régimens d'Anspach, du régiment Hessois de du Buy & de la légion de Tarleton; partie de ces troupes sous les ordres du Général même, étoit à Suffolk; le corps de Tarleton à Richmond, & celui que commandoit ci-devant le Général Arnold, à Portsmouth. Les Ministres semblent craindre de recevoir avec les premières dépêches de ce pays, les articles de la capitulation du Lord Cornwallis. Cette alarme est tellement fondée, qu'ils ont jugé nécessaire de rassurer la nation par des espérances; & la lettre suivante qui a été imprimée dans la plupart des papiers sur lesquels ils ont quelque influence, paroît être entièrement leur ouvrage.

« Quoique la dernière action entre les escadres François & Angloise devant la Chesapeake ne se soit point terminée d'une manière aussi satisfaisante que les amis de ce pays auroient pu le désirer, on a cru voir par la relation même de ce combat, que l'Amiral Graves, lors de sa jonction avec Hood, bien loin d'éviter l'ennemi, comme les frondeurs ne cessent de le publier, a été le premier à l'aller chercher. Si la traversée de l'Amiral Digby eût été plus courte de quelques jours, son renfort auroit pu rendre très-différent l'événement de ce combat. Au surplus, comme le Public seroit

très-excusable de voir avec chagrin que notre escadre est retournée à New-Yorck, en laissant ainsi les François paisibles possesseurs de la Chesapeake, on le prie de donner quelque attention aux considérations suivantes, qui semblent très-importantes. — Il paroît, par le N. B. ajouté à la fin de la Gazette de la Cour, que l'Amiral Graves avoit fermé son paquet lorsqu'il a été joint par le *Prudent*, vaisseau frais de 64 canons, & que l'Amiral Digby venoit de paroître sur la côte avec trois vaisseaux qui ne faisoient que sortir du chantier, & du nombre desquels est le *Prince-George*, de 98 (1). En examinant donc avec soin la relation de l'Amiral Graves, il est aisé de voir que sur ses 19 vaisseaux, il n'y en a que 12 qui aient donné. Au moins n'y a-t-il pas eu un seul homme tué ni blessé à bord d'aucun des sept vaisseaux restans. Nous avons perdu le *Terrible*, un des douze qui ont combattu. Le *Shrewbury*, l'*Intrépide*, le *Montague* & l'*Ajax* sont les seuls que l'on cite comme ayant reçu des dommages considérables; la *Princesse* aura eu bientôt remplacé son grand mâit de hune. Actuellement donc que l'escadre est renforcée par l'arrivée de l'Amiral Digby avec le *Prince George* de 98 canons, le *Canada*, de 74, le *Lion* & le *Prudent*, de 64, n'est-il pas raisonnable de supposer que cet Amiral, qui va prendre le commandement en chef, mettra à la voile sans perdre de tems, pour aller chercher les François, en ne laissant dans le port que les vaisseaux désarmés. Il est impossible que nous ayons tant souffert dans le dernier combat sans que les François

---

(1) Il semble que l'annonce de l'arrivée de Digby, méritoit bien que M. Graves ouvrît son paquet, sur-tout quand on considère qu'il a avec lui un fils du Roi, que depuis son départ on n'en a point de nouvelles, que sa traversée paroît avoir été longue, & qu'on doit avoir des inquiétudes qu'un mort auroit dissipées; après cela on peut douter que Digby fut arrivé.

aient été maltraités à proportion. En conséquence si nous n'avons pas hésité de les attaquer avec 19 vaisseaux, nous pouvons le faire une seconde fois avec d'autant plus de confiance, que nous avons le même nombre de bâtimens tous en très-bon état. — Voilà ce qui porte à croire que nous ne tarderons pas à recevoir de meilleures nouvelles de l'Amérique Septentrionale, sur-tout si l'Amiral Digby est renforcé par le vaisseau le *Robuste*, de 74 canons, & deux ou trois autres des vaisseaux de 50, qui font partie de l'escadre de New-Yorck ; savoir : le *Centurion*, le *Chatam*, le *Warwick* & l'*Adamant*, tous bâtimens qui peuvent actuellement combattre, & qui, à l'exception de l'*Adamant*, paroissent n'avoir pris aucune part au dernier engagement. Quoique l'Amiral ne parle dans sa relation ni du *Robuste*, ni des autres vaisseaux, on a lieu de croire qu'il les avoit laissés pour la défense de Sandy-Hook. Dans ce cas, les vaisseaux désarmés pourront remplir le même objet en restant à l'ancre, quoique peut-être ils ne soient pas en assez bon état pour tenir la mer. Il est donc évident que l'Amiral Digby peut aller attaquer l'ennemi, puisque les cinq vaisseaux de ligne perdus ou désarmés, sont remplacés par cinq autres tous frais & qu'il en a de plus quatre autres de 50 en état de lui rendre le plus grand service. Tout ce que l'on doit appréhender, c'est que les François ne jugent pas à propos de l'attendre «.

Ces espérances ne prennent pas autant que le Ministère le désireroit. On sait que cette prétendue égalité qu'on donne à l'Amiral Digby, s'il est arrivé, n'est qu'une supposition. Lorsqu'il retournera chercher M. de Grasse, il le trouvera renforcé par M. de Barras, qui lui a conduit 8 vaisseaux ; & l'on se rappelle qu'il en avoit 28 avec lui, & que

seul a combattu avec 24 seulement ; c'est qu'il n'en avoit pas besoin ; les 4 autres étoient dans la Chesapeake ; où ils ont sans doute pris ou coulé à fond les frégates de l'armée de Cornwallis. Ce service a dû être rempli , & l'armée Française est forte de 36 vaisseaux ; s'il n'a pas cherché à renouveler le combat que l'Amiral Graves avoue qu'il n'étoit pas en état de recommencer lui-même , c'est que son grand objet étoit de nous barrer la Chesapeake , de nous empêcher de débarquer 2000 hommes que nous conduisons au Lord Cornwallis , & de se conserver la liberté de faire descendre à terre les 3 à 4000 François qu'il avoit avec lui pour renforcer le Marquis de la Fayette.

» Le Gouvernement a beau faire , dit un de nos papiers , il ne dissipe pas nos inquiétudes , & elles ne peuvent être plus fondées. Nous savons de très-bonne part que 2 régimens devoient s'embarquer à St- Christophe pour New-York , quelques jours avant que l'Amiral Hood quittât les Isles ; & comme on n'a point eu de nouvelles qu'ils soient arrivés à leur destination , ni qu'ils se soient sauvés avec la frégate qui les escortoit , on a lieu de craindre qu'ils ne se soient trouvés à bord des bâtimens qui ont été conduits dans la Chesapeake par l'escadre du Comte de Grasse. Nous craignons d'apprendre aussi que 51 bâtimens marchands ne soient tombés dans cette flotte. D'un autre côté , on assure que le Gouvernement vient de recevoir la nouvelle authentique de la prise du 29<sup>e</sup> régiment d'infanterie par les Américains , qui lui ont fermé le passage lors de sa retraite de Ninety-Six à Charles-Town , & l'ont tellement investi qu'il n'en est pas échappé un seul homme. Ce corps

passoit pour être un des mieux disciplinés de toutes nos troupes, & il n'y avoit que peu de mois qu'il fut arrivé en Amérique. Les lettres de Philadelphie du 25 Juillet, préparoient à cet événement. » Selon les dernières nouvelles de la Caroline, lit-on dans ces lettres, le Lord Rawdon, à son retour de Ninety-Six, en avoit renforcé la garnison de 160 hommes. Il s'étoit retiré ensuite à Charles-Town, où venoient se joindre ses troupes qui s'étoient mises en marche d'Orangebourg qui en est éloigné de 80 milles. Il paroît que la mortalité qui a ravagé l'armée de ce Lord, doit être attribuée uniquement à la marche forcée qu'il a fait faire aux troupes, aussitôt après leur arrivée, & dont il n'a retiré d'autre avantage que celui de secourir pour fort peu de temps le poste de Ninety-Six, puisqu'il y a lieu de présumer que le brave & infatigable Major Green a reparu devant cette place, & l'a complètement investie &c. — On a su depuis en effet qu'elle n'étoit plus en notre pouvoir.

Pour nous rassurer encore sur le sort de la Virginie & du Lord Cornwallis, on ne manque pas de publier que M. de Grasse a dû retourner aux Isles dans le mois d'Octobre, pour escorter les flottes marchandes en Europe; on en conclut qu'en ce cas le Lord Cornwallis n'a pas dû tarder à recevoir des secours de New-Yorck. Mais on demande si après le combat de Septembre, M. de Grasse aura quitté ces parages avant d'avoir terminé l'affaire de la Virginie & du Général? S'il n'est pas vraisemblable qu'après avoir porté les plus grands coups de ce côté, il aura été à New-York, & si cet objet si intéressant pour nos en-

ennemis, ne l'aura pas emporté sur le soin d'escorter une flotte qui, après tout, peut partir plus tard; il est au moins douteux que les François ne conservent pas toutes leurs forces dans l'Amérique Septentrionale & dans les Isles; la marche apparente des opérations actuelles, se dirige toute entière de ces côtés; & il y a lieu de croire que c'est là que restera fixé le théâtre de la guerre.

Les Espagnols paroissent aussi y porter leurs efforts; un vaisseau arrivé, dit-on, de St-Augustin, rapporte du moins que cette ville est investie par une escadre de 10 vaisseaux de ligne avec 30 transports, à bord desquels il y a 400 hommes de troupes. Si cette nouvelle se confirme, on peut encore s'attendre à la perte de cette place où nous n'avons que 250 hommes de troupes réglées, ce qui compléteroit la conquête des deux Florides que l'Espagne n'a cessé d'avoir en vue, depuis la cession qu'elle nous en a faite à la dernière paix,

Le Ministère, lit-on dans presque tous nos papiers publics, travaille depuis quelques mois à un plan de réconciliation avec les Américains; il a, dit-on, été remis aux principaux Membres du Congrès, qui l'ont approuvé, jugeant que ce plan devoit être accepté pour le bien-être des deux nations; mais qu'il devoit être, avant tout, confirmé & ratifié par le Parlement Britannique, avant que le Congrès pût délibérer sur les articles. On ajoute que cet avis est arrivé avec les dernières lettres de Sir Henri Clinton; qu'il en sera question dans les

premières séances du Parlement ; que ces articles sont tenus fort secrets , & que l'on ne doute nullement que le plan ne réussisse. — Ceux qui connoissent les affaires de l'Amérique , les dispositions des esprits dans cette partie du monde , les engagements du Congrès avec les Puissances étrangères , & l'orgueil d'une nation qui se regarde déjà comme une nouvelle République , savent bien que les Américains ne traiteront jamais qu'en stipulant expressément leur indépendance. Ils regardent , en conséquence & avec raison , tous les rapports contraires , comme des impostures ministérielles , pour disposer la Nation aux demandes qu'on est obligé de faire à la rentrée du Parlement , qui doit s'assembler le 27 du mois prochain. Il ne seroit cependant pas étonnant que le Ministère pensât sérieusement au rétablissement de la paix ; car les charges des habitans des trois Royaumes sont considérablement aggravées depuis 1776 , ou le commencement de la guerre avec l'Amérique , comme il paroît par le calcul suivant. En l'année 1776 , les charges sur le peuple furent aggravées de 73,000 liv. sterl. ; en 1777 de 242,000 ; en 1778 de 336,000 ; en 1779 de 378,000 ; en 1780 de 701,606 ; en 1781 de 110,000. Le 5 Juillet 1781 , la dette nationale montoit à 177,206,000 liv. sterl. , & si on y ajoute les 21 millions , négociés en l'année présente , la dette nationale montera le premier Janvier 1782 , à cent quatre-vingt-dix-neuf millions de livres sterling , dont les intérêts forment chaque année un total de huit millions ; ce qui revient à-peu-près à la moitié de plus qu'avant le commencement de la présente guerre ; les intérêts se trouvoient au premier Janvier 1776 à quatre millions & trois cens mille livres sterling.

A tous les motifs que nous avons de douter du succès de nos efforts pour nous ré-

concilier avec nos colonies, on peut joindre cette lettre de Philadelphie du 26 Juillet.

« Le Congrès a nommé cinq personnes qu'il a autorisées à faire un emprunt dans l'étendue des Etats-Unis, en faveur des citoyens restés de la Caroline Méridionale qui ont généreusement préféré une pauvreté passagère & l'exil, à la liberté & à l'abondance dont ils auroient joui pour le moment, s'ils avoient voulu se soumettre à l'esclavage Britannique. Les sommes qu'on prêtera seront garanties par le Congrès, & remboursées par l'Etat de la Caroline Méridionale. On espère que les vrais Américains saisiront cette occasion de montrer à nos ennemis que les habitans des Etats-Unis méritent réellement le nom de frères qu'ils se donnent réciproquement ».

On a beaucoup d'inquiétudes pour la flotte de la Jamaïque. Il a régné dans le mois d'Avril des vents violents qui pourroient lui avoir fait beaucoup de tort si elle avoit mis à la voile; on espère que si elle a attendu qu'ils fussent passés, elle sera partie à temps pour éviter ceux qui règnent en Novembre & en Décembre, & dans ce cas nous nous flattons de la voir arriver heureusement.

Le Général Mathews succède, dit-on, au Général Vaughan dans la place de Commandant en Chef de nos troupes aux îles du Vent. Ce Général est non-seulement aimé de tous les Officiers avec lesquels il a servi, il a su se concilier encore l'estime de tous les riches habitans de nos îles. On espère que le choix qu'on a fait de lui pour un commandement de cette impor-



race, ranimera l'union si nécessaire au bien général, & qui avoit été entièrement détruite par l'ignorance ou par la rapacité de ses prédécesseurs.

Les vaisseaux de la Compagnie des Indes, destinés pour cette partie du monde, écrit-on de Portsmouth, sont arrivés le 23 dans ce port, sous le convoi du *flot* de guerre le *Mertin*; ces bâtimens resteront ici jusqu'à ce qu'ils soient joints par quelques autres vaisseaux de la Compagnie ayant même destination, & qu'on ait nommé un convoi pour les escorter à Sainte-Hélène, où une partie de ce convoi se joindra aux vaisseaux qui doivent revenir en Angleterre avec les prises faites par le Commodore Johnstone, tandis que l'autre continuera la route pour l'Inde. — On prétend qu'un des vaisseaux Hollandois pris à *Saladina*, ne viendra point en Angleterre. Comme ce bâtiment est chargé d'articles qui manquent dans l'Inde, il ira de Sainte-Hélène avec la flotte de la Compagnie à quelques-uns de nos établissemens, où le navire & la cargaison seront vendus. On dit que ces bâtimens ont été assurés ces jours derniers pour 170,000 liv. sterling. — La Compagnie attend encore 13 vaisseaux, qui doivent arriver avant les Fêtes de Noël. Il en doit partir aussi 16 pour l'Inde avant cette époque. On dit qu'ils partiront vers la mi-Novembre; mais très-certainement ils ne seront pas prêts à la fin de l'année. Il y a lieu de croire que le Lord de l'Amirauté leur donnera une escorte assez considérable pour qu'ils n'aient pas à craindre la sort de ceux qui sont tombés l'année dernière entre les mains des Espagnols. — Le *Bentley*, arrivé avec la flotte de l'Inde, n'étoit pas le vaisseau que l'on avoit envoyé à Sainte-Hélène. C'est à l'*Annibal*, de 50, que l'on a donné cette mission, & il n'y étoit point encore arrivé lorsque la flotte

en est partie. Quant au *Renown* , il n'avoit été expédié que pour l'attendre aux Açores α.

Nos Papiers ont supputé les pertes que les Hollandois ont faites depuis le commencement de la guerre. S'il faut les en croire , ils ont plus perdu en 10 mois que les quatre autres Puissances belligérantes ; ils ont perdu pour plus de 3 millions sterl. à St-Eustache , plus d'un million & demi en navires marchands , & plus d'un autre million par les 5 vaisseaux de leur Compagnie des Indes enlevés par Johnstone , sans compter la perte de plusieurs riches colonies.

Le Parlement d'Irlande assemblé le 9 de ce mois , a continué ses séances jusqu'au 11 qu'il s'est ajourné au 29. On ne lui a fait encore aucune demande de subsides de la part du Roi , mais on lui a insinué que puisque S. M. opéroit par ses sages dispositions l'accroissement du commerce , des manufactures , de l'agriculture & de la pêche de l'Irlande , ce Royaume devoit à son tour contribuer au maintien du crédit national , à l'entretien du Gouvernement & à la sûreté publique. Les Communes dans leur réponse au discours du Vice-Roi , ont promis leur assistance pécuniaire ainsi que leur fidélité & leur attachement au Roi & à la Grande-Bretagne.

En attendant les nouvelles importantes qui doivent arriver incessamment , on ne fera pas fâché de trouver ici le tableau suivant

vant de l'état des affaires à l'époque actuelle. Nous nous empressons de le transcrire, parce qu'il contient quelques réflexions sur les dernières dépêches de nos Commandans sur mer.

Dans le combat de la Ché'apeak, notre escadre étoit inférieure à celle de l'ennemi; cependant malgré cette inégalité de forces sur 19 vaisseaux que nous avions, il y en a 7 qui n'ont pris aucune part à l'action, & qui ont laissé tranquillement battre les douze autres par 24 vaisseaux ennemis. Une telle conduite dénote nécessairement ou bien peu de capacité de la part du Commandant, ou désobéissance entière à ses ordres. Lorsqu'il se trouve une si grande disparité dans le nombre ou dans la force, le vrai courage & l'habileté consistent à employer heureusement tous les petits vaisseaux contre ceux de la grande escadre qui en sont séparés & détachés. Dans cette affaire, nous avons adopté un plan tout-à-fait opposé; aussi avons-nous eu un contre-Amiral si maltraité, qu'il a été obligé de changer son pavillon, quatre autres vaisseaux ont prodigieusement souffert, & l'un d'eux, le *Terrible*, s'est trouvé tellement avarié, qu'il a été condamné par un conseil de guerre à être brûlé. Qui croiroit que pendant que nous étions si horriblement battus d'un côté, un Vice-Amiral n'a pas été touché non plus que toute la division! c'est un mystère que le tems nous dévoilera.

Pour nous consoler ou nous dédommager de nos pertes, qu'avons-nous fait à l'ennemi? Rien, absolument rien, autant que nous en pouvons juger par la relation que les Ministres ont publiée. L'ennemi étoit mouillé à la baie de Ché'apeak, il en est sorti dès qu'il a vu notre escadre; il l'a combattue aussi long-tems que cela lui convenoit, & il a repris sa station dans le même mouillage quand il l'a jugé à propos.

10 Novembre 1781.

Il y a dans la même relation un passage si obscur, qu'il n'est pas possible de l'entendre. » Dans l'état » délabré où nous étions, nous n'eumes point » envie d'attaquer l'ennemi, qui ne parut pas non » plus disposé à renouveler le combat ». Quoi! nous n'eumes point envie d'attaquer une escadre François mouillée en dedans du Cap, & qui en fermoit l'entrée, ainsi qu'il est dit dans le même paragraphe. A-t-on jamais vu un paradoxe de cette nature? Et quel parti prit notre Amiral? Il se conforma à la résolution prise par le conseil de guerre, & il se détermina à aller à New-Yorck avec l'escadre avant l'équinoxe, au lieu d'attaquer les François, qui étoient mouillés sur nos propres territoires, qui bravoient notre escadre. Nous désirerions bien sincèrement que les François n'aient pas envie de le suivre, & de le bloquer, lui, sa flotte & notre armée à New-Yorck. Cependant comme les François & les Américains sont actuellement les maîtres dans la Virginie & dans la Caroline, que deviendra le Lord Cornwallis, son armée & tous ses détachemens? A quoi doivent-ils tous s'attendre? Ou à une destruction totale, ou à une captivité honteuse.

De l'Ouest passons à l'Est, ou plutôt au Sud, & nous verrons les grands exploits du Commodore Johnstone. — Il est curieux de revenir sur ses premières dépêches, & de voir comme il s'est désolé d'être obligé d'éviter M. de Suffren une seconde fois, de peur de ne plus pouvoir exécuter l'entreprise pour laquelle il avoit été envoyé. C'est sans doute pour cette raison qu'il a pris le parti de laisser les François, après le combat de Saint-Jago continuer leur voyage, au moyen de quoi ils l'ont devancé & ont fait avorter ses projets.

Il est inutile de demander ce que le Commodore a fait pour les pauvres Rois & Princes de Ternate & de Nidore, ainsi que pour leurs familles res-

pectives long tems opprimées. Les Ministres se taisent là-dessus comme sur beaucoup d'autres choses.

Enfin, qu'est devenu le Commodore ? D'où a-t-il écrit ? Où devoit-il aller ? Poursuit-il son voyage dans l'Inde ? Revient-il en Angleterre ? Tout est un secret pour la Nation.

On présume que la grande escadre partage ses visites entre les côtes de la France & celles de l'Espagne, attendant les flottes marchandes de ces Puissances à leur rentrée, comme elles attendoient les nôtres il y a quelque tems, avec cette différence quelle attend celles des ennemis trop tôt, & les nôtres trop tard.

L'escadre du Nord observe toujours les Hollandois qui sortent & qui entrent. Peut-être quelques vaisseaux peuvent l'épier sous pavillon neutre, mais une grande escadre ne pourroit le faire sans être regardée d'un très-mauvais œil de notre part en dépit du Roi de Prusse & de toute la neutralité armée.

Le Parlement d'Irlande s'est assemblé. Il a vu son nouveau Vice-Roi, il a entendu sa harangue. Les Membres se sont regardés, ils ont parlé, ils ont rédigé une adresse & se sont séparés.

## F R A N C E.

*De VERSAILLES, le 6 Novembre.*

Le 28 du mois dernier, au matin, le Parlement de Paris, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, la Cour des Monnoies & le Corps-de-Ville de Paris, conduits par M. de Nantouillet & M. Watronville, Maître & Aide des Cérémonies, présentés par M. Amelot, Secrétaire d'Etat ayant

le département de Paris , furent admis à l'Audience du Roi , & le complimentèrent sur la naissance de Monseigneur le Dauphin. Les Chefs de ces Compagnies portèrent la parole. Elles eurent ensuite l'honneur de complimenter Monseigneur le Dauphin.

L'après-midi le Grand-Conseil , l'Université , l'Académie Française furent conduits de la même manière & présentés au Roi , & ensuite à Monseigneur le Dauphin.

S. M. a nommé à l'Evêché de Châlons-sur-Saône , l'Abbé du Chilleau , Aumônier de la Reine , Vicaire-Général de Metz , & à l'Abbaye de St-Rambert , Ordre de St-Benoît , Diocèse de Lyon , l'Abbé de Chantemerle , Vicaire-Général de Valence.

L'Infirmerie Royale fondée ici par Louis XIV. , n'étant plus proportionnée aux besoins des habitans , vu l'accroissement considérable de la population , le Roi sur les représentations du Maréchal Duc de Marchy a donné , par lettres-patentes , une nouvelle forme à cet établissement , S. M. a augmenté en même-tems de 20,000 liv. la dotation annuelle , & ordonné la construction de bâtimens plus spacieux.

*De P A R I S , le 6 Novembre.*

ON attend avec la plus vive impatience des nouvelles de l'Amérique Septentrionale. Les dépêches de M. de Grasse concernant les opérations de notre escadre & de notre

armée ne peuvent qu'être importantes. Depuis qu'on est assuré que l'Amiral Graves conduisoit 2000 hommes dans la Chésapeak , on ne doute plus que le Lord Cornwallis n'ait gardé sa position , & qu'il n'ait été entouré par les trois corps d'armée qui marchoient vers Portsmouth.

S'il faut en croire un bâtiment sorti d'Ostende & arrivé à Nantes, il a rencontré le 18 de ce mois près de Portsmouth la flotte de la Jamaïque; mais il n'a compté que 68 voiles , ce qui feroit supposer que plusieurs s'étoient séparées vers le cap Clear. Cette nouvelle est encore très-vague, & on en a plusieurs qui sont très-contradictoires. On écrivoit il y a quelques jours d'un autre port , que cette flotte avoit été accueillie à sa seconde sortie vers les premiers jours du mois d'Août , par un ouragan qui l'avoit détruite en partie. Nous ne crûmes pas devoir nous arrêter à cet avis , parce qu'on avoit à Londres des lettres de cette isle en date du 10 Août , qui ne faisoient aucune mention de cet accident. En voici cependant une espèce de confirmation. Nous n'entreprendrons pas de concilier ces rapports contradictoires ; nous nous contenterons de les copier ; le tems les débrouillera.

» On voit ici , écrit-on de la Rochelle, une lettre du Cap François , en date du 27 Août , par laquelle on apprend que la flotte de la Jamaïque s'étant hasardée de remettre en mer , a été dis-

persée deux jours après par un coup de vent qui a jeté 73 navires sur la côte même de l'Isle ; deux frégates de l'escorte ont eu le même sort. Le 12 Août, on ignoroit encore ce qu'étoient devenus les autres navires du convoi, ainsi que le vaisseau de ligne chargé de l'escorte.

Selon une autre lettre de Saint-Domingue, en date du 29 Août, l'ouragan a causé beaucoup de dégâts à la Jamaïque, principalement à Kingston, dont il a détruit les principales fortifications. La date de ces ravages est du 18 Août, & non des premiers jours du même mois, ce qui ne pouvoit pas s'accorder avec les avis de Londres. Le bâtiment qui a apporté ces tristes nouvelles pour l'Angleterre, est parti le 2 Septembre des Cayes, où l'ouragan ne s'étoit pas fait sentir non plus qu'au Cap «.

Ces détails, ceux sur-tout de cette dernière lettre, paroissent d'un grand poids ; on ne peut tarder à recevoir des nouvelles décisives qui justifieront ou démentiront le rapport du bâtiment d'Ostende. Le Capitaine qui a pu s'être trompé sur ce point, raconte aussi que le 19 il a rencontré l'Amiral Darby qui faisoit route vers Portsmouth. Ainsi voilà la riche flotte de l'Espagne à peu-près en sûreté. Il est bien à souhaiter que le convoi de St-Domingue, qu'on attend vers la fin de l'année arrive aussi sans accident.

Le convoi de la Havane n'est point arrivé, comme nous l'avions dit, le lendemain que parurent les vaisseaux de registre ; c'est sur un avis de Bayonne que l'on l'a annoncé. Nos lettres de Cadix du 12 de ce mois ne parlent que de l'arrivée de la frégate Française



*l'Aurore* ; elle a été envoyée pour servir d'escorte aux bâtimens François qui doivent passer le détroit.

» Le 18 de ce mois , écrit-on de Brest , la frégate la *Cléopâtre* , commandée par M. le Comte de la Croix , Capitaine de vaisseau , est arrivée ici avec la corvette le *Serin* & le *Faucon*. — Le Roi a accordé 1200 liv. de pension à la veuve de M. Gasquet. — Le 20 , l'*Amphitrite* commandée par M. de Tarrade , Capitaine de vaisseau , est partie pour se rendre à l'Orient , où elle va prendre sous son escorte plusieurs bâtimens du convoi destiné pour ce port. — Le même jour est arrivé un convoi de Nantes , composé de 12 à 15 voiles , chargé de bois de construction , de munitions de guerre & de bouche , escorté par la frégate l'*Attalante* , aux ordres de M. de la Faye , Capitaine de vaisseau. — La *Couronne* a été donnée à M. de la Motte-Piquet , & on travaille à l'armement de ce beau vaisseau avec beaucoup d'activité. On ne met pas moins de célérité dans l'équipement des escadres destinées à escorter les convois des Indes & de l'Amérique ; avant la fin du mois de Novembre , tout sera en état de mettre à la voile ».

Ce n'est que le 22 Octob. que les troupes & les bâtimens destinés pour Minorque furent entièrement hors du port de Toulon. Comme le vent étoit très-bon & qu'il se soutenoit le 24 , on écrit de Marseille qu'ils ont pu aborder à leur destination 3 ou 4 jours après leur départ.

Nous apprenons par les mêmes lettres du 24 que la barque du Roi l'*Eclair* , commandée par M. de Sade , Enseigne de vaisseaux , s'est emparé d'un navire sorti de

Livourne avec pavillon impérial. Mais l'équipage & le Capitaine même étant Anglois , & les connoissemens n'étant pas non plus en bonne forme , il paroît que le bâtiment sera condamné. Sa cargaison , consistant en ballots de soie , est estimée plus de 1500 mille livres. M. de Sade a conduit cette riche prise à Toulon.

Selon les lettres de Londres , le Commodore Johnstone revient avec les vaisseaux de l'Inde qui doivent toucher à Sainte-Hélène & avec ses prises. Le Capitaine de la *Bombarde* écrit , dit-on , que si ces prises arrivent à bon port , il aura pour sa part quelques centaines de guinées. Dans ce cas , il se pourroit que les Hollandois n'eussent pas déchargé leurs vaisseaux , mais il n'est pas vraisemblable alors qu'ils les eussent laissés imprudemment dans une baie ouverte. On se rappelle du moins que l'Agent du Roi au Cap de Bonne-Espérance avoit donné avis il y a trois mois que ces vaisseaux étoient déchargés. Quoiqu'il en soit , Johnstone a envoyé dans l'Inde son convoi avec les vaisseaux le *Héros* , le *Montmouth* , & 2 frégates aux ordres du Capitaine Wood , il ramène le *Jupiter* & l'*Isis*.

Parmi les traits de bonheur & de bravoure qu'offre fréquemment la petite guerre sur mer , écrit-on des Sables , en voici un qui mérite d'être cité. Le Capitaine Naudin , de ce port , commandant un bric de cent tonneaux , venant de Bayonne , avec un chargement pour Nantes , avoit suivi un convoi qui

se rendoit à Brest, & s'en étoit séparé par le travers du Pilier petit fort, sur un îlot, près Noirmoutier, pour rentrer dans la rivière de Nantes ; il n'imaginoit pas que dans ces parages, après le passage d'une flotte, il pourroit rencontrer un corsaire ennemi ; il en trouva un de Jersey, armé de 2 canons de 3 à 4 livres, & n'ayant plus que 12 hommes d'équipage, parce qu'il avoit mis les autres sur différentes prises. Le brick n'étoit armé que de deux pierriers, six hommes & deux mousses ; il se battit pendant une heure & demie ; au bout de ce temps, les munitions lui manquèrent, & il amena. L'Anglois envoya six hommes à bord, & fit conduire au sien les six François ; on mit les menottes à quatre matelots, & on laissa en liberté le Capitaine Naudin & un jeune homme, qu'il dit être son Pilote. Soit que les Anglois mis sur la prise se fussent enivrés, ou qu'ils ne connussent pas la côte, ils touchèrent pendant la nuit sur un banc de roches. Le Capitaine Anglois imagina, pour sauver sa prise, de déferer les matelots François, avec promesse de ne plus les enchaîner, s'ils parvenaient à la dégager. La proposition fut acceptée, la prise remise à flot, & les matelots laissés libres à leur retour. Comme on avoit passé la nuit à travailler, tout le monde alla se coucher ; le Capitaine Naudin étoit avec le Capitaine corsaire ; il se réveilla le premier, & voyant son ennemi dans le plus profond sommeil, il fut tenté de le tuer avec un couteau de chasse qu'il trouva sous sa main ; mais il répugna à attaquer un homme endormi ; il se contenta de sortir & de l'enfermer dans la chambre. Il monta sur le pont & s'approcha du Timonier, sous les pieds duquel étoit la caisse d'armes ; il le frappa de son couteau de chasse. Celui-ci blessé se jeta sur lui, & le terrassa en poussant de grands cris, qui heureusement attirèrent d'abord deux François, qui dégagèrent leur Capitaine, s'armè-

rent, & forcèrent les matelots Anglois qui accouroient, à se réfugier à fond de cale, où on les enferma. Le Capitaine Naudin, maître du corsaire, reprit son bâtiment, rentra dans le port de Painbeuf, où, comme il faisoit brun, il fut pris d'abord pour Anglois, quoique le pavillon François fût élevé au-dessus de l'Anglois renversé, &c. «.

La santé de la Reine déjà si chère à la nation, & qui le devient de plus en plus s'il est possible, depuis qu'elle a donné un héritier au trône, va aussi bien qu'on peut le désirer; depuis plusieurs jours on ne donne plus de bulletin. Mgr. le Dauphin se porte à merveille; on dit qu'il pèse 13 livres & qu'il a 22 pouces de long. Sa nourrice est la femme d'un Jardinier des environs de Paris, que le Roi a distingué de toutes celles qui lui avoient été présentées. Tous ces détails ne peuvent pas être indifférens pour les François, & on nous saura gré de nous y être arrêtés.

Toutes les Paroisses de Paris ont fait des processions générales en actions de grâces de la naissance de Mgr. le Dauphin. Le Mandement de l'Archevêque de Paris à ce sujet contient le passage suivant.

« Les espérances que nous concevons aujourd'hui, mes T. C. F., sont d'autant plus fondées, qu'en suivant l'exemple qu'il a reçu de son auguste & vertueux Père, le Roi voudra présider lui-même à l'éducation du Dauphin; il se fera un devoir de lui inculquer ces grandes maximes qu'il a prises pour règle de sa conduite; il lui dira qu'un Souverain n'est revêtu de la puissance suprême, que pour l'employer au bonheur de ses sujets;

qu'étant l'image de Dieu sur la terre, c'est à lui de punir le vice, de récompenser la vertu, & d'arrêter par ses exemples comme par ses loix, le torrent des mauvaises mœurs, qui tôt ou tard entraîne la chute des plus puissans empires ; qu'il doit à la Religion une protection sincère & constante, & que c'est peu qu'il la protège, s'il ne la pratique pas lui-même, s'il n'en accomplit tous les préceptes, & s'il ne respecte tout ce qui appartient à son culte. Quelle force n'auront pas les leçons paternelles soutenues de l'exemple ! quel plus sûr moyen de s'instruire dans le grand art de régner, que d'avoir sans cesse sous les yeux le modèle d'un bon Roi ! telle sera la destinée du Prince qui vient de naître. Une douce & heureuse habitude lui rendra comme naturelle l'observation des devoirs qu'il aura un jour à remplir. Il puisera dans le cœur & dans les exemples de son auguste Mère, cette bonté qui rend l'autorité aussi aimable qu'elle est respectable ; cette sensibilité qui voudroit pouvoir essuyer les larmes de tous les malheureux ; cette bienfaisance qui fait ses délices de pourvoir à leurs besoins.

On apprend d'Auch, que le Régiment de Dragons du Roi se rendit le 28 Septembre dernier dans l'Eglise Métropolitaine de cette ville pour la cérémonie de la Bénédiction de ses nouveaux guidons, qui fut faite par l'Evêque de Lescars. Les Officiers de ce corps réunis aux Chanoines du Chapitre, allèrent chercher dans le Palais Archiépiscopal, le Prélat qu'ils accompagnèrent jusqu'au pied de l'autel qui avoit été dressé dans la nef. Le Prévôt du Chapitre célébra la Messe ; à l'Evangile l'Evêque de Lescars monta en Chaire & prononça un

discours analogue à la circonstance, & après la Messe on fit la Bénédiction des guidons. Le Comte de Viella, Mestre de Camp en second, commandant le régiment en l'absence du Marquis de la Fayette, donna un repas de corps auquel furent invités les Officiers du régiment, le Chapitre, les Magistrats, les notables de la ville & les principaux Membres de la noblesse de la Province.

Nous avons parlé, d'après une lettre de Rouen, d'un Arrêt du Parlement de cette ville, rendu en faveur des Exécuteurs de la Haute-Justice de plusieurs villes de Normandie. Leur réclamation que nous étions tenté de regarder comme une plaisanterie, est réellement un fait; l'objet peut en paroître curieux; c'est à ce titre que nous le mettrons sous les yeux de nos Lecteurs. Le Journal intéressant des Causes Célèbres nous le fournit (\*).

» Ces Exécuteurs ont exposé qu'à la fin de Mars dernier, dit-on dans le vu de l'Arrêt, ils avoient déjà porté leurs plaintes au Ministère public; que ce Magistrat avoit vu depuis la rebellion du 18 mars dernier, l'urgente nécessité d'arrêter, de réprimer l'audace d'une populace inconsciente & effrénée. Un Requisitoire donné par le Magistrat

---

(\*) Ce Journal intéressant & curieux est l'Ouvrage de M. des Essarts, Avocat, chez lequel on souscrit, rue Dauphine à l'Hôtel de Mouy, & chez Méricot le jeune, Quai des Augustins. Le prix de la souscription est de 18 liv. pour Paris & de 24 pour la Province. On délivre les années précédentes au prix de la souscription; mais on ne vend aucun volume séparé.

a été suivi d'un Arrêt de la Cour , affiché le 3 Avril dernier. Par cette loi provisoire , le public ne peut plus méconnoître ce qu'il ne devoit jamais oublier , c'est-à-dire , qu'il faut que force demeure à justice. Voilà pour l'état des exposans , voici pour leurs personnes. Le Procureur Général les a renvoyés à se pourvoir en la Grand-Chambre , sur le surplus de leurs demandes. Il seroit superflu de répéter les faits , les autorités , moyens des Exposans ; chacun des Magistrats a un exemplaire de leur Requête. Depuis la distribution du Mémoire des Exposans , quelques-uns de leurs ennemis se sont avisé de faire circuler des menaces verbales , même écrites , & des lettres anonymes. A défaut de moyens destructifs de ceux des Exposans , leurs ennemis secrets ont eu l'indiscrétion de tenir des propos sales & menaçans. Les Exposans l'ont dit & ils le répètent , un vice dans l'éducation a entretenu un faux préjugé contr'eux ; ils se plaisent à croire que la Cour n'a pas eu de part aux menaces dont ils se contentent de plaindre les auteurs ; & c'est là où ils bornent leur vengeance. Le 19 Mars , leurs enfans étoient au Spectacle , au parterre , fort tranquilles ; leur présence déplut à plusieurs personnes au point qu'ils y furent insultés , battus , & même mis dehors par un des Grenadiers de la Garde , à qui ils demandèrent quel étoit leur dénonciateur , afin de le traduire devant le Commissaire de service ; nonobstant leurs réclamations , on les fit sortir. Quant à l'objet principal de leurs réclamations , en ce qui est relatif à leurs personnes , ils demandent à jouir tranquillement de la liberté de fréquenter les lieux publics. Ils prouvent qu'aucune loi , aucun jugement ne leur a interdit cette faculté. Des personnes prétendent que les hommes pourvus de l'Office des Exposans , sont & leur famille , gens infâmes ; mais quelle idée ces personnes ont-elles donc de la législation ?

Quelles notions ont-elles de la raison proprement dite ? Quoi, en France, il faut que le Juge informe & juge que cet homme est de bonne religion, vie & mœurs. Quoi, pour être reçu à l'Office d'Exécuteur, il faut être reconnu & avéré bon Catholique Romain & Citoyen de mœurs irréprochables ; & avec ces bonnes qualités, on veut que cet homme soit infâme. La profession des Exposans, dit le Procureur-Général, dans son Réquisitoire du 30 Mars, ne peut offenser que celui dont l'ame naturellement portée au vice, à l'oisiveté qui en est la mère, se révolte à l'idée seule des peines & des supplices dont la crainte le contient. Tout homme honnête les laisse tranquilles par-tout où ils ne troublent point l'ordre public ; d'ailleurs ils sont sous une protection plus particulière des loix. D'après les faits ci-dessus exactement appuyés de pièces justificatives, la Cour ne peut qu'appercevoir la confédération punissable que des têtes mal organisées imaginent pour altérer, intercepter la liberté & l'état des Exposans. Il est conséquemment bien visible que sans l'autorité de la Cour, ils ne seroient pas en sûreté & n'oseroient se présenter nulle part. C'est pour l'éviter qu'ils ont recours à l'autorité de la Cour, à ce qu'il lui plaise, vu les faits & pièces justificatives, faisant droit sur le tout, ordonner, 1°. que conformément à l'Arrêt du 7 Novembre 1681, publié le 20 Février 1683, défenses seront itérativement faites à toutes personnes de traiter les Exposans, leurs familles, ni ceux employés à leur service, de *Bourreau*, sous telles peines qu'il plaira à la Cour d'arbitrer, ainsi que son application contre chaque contrevenant. 2°. Que de pareilles défenses seront faites & sous les mêmes peines, à toutes personnes d'intercepter la liberté des Exposans dans les lieux publics, tels que les Eglises, les promenades, les spectacles & autres endroits



publics ; ordonner que l'Arrêt à intervenir sera lu , publié & affiché , tant dans cette Ville , Caen , Coutances , que dans tous les Baillages & Hautes-Justices du ressort de la Cour «.

L'Arrêt du Parlement est du 7 Juillet 1781 ; il a été conforme à ces conclusions ; l'amende prononcée est de 100 livres ; & il a été imprimé sous le titre d'*Arrêt notable du Parlement de Rouen* , &c.

La lettre suivante nous a été adressée par un Militaire Chevalier de St-Louis. Après avoir passé les premières années au service de sa patrie , il veut occuper les dernières à lui former des défenseurs.

Je me suis attaché , dans ma jeunesse , à m'instruire des parties relatives à mon état , que j'ai pratiquées pendant la force de l'âge ; & actuellement que je ne suis plus en activité , & dans le tems que l'on fait apprécier les connoissances , je crois devoir en faire usage pour l'avantage de la Société. Car d'être inutile à ses semblables dans le cours de sa vie , & particulièrement sur le retour de l'âge , c'est une existence réelle pour l'homme qui pense : mais en qualité de père , & sensible pour toute la jeunesse , c'est elle que j'ai particulièrement en vue. — Mon intention , M. , est d'établir , chez moi , une Institution de Technologie Militaire , ou parties accessoires & dépendantes de l'Art de la guerre , c'est-à-dire de l'éducation complète du Militaire & Citoyen , pour une douzaine d'Elèves , sans cependant prétendre me borner à ce nombre que je pourrai porter à 18 ou 20 , suivant la satisfaction qu'on pourra avoir de l'exécution de mes vues. Voici le plan de l'Institution. — 1°. Un Cours de Mathématique contenant le Calcul numérique démontré , la Géométrie Pratique démontrée , la Mécanique & l'Hydraulique , pour préliminaire

aux objets suivans. 2°. La Fortification des Places & Postes , dans lequel Traité je donnerai mon système de la Place de sûreté. 3°. L'Attaque & la Défense des Places & des Postes , la Castramétation & les principes généraux de Tactique ; c'est ce que je nomme Technologie Militaire. 4°. La Géographie Chronologique, Historique & Physique, & l'Histoire générale , mais spéciale du Royaume de France. 5°. Un Précis de Physique rendue sensible par les expériences , & la Morale de l'Homme , afin de lui faire connoître ses devoirs envers Dieu , lui-même & ses semblables , tant en société civile que politique & générale ; & une connoissance des principaux Arts & Métiers. 6°. La Musique, les Armes , la Danse , le Dessin , le Maniement du fusil & les Evolutions ; avec l'étude de la Langue Italienne pour les François , & de la Françoisé pour les Etrangers , & à monter à cheval. 7°. Si , M. , le séjour de la ville fournit les moyens pour l'instruction Théorique , celui de la campagne étant utile d'ailleurs pour la santé , l'est spécialement pour la pratique de ce qu'on a appris ; ainsi je me propose d'y tenir quatre mois les Elèves qui me seront confiés , dans les environs de Paris , depuis Juin jusqu'au mois de Septembre compris , & on profitera de ce séjour pour y insinuer le ton de la bonne compagnie , par la fréquentation des honnêtes gens qui se trouveront dans le voisinage ; & de plus , c'est pendant ce tems qu'on y donnera des notions d'Agriculture & d'Histoire Naturelle. — Je n'admettrai point d'Elèves qu'ils n'aient fait leur première Communion , & qu'ils n'aient 13 ans ; qu'ils ne soient Nobles & réputés tels par l'état de leurs pères , & ils paieront 1200 , & 2400 liv. par an , par quartier , & toujours en avance , & de plus , 150 en entrant pour la fourniture du lit , linge de table , draps , couverts , étais de Mathématique.

Ceux du prix de 1200 liv. seront logés , chauffés

& éclairés en commun , & recevront toutes les instructions portées dans les cinq premiers articles. Et à l'égard de ceux qui paieront 2400 livres , ils recevront , de plus , celles mentionnées dans le sixième article , & auront une chambre à part , chauffés & éclairés dans leur appartement , & servis spécialement , coëffés , & blanchis. — Pour obvier , M. , aux évènements qui peuvent survenir plus facilement à une personne qu'à deux , je me suis destiné un Substitut , & en même-tems pour me secourir , un homme de mérite , qui a fait une brillante éducation en Russie , & une de distinction à Paris. — Tel sera l'emploi du tems pour MM. les Elèves. Deux jours de chaque semaine seront consacrés aux instructions de la Technologie Militaire & la Musique. — Deux seront destinés aux Armes , la Danse , le Dessin , à monter à cheval , & à l'étude d'une des Langues annoncées , — Et les deux autres à l'Histoire , la Géographie & la Morale , dont dans l'un des deux ils assisteront à des expériences de Physique , & l'autre à aller voir dans les Ateliers les principaux Arts & Métiers. — Pendant les quatre mois de campagne , où l'on mènera un Dessinateur-Géomètre - Pratique , & un Maître d'Evolution , on y exercera MM. les Elèves , relativement à ces choses ; & c'est pendant ce tems qu'on leur donnera des notions d'Histoire Naturelle & d'Agriculture. — Si ma fortune me permettoit de former des hommes à mes propres dépens , je m'en ferois un devoir ; mais elle ne me permet pas cette générosité : cependant je me propose de prendre un septième en nombre par chaque Elève , moyennant 600 liv. de pension & 150 liv. d'entrée une fois payé , pour y recevoir toutes les instructions de ceux qui en paieront 1200 ; & de plus , je les entretiendrai , pourvu qu'ils soient fils & petits-fils de Militaires Capitaines , qui aient servi 25 ans , & dont le père soit Chevalier de Saint-Louis , chargé

de plus de quatre enfans , & dont la fortune soit au-dessous de 2000 liv. de rente : les autres Elèves ne seront point informés de cette grace. J'ai l'honneur d'être , &c. *Signé* DE MAUGONNE, Chevalier de St Louis, Barrière de l'Université, maison du sieur Robsy, Marbrier du Roi.

P. S. Par les précautions que je prendrai d'avoir des Instituteurs-Conducteurs, personnes sages & de bonnes mœurs, en proportion du nombre des Elèves, les parens pourront se dispenser d'avoir personne auprès de leurs enfans; cependant s'ils en veulent avoir, cela donnera lieu à supplément de prix, c'est-à-dire, 600 liv. de pension pour le Gouverneur, & 400 liv. pour le Domestique.

L'Académie Française a rendu un hommage à la mémoire & aux vertus de Charles de Sainte-Maure, Duc de Montausier, en proposant son éloge pour le sujet du Prix qu'elle a distribué cette année. MM. Garat & de la Crételle ont peint le caractère de ce grand homme; M. Gaucher, de l'Académie des Arts de Rome, vient de nous en présenter les traits; ce portrait gravé avec beaucoup de soin, est d'après le tableau original que M. le Comte de Montausier a bien voulu lui confier. On connoît le burin de l'Artiste; il suffit de le nommer pour annoncer qu'on y trouvera la grace, le fini & la force qui caractérisent toutes ses productions (\*). Celle-ci mérite une place distinguée dans tous les cabinets.

---

(\*) Ce portrait se vend chez l'Auteur, rue St-Jacques, porte cochère vis-à-vis St-Yves, prix 1 liv. 16 sols.

**BRUXELLES**, le 6 Novembre.

L'EMPEREUR instruit du dégât que les sangliers font dans les terres cultivées & du dommage qu'ils causent aux Laboureurs, a fait publier un Edit par lequel il ordonne de détruire ou de parquer toutes les bêtes fauves & même celles des forêts domaniales ou des autres chasses ou garennes de S. M. I. d'ici au mois de Décembre prochain.

Selon les lettres de Hollande, l'Ambassadeur de la République à Constantinople écrivit le 11 Septembre dernier à L. H. P. les particularités suivantes.

« Nous reçûmes la semaine dernière, par la voie de Bassora & d'Alexandrie, des nouvelles de l'Inde, qui sont très-contradictoires, & dont l'Ambassadeur Britannique prétend avoir reçu pour la troisième fois la confirmation. Elles portent, dit-il, que les troupes de la Compagnie Angloise ont entièrement subjugué les Marattes; qu'Hyder-Aly se trouve dans une position des plus critiques, & que l'escadre Françoise s'est trouvée dans la nécessité de quitter la côte de Madras, sans avoir pu causer le moindre préjudice aux Anglois. D'un autre côté, l'Ambassadeur de France a reçu des lettres qui annoncent que les Marattes ont remporté de grands avantages sur les troupes de la Compagnie Angloise, & que 11 vaisseaux & frégates de guerre François étoient arrivés au Golfe Persique. — On remarque en général que si les opinions se partagent entre ces deux relations opposées, le plus grand nombre est pour la dernière, parce qu'on fait que les Anglois exagèrent quelquefois, & quelquefois aussi falsifient-ils les nouvelles qu'il est de leur intérêt de débiter ».

Selon les mêmes lettres de Hollande , on y a reçu des lettres de St-Thomas en date du 13 Août dernier , où l'on lit que deux corsaires de Curaçao s'étoient emparés de 4 bâtimens Anglois , en avoient repris un François , chargé d'indigo & de café , & qu'étant ensuite débarqué dans une petite Isle sous Tortola , ils l'ont détruite , & en ont enlevé 200 Nègres & tous les bestiaux , après avoir mis le feu aux maisons.

» Si l'on considère bien , lit-on dans une lettre d'Amsterdam , l'entreprise de Johnstone au Cap , il faut la ranger au nombre de ces coups de main imprévus & hardis , qui peuvent mettre en défaut la prudence la plus active. Le vaisseau des Indes qu'il prit en mer , lui donna les informations sur la manière dont il pourroit s'emparer des navires qui mouilloient dans la baie de Saldanha. Tirant habilement avantage des ténèbres , il se glissa comme un voleur dans cette baie , & pour ne pas donner le tems à M. de Suffren de venir le couper par derrière , il avoit déjà gagné la haute-mer à minuit , avec sa proie. Il est heureux que M. de Suffren se soit trouvé au Cap. On lui doit la conservation de cet établissement , qu'un homme aussi entreprenant que Johnstone n'auroit pas manqué d'attaquer. Si ces cinq vaisseaux se fussent trouvés dans la Baie-Fals , sous sa protection , ils étoient sauvés : comme ils étoient armés en guerre , M. de Suffren eût pu s'en servir pour attaquer Johnstone avec avantage , ainsi que Johnstone aura pu se renforcer en les prenant. C'est le plus grand avantage qu'il a retiré dans cette audacieuse entreprise , puisqu'on assure que ces cinq navires , après leur arrivée des Indes au Cap , y ont été déchargés , & ensuite envoyés à la baie de Saldanha , pour y être en sûreté & à l'abri des ouragans. Ce qui fortifie cette supposition , c'est

que les bâtimens en question paroissent avoir été en partie désarmés. Le Commodore Johnstone écrit lui-même : « Qu'à son approche , ces vaisseaux déferloient les voiles du mât de misaine , lesquelles à cet effet , avoient été laissées aux vergues , pour pouvoir se faire échouer. Ensuite il ajoute : qu'il avoit retiré les voiles d'un houcra caché derrière l'Isle des Brebis , & que l'on s'étoit flatté de pouvoir dérober à sa connoissance ». D'où l'on se croit autorisé à inférer , que puisqu'on a tâché de mettre en sûreté la voilure de ces navires , on aura sans doute veillé encore davantage à la conservation de leurs riches cargaisons. En outre , le Commodore Britannique fait bien mention dans sa lettre , de la charge du vaisseau le *Held-Woltemade* & de sa valeur ; mais il ne dit pas un mot des cargaisons des navires dont il s'est emparé dans la baie de Saldanha ; quelques papiers Anglois les évaluent gratuitement à un million de liv. sterl. A dire vrai , le Ministère Britannique a seulement fait insérer dans le *London-Gazette* , un extrait de la relation de Johnstone , & a conséquemment dérobé quelques particularités : car ce n'est pas sa coutume de passer sous silence les choses qui lui sont favorables. Or , supposé que M. Johnstone se fût rendu maître de vaisseaux richement chargés , cet avantage eût été trop du goût des Ministres , Britanniques , pour ne pas en informer le Public. Cependant , comme d'un autre côté , des lettres particulières d'Angleterre annoncent le retour du Commodore , qu'elles font même mention de son arrivée à Sainte-Hélène , d'où il a écrit la lettre datée du 21 Août , on ne peut guère s'imaginer qu'il revienne avec une seule prise & quatre bâtimens vuides , même à demi-consumés par les flammes ; & qu'il faut que ces navires se trouvent encore chargés , afin de mettre le plutôt possible sa capture en sûreté. C'est au temps à nous apprendre ce qu'il faut en croire. Toutefois si la nouvelle du

retour de M. Johnstone est confirmée, il en résultera du moins la certitude qu'il n'a pas continué son voyage pour tenter quelque entreprise sur Batavia, ou toute autre possession aux Indes Orientales. Et comme on sait que M. de Suffren a débarqué avec 1200 hommes, & qu'il a sous lui 5 vaisseaux de ligne & plusieurs frégates, on ne doute pas qu'il ne mette l'établissement du Cap à l'abri de toute invasion.

**PRÉCIS DES GAZETTES ANGLOISES, du 31 Octobre.**

Il n'est arrivé aucun des paquebots attendus avec tant d'impatience & d'inquiétude. Nous sommes toujours entre l'espoir & la crainte; il faut avouer cependant que la situation des Ministres est encore plus cruelle que la nôtre. En effet, la première malle d'Amérique peut apporter leur sentence de mort, ou du moins l'ordre de leur retraite, si la Nation, sacrifiée trop long-tems, connoît enfin ce qu'elle se doit. Se dépouillera-t-elle de l'argent qui lui reste pour fournir aux frais d'une nouvelle campagne aussi infructueuse que les précédentes, ou faut-il qu'elle dise adieu aux Américains en leur donnant le salut de la liberté? Voilà ce que la crise prochaine va décider. Des milliers de nos propres citoyens l'attendent comme le signal d'aller habiter ce pays de liberté, qui est pour eux la terre de promesse, ou de se rendre dans nos prisons sans espoir d'en jamais sortir.

Les dernières dépêches de New-York en étoient parties au mois de Septembre dernier. Comme il y avoit alors dans ce port une flotte considérable sur le point de mettre à la voile, on croit que le Général Clinton, instruit de l'arrivée de l'ennemi dans ces mers avec des forces redoutables, a mis un embargo sur tous les bâtimens qui étoient à New-York. Cette conjecture explique au moins pourquoi nous sommes si long-tems sans recevoir des nouvelles d'Amérique. — Le Lord Dunmore conduit en



Virginie pour 27,000 liv. st. d'artillerie & de munitions qui tomberont entre les mains des François, si le Lord Cornwallis ne peut leur résister.

On peut juger par le tableau suivant du produit annuel de l'île de Tabago. 40,000 barriques de sucre à 16 liv. st. chacune, 640,000 liv. st. 2000 poinçons de rum à 10 l. st., 20,000 l. st., divers autres articles, 40,000 l. st. Total, 700,000 liv. st.

Les approvisionnemens pour la marine sont si nombreux, qu'on ne se souvient pas d'avoir vu depuis long-tems une aussi grande activité dans les préparatifs nécessaires pour ce service.

Il s'est tenu depuis dix jours de fréquens conseils relativement aux préparatifs immenses qui se font actuellement à Brest, à Toulon & dans les autres ports de France, & que l'on suppose destinés pour les îles de l'Amérique. Le résultat des délibérations a été de mettre cette affaire sous les yeux du Parlement aussi-tôt qu'il sera assemblé, & de demander sur-le-champ des subsides proportionnés à la circonstance, pour envoyer sans délai les plus grandes forces dans cette partie du monde. Ces subsides, joints à ce qu'il sera nécessaire de lever pour le déficit des autres services, ont été évalués par les Ministres à la somme exorbitante de 30,000,000 liv. st.

La flotte que nous attendons de la Jamaïque, celle qui va partir pour l'Inde, & les prises Hollandoises de Johnstone, seront trois objets importants pour l'escadre de Brest, si elle sort de ce port.

L'Amiral Edouard est attendu dans peu de Terre-Neuve avec un convoi de vaisseaux marchands venant des bords de Terre-Neuve, de Halifax & d'autres parties de l'Amérique.

Le 29, l'Amirauté a reçu la nouvelle de l'arrivée du Commodore Keitt Stewart aux Dunes avec les vaisseaux suivans : le *Berwick* de 74, la *Princesse-Amélie* de 80, la *Bellona* de 74, le *Samson* de 64, le *Bienfaisant* de 64, & le *Buffalo* de 64. Le Commodore a laissé au Texel 6 vaisseaux d'une force

inférieure. — Le 31 le Commodore Stevart est arrivé à Londres. — On a envoyé des ordres le lendemain aux Dunes pour que les vaisseaux qu'il a ramené de la mer du Nord, aillent à Portsmouth pour se réparer & remettre en mer le plus promptement possible.

L'Amirauté a expédié des ordres aux Commandans de la marine à Portsmouth & à Plymouth, pour détacher des sloops, bons voiliers, pour aller au-devant de l'Amiral Darby pour hâter son retour. On a pareillement ordonné au Chevalier Richard Hughes, Commandant la marine aux Dunes, de presser les matelots des vaisseaux de la Compagnie des Indes.

Le 14<sup>e</sup>. régiment a dû s'embarquer le 26 à Portsmouth pour Gibraltar, & il sera escorté par l'*Ostrecht* de 14, & qui est chargé de munitions pour la garnison de cette place.

On a besoin de 7 mille matelots pour équiper les vaisseaux de guerre que l'on prépare actuellement dans les différens ports du Royaume, & qui seront en état dans un mois ou six semaines.

Si nous avions eu le bon esprit d'éviter au moins pour quelque-tems encore une rupture ouverte avec les Hollandois, nous aurions été en état d'envoyer des secours à Minorque. Mais actuellement la G. B. a les mains liées par ses ennemis, dont les forces supérieures aux siennes dans toutes les parties du monde, livrent nos forteresses sans défense à leurs armes.

Le *Royal-George*, le *Dublin* & l'*Emerald* sont arrivés le 29 à Spithéad. Ils avoient quitté la grande escadre 8 jours auparavant, à la hauteur du Cap Finisterre. Elle ne devoit point quitter cette station avant le 1<sup>er</sup> Novembre prochain. Ces bâtimens, ainsi que le *Foudroyant* qui a relâché à Plymouth, ont été forcés de rentrer pour se réparer, faisant beaucoup de voies d'eau; on suppose que la grande escadre se divisera en deux parties, l'une pour Portsmouth & l'autre pour Plymouth.

# JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

---

## TURQUIE.

*De CONSTANTINOPLE, le 25 Septemb.*

LE Ramadan, ce tems de jeûne pendant lequel les Turcs passent le jour à dormir & la nuit à se réjouir, a été terminé le 18 de ce mois; le même jour S. H. revint de sa maison de plaisance de Beschich-Taschi pour recevoir les complimens de ses Ministres à l'occasion de la fête du Bairam. Aussi-tôt après cette cérémonie elle retourna à la campagne d'où elle est revenue hier. On publiera incessamment les changemens qui ont été faits dans les emplois, & on apprend entre autres que Gendsch, Méhémet-Pacha, a été nommé Gouverneur de Belgrade, & qu'Hamid-Effendi a été déclaré Tersana-Emini, ou Sur-Intendant des Chantiers & Arsenaux. Il a été envoyé au Capitan-Bacha un Firman qui lui ordonne de ramener sa flotte dans le port de cette Capitale.

*17 Novembre 1781.*

c

M. de Bulgakow , nouvel Envoyé de l'Impératrice de Russie , doit avoir le 27 de ce mois sa première audience solennelle du Grand-Visir. M. de Stachieff doit partir le 10 du mois prochain.

L'Internonce de la Cour de Vienne a eu plusieurs conférences avec le Reis-Effendi , au sujet de la réclamation qu'il a eu ordre de faire de quelques navires impériaux pris par les Algériens , malgré les passe-ports de la Porte. Il a voulu voir les dépêches du Divan à la Régence d'Alger , & après avoir obtenu par sa persévérance & sa fermeté cette communication , il a déclaré qu'il n'en étoit pas content ; il a obtenu qu'on en écrirait d'autres , & même , ajoute-t-on , qu'on les concerterait avec lui.

Il est beaucoup question d'un traité de commerce avec une Puissance de l'Europe ; on ajoute que celui conclu autrefois par la Porte avec le Roi des Deux-Siciles , lui servira de modèle , & qu'on en retranchera seulement l'article qui a rapport aux Puissances Barbaresques.

Les Grecs Schismatiques , écrit-on d'Angoury , autrefois Ancyre , ville de la Natolie , ne sont pas plus tolérans ici qu'à Constantinople ; mais ils n'y sont pas également protégés. Il est mort ces jours derniers un chef de famille Catholique ; le Papas Schismatique a refusé de l'enterrer , sous le prétexte de diversité de Religion. Le fils du défunt a été se plaindre à l'Aga , qui par bonheur étoit un ancien ami de son père. Celui-ci a mandé sur-le-champ le Papas , qui a beaucoup parlé , & beaucoup dérai-

sonné. L'Aga , à qui la controverse donne de l'humeur , a tiré son cimeterre , lui a coupé le nez , & a juré , par Mahomet , qu'il en feroit autant de ses deux oreilles , si le mort n'étoit pas enterré décemment avant les 24 heures «.

On apprend que M. Garzani , nouveau Bayle de la République de Venise , & qu'on attend ici incessamment , a déjà passé les Dardanelles.

## R U S S I E.

*De PÉTERSBOURG, le 14 Octobre.*

LE 6 de ce mois l'Impératrice est revenue avec toute sa Cour dans cette Capitale ; le lendemain on a célébré un jour d'actions de grâces pour le succès de l'inoculation des enfans du Grand-Duc. Le Baron Dimsdale qui a dirigé si heureusement cette opération , se dispose à retourner en Angleterre comblé des bienfaits de S. M. I. On lui a donné 10,000 liv. de récompense & 1000 pour les frais de son voyage.

Sahim-Gueray, Kan Régnañt de Crimée , a envoyé au Prince Constantin , fils aîné du Grand-Duc , un habit complet tel qu'en portent les Princes Tartares , avec le carquois & les flèches. Le tout est richement orné de perles & de pierres précieuses d'une valeur considérable.

Il est arrivé dernièrement un Courier Anglois ; on dit qu'il apporte la réponse de la Cour aux représentations faites à S. M. B. par la neutralité armée sur la guerre dé-

clarée à la Hollande. On ne dit point quelle est cette réponse; mais on a lieu de croire qu'elle n'est pas telle que la République paroît la désirer.

Le retard du convoi Hollandois qui devoit venir dans la Baltique, ne laissera pas d'influer sur le commerce du Nord; on avoit préparé beaucoup de marchandises qui devoient être chargées en retour sur ce convoi; & on en attendoit quantité d'autres qu'il devoit apporter. Celles-ci commencent à devenir rares & à enchérir; elles se vendent déjà 50 pour 100 plus cher; cette augmentation peut s'accroître encore, si le convoi n'arrive pas cette année.

## D A N E M A R C K.

*De COPENHAGUE, le 20 Octobre.*

ON parle beaucoup ici d'un traité de commerce entre notre Cour & celle de Berlin. On assure qu'il doit leur procurer de grands avantages réciproques, & qu'il ne tardera pas à être conclu.

Notre Compagnie Asiatique a résolu d'envoyer à la Chine plusieurs vaisseaux aussi-tôt que la saison favorable pour commencer ce voyage sera arrivée. Les vaisseaux qui y sont destinés, sont le *Mars*, la *Princesse Charlotte-Amélie*, la *Princesse-Sophie-Madeleine*. Elle compte faire partir en même-tems pour l'Inde le *Rigennes-Neuske*, le *Friderikswager*, & le *Tranquebar*.

Selon quelques lettres de St-Petersbourg on a eu de vives inquiétudes pour la santé du Comte de Panin. Son indisposition étoit une forte indigestion. Heureusement une saignée & d'autres remèdes administrés avec sagesse l'ont rendu aux vœux de la nation & des Cours de l'Europe qui ont eu avec lui des relations diplomatiques.

On mande d'Helsingor , que le 19 les bâtimens Hollandois qui attendoient depuis long-tems un convoi , sont partis pour venir ici où ils passeront , dit-on , l'hiver.

## A L L E M A G N E.

*De V I E N N E , le 24 Octobre.*

LE Prince-Evêque de Brixen a reçu avant-hier l'investiture de cette Principauté épiscopale , dans la personne de son Ministre Plénipotentiaire le Comte de Brands , Chanoine du Chapitre de Brixen.

On a reçu par un Courier de Pétersbourg la nouvelle du départ du Grand-Duc & de la Grande Duchesse de Russie. Suivant le plan de leur route , ils doivent arriver ici le 12 du mois prochain. Comme on croit que ce voyage pourra être l'occasion de quelques liaisons plus étroites entre la Maison d'Autriche & celle de Wirtemberg , le nouveau Ministre du Duc régnant eut le 17 de ce mois l'honneur de remettre ses lettres de créance à l'Empereur.

La première fête qu'on donnera au Grand-

Duc & à la Grande-Duchesse fera le jour de la Sainte-Elisabeth ; il y aura cour & un dîner de 300 couverts. La deuxième aura lieu le jour de Sainte-Catherine au Château de Schonbrun ; il y aura grand dîner , comédie & bal. L'Empereur se rendra au commencement du mois prochain à Brinn pour y recevoir L. A. I.

Indépendamment du culte privé que l'Empereur a accordé aux Protestans , on assure qu'ils auront aussi la permission de se marier avec des Catholiques , & que lorsque le cas du divorce se présentera , les Protestans seront jugés d'après les principes de leur religion.

*De HAMBOURG , le 26 Octobre.*

LES lettres de Pétersbourg portent qu'il y a été ouvert une négociation entre cette Cour & celle de Lisbonne pour un Traité de commerce ; s'il se conclut , comme on a lieu de le présumer , la mer Baltique deviendra bientôt le rendez-vous général des navires de toutes les Nations. Ils y seront appelés par les denrées & les productions nécessaires à la marine de tous les Peuples. Celles qu'ils y porteront en échange donneront une nouvelle activité au commerce du Nord. On ne croit pas que l'Angleterre se permette d'insulter à la fois tant de pavillons réunis par une confédération solennelle ; & il y a lieu de penser qu'elle ne fera pas tentée de se faire de nouveaux en-



nemis de tous les Etats qui ont adopté le système de liberté, destructif de son acte de navigation & de sa supériorité maritime.

» On prétend, lit-on dans un de nos papiers, que la Cour de Vienne a fait sonder la Porte au sujet d'un échange de quelques Distriets. Il consisteroit, dit-on de la part de l'Empereur, à céder une partie de la Province de Cerniéé, située du côté de la rivière de Pruth; les Turcs céderoient à l'Empereur une partie du pays situé sur le Serak, rivière de la Moldavie. Le but de S. M. I., dans cet échange, est de rendre la communication plus facile entre la Transylvanie & ses nouveaux Etats de Pologne. Ses troupes, pour s'y rendre, sont obligées de faire un long détour par les montagnes. Les limites de la partie de la Moldavie que la Porte a déjà cédée en 1775 à la Maison d'Autriche, seront rendues par cet échange, & on en formeroit d'autres moins sujettes à des différens. Comme le District que l'Empereur veut céder à la Porte tient au territoire de Choczim, qui est actuellement peu de chose, & que cette Forteresse Ottomane obtiendrait par-là une étendue de terrain plus considérable, il paroît que cet arrangement ne peut que convenir aux deux Puissances. Par conséquent, on ne croit pas que cette négociation puisse rencontrer des obstacles de la part de la Porte, malgré les inquiétudes qu'elle a à l'égard de ses possessions Européennes, aux moindres mouvemens de la Maison d'Autriche «.

On apprend de Berlin que S. M. Prussienne a ordonné de construire un fort près de Ditterbach, vers le lieu où dans la dernière guerre le Général Wurmser attaqua le régiment de Thadden.

» Il y a peu de tems, écrit-on de Wurtzbourg, qu'un homme, âgé de 100 ans & 6 mois, arriva ici en deux jours, à pied, du Bourg de Tladund,

qui est éloigné de 20 lieues. L'objet de son voyage étoit d'obtenir , pour un de ses fils d'un second lit , une place vacante de Maître d'Ecole. L'Evêque , auquel il a présenté sa requête , surpris de voir ce Vieillard dans cet état de santé & de vigueur , a voulu le garder quelques jours , l'a fait habiller complètement , l'a fait manger à sa table , & a fait tirer son portrait par le Peintre de sa Cour. Le Prélat ne s'est point borné à ces attentions ; il a assigné à ce Centenaire une pension viagère , lui a fait présent d'une somme d'argent , & l'a fait reconduire chez lui dans une de ses voitures «.

On mande de Dresde que la Princesse de Savoie , épouse du Prince Antoine de Saxe , frere de l'Electeur , devoit faire son entrée le 24. A son arrivée il devoit être fait une décharge de 100 pièces de canon , & une seconde pendant le *Te Deum*.

## I T A L I E.

*De LIVOURNE , le 18 Octobre.*

LE vaisseau impérial le *Petit Prince de Kaunitz* dont nous avons annoncé l'arrivée le 23 Septembre dernier à Trieste , étoit parti de la Chine le 15 Janvier. L'état que nous avons donné de sa cargaison étoit imparfait ; en voici un plus exact. 350 caisses & 80 demi-caisses de thé-boe , 900 caisses de thé-congo , 1300 de thé-cinglo , 91 boîtes de thé-soatkoan , 275 boîtes de thé-pecoa , 400 caisses de thé-hysan , 10 caisses de thé dans des boîtes de plomb , 12 caisses de thé verd , 100 caisses & 200 demi-

caisses de thé hyfankin , 36 caisses de porcelaine , 42 ballots de toiles de Nankin de 100 pièces chaque ballot , 260 faisceaux de joncs à chaïses , 6 caisses de papiers peints & 1104 pièces de *spianter*.

L'huile d'olive étant devenue très-rare , le Pape aussi attentif à protéger l'industrie qu'à suppléer aux besoins de ses sujets , a permis dans tout l'Etat ecclésiastique l'entrée & l'usage de l'huile qui est extraite des pepins de raisins. Il a invité tous les particuliers à demander le privilège de la fabrique de cette huile pour telle ville qu'ils choisiront en se conformant , soit pour les bâtimens , soit pour la manipulation à l'établissement d'Antoine Chiozzi , qui a ce privilège pour Rome & pour son District.

## E S P A G N E.

*De BARCELONE , le 25 Octobre.*

LE convoi de la Havane qu'on attend à Cadix n'y étoit point encore le 17 de ce mois. On a lieu d'espérer qu'il ne tardera pas à paroître ; plusieurs navires neutres prétendent l'avoir rencontré le 10 & le 12 de ce mois ; mais ils varient sur la route qu'ils lui font tenir.

Nous avons reçu des nouvelles de Mahon en date du 16 de ce mois ; elles nous apprennent d'abord une légère escarmouche qui eut lieu le 27 Septembre. Le Commandant du fort avoit envoyé sur des ba-

teaux un corps de troupes pour détruire le fort St-Philippe; comme l'intention du Duc de Crillon étoit de le détruire pour élever dans cet endroit une batterie pour battre une partie du port, il laissa faire cet ouvrage aux Anglois sans les inquiéter, & le jour d'après qu'ils se furent retirés, il fit achever par ses troupes cette démolition. Les détails les plus intéressans qu'on a de cette isle sont de ce mois.

Le 9, notre Général ayant confié le commandement de l'armée à Don Félix Busch, partit du camp à la pointe du jour, accompagné du Marquis & du Comte de Crillon, ses fils, de Don Carlos le Maure, Chef du Génie, du Prince de Sangro, l'un de ses Aides-de-Camp, pour aller à Fornella, & ensuite à Ciudadella, dans le dessein de reconnoître ce Port, & de le mettre à l'abri d'un coup de main. — Le même jour, sur le midi, les ennemis détachèrent une barque armée, avec des troupes à bord, sur l'extrémité de notre droite au bord de la mer: ils paroissoient avoir deux objets; le premier, de reconnoître une batterie que nous avons dans cette partie; & le second, d'attirer toute notre attention de ce côté. Ils firent sortir en même-tems cinquante hommes du Fort Malborough, comme s'ils avoient voulu attaquer la batterie, en même-tems par terre & par mer. — Les postes établis dans cette partie repoussèrent également les deux attaques; mais Don Félix Busch ayant été informé de cette double attaque, fit renforcer ces postes par 250 hommes, en cas que l'ennemi revînt à la charge: il ne reparut plus; & cette journée, ainsi que celle du lendemain se passa sans autre événement. — Le 11, le Duc de Crillon revint au camp à une heure après minuit, & se disposa à prendre

quelque repos , lorsqu'à six heures du matin , il fut informé qu'à cinq heures les ennemis avoient débarqué du côté du Fort Philippet , dans la cale de Sandi-bay , un corps de troupes , & un autre derrière la Tour des Signaux , & qu'ils avoient surpris 80 travailleurs sans armes , qui avoient ordre de se replier à la première alerte , vers un poste inexpugnable : on avoit posté à cet effet douze sentinelles qui devoient les avertir par des coups de fusil , dès l'instant qu'ils verroient s'approcher des barques ennemies. On trouvoit par cet arrangement le moyen d'épargner à l'armée la fatigue de 1000 hommes de garde nécessaires pour défendre une hauteur où on peut arriver par trois rades différentes , & on préparoit l'emplacement des batteries , & la facilité des communications & des travaux , sans autre risque que celui d'abandonner un terrain découvert , où l'ennemi ne pouvoit songer à se loger. — Le Brigadier Don Gaspard Bracha , de garde au camp , en donnant avis au Duc de Crillon de ce mouvement de l'ennemi , l'informa en même-tems qu'il venoit d'envoyer un détachement de 150 hommes au poste attaqué , & le Général , en sortant , rencontra en effet ce détachement ; mais informé bientôt que l'ennemi avoit du canon , & un corps de 800 hommes , & qu'il étoit maître de toute la montagne , appelée la Mola , où est la Tour des Signaux , il fit marcher sur-le-champ du canon , & 2000 hommes composés de grenadiers , de chasseurs , & du Régiment des dragons à pied d'Almanza. Don Ventura Caro , Colonel de ce Régiment , commandoit l'avant-garde de ce corps : Don Félix Busch étoit à la droite de l'armée , & le Duc de Crillon lui-même se mit à la tête des troupes pour commander l'attaque. L'ennemi voyant cette vive & bonne disposition , n'eut rien de plus pressé que de se rembarquer avec précipitation , en nous abandonnant ses outils : il fut impossible de joindre son arrière-

garde , parce que nos troupes eurent à faire une lieue de plus que lui , par des chemins impraticables , afin d'éviter le feu du Fort Saint - Philippe qui balayoit la route , par laquelle les troupes Angloises se retirèrent. — Il paroît que le but des ennemis étoit , 1°. de s'emparer de la Tour des Signaux , où les 12 soldats qui s'y étoient retirés se sont défendus avec une valeur signalée , & jusqu'au moment qu'ils ont reconnu qu'on alloit les faire sauter ; ce qui n'empêchera pas que ce bâtiment ne nous soit toujours de la même utilité. — A 10 heures du matin du même jour , la Tour des Signaux , & tous nos postes , dans cette partie , ont été repris & les travaux de la batterie que notre Général veut y élever se continuent : il est décidé à soutenir ce poste , dont le feu défendra en même-tems l'entrée du Port , & battra de revers la redoute de la Reine : en conséquence , il y a laissé un corps de 1000 hommes , sous les ordres du Comte de Cifuentes , Maréchal - de - Camp , & du Colonel Don Ventura Caro.

## A N G L E T E R R E.

*De L O N D R E S , le 3 Novembre.*

LES nouvelles de l'Amérique nous manquent encore ; on ne pense pas que nos Généraux & nos Amiraux n'en aient point envoyé ; on croit plutôt qu'elles ont été interceptées. Le bruit se répand du moins que les trois paquebots qui nous manquent ont été pris. En attendant tout augmente les inquiétudes que nous avons sur le Lord Cornwallis & sur son armée. Il paroît démontré à présent que ces fameuses lettres que nous avions interceptées , dont

nos Généraux , & d'après eux le Ministère croyoient que nous tirerions un si grand avantage , n'étoient qu'un piège dans lequel nos ennemis nous ont fait tomber. Le Général Clinton , persuadé que les François & les Américains réunis formoient des desseins contre New-Yorck s'étoit hâté de dépêcher au Lord Cornwallis l'ordre de lui renvoyer 3000 hommes. Si ce corps s'est détaché de la Virginie elle est réduite à 4000. Si le Général Clinton , mieux instruit , a pu contremander à tems cet envoi , elle sera de 7000 ; on le desire ici ; mais on n'en conçoit pas pour cela de plus grandes espérances , malgré l'affectation avec laquelle on cherche à répandre que nos ennemis n'ont que 10 à 12,000 hommes. Ce nombre est déjà supérieur , & nous avons bien des raisons de croire qu'il l'est encore davantage. Le Marquis de la Fayette , après la réunion des Généraux Vayne & Gréen , a 5000 hommes de troupes Continentales , M. de Rochambeau lui a conduit 5000 François ; M. de Grasse en avoit 3 ou 4000 avec lui , & le Général Washington avoit envoyé 2000 hommes ; & les milices avoient ordre de le joindre de toutes parts. Cet état des choses , quand même il seroit exagéré , rend la position du Lord Cornwallis très-critique ; & ce n'est pas sans inquiétude qu'on attend de ses nouvelles.

Depuis celles apportées par la *Médée* , les Conseils ont été très-fréquens à St-James ;

on assure que dans l'un on a pris la résolution d'opposer les efforts les plus vigoureux à ceux que la France semble vouloir faire dans cette partie du monde pour terminer la guerre. On prétend qu'on s'est décidé en conséquence à faire partir le Chevalier Rodney avec 7 vaisseaux de ligne, choisis parmi nos meilleurs voiliers; il emmènera avec lui toutes les troupes réglées dont nous pouvons nous passer dans les trois Royaumes; il fera voile sur-le-champ pour le Continent; mais cette nouvelle ne prend pas généralement dans la Nation. Sir George Rodney est actuellement occupé à prendre les eaux de Bath & de Bristol. Il semble d'ailleurs qu'il ne peut partir avant que les procès qu'on lui intente ne soient terminés, & les enquêtes auxquelles ils doivent donner lieu, entraîneront du tems. Quand même il partirait à présent, ce qui n'est pas possible, la campagne est à sa fin sur le Continent, & il ne pourroit y arriver qu'après que les grands coups y auront été portés.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que le Roi n'a jamais été aussi inquiet qu'il le paroît être aujourd'hui, relativement à la nouvelle du débarquement des troupes Françaises sur les bords de la Chélapeak. Il ne s'entretient que de la délivrance de son brave Cornwallis. — S. M. a eu plusieurs conférences avec différens Officiers-Généraux, relativement à la situation actuelle de ce Général; & les éclaircissemens qu'on lui donne, ne font qu'ajouter à son inquiétude. En effet, le Lord Cornwallis ayant passé le Roanoke, doit se trouver de tous côtés enfermé



par l'ennemi , & les Généraux Wayne , la Fayette & Rochambeau l'auront déjà forcé à une action décisive. Le mauvais état de l'escadre , depuis le dernier combat , l'empêche d'agir , & de porter des secours en Virginie.

» Si les premiers avis qu'on recevra de l'Amérique , dit un de nos papiers , sont aussi défavorables que la nature des circonstances semble le présager , il est décidé que la première proposition qui sera faite à la rentrée du Parlement , par l'Administration même , sera conforme à celle que l'Opposition n'a cessé de renouveler à l'ouverture de chaque session depuis le commencement de la guerre , c'est-à-dire qu'elle proposera de retirer toutes les troupes Britanniques de l'Amérique septentrionale , d'en faire passer aux Indes occidentales , & de transporter le reste en Europe , pour réunir tous les efforts de la nation contre la Maison de Bourbon , tâcher de recouvrer aux Antilles les îles que nous y avons perdues , de dégoûter les Espagnols de leurs tentatives contre Gibraltar & Minorque , & s'il se peut enfin , agir offensivement & attaquer nos ennemis par tout où ils sont invulnérables. Sur quoi d'ailleurs faire rouler le discours de rentrée , qui devoit déjà être prêt & dont on n'a pu rédiger encore une seule période ? Ne pouvant parler de victoires on parlera de modération à l'égard des Américains & de redoublement de vigueur contre nos ennemis naturels. Voilà plus de motifs qu'il n'en faut pour justifier une demande de subsides. Que pourra dire l'Opposition lorsqu'on lui accordera son point favori , lorsqu'on laissera en paix ses chers Américains pour diriger tous les efforts de la nation contre ses anciens ennemis «.

On a vu arriver successivement plusieurs flottes marchandes ; on se flatte de voir paraître encore bientôt celle de la Jamaïque. Le paquebot le *Vigilant* , arrivé à

Bristol, & parti de la Jamaïque le 6 Septembre, nous apprend que cette flotte a mis à la voile les 20, 21 & 22 Août en 3 divisions, escortées par la *Princesse Royale* de 90 canons, l'*Albion*, le *Torbay* & le *Ramillies* de 74, le *Prince William* de 64; le *Janus* de 44, & quelques frégates. Mais il paroît, d'après ces récits, que cette flotte ne nous arrivera pas entière, & qu'avant son départ elle a essuyé des avaries considérables.

» Nos lettres de Kingston & de Montego-Bay, apportées par le *Vigilant*, écrit-on de Bristol, portent que le 1er Août sur les 8 heures du soir, il s'éleva un ouragan terrible qui dura plusieurs heures & alla toujours en augmentant. Il a causé des ravages considérables dans plusieurs parties de l'isle, & sur-tout aux navires mouillés dans le port de Kingston. 73 voiles furent enlevées de leurs ancres & jettées sur le rivage où elles ont plus ou moins souffert. Cette même flotte de la Jamaïque qu'on attend, forcée de rentrer dans le port royal, comme on l'a su, y étoit alors à l'ancre en majeure partie. 2 de ces navires furent coulés bas; 24 autres furent jettés sur la côte de Musquito. La ville souffrit beaucoup de la violence réunie des vents & de la pluie; ce que ceux-ci n'abattirent pas fut renversé par des torrens, dont le cours irrésistible se soutint pendant quelques heures. Le vaisseau du Roi le *Pélican* & *Roebuck* ont péri; quelques sloop ont couru le même risque, mais on espère encore de les sauver. La frégate la *Southampton* qui venoit de soutenir un combat avec une frégate Française à la hauteur de Cap, accueillie par cet ouragan, a été démâtée & jettée sur le rivage où elle étoit encore. Toutes les plantations ont plus ou moins souffert.

Les plus maltraitées sont celles des Districts de Westmoreland , de St-Ann & de St-Mary , où les cannes à sucre ont été considérablement endommagées. Si la flotte de Cork n'étoit pas heureusement arrivée la famine auroit achevé de désoler cette Isle ; elle apportoit 15000 barils de farine & beaucoup de biscuit. Elle a paru au moment où 6 épis de bled se vendoient un écu. Les provisions qu'elle a apportées n'empêchent cependant pas que la farine ne se vende encore 11 liv. sterl. la barrique. Les lettres de Montego-Bay & d'Hanover n'annoncent pas tant de naufrages ; mais elles disent que les récoltes , tant de grains , que de cannes à sucre sont totalement perdues , & que les habitans se retrouvent à peu près dans la position où ils étoient après l'ouragan du 3 Octobre de l'année dernière.

On attend avec impatience des détails plus circonstanciés des effets de cet ouragan ; il semble que les élémens se réunissent à nos ennemis pour nous faire beaucoup de mal.

On est revenu du beau rêve qui faisoit marcher l'Amiral Darby & sa flotte au secours de Gibraltar & de Minorque ; cette idée n'avoit pas laissé de prendre auprès des personnes qui ne considèrent pas qu'il n'avoit avec lui aucun secours utile à porter à ces places qui demandoient toutes deux des approvisionnemens , & la dernière des hommes qui lui manquent. On a su que tandis qu'on le croyoit bien loin , il y a long-tems qu'il croisoit entre le cap Cléar & Ouessant. Le *Foudroyant* , le *Royal George* & le *Dublin* , qui sont rentrés en faisant beaucoup d'eau , annoncent qu'il y a beau-

coup de malades , & sur-tout de petite vérole à bord de la flotte ; on s'attend à la voir rentrer incessamment.

Le Commodore Keith Stewart en quittant sa station devant le Texel , y a , dit-on , laissé 6 vaisseaux de moindre force , formant le reste de son escadre. On suppose qu'il ignore que la flotte que nous attendons de la Baltique , partie le 13 d'Hel-singor , sous l'escorte de l'*Afrique* & du *Lord Amherst* , ayant été accueillie par un coup de vent , a été forcée de regagner un port de Norwege ; on ne doute pas que les Hollandois ne profitent de son éloignement.

« M. Pitt avoit pour maxime de ne jamais tolérer des hostilités , soit de nos amis , soit de nos ennemis déclarés , mais de frapper toujours les premiers coups. Déterminé à ne point suivre d'autre système , il fut obligé d'abandonner les rênes du Gouvernement , & nous ne fumes pas long-tems à reconnoître la perte de cet homme qui avoit conduit une guerre glorieuse , en regardant ceux qui conclurent l'ignominieuse paix de 1763. La Suède nous fait actuellement des hostilités ouvertes sous le masque de la neutralité , & nos Ministres ferment les yeux. — N'est-il pas ignominieux qu'un seul vaisseau de ligne Suédois ait fait paisiblement entrer dans le Texel , sous la protection de son pavillon , toute la flotte Hollandoise , en défiant avec fierté les dix vaisseaux de guerre Anglois de toucher à la proie qu'ils avoient si long-temps & infructueusement attendue. Quel contraste étonnant de barbarie & de lâcheté ! d'un côté , nous renonçons à notre ancienne gloire , & de l'autre , par notre vengeance , nous faisons horreur à l'humanité.

On a imprimé dans la plupart de nos papiers le tableau suivant des principales actions qui ont eu lieu depuis le commencement des troubles de l'Amérique jusqu'à la fin de 1780. Il peut, malgré ses inexactitudes, piquer un moment la curiosité de nos Lecteurs, & c'est à ce titre que nous le leur présentons.

En 1774, le 14 Juin, commencement de la dispute. — En 1775, le 6 Avril, affaire de Lexington; le 17 Juin, attaque à Bunkér' Hill. — En 1776, le 17 Avril, Boston évacué; le 8 Juin, Américains repoussés à Trois-Rivers; le 28, attaque à Sullivan's-Island; 27 Août, défaite des Américains à Long-Island; 15 Septembre, New-Yorck évacué par les Américains; 11 Octobre, flotte Américaine défaite sur le Lac Champlain; le 12, action à White-Plains; 29, défaite des Américains à Kingsbridge; 13 Novembre, prise de Montréal par les Américains; 16, prise du Fort Washington; 18, prise du Fort Mifflin; 8 Décembre, réduction de Rhode-Island; 25, bataille de Trenton. — En 1777, le 24 Avril, destruction du magasin de Peck's-Kill; 27, destruction de Danbury; 11 Juillet, Américains délogés de Ticonderago; 11 Septembre, bataille de Brandywine; le 4 Octobre, engagement à German-Town; prise des Forts Clinton & Mangomery; 15, Convention de Saratoga; 15 Novembre, prise de Mud Island. — En 1778, le 8 Août, François repoussés à Rhode-Island; 29, retraite des Américains de Rhode Island; 5 Septembre, destruction des magasins Américains dans la baie de Bedford; 13 Décembre prise de Sainte-Lucie sur les François; 18, repoussés à Sainte-Lucie. — En 1779, le 18 Juin, prise de Saint-Vincent par les François; 9 Octobre, le Comte d'Estaing re-

poussé en Géorgie ; 20 , prise du Fort Omoa. —  
En 1780 , le 2 Mai , prise de Charles-Town ; le 17  
Août , bataille de Camden.

Ce tableau , comme nous l'avons observé ,  
n'est rien moins qu'exact ; mais on n'avoit  
pas intention de le rendre tel. Il offre quan-  
tité d'omissions , entr'autres celle de la prise  
& du combat de la Grenade par le Comte  
d'Estaing. On fait repousser les François à  
Rodhe-Island , tandis qu'ils ne sortirent que  
pour aller chercher l'Amiral Howe qu'ils  
vouloient forcer au combat , & qui l'évita  
par la tempête qui sépara les deux armées ,  
& après laquelle la Française se réunit à  
Boston , où elle s'étoit donné rendez-vous.

Les 3 pour 100 consolidés sont à 55 ; avant la  
guerre avec l'Amérique ils étoient à 90. Ce taux  
fait trembler pour le crédit public.

## F R A N C E.

*De VERSAILLES , le 13 Novembre.*

L'ÉTAT de la Reine continue d'être de  
plus en plus satisfaisant ; S. M. a reçu le  
2 de ce mois toutes les personnes qui ont  
les grandes entrées chez LL. MM.

Le 4 le Chapitre de l'Eglise de Paris eut  
l'honneur de complimenter le Roi à l'oc-  
casion de la naissance de Monseigneur le  
Dauphin. L'Abbé de Montagu , Doyen ,  
portoit la parole. Il eut ensuite l'honneur  
de complimenter Monseigneur le Dauphin.

Le même jour les Consuls de Paris &

les six corps des Marchands ayant à leur tête M. le Noir , Conseiller d'Etat , Lieutenant-Général de Police , & M. Moreau , Conseiller d'Etat , Procureur du Roi , présentés par le Duc de Coëssé , Gouverneur de Paris , furent admis à complimenter S. M. sur le même sujet. La Compagnie de l'Arquebuse de Paris , présentée également par le Gouverneur de Paris , eut aussi le même honneur ; S. M. accorda aux Chevaliers un Prix en l'honneur de la naissance de Mgr. le Dauphin , & nomma pour y tirer en son nom le Duc de Coëssé , Colonel de la Compagnie.

Le soir du même jour , il fut chanté dans toutes les Eglises de Versailles un *Te Deum* qui fut suivi d'une illumination générale.

*De P A R I S , le 13 Novembre.*

ON se flatte de recevoir incessamment des nouvelles de M. de Grasse ; il est vraisemblable qu'il n'aura expédié le bâtiment qui doit les apporter qu'au moment de la fin de la campagne dans l'Amérique Septentrionale , pour donner en une fois le détail de toutes les opérations qui ont suivi le combat de la Chesapéack & que son issue a dû faciliter. En attendant on a lieu de tirer les meilleurs augures de ce que l'Amiral Graves lui-même a dit de ce combat ; quant à tout ce que les papiers Anglois débitent des prises faites par M. de Grasse , il y a sans doute beaucoup de vrai ;

semblance ; mais il y a encore de l'incertitude à l'exception des 7 vaisseaux munitionnaires sortis de St-Christophe.

On attend avec impatience la confirmation de ce qu'ils racontent de l'attaque de St-Augustin par les Espagnols. Les opinions se partagent sur ce dernier fait ; les uns n'en doutent pas , parce qu'en effet il est vraisemblable ; selon les autres , il se peut que ce qui aura donné lieu à l'alarme sonnée à cette occasion , soit la rencontre que quelque navire aura faite du convoi de la Havane , composé d'environ 64 bâtimens , qui ayant mis à la voile le 19 Août , a dû passer quelques jours après à la vue des côtes de la Floride , & dans ce cas , la garnison de St-Augustin n'auroit eu qu'une fausse alarme.

Quant à l'arrivée de ce convoi , on n'en avoit point encore de nouvelles à Madrid le 25 du mois dernier. Nos lettres de Cadix portent que nos vaisseaux l'*Illustre* & le *St-Michel* prennent des vivres pour six mois. S'il faut en croire quelques autres lettres , D. Bonnet , qui est sans doute arrivé sur les vaisseaux de ligne partis de la Havane , a été nommé second Commandant de la flotte de D. Louis de Cordova.

La Cour a reçu ces jours derniers la nouvelle que le riche convoi de Bordeaux , parti le 21 Juillet pour la Martinique , est arrivé le 30 Août en fort bon état. Ce convoi escorté par deux frégates , la *Cou-*



*rageuse* & l'*Amazone*, aux ordres du Chevalier de Villages, Capitaine de vaisseau, étoit composé de 92 voiles, formant 31,477 tonneaux.

Les lettres de la Martinique qui annoncent cette heureuse nouvelle, & qui parlent de la joie qu'a causée l'arrivée du convoi, sont du 18 Septembre. Elles nous apprennent que les Anglois ne craignant plus pour leurs Isles, à cause de l'éloignement de nos escadres, avoient détaché 12 à 1400 hommes pour une expédition contre la Guyane Hollandoise. On avoit fait sortir aussi-tôt de Fort-Royal 3 frégates & quelques autres petits bâtimens armés pour intercepter le convoi ennemi, qui n'est soutenu que par une foible escorte.

Les frégates du Roi la *Médie* & la *Galathée*, en station à la Martinique, ont pris dans ces parages une corvette Angloise & 2 navires de la Compagnie Angloise des Indes, qui avoient touché à la Barbade, & qui valent quelques millions. Il faut que ces bâtimens aient essuyé de bien mauvais tems pour avoir été obligés de venir se réfugier aux Antilles. Le 3 Septembre il y a eu un coup de vent & un rat de mer à la Martinique; on ne dit pas que les rivières en se débordant aient causé des dommages considérables.

Le bruit s'étoit répandu qu'un coup de vent qui avoit eu lieu la nuit du 23 au 24 du mois dernier, avoit dispersé le con-

voilà parti de Toulon pour Minorque; 2 ou 3 tartanes sont revenues en effet à Toulon; on n'en a pas été inquiet, parce que depuis l'invasion de Minorque il n'y a point de corsaires dans ces parages. On a su depuis que le convoi a continué sa route & qu'il est arrivé à Mahon. Il faut que le coup de vent n'ait pas été de durée, & que sur-tout il ne se soit pas étendu bien loin, puisqu'on ne l'a pas senti à Marseille.

« M. le Prince de Robecq, écrit-on de Dunkerque, vient d'obtenir de S. M. un brevet de Lieutenant de frégate du Roi pour l'intrépide Dowlin, Capitaine du corsaire la *Fantaisie* doublé en cuivre, armé de 14 canons de 4 liv. de bales & 56 hommes d'équipage. Pendant 3 mois de croisière, il a fait 48 prises qui sont estimées un million & demi argent de France. Le 10 Juillet il arriva à Morlaix avec 15 rançons montant à 6350 guinées; le 4 Aout avec 9 montant à 10,280 guinées; le 14 avec 4 montant à 5600; le 18 Septembre avec 9 montant à 6070, & le 23 Octobre avec 8 montant à 4460. Total, 32,760 guinées qui à 25 liv. par guinée font 819,000 liv. Plus, une prise chargée de vivres, vendue à Morlaix 30,000 livres, une autre prise allant de Corck à Sainte-Lucie, chargée de vivres & autres marchandises, estimée 120,000 livres, une autre riche prise chargée de draps, toiles, quincaillerie allant de Liverpool à Charles-Town, estimée 550,000; total, 1,519,000. Les armateurs de ce corsaire sont MM. Agat & Kenni de Dunkerque ».

Les lettres d'Espagne ne disent rien de Gibraltar. Il faut cependant que le camp de St-Roch continue de tems en tems son feu, puisqu'on lit dans les papiers Anglois,

glois , que le Major de Gibraltar , Officier estimé , appelé Burke , a été tué par un boulet de canon au moment où il faisoit une partie de Whist avec quelques Officiers , dont deux ont été blessés grièvement du même coup.

» D. Louis Arguedas , écrit-on de Cadix , Lieutenant de Vaisseau , avoit appareillé de ce port le 28 Février , à bord de la bélandre de S. M. la *Trucha*. Cet Officier , chargé d'aller observer à St-Domingue l'éclipse du 23 Avril , étoit muni d'un passe-port de la Cour de Londres pour sa sûreté , attendu l'utilité générale de sa mission pour tous les peuples policés ; mais les corsaires Anglois sont aussi peu retenus par des considérations de cette nature , que par les ordres & les passe-ports de leur propre Gouvernement. Le 9 Mars , à la hauteur des Canaries , la bélandre fut visitée par une frégate Angloise nommée la *Matilde* , dont l'équipage ouvrit de force les malles & ballots du bâtiment Espagnol , pilla la majeure partie des effets , & enleva une grande quantité de vivres & le peu d'armes qui , du consentement même de l'Angleterre , étoient à bord de ce bâtiment , dans le cas où la tempête l'auroit jetté sur quelque côte sauvage ou pour quelqu'autre événement imprévu. Les Anglois commirent encore une infinité d'autres excès , & différentes personnes de l'équipage éprouvèrent les effets de leur violence. — Le premier Avril , à la hauteur de l'Isle de St Martin , la bélandre Espagnole fut chassée par deux brigantins Anglois : l'un d'eux la laissa continuer sa route , après avoir examiné ses papiers , en la prévenant néanmoins que le Capitaine de l'autre brigantin étoit un très méchant homme , & que pour n'être pas témoin de ses excès , il alloit mettre toutes ses voies au vent & s'éloigner le plus promptement qu'il lui seroit

17 Novembre 1781.

f

possible. En effet, le sieur William Barton, Capitaine de cet autre bâtiment nommé la *Vénus*, envoya, sur les six heures du soir, sa chaloupe à la bélandre, pour forcer les principaux Officiers de passer à son bord. Alors, sans s'embarrasser du passe-port donné au Capitaine Espagnol, ni de ses autres papiers, il déclara le bâtiment de bonne prise, & sous prétexte de donner chasse à deux bâtimens qu'on apperçut le lendemain, il fit descendre les Officiers à fond de cale, fermer les écoutilles, & reçut avec le plus grand mépris leurs représentations : pendant ce tems-là, les gens enlevoient de la bélandre tout ce qu'ils jugeoient à propos. Le 9, le bâtiment Espagnol entra avec un pavillon de prise dans l'Isle Angloise de Tortola pour y être condamné, & le brigantin ennemi resta à une certaine distance de la côte. Les Anglois avoient jeté à la mer tous les papiers qu'ils avoient pu trouver, pour ôter à D. Louis de Arguedas tous les moyens de défense : cependant ce Capitaine en ayant conservé quelques-uns, il les présenta au Gouverneur Anglois de l'Isle qui déclara la bélandre libre. Mais D. Louis de Arguedas étant retourné à son bord pour continuer son voyage, vit avec le plus grand chagrin le dégât qui y avoit été fait la nuit précédente par les Officiers & l'équipage du brigantin Anglois, encouragés par la présence du Capitaine lui-même, qui s'étoit déguisé en matelot pour participer à ces excès. Les instrumens, les provisions, les ustensiles, les habits, tout avoit été enlevé par l'ennemi, qui ne laissa exactement rien aux gens de l'équipage. Sur les plaintes du Commandant Espagnol, le Gouverneur prit connoissance de cet attentat ; mais pendant ce tems le Brigantin avoit disparu, & il est vraisemblable que ce nouveau délit ne fera qu'augmenter la liste nombreuse de toutes les vexations de cette nature commises impunément par les corsaires de la Grande-Bretagne.

La lettre suivante qui nous a été écrite de Rochefort, contient les détails d'une épreuve faite à l'Isle d'Aix, & dont le succès mérite la plus grande publicité.

D'après les ordres de M. le Marquis de Ségur, le 7 Octobre, on a fait l'épreuve du Fort en bois, construit par les méthodes, & sous la direction de M. le Marquis de Montalembert. Les Commissaires nommés, étoient, pour le Département de la guerre, M. le Marquis de Voyer, Lieutenant - Général, Commandant en second dans la Province; M. le Marquis de Montalembert, Maréchal-de-Camp; M. Dajot, Maréchal-de-Camp, Directeur du Génie; M. Divoley, Colonel, Directeur d'Artillerie; & pour le Département de la Marine; M. de la Touche-Tréville, Commandant du Département de Rochefort, remplacé, pour cause de maladie, par M. d'Aubenton, Capitaine de vaisseaux; M. de Bélugard, *idem*, M. le Chevalier de la Clocheterie, Lieutenant de vaisseaux. L'objet de cette épreuve étoit de s'assurer de la solidité de la construction dudit Fort, contre la commotion & l'explosion de son propre feu. Le motif en étoit, l'idée qu'avoient prise ou donnée plusieurs personnes, qu'une batterie de canons de 36 établie au premier étage sur un plancher, ayant sous elle une batterie de même calibre, & surmontée enfin d'une terrasse sur laquelle est établie une batterie de pièces de 12, ne pouvoit former un édifice assez solide pour résister à l'effort du feu considérable que fournissoit sa défense. — Pour apprécier cette opinion, on a fait faire d'abord un feu à volonté, & tel qu'il s'exécute pendant un combat, de la totalité des bouches-à-feu, au nombre de 68 pièces, dont 57 de 36, & 11 de 12. Ce feu a duré une demi-heure, pendant laquelle lesdites pièces, servies chacune par 3 hommes seulement, ont tiré à raison d'un coup par 5 minutes. — On

en lieu d'observer , pendant ce feu , que le service se faisoit facilement dans ces batteries fermées , & que la fumée , dont quelques personnes craignoient l'inconvénient , n'y apportoit aucune incommodité. — On a fait faire ensuite , 1°. une salve de la totalité de la batterie du rez - de - chaussée , de 16 pièces de 36 , servies & tirées ensemble. 2°. Une semblable de la batterie du premier étage de 41 pièces aussi de 36. 3°. Une *idem* , de la batterie élevée en terrasse au-dessus du Fort , & armée de 11 pièces de 12. 4°. Et enfin une décharge générale des 68 pièces qui arment les 3 batteries : la totalité desdites pièces servies & tirées ensemble. — Les Commissaires nommés n'ont trouvé dans l'examen qu'ils ont fait dudit Fort , après cette épreuve , aucune dégradation d'aucun genre. — Il s'étoit rendu à l'Isle d'Aix , à cette époque vraiment intéressante , une grande quantité de Militaires de différens corps & de tous les grades , qui tous ont témoigné leur satisfaction de la manière la moins équivoque & la plus flatteuse pour l'Auteur.

Nous avons donné dans un de nos Journaux , d'après M. de Courcelles , un moyen de purifier l'eau corrompue. M. Blondeau nous a adressé sur ce sujet la lettre suivante de Brest ; l'objet en est trop important pour la Marine , pour que nous ne nous empressions pas de la transcrire.

» Je viens de lire dans votre Journal du 15 Septembre , p. 129 , l'extrait d'une lettre sur un moyen de rendre potable l'eau corrompue , qu'on trouve dans l'Ouvrage posthume de feu M. de Courcelles , premier Médecin de la Marine à Brest , sur le régime des Marins. Je pense , comme l'Auteur de cette lettre , que le moyen indiqué dans cet Ouvrage , d'après M. Hales ( & non Haley ) , mérite d'être préféré à celui que le sieur Bouebe a fait essayer ici , parce que celui-ci est plus dispendieux , plus

embarrassant, & n'a pas, comme l'autre, le suffrage d'une longue expérience en mer. — Mais me serait-il permis de demander ce qui vaut mieux ou de laisser corrompre l'eau pour avoir le plaisir de la purifier ensuite, comme l'on peut, ou de l'empêcher de se corrompre dans les plus longues campagnes, & dans les climats les plus chauds ? On trouve ce moyen dans le quatrième Cahier du Journal de Marine, pag. 144. Je vais le transcrire, parce qu'ayant pour lui le suffrage le plus complet de l'expérience, il ne peut être que très-utile de le faire connoître. — Après avoir combujé les futailles à l'ordinaire, emplissez-les d'eau ; mettez environ deux livres de chaux vive dans chacune, si ce sont des pièces de quatre, & dans les autres à proportion. ( l'excès ne peut pas nuire ). Laissez les futailles en cet état pendant 5 à 6 jours ; versez cette eau, rincez les futailles deux fois, puis emplissez-les de l'eau destinée à faire le voyage, pour laquelle on ne prendra que les précautions ordinaires. Ce moyen a été éprouvé avec le plus grand succès dans les voyages de Marseille à l'Isle de France, & de l'Isle de France à Marseille ; l'un desquels, au moins, dura six mois sans relâche. — On prétend, je le sais, que ce moyen a été tenté à Brest sans succès. Il seroit singulier que cela fût vrai & que je n'en fusse rien, moi résidant à Brest, & à qui l'on doit la publication de cette méthode, des preuves de son efficacité, de sa théorie complète, & des moyens d'en faire usage par-tout. Si cela est, on aura employé un mauvais expédient publié d'abord par erreur dans un règlement de M. de Sartine, pour la propreté des vaisseaux, leur salubrité & la santé des équipages, & corrigé ensuite, au moyen d'un carton, par ordre de ce Ministre, & d'après mes représentations. — Que cela soit ou non, les bons esprits diront

toujours que ce moyen, conseillé par l'expérience, ne peut être rejeté avec raison, que d'après des expériences bien authentiques. Jusques-là on sera porté à croire que nous avons un très-bon expédient pour empêcher l'eau de se corrompre, & qu'il vaudroit mieux l'employer, que de la laisser se putréfier pour la purifier ensuite tant bien que mal. M. Duret, très-habile Chirurgien de cette Ville, & qui a servi long-tems sur les vaisseaux du Roi, m'a dit avoir vu des accidens très-graves causés par l'usage de l'eau corrompue, quelques soins qu'on prit pour la rendre potable.

Les dernières lettres de Brest annoncent le départ de la *Sybille*, qui va porter dans l'Amérique Septentrionale de l'argent & des habits pour nos troupes. Elles ne disent rien de l'armement; mais elles s'étendent sur les fêtes & les réjouissances publiques qui ont eu lieu à l'occasion de la naissance du Dauphin. C'est le corps de la Marine qui en a fait les frais. Elles ont duré trois jours, & l'illumination des vaisseaux qui étoient en rade, présentoit à ce qu'on assure le spectacle le plus brillant qu'il soit possible d'imaginer. M. d'Hector, Commandant à Brest, & M. le Vicomte de Rochechouart, commandant l'armée, comme le plus ancien Officier général, ont fait les honneurs de ces fêtes.

On assure que le Roi d'Angleterre a chargé un Ministre étranger résidant ici, de complimenter de sa part S. M. sur la naissance de Mgr. le Dauphin.



Le 4 de ce mois , le *Te Deum* a été chanté dans toutes les Eglises du Diocèse de Paris. Versailles s'est distinguée à cette occasion par ses fêtes. Les illuminations des principales Eglises , celles de l'Hôtel de la Guerre , de la pièce des Suisses , étoient fort brillantes & du meilleur goût. Le Roi qui avoit promis aux Harangères de Paris , qui sont appelées dans plusieurs de nos papiers publics , *les Dames de la Halle* , de leur donner à dîner , les fit traiter magnifiquement ce jour-là. Elles étoient au nombre de 120. La Cour s'amusa , dit-on , beaucoup un moment de la grosse joie de cette compagnie turbulente. Tous les Corps de Métiers de Versailles ont été pendant huit jours sous les fenêtres de l'appartement de Monseigneur le Dauphin , & sous celles de l'appartement du Roi , offrir leurs hommages. Ils étoient précédés de Menestriers & les Syndics portoient un chef-d'œuvre de leur art , ou une marque caractéristique de leurs occupations. Les Serruriers avoient une serrure. Le Roi se la fit apporter , & chercha à découvrir lui-même le ressort secret de cette pièce ; S. M. parvint à le trouver ; mais au moment où la serrure s'ouvrit , elle fut agréablement surprise d'en voir sortir un dauphin en acier , fort artistement travaillé. Elle fut si contente de cette galanterie , qu'elle donna 30 louis de sa poche au Corps des Serruriers , sans ce

qui leur revenoit de la Princesse de Guéménée, Gouvernante des Enfans de France, chargée de distribuer de l'argent à toutes ces corporations.

Le sieur Hérifson, Maître Arquebuser, inventeur de nouveaux ressorts de voiture qu'il a présentés à l'Académie Royale des Sciences, sous la dénomination de ressorts François, qui joignent au mérite d'une solidité inaltérable, celui de rendre les voitures si douces, que même en courant la poste & dans les plus mauvais chemins, on peut y lire & écrire sans fatigue, instruit que différens Ouvriers ont tenté de les contrefaire, croit devoir prévenir le public pour le garantir des accidens qui pourroient résulter de l'usage de ressorts qui ne ressembleroient aux siens que par la forme, que l'on ne peut compter sur la bonté de ces ressorts, qu'autant qu'on les aura vu résister aux épreuves que MM. les Commissaires de l'Académie ont fait subir à ceux du sieur Hérifson, qui consistent à les charger de huit cents pesant, à les faire jouer en cet état, & ensuite leur faire essuyer le choc subit d'un poids de 400 livres tombant de dix pouces de haut & vérifier après s'ils n'ont pas perdu plus que 3 ou 4 lignes de la hauteur qu'ils avoient avant l'épreuve, ce que l'on doit mesurer & constater avant de les charger. On verra tous les jours une Voiture montée sur ces nouveaux Ressorts, chez le Sr. Hérifson, en son Atelier, rue du Bout du Monde, la seconde porte cochère à droite en entrant par la rue du Petit Carreau. Il ne délivre aucuns Ressorts qu'il ne leur ait fait subir les épreuves ci-dessus en présence des Acquéreurs, & donné son billet de garantie.

Le sieur Louis-François Blondel, ancien Maître de Poste, route du Havre, âgé de

73 ans, né à Launay, dans la même Paroisse & la même maison où il a été marié en 1731, avec Marie-Magdeleine de Caux, âgée de 63 ans, a renouvelé la 50e année de son mariage dans le même lieu & la même Eglise. Le couple étoit assisté de leur oncle & tante, M. & Madame Robertgendry, l'un âgé de 82 ans & l'autre de 77, qui ont eux-mêmes 56 ans de mariage. Cette cérémonie s'est faite le 29 Octobre dernier dans l'Eglise de Launay, pays de Caux, Diocèse de Rouen, par le Curé de Povel leur fils. Ils ont deux autres fils encore, 2 filles & 16 petits-enfans.

*ERRATA.* Au numéro précédent, page 85, ligne 19, au lieu de ces mots : *ils se plaisent à croire que LA COUR n'a pas eu de part aux menaces* ; lisez : *ils se plaisent à croire que LE CŒUR n'a pas eu de part aux menaces*, &c.

La frégate la *Magicienne*, de 32 canons, commandée par M. de la Bouchetiere, Capitaine de vaisseau, partie de Portsmouth dans l'Amérique Septentrionale le 31 Août, rencontra, le premier Septembre, le vaisseau le *Chatham*, percé pour 62 canons, & en ayant 50 de montés du calibre de 24 à sa première batterie. Après un combat de 3 heures, ayant eu ses mâts percés de plusieurs boulets, ses vergues coupées, toutes ses manœuvres hachées, voyant que le peu de vent ne lui permettoit pas d'échapper à l'ennemi, qui avoit une marche supérieure, elle se rendit, pour ménager le sang des braves sujets du Roi qui avoient combattu si vaillamment, malgré la supériorité des forces de l'An-

glois. La frégate a eu 32 hommes tués & 54 blessés. Un matelot, nommé Nicolas d'Aclécourt, natif de Boulogne, érendu sur le gaillard & prêt à expirer, saisit la main du Capitaine, & lui dit : *Je vais mourir ; mais je regrette moins la vie que de voir la frégate au pouvoir de l'ennemi.*

Règlement concernant les prises que des corsaires François conduiront dans les ports des Etats Généraux des Provinces-Unies, & celles que les corsaires desdits Etats-Généraux amèneront dans les ports de France. » S. M. voulant faire connoître ses intentions sur les prises que ses sujets pourront conduire dans les ports des Etats-Généraux des Provinces-Unies, & sur celles que les corsaires desdits Etats-Généraux conduiroient dans les ports de son Royaume, elle a ordonné & ordonne ce qui suit : 1°. Les prises qui auront été faites par les corsaires François sur les ennemis de S. M., pourront être conduites dans les ports des Etats Généraux, soit pour mettre lesdits corsaires en état de continuer leurs courses, soit même pour que les prises y soient vendues s'il est nécessaire. 2°. Dans le cas d'une simple relâche, les Capitaines conducteurs des prises, seront tenus de faire devant les Juges du lieu, une déclaration sommaire des circonstances de la prise, des motifs de la relâche, & de requérir lesdits Juges de se transporter à bord des bâtimens pris, pour apposer les scellés ou faire la description de ce qui ne pourra être mis sous lesdits scellés, pour être ledit état vérifié en France par les Officiers de l'Amirauté, sur l'expédition que l'Officier conducteur de la prise sera tenu de rapporter & de déposer au Greffe. 3°. Les marchandises sujettes à déperissement, ou même d'autres marchandises s'il est nécessaire, pour pourvoir

aux besoins des bâtimens pendant le tems de la relâche, pourront être vendus dans lesdits ports des Etats-Généraux, sur la permission qui en sera obtenue du Juge du lieu par le conducteur de la prise; à la charge de faire faire ladite vente par les Officiers publics à ce préposés, & de rapporter en France des expéditions, tant des procédures que du procès-verbal de vente. 4°. En cas que les conducteurs des prises aient été autorisés par les Armateurs ou le Capitaine du corsaire preneur, à faire vendre lesdites prises dans les ports des Etats-Généraux, ils seront tenus de requérir le Juge du lieu, de satisfaire aux formalités prescrites par l'article 41 de la déclaration de S. M. du 24 Juin 1778, & de rapporter en France l'expédition desdites procédures. 5°. Les expéditions desdites procédures, & les pièces originales & traduites, seront adressées au Secrétaire Général de la Marine, à Paris, pour être procédé au jugement de la prise par le Conseil des Prises; après quoi, le Capitaine conducteur de prise, ou son Commissiionnaire, pourront requérir la vente provisoire des marchandises & effets sujets à déperissement, & même la vente définitive desdites prises & de toutes les marchandises de leur chargement, en la forme & ainsi qu'il a été prescrit pour les prises conduites dans les ports du Royaume, par l'article 45 de ladite déclaration du 24 Juin 1778. 6°. Le déchargement, l'inventaire, la vente & la livraison desdites prises & des marchandises, seront faits avec les formalités qui sont en usage dans les ports des Etats-Généraux. Les Capitaines conducteurs des prises, seront tenus de rapporter les liquidations particulières ou états sommaires du produit desdites prises, & des frais faits à l'occasion d'icelles, pour être lesdites liquidations particulières ou états sommaires, déposés

par l'Armateur au Greffe de l'Amirauté du lieu de l'armement, au terme de l'article 57 de la déclaration du 24 Juin 1778, & l'Arrêt du Conseil du 4 Mars dernier; & les Jugemens de bonne prise, seront envoyés auxdites Amirautés du lieu de l'armement, pour y être enregistrés. 7°. Tous les prisonniers qui se trouveront, soit à bord des corsaires François qui relâcheront dans les ports des Etats-Généraux, soit à bord des prises qui y seront conduites, seront remis sans délai aux Gouverneurs ou Magistrats des lieux, pour être gardés, au nom de S. M. & nourris à ses frais, ainsi qu'il en sera usé dans les ports de France pour les prisonniers faits par les corsaires Hollandois. Seront néanmoins tenus les Capitaines qui ramèneront des prises dans les ports du Royaume pour y être vendues, de retenir deux ou trois prisonniers principaux, pour être interrogés par les Officiers de l'Amirauté, & servir à l'instruction. 8°. Les corsaires des Etats-Généraux, pourront conduire ou faire conduire leurs prises dans tous les ports de la domination de S. M., soit pour y rester en relâche, jusqu'à ce qu'elles soient en état de retourner à la mer, soit pour y être vendues définitivement. 9°. Dans le cas d'une simple relâche, les conducteurs de prises seront tenus de faire, dans les vingt-quatre heures de l'arrivée, leur déclaration devant les Officiers de l'Amirauté, lesquels se transporteront à bord des bâtimens pris, pour apposer les scellés & faire une description sommaire de ce qui ne pourra pas être compris sous lesdits scellés, sans qu'il soit permis de rien débarquer du bord desdites prises, sous les peines portées par les Arrêts & Règlemens de S. M. 10°. Permet néanmoins S. M. auxdits corsaires des Etats-Généraux de faire vendre dans les ports les marchandises sujettes à dépérissement, ou même d'autres marchandises, pour

pourvoir aux besoins des bâtimens, pendant le tems de la relâche ; à la charge d'en demander par requête la permission aux Officiers des Amirautés par-devant lesquels il sera procédé à ladite vente. 11°. Lorsque les sujets des Etats-Généraux voudront faire vendre leurs prises dans les ports du Royaume, le Capitaine qui aura fait la prise, ou l'Officier qui aura été chargé de la conduire, seront tenus de requérir les Officiers de l'Amirauté de satisfaire aux formalités prescrites par l'article 42 de la Déclaration de S. M. du 24 Juin 1778, & sera vente faite conjointement avec le Consul, ou chargé d'affaires des Etats-Généraux, s'il y en a, sinon en présence du fondé de pouvoirs du corsaire-prenneur, & seront les expéditions desdites procédures & pièces originales adressées au Secrétaire de l'Amirauté des Etats-Généraux, d'où le vaisseau de guerre, ou le corsaire-prenneur dépendra, pour y être procédé au Jugement de la prise. 12°. Les Capitaines conducteurs des prises, ou leurs commissionnaires, pourront requérir les Officiers des Amirautés de procéder à la vente provisoire des marchandises & effets sujets à déperissement, & même à la vente définitive des prises & de toutes les marchandises de leur chargement, lorsqu'elles leur paroîtront constamment ennemies, d'après les pièces de bord & les interrogatoires des prisonniers, ainsi qu'il est prescrit pour les prises faites par les corsaires François, par l'article 45 de la Déclaration du 24 Juin 1778. 13°. Le déchargement, l'inventaire & la livraison desdites prises & des marchandises, seront faits en présence des Amirautés, dont les vacations au déchargement, à l'inventaire & à la livraison des marchandises, seront réduites à moitié, au terme de l'article 52 de la Déclaration du 24 Juin 1778 ; lesdits Officiers ne procéderont à des liquidations particulières du pro-

des prises , que lorsqu'ils en seront requis par les parties intéressées : Mais dans tous les cas où il pourroit être question de délivrer plusieurs expéditions , il ne sera payé au Greffier pour les seconde & troisième , que le prix du papier timbré & les frais d'écriture , le tout conformément au tarif de 1770.

14°. Les marchandises provenant des prises faites par les corsaires des Etats-Généraux , seront sujettes aux mêmes droits & aux mêmes formalités que celles provenant des prises faites par les corsaires François , ainsi qu'il est porté par l'Arrêt du Conseil du 27 Août 1778 , lequel sera exécuté pour les prises faites par lesdits corsaires des Etats-Généraux.

15°. Les corsaires des Etats - Généraux pourront remettre dans les ports , aux Commissaires des ports & arsenaux de la Marine , les prisonniers dont ils seront chargés , & il sera donné des ordres par S. M. , pour que lesdits prisonniers soient conduits , gardés & nourris dans les places & châteaux , aux frais des Etats-Généraux , & délivrés à leur première réquisition , soit pour être échangés , soit pour être transférés ailleurs &c.

Arrêt du Conseil du Roi , du 28 Août 1781 , rendu au profit de M. le Marquis de Sourches , Comte de Mouhoreau ; contre les Dames Abbessé & Religieuses de Fontenault , qui fixe les droits de leur Bac audit Mouhoreau , ainsi que suit : 1°. par personne à pied , six deniers. 2°. Par mulet , cheval ou âne , chargé ou non , y compris le Conducteur & Canallier , un sol. 3°. par bœuf ou vache , un sol. 4°. par cochon ou veau , six deniers. 5°. par brebis , trois deniers. 6°. par septier ou pochée de bled ou farine , un sol. 7°. par barrique de vin , trois sols. 8°. par charrette de foin sans charrette , vingt-quatre sols. 9°. par charrette de gros bois , vingt sols. 10°. par cent de tulleaux , trente sols. 11°. par voiture à deux



roues , vingt sols. 12°. par voiture à quatre roues, quarante sols.

*De BRUXELLES , le 13 Novembre.*

Selon des lettres de Lisbonne , le Roi eut le 3 du mois dernier un accident à la chasse; le carrosse dans lequel il se trouvoit versa , & S. M. se blessa à la tête. Elle fut aussitôt saignée par précaution; maintenant elle se trouve très-bien. Les mêmes lettres portent que la reine a bien voulu changer pour quelque tems l'exil du Marquis de Pombal , en lui permettant d'aller faire usage des bains de Lascaldas. On continue la révision des procès des grands exilés sous le règne précédent , & on assure que S. M. s'expliquera bientôt à ce sujet.

Tandis que d'après ce que publient les Anglois , on conjecture que partie des bâtimens pris par le Commodore Johnstone à la baie de Saldanha étoient chargés , on ne cesse pas en Hollande d'élever des doutes sur cette question.

» Que penser de sa relation , lit-on dans une lettre : il écrit que le 9 Juillet , un vaisseau de son escadre : qu'il avoit envoyé à la découverte , lui a amené le navire de la Compagnie des Indes Orientales de Hollande le *He'd-Woltemade* , Capitaine Vrolyk , en route vers le cap de Bonne-Espérance pour Ceylan; & le Capitaine Hollandois Isaac-Louis de Bollen , bien aussi croyable que le Commodore Anglois , écrit en date du 16 Mai , que , sorti du Texel , le 18 Décembre 1780 , avec le bouque de

la susdite Compagnie le *Katwyk-Aan-Shyn*, il est arrivé au cap de Bonne-Espérance le 20 Avril, & que ce même jour le *Held-Woltemade* venoit d'en mettre à la voile pour Ceylan. Comment est-il possible que le *Held-Woltemade*, navigeant au-delà du Cap, ait été pris en deçà ? La narration du Commodore présente bien d'autres contradictions à digérer. Comment le Gouverneur du Cap a-t-il laissé partir, sans escorte, les vaisseaux de la Compagnie sachant que la guerre étoit déclarée ? Pourquoi n'en a-t-il pas fait décharger & emmagasiner les cargaisons ? Pourquoi ne les a-t-il pas armés pour la défense du Cap ? Supposons que le Gouverneur les ait laissé partir, que faisoient ces vaisseaux dans la baie de Saldagne, où il n'y a ni port ni habitans ? Ils sortoient à peine du Cap. Où étoient ces Rois de Ternate & de Tidor, avant l'arrivée des Anglois ? n'étoient-ils sous la garde de personne ? Si quelque Officier de la Compagnie devoit veiller à leur conduite, comment leur a-t-il permis de prendre une chaloupe & de venir, à la face des équipages Hollandais qui brûloient leurs propres navires, se rendre aux Anglois ? Qu'a fait Johnstone de ces malheureux Rois ? Il ne nous le dit pas. Nous les verrons sans doute à Londres, & comme depuis leur départ de Robben-Eyland, ils auront eu le tems d'examiner la baie de Saldagne, ils nous donneront quelques éclaircissemens sur la Géographie Hottentote de M. le Commodore. Je respecte la Cour de Londres ; je crois fermement qu'elle ne fait imprimer, dans ses Gazettes extraordinaires, que ce qu'elle a reçu réellement : mais je crois aussi qu'on lui en impose en raison du quarté de la distance des lieux d'où elle reçoit les dépêches. De sorte qu'une nouvelle de Gibraltar a plus de probabilité qu'une de New-Yorck & une de New-Yorck plus qu'une de Madras, &c. &c.

Sur la proposition faite par le Stathouder aux Etats-Généraux le 22 du mois dernier, il sera créé un corps de marine. Cet objet n'a pas souffert les lenteurs ordinaires; il n'en est pas de même de l'interminable affaire du Duc de Brunswick avec le Magistrat d'Amsterdam. Si plusieurs provinces sont disposées à donner satisfaction à ce Prince, d'autres regardant les reproches qu'on lui fait comme très-graves & très-importans à approfondir, demandent qu'on les discute & que MM. d'Amsterdam développent leurs motifs & les mettent avec leurs preuves sous les yeux de la généralité. Tel est entre autres le fondement de l'avis de Etats d'Overyffel.

M. de Capellen de Marsch qui s'est rendu célèbre par son patriotisme & par ses discours aux assemblées des Etats de Gueldres, en a prononcé un dans celle du 20 Octobre, à l'occasion de la demande du Roi de France pour une négociation de 5 millions de florins sous la garantie de la République. Le voici.

» La convocation prématurée de cette assemblée devant servir, en suivant l'exemple des autres Membres du corps fédératif, à hâter le consentement de V. N. P. à la négociation de cinq millions de florins sous la garantie de cet Etat, me fait, ainsi qu'à quiconque prend à cœur la situation critique de la patrie, désirer ardemment que nous entrions enfin dans l'opinion & la persuasion qu'il est plus que tems de répondre aux offres multipliées & même aux marques effectives de l'amitié de la Cour de

France , à sa disposition de conclure une alliance étroite avec cette République , alliance si nécessaire pour parvenir , par des mesures unanimes , à combattre avec vigueur & à réduire à la raison un ennemi redoutable. — V. N. P. savent par quelles ruses & cabales les Bretons , nos éternels ennemis , sont parvenus , soit par leur influence traîtreuse au dedans , soit par leurs attaques perfides , au dehors , à conduire cet Etat au bord de sa ruine inévitable , sans que nous ayons pris nos précautions à tems pour insister auprès d'un allié aussi naturel & aussi nécessaire pour nous , afin de se joindre à lui contre un seul & même ennemi. Oubli impardonnable ! administration qu'on ne pourra jamais justifier , & qui demande certainement un prompt changement que la Nation attend avec impatience ; il montrera qu'on n'a négligé aucun des moyens pour faire échouer les attaques insidieuses d'un ennemi toujours menaçant. Au milieu des suites amères de cette guerre malheureuse , l'indolence avec laquelle on conduit les affaires doit mécontenter un peuple prêt de sacrifier ses biens & sa vie pour la patrie. Qui peut désavouer que la mesure ne soit à son comble ; que cette Nation ne soit autorisée à demander à ses Représentans , à V. N. P. , que sans délai , sans perte de tems , avant qu'il soit trop tard , on prenne des mesures efficaces pour arrêter les progrès d'un ennemi si formidable , soit par des secours de dehors , soit par une conduite unanime & vigoureuse au dedans , afin d'empêcher par là que la liberté & la prospérité ne nous échappent pour toujours. V. N. P. , accoutumées à prévenir les confédérés , ne pourroient-elles pas faire , au nom de cette Province , toutes les instances possibles auprès des confédérés pour travailler aux moyens les plus propres & les plus efficaces de conclure une alliance avec la France , & se décider par les meil-

leurs combinaisons avec S. M. T. C. pour la campagne prochaine. Personne ne peut révoquer en doute la nécessité pressante de ces mesures , à moins de nous exposer de gaieté de cœur au danger de perdre pour toujours notre commerce & notre navigation ; de voir nos possessions Orientales & Occidentales exposées à être prises ou dévastées. Ce sont cependant les colonnes de l'édifice de cet Etat , les sources de notre prospérité ; leur décadence & leur anéantissement doivent entraîner à-la-fois la ruine de cette République. — Il est donc naturel que nous agissions de concert avec les ennemis de notre ennemi ; ainsi je propose aux considérations sérieuses de V. N. P. , s'il ne seroit pas à propos , pour cet Etat , d'accepter les offres & les invitations si affectueuses , si nécessaires & si avantageuses des Etats de l'Amérique. Aucune indulgence , aucune lâche condescendance pour l'Angleterre ne sauroient nous empêcher de reconnoître l'indépendance d'une République qui s'est , à notre exemple glorieux , procuré la liberté par son courage , & qui est encore occupée à se soustraire vaillamment à la tyrannie de l'ennemi des deux Nations. Qui nous empêche de former des alliances étroites avec ce Peuple vertueux & puissant , qui nous affectionne sûrement plus qu'aucun autre peuple , & nous donne des marques de son inclination. Combien notre indifférence sur ce point diffère de la conduite que tinrent nos ancêtres qui , convaincus de la nécessité de se joindre aux ennemis de notre ennemi , firent alliance avec les Portugais , au moment où ceux-ci se soulevèrent contre l'Espagne ? Qui ne voit que la formation de pareilles alliances si nécessaires accélérera la conclusion d'une paix générale & honorable pour nous. Il est de mon devoir , N. & P. S. , de vous parler franchement ; parce que je suis convaincu qu'en continuant à tromper ainsi

les espérances légitimes de la Nation, on pourroit augmenter son mécontentement & ses soupçons, déjà assez remarquables. Cette Nation patiente, qui, après avoir jusqu'à présent fourni & prodigué tant de bien & de sang, prendroit-elle en mauvaise part qu'on exigeât des rendemens de compte sur l'administration publique ? que l'on insistât sur un examen des causes de nos malheurs ? La défiance & le mécontentement sont généraux ; qui ne tremble sur les suites affreuses de murmures qui croissent de la sorte ? n'entend-on pas les petits aussi bien que les grands s'écrier : *N'est-il pas étonnant que depuis plusieurs années, après avoir versé des sommes pour la construction de vaisseaux, notre marine n'ait pas encore été mise sur un pied à faire respecter notre commerce & notre navigation, & qu'en général notre marine est, avec les suites les plus déplorables, ou trop morcelée ou hors d'état de tenir tête à notre ennemi ?* Peut-on blâmer la Nation d'éclater en plaintes de n'avoir point eu la protection nécessaire pour les branches étendues de son commerce que les traités autorisent, lorsque les puissances du nord, peu disposées à user de condescendance avec l'Angleterre, poursuivent & assurent leur navigation sur nos débris. N'est-ce pas une chose digne de réflexion qu'on n'ait pas accepté l'offre magnanime d'une neutralité armée, & qu'après avoir hésité sept mois entiers, nous y ayons accédé lorsqu'il étoit trop tard & que nous ne pouvions en réclamer les avantages ; ces griefs & d'autres encore donnent des raisons suffisantes de plainte. On l'avoit flattée d'un examen des causes de l'extrême lenteur à défendre la patrie contre un ennemi redoutable & actif. A-t-on satisfait à cette promesse ? travaille-t-on actuellement avec plus d'ardeur & avec le zèle requis à combattre un ennemi odieux ? s'oppose-t-on comme on le doit aux suites dangereuses de ses intrigues

au-dedans comme au-dehors ? & quoiqu'on soit pleinement convaincu qu'il n'a pas tenu aux Seigneurs des Etats de Hollande , encore moins à la ville d'Amsterdam de faire mettre notre marine dans un état convenable de défense, il reste encore à demander s'il paroît suffisamment, d'après les rapports donnés , qu'aucun des Collèges d'Amirauté n'ait été en défaut.

N'attribue-t-on pas dans toute l'étendue des sept Provinces-Unies, à l'influence de Mgr le Prince de Brunswick sur l'esprit de Monseigneur le Stadhouder, Héréditaire, les causes principales du malheur & des désastres qu'essuie ce pays ? La nation ne demande-t-elle pas à cris redoublés l'éloignement du Duc ? L'aversion & la haine contre ce Prince ne sont-elles pas montées au point qu'une politique prudente exigeroit qu'on écoutât la voix du peuple, d'autant plus que jusqu'à ce jour le Duc ne s'est pas encore purgé devant la Nation de ce dont diverses personnes respectables de l'union l'ont inculpé si publiquement ? La Nation peut-elle se contenter de la déclaration prononcée par L. H. P. , pour absoudre le Duc d'une manière aussi inconstitutionnelle & illégale ? Les résolutions justificatoires de quelques-uns des confédérés peuvent-elles, devant le Tribunal de la Nation, laver ce Seigneur du blâme dont il est inculpé ? Qui oseroit affirmer que dans cette affaire tout ait été régulièrement traité, conformément à l'ordre & à la constitution du Gouvernement ? Et la conduite des Comités de cette Province à la généralité, tenue à cet égard, n'est-elle pas des plus répréhensibles, au point que je me flatte qu'à l'avenir V. N. P. veilleront efficacement contre de pareilles transgressions des bornes de l'autorité qui leur est confiée. Les plaintes & les prétentions du Duc n'auroient jamais dû devenir l'objet délibératif des Etats de cette Province : la postérité aura peine à croire qu'on ait pu trouver bon, sans examen préalable sur la légalité ou l'ir-

régularité de cette démarche , le 21 Juillet de la même année , de prendre à la pluralité des voix une résolution justificatoire & en tout sens flatteuse pour le Duc ; résolution qui tend à présenter sous un jour défavorable les efforts les plus louables , faits par de respectables Membres de la Confédération , pour le salut de la patrie ; efforts cependant , que le tems couronnera d'une gloire bien méritée , & qui , selon toutes les apparences , seront appuyées encore plus vigoureusement. C'est par-là que tout espoir de délivrance n'est pas encore perdu ; & si l'unanimité & la bonne-foi ( dont V. N. P. ainsi que moi , demandent au Ciel le retour ) doivent renaître dans notre République , il faut qu'on commence par faire disparaître la grande pierre d'achoppement , qui est devenue l'objet d'une aversion générale & poussée à son dernier période. Le Duc , à qui l'on attribue une politique si profonde , pouvant concevoir que sa présence est bien-loin d'être utile à la Patrie , il faut s'étonner de ce qu'à l'exemple d'autres Personnes publiques , il n'a pas déjà rempli le desir & le vœu du Peuple en s'éloignant. C'est le sentiment le plus douloureux de la situation déplorable de la Patrie , qui m'a porté à exposer l'un & l'autre à V. N. P. pleinement convaincu qu'elles concourront avec les autres Confédérés à s'opposer avec un zèle redoublé aux progrès ultérieurs de violence externe & interne , & à procurer à une Nation opprimée , outragée & réduite au désespoir , une satisfaction convenable , en la mettant en état de rétablir ce qui est ruiné , & de venger les insultes qu'on a essuyées. Pour atteindre ce but salutaire & d'une manière efficace , je suis d'avis qu'à raison des importans motifs allégués , on prenne de la part de cet Etat , de la manière la plus propre & la plus convenable , ainsi qu'avec la plus grande célérité , des arrangements de protection mutuelle ; que des Traités



d'amitié soient conclus avec S. M. T. C. & la République des Treize-Etats de l'Amérique, comme l'unique moyen, conjointement avec nos propres efforts, de forcer l'ennemi à une paix honorable pour nous, à l'exécuter dans tous les points, & à rétablir le droit des Gens, qu'il a si indignement violé. Je ne doute pas que V. N. P. ne jugent ces propositions dignes de leurs délibérations; je les leur soumets respectueusement; & comme le Jugement de la Nation & de la Postérité sur ma façon d'agir & de penser dans ces occurrences, ne m'est pas indifférent, je requiers que ma proposition soit insérée dans le Récès de ce Quartier.

PRÉCIS DES GAZETTES ANG. du 6 Novembre.

Il est arrivé des nouvelles d'Amérique du 25 Septembre. En attendant que la Cour publie les lettres du Général Clinton, apportées par M. Conway, Colonel du premier Régiment des Gardes, sur le paquebot le *Duc de Cumberland*, on en a une du Général Washington au Président du Congrès, datée de Chester le 5 Septembre. — » J'ai l'honneur d'envoyer à V. E. la copie d'une lettre du Général Gist. Elle annonce l'arrivée de M. de Grasse dans la Chésapeake avec 28 vaisseaux de ligne. Je suis charmé d'annoncer moi-même cette bonne nouvelle à V. E. qui voudra bien accepter mes sincères félicitations sur cet heureux événement.

*Lettre du Général Gist, datée de Baltimore le 4 Septembre.* — Je suis charmé de pouvoir vous apprendre qu'un cutter de 18 canons, commandé par M. de Calone, vient d'arriver ici chargé des dépêches de M. le Comte de Grasse pour V. E. Le Général François est entré dans la Chésapeake le 26 Août. Le lendemain il a débarqué 3000 hommes sur la rive méridionale de la rivière James, qui vont se joindre à l'armée que commande le Marquis de la Fayette. — L'escadre s'est emparée dans la traversée d'un paquebot de Charles-Town qui retournoit en Europe avec le Lord Rawdon. — L'escadre, après

avoir pris la station entre le cap Henri & Middle-Ground, a détaché trois vaisseaux de ligne & une frégate pour la rivière de Yorck, où ils ont pris un vaisseau percé pour 12 canons. — M. de Calone m'a dit qu'il avoit quitté l'escadre le 3 Septembre, & que les ordres de son Général étoient de vous faire remettre ces dépêches par un Officier; mais ce dernier ne pouvant pas partir sur-le-champ, j'ai cru qu'il étoit important de vous envoyer cette nouvelle par un Express, afin que V. E. puisse faire ses dispositions sans aucun retard. Je viens d'ordonner à tous les navires qui se trouvoient ici de mettre à la voile sur-le-champ pour recevoir les troupes à la tête de l'Elk.

Le Général Washington étoit le 5 Septembre à Chester, en Pensilvanie. Le 10 il a dû se trouver à la tête de l'Elk.

Le bruit est général que M. de Grasse a pris trois frégates Angloises.

La Commission qui a été nommée à New-Yorck pour inspecter l'*Ajax*, a décidé d'un accord unanime que ce vaisseau ne pouvoit plus servir; nonobstant, l'Amiral a ordonné qu'il soit mis en réparation, pour qu'il ne soit point dit que les François l'ont détruit deux vaisseaux. — L'Amiral Digby, actuellement à Shandy-Hook, avoit à bord de ses vaisseaux 200.300 liv. st. — On dit qu'Arnold s'est emparé des forts O-Cromb & Gre-wold; il a pris & brûlé plusieurs bâtimens marchands; la perte totale en morts est de 44, & de 127 blessés.

Le Vice-Amiral Péter-Parker revient avec la flotte de la Jamaïque à bord du *Ruby*. Le Contre-Amiral Rawley prend à sa place le commandement de la station de la Jamaïque.

L'Amirauté a reçu hier 5, la nouvelle de la rentrée de l'escadre de l'Amiral Darby à Torbay. Plusieurs de ses vaisseaux sont en mauvais état, sur-tout ceux à 3 ponts & quelque-uns de 74 Il y en a, dit-on, 10 qui seront obligés d'entrer dans les chantiers.



# JOURNAL POLITIQUE

## DE BRUXELLES.

---

D A N E M A R C K.

*De COPENHAGUE, le 24 Octobre.*

ON compte actuellement dans le Sund 78 bâtimens destinés pour la mer du Nord, & qui doivent mettre à la voile au premier bon vent; jusqu'à présent le tems a été très-orageux sur mer, & sur terre nous avons eu beaucoup de neige & de grêle. Un houer Suédois, qui alloit de Gothenbourg à Landskrone, a échoué sur la côte de Setland à 5 milles d'ici. On a sauvé l'équipage; mais la cargaison qui consistoit en harangs, paroir, au moins en partie, fort hasardée.

Il est arrivé ici trois bâtimens venant d'Irlande, avec une cargaison consistant en viande, poisson, huile de poisson, laine & soufre. Le Gouvernement s'occupe des moyens de faire fleurir de plus en plus le commerce; il est actuellement question d'un arrangement qui ne peut que concourir à

*24 Novembre 1781.*

g

ce but ; il s'agit entr'autres de faciliter la communication entre les Etats de S. M. en Europe , & les Isles qu'elle possède dans les Indes Occidentales , dont nous venons de voir arriver en bon état 2 bâtimens richement chargés en café & en sucre.

Une frégate Russe vient de mouiller à l'isle de Roem ; elle vient de la mer du nord.

## P O L O G N E.

*De DANTZICK , le 30 Octobre.*

TOUTES les lettres que l'on reçoit des parties de la Pologne que traverse le Roi pour gagner Vierzovice , où S. M. va joindre le Grand-Duc & la Grande-Duchesse de Russie qui doivent y passer , ne contiennent que les détails des transports de joie que la nation a fait éclater. Il y avoit cinquante ans qu'on n'avoit vu de Rois dans ces Districts de la République. Les Gentilshommes peu aisés , que leur fortune & leurs affaires retiennent éloignés de Varsovie , se sont empressés de se rendre sur son passage & de lui offrir les chevaux qui lui sont nécessaires , & il n'en est aucun qui n'ait regagné sa demeure très-satisfait de l'accueil qu'il a reçu de S. M. Ce voyage peut avoir des suites heureuses ; en faisant connoître le Monarque à ses sujets , il lui en assurera l'attachement & la fidélité.

Le froid commence à devenir rigoureux ;

il gèle déjà , & on s'attend à voir la navigation interrompue sous peu de jours. Le prix du seigle hausse en conséquence ; il est actuellement de 250 à 260 florins par last ; il y a toute apparence qu'il augmentera encore plus vers le printems prochain.

## A L L E M A G N E.

*De VIENNE, le 31 Octobre.*

LA Cour reçut avant-hier , par un courrier , la nouvelle de l'heureuse délivrance de la Reine de France , qui a donné le jour à un Prince. Le lendemain , il y eut gala , & l'Empereur reçut les complimens de félicitation du haut Clergé , des grands Officiers & des Ministres étrangers ; S. M. I. dîna en public avec l'Archiduc Maximilien , & le soir il y eut spectacle gratis à tous les théâtres de la ville.

L'Empereur ayant permis aux Etats de la basse Autriche de lui envoyer une députation , elle eut lieu le 13 de ce mois ; S. M. I. dans l'audience qu'elle donna aux Députés , leur remit l'état des matières que devoit traiter la Diète Provinciale qui a été ouverte le 22.

Le 4 de ce mois , écrit-on de Péterwaradin , deux Négocians Russes sont arrivés ici avec trois bâtimens chargés de faulx & d'autres fers travaillés de la Styrie ; ils continueront leur route sur le Danube pour la mer Noire , d'où ils se rendront en Russie. Désormais toutes les Marchandises seront ainsi trans-

portés par eau. — L'Aga des Janissaires, Osman-Effendi, qui avoit été exilé il y a un an, est revenu à Belgrade où il a été remis en possession de ses dignités par un Firman du Grand-Seigneur. — On mande de Semlin, dans la haute Hongrie, qu'il est arrivé près de cette ville sur le Séva, un gros navire construit en frégate & venant de la Croatie. On a mis tant de soin dans sa construction, que non-seulement sa marche est légère, mais qu'il peut aussi être employé sur de petites rivières dont les eaux sont basses. Il doit prendre une cargaison à Semlin, & aller à Vienne «.

On attend avec impatience l'ordre Impérial qui proscrira les enterremens dans la ville & les faubourgs; comme les emplacements destinés aux cimetières hors des limites de la ville sont déjà désignés, on se flatte qu'il paroîtra incessamment.

« Il y a quelque-tems, lit-on dans une lettre d'œdenbourg dans la basse-Hongrie, qu'on a trouvé à Douczke, près de Debresin, des écailles dans lesquelles il y avoit des perles. L'intérieur de l'écaille est aussi noir que celle d'une tortue; l'écaille est large d'environ 6 pouces, & se trouve à 3 ou 4 pieds sous l'eau. C'est sur-tout aux environs de la Theise, où le pays est plat, & marécageux, que ces perles ont été trouvées «.

*De H A M B O U R G , le 3 Novembre.*

Le Conseil Aulique de l'Empire a prononcé depuis peu une Sentence entre le Prince-Evêque de Spire & le Chapitre de la même ville, qui contient une décision remarquable sur les Chapitres.

« Ceux-ci s'étoient regardés jusqu'à présent comme co-Régens des Evêques; ce qui avoit souvent

eu des suites contraires au bien-être du Pays , surtout à la mort du Prince-Evêque. Le Chapitre établissoit alors & abolissoit des loix , disposoit des finances & du sort des Employés des Collèges , qui étoient d'autant plus à plaindre , si pendant la précédente Régence , ils avoient eu le malheur de déplaire au Chapitre , ou même à un seul Tréfoncier , que quelquefois les nouveaux Evêques étoient obligés par leur capitulation d'approuver les changemens faits par le Chapitre. Tous ces privilèges viennent d'être annullés par la Sentence du Conseil Aulique. Il y est dit que S. M. I. ne laisse plus aux Chapitres , le Siège vacant , que le pouvoir de faire ce que la seule nécessité exige , & cela même encore par provision ; un Tréfoncier ne pourra recevoir au décès d'un Prince-Evêque que 150 florins pour le deuil & 600 s'il est revêtu de la charge de Gouverneur. Par la même Sentence les Evêques , comme Vassaux de l'Empereur , obtiennent une autorité illimitée & le droit de considérer les Chapitres comme leurs premiers sujets. — L'on assure que les Chapitres doivent se réunir , pour faire leurs représentations à cet égard à l'Empereur & à la Diète de l'Empire ».

On dit que l'Empereur , aux Ordonnances intéressantes qu'il a déjà publiées , se propose d'en ajouter une dont l'objet est de déterminer jusqu'à quel point les sujets de S. M. I. dans les Etats héréditaires sont tenus d'obéir aux Seigneurs des terres , quels sont les droits de ces derniers sur leurs vassaux , & les punitions qu'on peut leur infliger dans les divers délits qu'ils peuvent commettre à cet égard ? Il y a long-tems qu'une pareille loi étoit devenue nécessaire pour protéger le foible & le pauvre contre

le fort & le riche. Les uns & les autres sont également sujets du Souverain , & ont le même droit à sa protection ; & la tolérance civile ne mérite pas moins son attention que la tolérance religieuse. Il a paru sur ce dernier objet plusieurs Ouvrages ; l'un d'eux intitulé : *Mémoire intéressant adressé à tous les Souverains Laïcs de la Religion Catholique* , vient d'être imprimé à Francfort ; l'objet de l'Auteur est d'établir les prérogatives & les droits de l'Empereur contre les assertions des Ecrivains ultramontains.

Parmi les Ouvrages répréhensibles qui paroissent quelquefois , il y en a qui seroient voués en naissant à l'oubli qu'ils méritent , si l'autorité & le zèle ne se réunissoient pas souvent pour les proscrire. Telle est une petite pièce de vers qui a été publiée à Liège , & dont on ignoreroit l'existence sans le Mandement que le Prince Evêque a publié à cette occasion.

» Ce n'est point sans la plus vive douleur que nous venons de voir s'élever du sein des brebis confiées à nos soins , un homme turbulent assez audacieux pour oser publier , par une témérité inouïe , une Pièce de vers insultante pour tous les genres d'autorité. Ne pouvant ni tolérer , ni dissimuler une entreprise aussi hardie , nous jugeons devoir rendre publique l'indignation que nous avons ressentie à la lecture de cette Pièce scandaleuse portant le titre de la *Nymphe de Spa à l'Abbé Raynal* , dont nous entendons punir l'auteur selon la rigueur des loix. Comme nous n'avons rien de plus à cœur que d'écarter de nos peuples le souffle empoisonné de l'irréligion , & de les pré-



venir contre cette funeste épidémie qui par-tout ailleurs fait les plus grands ravages ; nous vous conjurons N. T. C. F. de conserver avec soin le précieux trésor de la foi , dont vous connoissez l'excellence & le prix ; fermes & inébranlables dans la religion de nos peres qui a toujours fleuri dans ce Diocèse , & qui par son éclat en a fait une portion distinguée de l'héritage de J. C. vous n'aurez que du mépris & de l'horreur pour ces sophismes & les attentats d'une philosophie insensée qui ose s'élever contre Dieu & blasphémer contre nos Mystères «.

Le Roi de Prusse a rendu une Ordonnance ultérieure concernant le commerce maritime de ses sujets pendant la présente guerre.

S. M. a déjà suffisamment fait connoître dans sa première déclaration du 30 Avril de cette année , qu'elle vouloit observer une exacte neutralité pendant la présente guerre maritime , & que son intention étoit de diriger la navigation de ses sujets d'une manière , qu'en faisant usage de leur liberté naturelle , ils n'en abusent pas au préjudice des Puissances belligérantes , & à un point que celles-ci puissent s'en plaindre avec fondement : cependant , comme l'on apprend par la voie publique & par quelques plaintes qui ont été portées , que des Négocians étrangers & qui appartiennent aux Nations belligérantes se servent du pavillon Prussien pour faire un commerce non permis , S. M. déclare solennellement par la présente , qu'elle n'accordera jamais l'usage de son pavillon ni ses passe-ports qu'à ceux qui sont ses sujets véritables & actuels , & qui en cette qualité sont essentiellement domiciliés & ont des biens , des maisons & des possessions dans ses Etats. Si d'autres navigateurs étrangers , & qui ne sont pas pourvus de passe-ports Prussiens , se servent

Du pavillon Prussien, ce que personne ne peut empêcher en pleine mer, S. M. ne leur accordera ni protection ni soutien, mais les abandonnera plutôt à leur sort. Dans ce cas, comme on ne sauroit imputer au pavillon Prussien l'abus qu'en font les étrangers, ce que S. M. ne peut pas détourner, elle attend aussi de la justice des puissances belligérantes qu'elles n'en feront rien ressentir à ses sujets & à leurs vaisseaux. — Comme c'est une règle sûre & générale du droit des gens, que ce n'est pas tant le pavillon que les passe-ports du Souverain qui constatent la neutralité & la sûreté des navigateurs, S. M. a jugé nécessaire de déclarer, pour prévenir tout abus possible, & elle ordonne par la Présente de la manière la plus précise à tous ses sujets qui naviguent & trafiquent par mer, que quand ils veulent envoyer des vaisseaux & des cargaisons dans des mers & régions éloignées, ils doivent demander à l'avenir les passe-ports nécessaires, non comme jusqu'à présent aux Magistrats des villes & aux Collèges subordonnés, mais au Ministre du Département des Affaires Etrangères à Berlin, lequel leur fera expédier des passe-ports en due forme sous le sceau Royal, après qu'ils auront exhibé les connoissemens usités, une spécification exacte de la cargaison, & des preuves authentiques attestées par les Magistrats & les Chambres des Finances de chaque Province, que les propriétaires & frétiers du vaisseau & de sa cargaison, qui doivent tous y être nommés, sont des sujets véritables & actuels de S. M. & qu'ils se sont qualifiés par-là pour un passe-port. — On excepte de cette Ordonnance les navigateurs Prussiens, qui restent dans la Baltique & ne vont pas au-delà du Sund & des deux Belts. Ceux-ci pourront, pour ne point perdre de tems, chercher leurs passe-ports aux endroits usités jusqu'ici & ceux qui partent des ports d'Ostfrie, font de petits voyages dans la mer du Nord, ainsi qu'aux

côtes de la G. B. & des Provinces-Unies, & ne voudroient pas demander des passe-ports en Cour, à cause de l'éloignement & de la brièveté du tems & de leur cargaison peu considérable, pourront se pourvoir des passe-ports nécessaires, comme par le passé, auprès du Magistrat de la ville d'Emden & auprès de la Chambre Royale des Finances établie en Ostfrise, qui est particulièrement chargée de veiller à l'autenticité de ces sortes de passe-ports & d'en prévenir tout abus. — Cette Ordonnance ultérieure, qu'on manifeste par la présente, doit servir d'explication & de supplément à celle du 30 Avril de cette année, de manière que l'une & l'autre servent de règle invariable à tous les sujets du Roi qui voguent & trafiquent par mer.

La Princesse Royale de Prusse est de nouveau enceinte; les prières publiques à cette occasion ont été commencées le 14 du mois dernier.

C'est le 24 Octobre que la Princesse de Sardaigne a fait son entrée publique à Dresde; le Prince Antoine de Saxe son futur époux avoit été au-devant d'elle; les fêtes ont été très-brillantes à cette occasion. Le même jour, à huit heures du soir, l'illustre couple reçut la bénédiction nuptiale dans la Chapelle de la Cour; & les réjouissances qui commencèrent ce jour continuèrent le lendemain & les jours suivans.

D'après un état imprimé les troupes Electorales montent à 24,353 hommes effectifs, la cavalerie est composée de 32 escadrons ou de 5143 hommes, & l'infanterie de 27 bataillons ou de 16,170 hom-

mes. Les 3040 hommes restans composent des corps légers & l'artillerie.

On lit dans le Journal de Correspondance du Professeur Schloczer à Gottingue, l'article suivant daté de l'Ukraine Polonoise.

« L'été dernier plus de 300 familles Juives sont parties de la Lithuanie pour la Palestine. La liberté qu'on accorde aujourd'hui aux Juifs à Jérusalem, est la cause de ces émigrations. Il leur est permis d'y faire le commerce, construire des maisons, bâtir des villages dans le voisinage de Jérusalem, & de labourer la terre, &c. Beaucoup de Juifs s'imaginent que Dieu leur fera la grace de les rassembler à la fin dans le pays de leurs peres. — En effet lorsqu'on considère que les Juifs, qui sont en grand nombre en Pologne, y vivent dans l'oppression, que malgré leur extrême pauvreté ils envoient encore annuellement des sommes d'argent à Jérusalem, que souvent des familles entières quittent leur pays natal pour se rendre à Jérusalem, il est très-probable qu'à la fin ils formeront un grand peuple assemblé dans un même pays.

## I T A L I E.

*De LIVOURNE, le 25 Octobre.*

LES réglemens favorables au commerce & à l'industrie des habitans de ce grand Duché, se multiplient tous les jours. Le Souverain ne s'occupe que des moyens de faire fleurir ses Etats & de rendre heureux ses peuples. Il y a peu de pays où ces deux grands objets si dignes de l'attention des Princes, aient été plus constamment suivis

& plus exactement remplis. Par une nouvelle Ordonnance on vient de supprimer tous les privilèges exclusifs accordés pour forger & pour vendre le fer. On a publié en même-tems un nouveau tarif des droits que doit payer cet article intéressant de consommation, soit en mine, soit en barre, soit en ferraille. La forme prescrite à cet égard est la même que celle qui est établie pour toutes les autres marchandises ; c'est modifier l'impôt & en même-tems en simplifier la perception.

Selon des lettres de Palerme il est arrivé un convoi François de 70 voiles venant du Levant ; mais comme on craignoit qu'il n'y eût à bord quelque reste de contagion, le Conseil de la ville a ordonné une quarantaine de 14 jours à tous les bâtimens qui sont venus ou qui viendront de ces parages.

## ESPAGNE.

*De CADIX, le 26 Octobre.*

Le convoi de la Havane ne paroît point encore ; quoiqu'il n'ait qu'une foible escorte, nous ne craignons rien pour lui, nos ennemis n'ayant aucune escadre dans nos parages.

Le 20 de ce mois les vaisseaux & les frégates sortis dans le mois dernier, sont rentrés dans cette baie. Ils n'ont pas été, comme on le croyoit, au devant du reste du convoi.

Une frégate du Roi a conduit hier ici une corvette Angloise destinée pour Gibraltar, une de celles sans doute que depuis longtemps on nous menaçoit de voir sortir de la Tamise. Elle portoit 2000 bombes, des canons de 12, de 24 & de 36 livres de balles, des boulets, de la poudre, 5 à 6 caisses de mèches & autres munitions, &c. Si les Anglois croient approvisionner la place de cette manière, ils se trompent; ce ne sera que par un vent violent d'ouest que leurs corvettes pourront échapper à nos croiseurs.

Il vient d'entrer aussi dans ce port un brigantin François, qu'on dit être commandé par un Officier de la Marine Royale, qui a eu le bras emporté dans un engagement soutenu contre un vaisseau supérieur, à la vue de notre côte.

La Gazette de Madrid nous annonce l'arrivée d'une caiche Angloise, qui a débarqué à la Corogne 100 prisonniers François faits sur une frégate prise par le *Chatham*: cette frégate ne peut être que la *Magicienne*. On lit dans ce même article que les nouvelles apportées par ce Parlementaire, placent la flotte Française à Rhode-Island. Il semble que le Rédacteur de cet article n'auroit pas dû oublier que M. de Grasse & M. de Barras sont dans la Chesapeake; il ne devoit faire nul cas de ce rapport, mais nous apprendre ce que nous avons su par les lettres particulières, que ces pauvres prisonniers sont

arrivés à la Corogne totalement dénués de tout , & mourant de faim dans toute la rigueur du terme.

D. Bonnet , Lieutenant Général des Armées navales , & plus ancien que D. Gaston , a été nommé Commandant en second de la flotte de D. Louis de Cordova. Il étoit revenu ici sur les vaisseaux de ligne de la Havane.

Les 2 vaisseaux qui avoient été de l'expédition de Mahon , sont arrivés ici le 23.

## A N G L E T E R R E.

*De L O N D R E S , le 10 Novembre.*

LA Cour a publié le 6 de ce mois les nouvelles arrivées d'Amérique le 3. Elles ont été apportées par le Colonel Conway , parti de New Yorck le 10 Octobre à bord du paquebot le *Cumberland*. Elles n'ont pas mérité une Gazette extraordinaire ; elles consistent en une suite de lettres du Général Clinton , qui confirment ce que nous savions déjà , & dont on n'a donné que des extraits. La première est du 7 Septembre & contient ce qui suit.

Dans mes dépêches du 20 Août , je vous ai informé que le Général Washington avoit subitement quitté son camp de White-Plains ; voici quels ont été ses mouvemens subséquens. -- Il passa le Croton le 19 Août , & se posta à quelques milles de cette rivière. Les 23 & 24 , il passa la rivière North , & par sa position , parut menacer Staten-Island jusqu'au 29 qu'il marcha subitement vers la Delaware : je

crus d'abord que c'étoit une feinte ; mais apprenant ensuite qu'il avoit passé cette rivière avec une partie de son avant-garde , & qu'il parloit publiquement de l'arrivée du Comte de Grasse , que l'on attendoit à chaque moment dans la Chésapeak pour coopérer avec lui : je fis sur-le-champ par terre & par eau tous les efforts possibles pour communiquer mes soupçons au Lord Cornwallis , l'assurant en même-temps que je le renforcerois , en mettant en usage tous les moyens possibles , ou que je ferois en sa faveur la diversion qui me paroîtroit la plus avantageuse. — Comme , en conséquence des avis que j'avois reçus de la flotte de Rhode-Island dont j'ai fait mention dans ma dernière dépêche , le Contre-Amiral Graves avoit fait voile d'ici le 31 Août dernier avec son escadre & celle de Sir Samuel Hood ; que d'ailleurs le Lord Cornwallis , dans ses lettres du 31 Août & du 2 du courant que j'ai reçues le 4 & le 6 , m'informoit que le Comte de Grasse étoit dans la Chésapeak avec un armement considérable , je m'attends d'un moment à l'autre à apprendre que le Contre-Amiral Graves , ou a intercepté M. de Barras , ou a attaqué la flotte dans la baie , peut-être l'un & l'autre ; en attendant , j'ai fait embarquer 4000 hommes , avec lesquels j'irai moi-même au secours du Lord Cornwallis aussi-tôt que j'apprendrai que le passage d'ici jusqu'à lui est ouvert.

La seconde lettre du Général est du 12 du même mois ; ce qu'on en donne ici est uniquement consacré aux détails de l'expédition du Général Arnold contre New-London.

Le corps que j'avois chargé de l'expédition contre New-London , est revenu , après avoir détruit tout ce qui s'y trouvoit de vaisseaux ( à l'exception d'environ 16 , qui ont échappé en remontant la rivière ) , & une quantité immense de



munitions navales , de marchandises tirées tant d'Europe que des deux Indes ; je suis fâché cependant de ce qu'en exécutant cet important service , la ville ait été brûlée sans qu'on ait pu l'empêcher , par l'effet de l'explosion d'une grande quantité de poudre qui se trouva être dans les magasins auxquels on avoit mis le feu. Le Brigadier - Général Arnold fait les plus grands éloges de la bonne conduite , de l'excellente discipline & de la bravoure de tous les officiers & soldats qui l'ont accompagné dans cette expédition ; mais comme je pense que les expressions sont trop foibles pour leur rendre toute la justice qui leur est due , je me bornerai à observer que l'assaut de Grifswold ( que l'on représente comme étant un ouvrage très-fort ) emporté comme il l'a été par un coup de main , malgré la défense très-opiniâtre de la garnison , fera indubitablement redouter à l'ennemi l'ardeur des troupes Britanniques , & que la mémoire s'en conservera au plus grand honneur des 40 & 54<sup>me</sup> régimens qui ont livré cet assaut , quoique pour le présent , nous ne puissions trop déplorer la perte considérable qu'ils ont faite de tant de braves officiers & soldats qui ont succombé dans l'attaque , &c.

La perte faite par le Général Arnold monte à un Major , un Enseigne , 2 Sergents , & 44 Fusiliers tués , & à un Lieutenant-Colonel , 3 Capitaines , 2 Lieutenans , 2 Enseignes , 8 Sergents , 2 Tambours & 127 Fusiliers blessés. Un Capitaine , un Lieutenant & un Enseigne sont morts depuis de leurs blessures.

Cette lettre est suivie du rapport d'Arnold. On y lit qu'il avoit donné ordre au Capitaine le Maire , de l'artillerie royale ,

de détruire un magasin très-considérable de poudre , & des casernes pour 300 hommes qu'on avoit trouvés dans le fort Griswold ; cet Officier fit en conséquence une tentative qui ne réussit pas ; il reçut ordre d'en faire une seconde , & *il aura l'honneur* , ajoute Arnold à Clinton , *de vous expliquer pourquoi ce second ordre ne fut pas exécuté.* On prétend ici d'après une lettre particulière de New-Yorck , en date du 27 Septembre , que la raison qu'il a craint d'écrire , & qui a été sans doute supprimée de la dépêche du Chevalier Henri Clinton , c'est qu'au moment où les troupes du Roi prenoient possession de ce Fort , le Général Arnold reçut avis que des forces supérieures aux siennes venoient de Rhode-Island pour le bloquer , & qu'en conséquence il se retira avec précipitation à Plumb-Island avec ses troupes qui évacuèrent le Fort avant d'avoir eu le tems d'en déplacer une seule pierre.

La dernière lettre du Général Clinton est du 26 Septembre.

Le jour après que j'eus fermé ma dépêche du 12 , j'en reçus une de l'Amiral , datée du 9 , par laquelle il m'informoit que l'ennemi étant maître absolu de la Chésapéak , rien ne pouvoit entrer dans la rivière York , à moins que ce ne fût pendant la nuit , & cela au risque infini de tout ce que l'on tenteroit de faire parvenir par eau : il m'apprenoit en même-tems que le 5 , il avoit eu une action partielle avec la flotte Françoisise , forte de 24 vaisseaux de ligne , & que depuis les deux flottes n'avoient cessé d'être

en vue l'une de l'autre : ces avis ne permettant pas que dans ces circonstances on fît partir immédiatement le renfort, je tins un conseil d'Officiers-Généraux qui, unanimement, pensèrent comme moi, qu'il valoit mieux attendre jusqu'à ce que des nouvelles plus favorables du Contre-Amiral Graves, ou l'arrivée de l'Amiral Digby, rendissent moins périlleux le transport du renfort; mais notre flotte étant arrivée au Hook le 19, on tint avec toute l'expédition possible un Conseil de guerre, composé des Officiers à pavillon & des Officiers-Généraux : les minutes de ce Conseil vous informeront que l'on réunira les efforts de la flotte & de l'armée pour former une jonction avec l'escadre & l'armée qui se trouvent en Virginie : le Contre-Amiral Digby est arrivé devant le Hook le 14 courant. — Le Lieutenant-Colonel Conway des Gardes-à-pied de S. M., après avoir servi en Virginie pendant toute la campagne, est venu depuis peu ici ; toutes les opérations actives ayant cessé de ce côté, je lui avois donné la permission de passer en Europe pour ses affaires privées, mais apprenant que les François étoient dans la Chésapéak, il desiroit y retourner & m'accompagner dans cette expédition ; pensant qu'il seroit plus utile en Angleterre, vu sa connoissance parfaite de la situation dans laquelle il a laissé le Lord Cornwallis, j'ai réussi à l'engager à se charger de mes dépêches ; permettez que je vous réfère à lui.

Ces dépêches sont suivies d'une lettre du Contre-Amiral Graves, en date du 26 ; il se contente de dire au sujet de M. de Grasse, qu'il paroît qu'il arriva à la hauteur du Cap Henri le même jour que Sir Samuel Hood arriva devant Shandy-Hook. Elle est suivie d'une du Contre-Amiral Digby en date du 25 à la hauteur de Shandy-Hook.

« Vous recevrez avec cette lettre un journal de la navigation des vaisseaux que je commande depuis que je suis parti de l'Angleterre , d'après lequel j'espère que Leurs Seigneuries seront convaincues , qu'il n'y a pas eu un moment de perdu pour tâcher de se rendre ici , quoique je trouve que le brigantin le *Lively* qui a fait voile après nous , y est arrivé depuis un temps assez considérable. J'attends à présent avec le *Canada* & le *Lion* le moment de passer la Barre , mais je crains que le vent ne nous serve pas aujourd'hui. Quoiqu'il en soit , comme nous sommes tous en très-bonne santé , & ne manquons que de très-peu de chose , je ne doute pas que nous ne soyons aussi-tôt prêts qu'une grande partie de la flotte. La *Persévérance* qui s'étoit séparée de nous il y a quelques jours , se trouve être ici. J'aurois différé de vous écrire jusqu'à ce que je fusse entré dans le port , mais j'apprends que quelque vaisseau fait voile immédiatement pour l'Angleterre , & je ne veux pas perdre l'occasion de vous informer de mon arrivée ».

Ces dépêches ne nous apprennent rien de plus important que ce que nous savions déjà. Elles ont encore ajouté à nos inquiétudes sur la situation du Lord Cornwallis & de son armée. On porte toujours celle-ci à 7000 hommes ; & cet article n'est pas aussi sûr qu'on le désireroit ; car il paroît que le Général Clinton trompé par les mouvemens du Général Washington , qui sembloient confirmer les prétendus plans qu'il avoit interceptés , & qui n'avoient été dressés que pour les faire intercepter & donner le change , a cru avoir besoin de 3000 hommes , & a diminué d'autant cette armée de la Virginie. On ne porte les troupes en-

ennemis qu'à 20,100 hommes, consistant en 6000 de Washington, 5500 de M. de Rochambeau, 3000 avec M. de Grasse, 800 avec M. de Barras, 2500 avec M. de la Fayette, autant avec le Général Wayne, & 800 tirés des garnisons de vaisseaux; ce nombre est déjà bien fort & bien alarmant; il l'est bien davantage lorsqu'on songe qu'au lieu de 3500, M. de Rochambeau doit en avoir conduit 4 ou 5000. Cela n'empêche pas que dans nos papiers on ne montre encore de la confiance; en supposant 7000 hommes à Cornwallis, on les regarde comme des troupes bien exercées & bien disciplinées; & on ne fait pas à nos ennemis l'honneur d'avoir la même opinion de toutes leurs troupes; mais dans ce nombre on ne songe pas qu'il y a, en conservant le calcul le plus bas, celui qui a été fait ici, 9100 hommes de troupes Françaises, qui sûrement sont au moins aussi bien exercées, aussi bien disciplinées que les nôtres. Ces réflexions ne rassurent pas.

Le coup-d'œil jetté sur nos forces navales, ne produit pas non plus un grand effet; nos escadres réunies de l'Amiral Graves & de Sir Samuël Hood, avec le renfort heureusement arrivé de Digby, ne portent pas nos vaisseaux au-delà de 25. Nous n'en donnons que 33 aux François; mais on fait que M. de Grasse qui n'a combattu qu'avec 24, en avoit réellement 28; que

les quatre qui n'ont pas pris part au combat du 5 Septembre, étoient dans la Chésapéak, occupés sans doute à débarquer les troupes amenées par M. de Grasse, & à éloigner les frégates attachées au service de l'armée de Cornwallis. Qu'on joigne à ces 28 vaisseaux, les 8 avec lesquels M. de Barras est parti de New-Port & est arrivé dans la Chésapéak, nos ennemis en ont 36 au lieu de 33, ce qui ne facilite pas les efforts que nos Généraux & nos Amiraux se proposent de faire pour dégager le Lord Cornwallis, qui doit être actuellement enfermé par les ennemis.

» Leur projet, dit un de nos papiers, est d'écraser cette petite armée. Ils ont fait prendre parfaitement le change au Général Clinton, en lui faisant craindre pour New-Yorck, tandis que leur intention étoit de réunir toutes leurs forces contre le Lord Cornwallis. Le Comte de Rochambeau étoit parti pour joindre les corps aux ordres de M. de la Fayette & du Général Wayne; & le Général Washington, après avoir amusé le Général Clinton quelques jours de plus, a pris la même route avec 5 ou 6000 hommes. Leur entreprise a été combinée avec beaucoup d'art, & l'on doit ici en craindre infiniment le succès. Le Comte de Grasse est absolument maître de la Chésapeak & de tous les passages; il les tient si bien fermés, que la force seule peut les ouvrir à nos troupes, & nous ne sommes pas en état de l'employer. Le Chevalier Clinton, quoique supérieur en forces au Général Washington, n'a pu le suivre, & s'est trouvé réduit à une inaction absolue. Son unique ressource est dans la flotte; mais on sait que plusieurs vaisseaux de cette flotte ont été si maltraités

dans le combat du 5, qu'il a été impossible de les avoir complètement réparés avant les premiers jours d'Octobre ; & à cette époque , les ennemis supérieurs dans la Virginie , & maîtres de la Chésapeak , ont pu avoir achevé leur entreprise. Dans le cas où elle auroit été avec plus de lenteur , nous n'avons que 25 vaisseaux à opposer à 36 , & l'espoir de parvenir à forcer le passage de la Chésapeak , est d'autant moins fondé , que dans le premier combat qui nous a fermé ce passage , l'inégalité étoit encore moindre. D'ailleurs , la position de M. de Grasse paroît telle , que selon les circonstances , il est maître d'accepter ou de refuser le combat ; & qu'il n'est pas aisé de l'y forcer dans le cas où il ne seroit pas de son intérêt de le risquer. Pour tirer le Lord Cornwallis du mauvais pas dans lequel il se trouve , il faut donc qu'avec 25 vaisseaux nos ennemis parviennent à en battre complètement 36.

Depuis que le Commodore Keith-Stewart a quitté sa station devant le Texel , il est sorti de ce port un convoi Hollandois sous l'escorte de la frégate Suédoise le *Jaramas*. Cet événement a fourni les réflexions suivantes à un de nos papiers.

Nous pouvons assurer le Public , d'après une autorité très-respectable , que 44 Navires Marchands Hollandois , destinés pour différens ports de la Baltique , ont fait voile le 10 Octobre du port de Vlie , sous pavillon Suédois , & sous la protection de la Frégate Suédoise , le *Jaramas* , de 44 canons. Ils furent rencontrés bientôt après par un Vaisseau de guerre Anglois ; mais le Commandant de la frégate Suédoise réclama absolument ces bâtimens Marchands , & les protégea comme propriété Suédoise , quoiqu'il soit publiquement connu en Hollande , qu'ils sont tous

de propriété Hollandoise, quoique destinés pour des Ports Suédois, & que cette protection a été achetée pour une somme considérable d'argent. Voilà les effets de la convention de neutralité armée, si préjudiciable à l'Angleterre. Les Hollandois sont à présent à même de continuer leur commerce sous pavillon Russe, Danois, Suédois, ou Prussien; & ils peuvent acheter la protection des Vaisseaux de guerre de ces Puissances confédérées à bien meilleur marché que d'armer eux-mêmes des convois : Et, si nos Vaisseaux de guerre attaquoient ou molestoient ces convois neutres, ce seroit aux Puissances confédérées un prétexte suffisant pour demander la satisfaction la plus exorbitante, ou pour déclarer une rupture ouverte avec nous. Notre Ministère a été dûment informé de ces circonstances; mais la crainte de la moindre querelle avec aucune des Cours confédérées, lui fait passer le tout sous un morne silence. Oh ! Angleterre, quelle est aujourd'hui votre humiliation !

Ce papier n'est pas le seul qui s'exprime ainsi, & qui crie à la vengeance contre les Neutres confédérés.

La protection, dit un autre, dont le commerce de nos ennemis déclarés jouit, sous prétexte du pavillon neutre, est l'attaque la plus infidieuse qu'on puisse faire contre ce pays, attaque plus formidable peut-être, que les hostilités ouvertes de toute la Marine combinée du Nord, ajoutées à la grande confédération avec laquelle nous sommes déjà en Guerre. Par un coup hardi contre cette neutralité armée, nous pourrions rendre au moins notre chute plus honorable, en nous vengeant de la trahison. En effet, il est dur pour la suprématie Britannique de devoir respecter des Puissances, dont la Marine étoit à peine connue il y a un siècle, & de n'oser exer-



car la vengeance qu'envers la Nation patiente à laquelle nous faisons l'honneur de l'appeller notre allié naturel. Malheureusement, quel que soit notre courage national, une dette publique de 216 millions 211 mille 409 liv. sterl. est assez propre à nous enseigner la modération envers tout le monde, excepté la Hollande.

L'Amiral Darby est enfin rentré, comme nous l'avons annoncé. Son escadre entière mouille actuellement à Plymouth & à Spithead. Comme on craint que l'escadre de Brest ne saisisse cet instant pour sortir, & qu'on craint toujours pour la flotte de la Jamaïque jusqu'à ce qu'elle soit rentrée, le Gouvernement a envoyé des ordres pour approvisionner sur le champ 12 des vaisseaux qu'il a ramenés, & qui sont en état de remettre le plus promptement en mer. On sait que plusieurs de ses vaisseaux, & sur-tout ceux du premier & du second rang, ont beaucoup souffert dans cette longue & inutile croisière. Il n'y a que ceux du troisième & du quatrième rang qui pourront être le plutôt réparés.

Dans cet état des choses, avec moins de vaisseaux que nous n'en aurions besoin, forcés d'en conserver en Europe, d'en envoyer en Asie & en Amérique, il ne nous en reste plus assez pour faire passer des secours à Gibraltar & à Minorque; on se flatte ici que ces places sont en état de tenir jusqu'à ce qu'il se présente une circonstance heureuse qui nous facilitera les moyens de les délivrer.

« On nous mande d'Anvers, lit-on dans nos papiers, qu'on y a reçu la nouvelle qu'il existe un traité déjà signé entre la France & la Hollande, mais dont les ratifications ne doivent s'échanger, pour éviter tout soupçon d'artifice, que six semaines après cette signature. Les deux Puissances s'y garantissent, dit-on, leurs domaines d'Asie, d'Afrique & d'Amérique, tels qu'ils étoient le jour de la signature, & elles étendent cette garantie aux conquêtes qu'elles pourroient faire à l'ennemi commun avant la paix. Un nouveau tarif de commerce y est arrêté entre les deux Nations. La France y garantit encore, & pour toujours, la constitution actuelle de la République des Provinces-Unies. Quoique ce traité soit possible, quoique plusieurs Membres de l'Erat l'aient désiré, demandé même, on doute ici qu'il ait été conclu. Nous demanderions volontiers quels sont les motifs de ce doute ? Nous n'en voyons d'autre que la crainte qu'il ne soit conclu, parce qu'il est entièrement contre nous ; mais devons-nous nous flatter, après les procédés que nous avons eus à l'égard de la Hollande, qu'elle conservera des ménagemens pour nous ? »

On attend toujours le retour du Commodore Johnstone. Nos papiers avoient même déjà annoncé qu'il étoit dans nos ports ; mais cette nouvelle ne s'est pas vérifiée. Tous les jours on apprend quelques particularités de la fameuse expédition qu'il a manquée par son avidité.

On prétend que tous les vaisseaux de la Compagnie Orientale destinés pour les Indes, à l'exception de trois chargés de troupes, avoient quitté ce Commodore à environ 300 lieues marines du cap pour poursuivre leur route. Au cas de dispersion, leur rendez-vous avoit été indiqué à l'île de Madagascar ;

&amp;c

& après s'y être pourvu d'eau fraîche & d'autres provisions nécessaires, ils devoient diriger leur cours vers Anjago, sur la côte de Malabar, pour y prendre des informations touchant la position de Sir Edward Hughes, & l'état des affaires sur la côte de Coromandel, avant d'arriver dans ces lieux. On jugeoit trop dangereux de faire directement voile pour Madras, avant qu'ils fussent comment tout y alloit. Or, comme du côté du cap tout a été aussi subitement fini, il y beaucoup d'apparence que le Général Meadows, avec les transports & les trois navires de la Compagnie Orientale portant des troupes, atteindra les autres vaisseaux de la même Compagnie avant leur départ de Madagascar. Il est certain que ce Général abordera à cette île; & si M. de Suffren n'en a pas eu avis, la jonction de M. Meadows avec le reste des vaisseaux de la Compagnie, seroit un événement fort heureux. Mais s'il arrivoit que M. de Suffren les suivît & surprît tous ces vaisseaux réunis à l'île en question, comme il a fait à St-Jago, alors la prise des navires de la Compagnie Hollandoise nous coûteroit bien cher. Notre escorte est composée de deux vaisseaux de ligne, d'un de 50 canons, de 2 ou 3 frégates: forces trop inférieures pour pouvoir tenir tête à l'escadre que commande M. de Suffren.

Depuis que le Cap de Bonne-Espérance a échappé au projet de conquête que nous avions formé, on a publié dans tous nos papiers, une description de cette possession qui peut intéresser dans la circonstance présente.

Les Hollandois ayant besoin d'un Port pour y ravitailler leurs vaisseaux venant des Indes, ou y allant, s'établirent au Cap en 1650. Le projet en fut donné par un Chirurgien nommé Van Riebeck. Les premiers Colons n'eurent que 60 acres de terre, du bled, du bétail, des ustensiles & des filles de joie tirées des H. p.

24 Novembre 1781.

h

pitaux. Les natifs du pays sont nommés Hottentots. Ils se partagent en Tribus, dont chacune forme un village indépendant. Leurs cabannes, couvertes de peaux, sont si basses qu'on ne peut y entrer qu'en se glissant sur les mains & sur les genoux. Les Hollandois ne les habitent qu'en tems de pluie, & ne s'en servent guères d'ailleurs que pour y serrer leurs provisions & leurs effets. Les troupeaux sont communs à tout le village, & chacun les garde à son tour. Chaque jour on fait une ronde exacte, & si l'on apperçoit un tigre ou un léopard, tout le village, armé de pieux très-aigus & de flèches empoisonnées, se rassemble & court à la chasse. Ils passent la plus grande partie de leur tems couchés à leur porte, fumant. Ils ont un ordre institué en l'honneur de ceux qui ont tué quelque bête sauvage. Riebeck paya 4000 liv. sterl. la partie du pays qu'occupèrent les premiers Colons, & depuis, cet Etablissement a coûté aux Hollandois deux millions sterling. — Il y a au Cap environ 12 mille Européens, tant Hollandois qu'Allemands & réfugiés François, dont une partie réside dans la capitale & dans les autres villes; le reste est dispersé le long des côtes à la distance de 50 lieues. Le terrain est généralement sablonneux, & n'est bon qu'en certains endroits. Les Colons s'établirent d'abord où ils trouvèrent de l'eau, du bois & des terres fertiles. — Les Hollandois du Cap sont les premiers qui aient tiré des Esclaves de Madagascar : les François ont suivi leur exemple. Les Cultivateurs sont aujourd'hui un petit nombre de Malayes qui, n'étant pas faits au climat, ne sont guères propres au travail. Les Hottentots trouvent un charme inexprimable dans la vie indolente qu'ils mènent dans leurs déserts. Rien ne peut les en arracher, & quoique enlevés de chez eux au berceau & instruits dans les manières, la Religion & le Commerce des Hollandois, une fois de retour chez eux, ils renoncent à cette vie européenne. Les plus pauvres servent les Hollandois pendant 2 ou 3

ans , & quand le terme de leur engagement est expiré , ils rejoignent leur famille. — La dîme du bled , du vin , les droits de la Douane & les autres impôts rapportent à la Compagnie environ dix mille liv. sterling. Les draps , fils & coton , poterie , charbon , qu'elle vend au Cap , leur valent encore deux mille livres sterling. Ils retirent aussi un petit profit de 60 lecks ( le leck pèse douze cents livres ) de vin rouge , & environ 90 lecks de blanc qu'ils envoient annuellement en Europe. Ce vin ne se trouve qu'en deux endroits , près de Constance. On l'auroit pu sans le profit que le Gouverneur trouve , en permettant aux Cultivateurs de le mêler avec le vin des vignobles voisins. Ce qui reste du vrai vin du Cap se vend , aux étrangers qui y touchent , sur le pied de 3 schelings & demi la bouteille. — Les dépenses de cet Etablissement surpassent les profits annuels ; de sorte que son utilité se borne à fournir des provisions aux vaisseaux , & à offrir un Port sûr aux vaisseaux de la Compagnie des Indes. — Le ciel est beau , serein & tempéré. Les vaisseaux s'y fournissent de beurre , de farine , de vins & de végétaux pour leur voyage ou même pour les Colonies. La Compagnie , aveuglée par son avidité , absorbe sans cesse l'industrie des Cultivateurs. On les force de vendre leurs denrées à un si bas prix , que depuis long-tems ils ne peuvent pas se procurer les premiers besoins. La tyrannie est même poussée jusqu'à les empêcher de vendre leur superflu aux Etrangers. Cette basse jalousie des Membres de la Compagnie vient de ce qu'ils sont persuadés qu'en ôtant aux autres Nations la facilité de trouver au Cap des rafraîchissemens , ils abandonneront le commerce de l'Inde. Cependant dans les cas urgents , le Gouverneur a ordre de fournir les vaisseaux étrangers de tout ce qui peut leur être nécessaire. Dans la dernière guerre , le Gouverneur Tolbac donna un exemple d'équité dont aucun de ses prédé-

( 172 )

cesseurs ne s'étoit piqué. Il fixa le prix des denrées sur un pied qui encourageoit les Cultivateurs, & qui invitoit en même-tems l'étranger à acheter.

Le Cap peut être attaqué du côté de Table-Bay où est le fort & la ville. C'est une rade ouverte, où la violence de la mer n'est rompue que par une petite isle. Les mois de Juin, Juillet, Août & Septembre sont une saison dangereuse pour la navigation. 25 vaisseaux y périrent en 1722, & 7 en 1736. — Falso-Bay où les François sont à présent seroit un endroit préférable pour l'attaque. Quoique ce lieu soit à 30 milles de la ville du Cap, par mer, il n'en est qu'à 3 milles par terre. On pourroit débarquer à Falso-Bay avec bien de la sûreté, & les troupes s'empareroient du Morne qui commande le fort, où il n'y a que 3 ou 400 hommes tout au plus. Il ne faudroit qu'un jour de bombardement pour réduire le Cap, & la perte de cette place mettroit les Hollandois dans l'impossibilité de secourir les établissemens qu'ils ont dans l'Inde.

## F R A N C E,

*De VERSAILLES, le 20 Novembre.*

M. Gerard, Conseiller d'Etat, Préteur Royal de Strasbourg, eut l'honneur de présenter au Roi, le 4 de ce mois, la Médaille frappée à l'occasion de l'époque séculaire de la soumission de cette Ville à la Couronne.

Le Comte d'Abzac de Mayac, qui avoit eu précédemment l'honneur d'être présenté au Roi, eut le même jour celui de monter dans les carrosses de S. M. & de chasser avec elle.

*De PARIS, le 20 Novembre.*

ON vient enfin de recevoir des nouvelles de l'Amérique Septentrionale, elles ont rem-

pli l'attente qu'on avoit conçue des opérations de M. de Grasse , & des armées combinées de MM. de Rochambeau, Washington , de la Fayette & de Wayne. M. le Duc de Lauzun , arrivé hier au soir à Versailles , nous a appris que le Lord Cornwallis , que ces préparatifs menaçoient , s'est rendu , le 19 , avec les troupes qu'il commandoit , au Général Washington & à M. de Rochambeau. Cette nouvelle heureuse ne pouvoit arriver dans des circonstances plus favorables. Les détails que l'on fait , en attendant la relation que la Cour doit publier , sont : que le 29 Septembre toutes les troupes Françoises & Américaines formant environ 20,000 hommes , étoient rassemblées & avoient commencé les approches ; le Lord Cornwallis s'étoit retiré à Yorck , ville de la Virginie sur la rivière de ce nom ; MM. Washington & de Rochambeau firent attaquer deux redoutes , l'une par M. de la Fayette , l'autre par M. de Viomesnil ; ces redoutes ayant été emportées on forma une nouvelle parallèle ; le Lord Cornwallis fit une sortie inutile , & le 19 Octobre il capitula ; il sortit de la place avec les honneurs de la guerre & il est prisonnier avec toute son armée , forte de 6000 hommes environ. M. le Duc de Lauzun , Colonel de la Légion de ce nom , & M. Duplessis Pascau , Capitaine de vaisseau , avoient été chargés d'apporter cette nouvelle & celle du combat naval du 5 Août ; ils ont débarqué à Brest après 22 jours de traversée. Nous nous em-

h ;

présserons de donner ces relations détaillées aussi-tôt qu'elles paroîtront.

La petite Armée partie de Toulon pour Mahon y est arrivée en moins de 12 heures. Tous les transports dispersés par la tempête s'étoient réunis sous leur escorte, & les trois tartanes qui seules étoient revenues à Toulon, en repartirent 2 jours après.

» Notre convoi, lit-on dans une lettre de ce port, en date du 29 Octobre, a eu la traversée la plus courte & la plus heureuse qu'il pouvoit désirer. Les troupes ont débarqué à Mahon le 24; ainsi le coup de vent qu'il reçut avoit été exagéré par les bâtiment de transport qui revinrent ici. L'une des frégates de l'escorte qui nous a apporté cette bonne nouvelle, nous apprend que le 23 le Commandant du Fort ayant fait sortir des troupes sur deux colonnes, pour détruire une batterie à laquelle M. de Crillon faisoit travailler, ce détachement fut repoussé; il laissa 10 hommes sur la place, & emporta quantité de blessés. On ignore si depuis l'arrivée de M. le Baron de Falkenhayn, le siège du Fort Saint-Philippe a été résolu, ou bien, ce qui seroit plus sûr, si l'on a continué d'établir des batteries qui puissent battre toutes les cales & empêcher par-là le ravitaillement de la place, qui alors tombera d'elle-même. — M. de Vialis, qui avoit été envoyé à Alger sur une frégate du Roi, pour arranger quelques discussions élevées par cette Régence, est de retour; il a rempli sa mission avec beaucoup d'habileté, & tout s'est arrangé à la satisfaction de sa Cour. On ajoute même que le Divan d'Alger qui, par le blocus de Mahon, n'a plus aucun lieu de relâche dans nos mers pour ses vaisseaux, est décidé à offrir aux Espagnols ou la paix ou la trêve, afin de pouvoir fréquenter les parages de l'Ouest & du Nord comme par le passé ».



Dans le moment où tout se prépare pour le siège du fort Saint-Philippe, on ne peut qu'accueillir un plan de cette place importante, telle qu'elle est actuellement en 1781. Celui que vient de publier M. de Longchamps fils, Ingénieur-Géographe, réunit au mérite de l'exactitude, toute la perfection dont le burin de ces sortes d'ouvrages est susceptible. Il devient nécessaire à tous ceux qui voudront suivre les opérations de ce siège (1).

Selon des lettres de Brest, on y a reçu la nouvelle que les frégates la *Résolue* & la *Cybelle*, sont arrivées heureusement à leur destination dans l'Amérique Septentrionale, où elles ont porté des sommes considérables. Ces lettres ajoutent qu'il paroît certain que plusieurs vaisseaux ne tarderont pas à appareiller; que tous ceux de ce port sont actuellement en rade, à l'exception du *Guerrier* & du *Protecteur*, & que les troupes commençoient à s'embarquer. On ne pourra point avoir le journal de ce port que lorsque le grand armement aura mis en mer.

» Quelque soin qu'on apporte, écrit-on de Bayonne, à n'envoyer que des nouvelles positives, on est quelquefois trompé. On l'a été ici sur l'arrivée du convoi de la Havane à Cadix; la note de son chargement est exacte; mais il n'y a encore que les galions qui soient arrivés. Le reste du convoi chargé en marchandises, n'a point paru;

---

(1) Ce plan supérieurement gravé & enluminé se trouve chez M. de Longchamps fils, Ingénieur-Géographe, Collège des Cholets.

& son retardement, qui n'alarme point encore ; inquiète au moins les intéressés. — La nouvelle de l'arrivée aux Antilles du convoi de Bordeaux, est très-positive. Un de nos Négocians a reçu par un courier exprès de Cadix, les détails suivans : — Par le vaisseau François le *Victorieux*, parti de Saint-Pierre le 7 Septembre, entré ici aujourd'hui ( 29 Octobre ), il y a une heure, & dont le Capitaine vient de descendre à terre, nous avons appris que les navires du convoi de Bordeaux parti le 21 Juillet dernier, étoient tous arrivés à Fort Royal le 29 Août, sous l'escorte des frégates l'*Amazone* & la *Capricieuse*, qui ont fait dans la traversée une prise d'un navire Anglois monté de 30 canons. Ce convoi a couru le plus grand risque aux Atterages des Isles. Il s'est trouvé dans son centre trois vaisseaux de guerre Anglois qui s'y étoient mêlés pendant la nuit, & qui n'eurent rien de plus pressé que de faire usage de toutes leurs voiles pour l'abandonner & gagner Sainte-Lucie. Le bruit avoit couru que M. de la Motte-Piquet retournoit aux Isles avec six vaisseaux. Les expéditions Espagnoles qui avoient été faites aux Asturies, & qui avoient été s'incorporer dans ce convoi, étoient placées sur les aîles. Ces vaisseaux furent pris par les Anglois pour des vaisseaux de ligne François, & ce fut ce qui occasionna leur retraite précipitée. — Les bâtimens destinés pour le Cap, tant ceux qui se trouvoient déjà à la Martinique, que ceux du convoi de Provence, parti d'ici sous l'escorte des frégates l'*Alceste* & la *Sérieuse*, & ceux de Bordeaux qui venoient d'arriver, devoient partir le 25 Septembre, sous l'escorte des frégates l'*Alceste* & la *Sérieuse*, & la corvette la *Blonde*. — Il est vrai que deux vaisseaux de l'expédition de Johnstone, étoient arrivés à Sainte-Lucie pour s'y réparer. — Il n'étoit pas question du retour du convoi pour France, & l'on présume que ce ne seroit qu'au retour de M. de

Grasse , qui avoit enlevé au Cap tous les équipages des navires marchands «.

Le bruit de la prise de Madras s'est répandu depuis quelques jours. Cette nouvelle écrite , disoit-on de Constantinople par l'Ambassadeur de France , a fait d'abord la plus grande fortune. On a dit qu'elle étoit venue par Alep & par Bassora : maintenant elle trouve quelques incrédules ; & les sentimens se trouvant partagés , il faut en attendre la confirmation. On prétend que la sixième bombe tirée par Hyder-Aly , mit le feu à un magasin à poudre du fort George , & que cette explosion rendit les assiégeans maîtres de cette place importante. Comme nous sommes assurés que M. d'Orves étoit retourné à l'Isle de France , il faut si cette place a été prise véritablement , que quelque accident tel que celui dont on parle l'ait fait tomber au pouvoir d'Hyder-Aly , qui d'ailleurs avoit des intelligences parmi les Sipayes qui la défendoient.

La lettre suivante d'un brave Officier qui a vécu long-tems dans l'Inde , & qui a connu particulièrement Hyder-Aly au service duquel il a commandé en chef un corps de troupes Européennes , ne peut qu'intéresser nos Lecteurs. A ce titre bien suffisant pour nous engager à la leur mettre sous les yeux , s'en joint un autre , celui de réfuter une lettre que nous avoient fourni les Papiers Anglois.

» Vous avez inséré, M., dans votre Journal du Sam-  
h 5

di, 3 Novembre, pag. 17, une lettre, que vous annoncez comme devant donner des éclaircissémens sur les opérations des armées d'Hyder-Ali-Khan & des Anglois ; on doit d'autant moins compter sur la véracité de l'Ecrivain de cette lettre au sujet des opérations des deux armées, lorsqu'on y lit ce paragraphe absurde dans lequel il dit : » Les Officiers François, qui sont dans l'armée d'Hyder-Aly, n'ont jamais servi leur patrie, en cette qualité, ce sont des déserteurs sans honneur & sans talens ; pour preuve de cela, nous dirons seulement qu'à la bataille de Vaniombodi, un corps entier de cavalerie Française, Officiers & soldats au service d'Aly, pour cent pagodes par homme, volèrent sous les drapeaux de la Compagnie. Cette défection n'empêche pas Aly d'aimer les François ; il en fait son Saumée ou son Dieu ; car Hyder n'est pas Musulman, mais de la Religion des Gentoux. « Or, ce paragraphe annonce la plus grande ignorance, & le dessein formel d'injurier la nation Française. Je puis certifier, M., qu'il y a dans l'armée d'Hyder-Aly-Khan, des Officiers qui ont servi en France en cette qualité ayant l'estime de leurs Supérieurs, avec qui ils ont toujours entretenu correspondance. — Depuis le malheureux évènement de la prise de Pondichéry, sous M. de Lally, qui a obligé plusieurs Officiers François de chercher asyle dans l'armée d'Hyder, il y a toujours eu des Officiers auprès de ce Prince, parmi lesquels il y a eu des gens de qualité, & des Officiers décorés & de grade supérieur. Le sieur de Lallée, il est vrai, n'a été que Sergent en France ; mais il est Gentilhomme, & appartient à des gens de nom qui occupent à Paris des places distinguées ; & si on pouvoit reprocher à quelqu'un d'avoir été Sergent, ce reproche tomberoit aussi sur plusieurs Généraux & Colonels Anglois qui ont été Sergens, & n'en sont pas moins estimables. — Le reproche de

renégats , qu'on fait à tous les Européens d'Hyder , est d'autant plus absurde , qu'il n'en existe peut-être pas un dans toute l'Inde ; & qu'on peut assurer , avec vérité , qu'il n'y en a jamais eu dans les Etats d'Hyder , ce Prince étant le Potentat le plus tolérant qui ait jamais existé ; & tous les Chrétiens de son armée , blancs ou noirs , qui forment un corps d'environ 6000 hommes , portent des croix dans leurs drapeaux. Un Européen qui se feroit Mahométan chez Hyder , s'exposeroit à la diminution de sa paie , sous le prétexte que ne pouvant plus boire de vin , il n'a pas besoin d'une si forte paie ; c'est du moins l'excuse dont se sert Hyder , lorsque les Indiens lui demandent pourquoi il donne aux Européens une paie triple des Indiens. — L'ignorance de l'Auteur de la lettre se montre encore dans ce qu'il dit qu'Hyder fait son *Saumée* (\*) ou son Dieu des François , & qu'il n'est point Musulman , mais Gentou. Le nom seul d'Hyder prouve qu'il est Mahométan ; ce nom est commun chez les Arabes , les Persans & les Mogols ; la Capitale de la Soubabie du Décan , se nomme Hyder-Abab , qui , dans l'idiôme Persan que parlent les Indiens Mahométans , signifie le repos d'Hyder : mais ce qui ôte tout doute sur la Religion d'Hyder , c'est qu'il a épousé la sœur de Moctum-Ali-Khan , qui est reconnu pour le Chef des Seyed ou des descendans de Mahomet par Ali ; son cousin , & sa fille Fatime. L'Auteur de cette lettre reproche encore aux François de l'armée d'Hyder d'avoir déserté & volé sous les drapeaux de la Compagnie Angloise , Officiers & Soldats , pour la modique somme de 100 pagodes par homme : j'avois depuis long-tems le desir de faire connoître la politique perfide du Gouvernement Anglois de l'Inde ;

---

(1) Sami en langue Malabare signifie Saint , les Malabares donnent ce nom à leurs Divinités subalternes , à leurs Prêtres , à leurs Supérieurs , &c.

je suis enchanté qu'un Anglois m'en fournisse l'occasion, & en même-tems celle de parler de la désertion d'une cinquantaine de hussards d'Hyder, dont la plupart, & leur Capitaine même, n'étoient pas François ; je fus la victime de cette désertion qui me fit tomber entre les mains des Anglois, qui me firent souffrir les plus cruelles persécutions, que je puis prouver par les lettres originales du Gouverneur Bouchier. Le Gouvernement de Madras ne parvint à débaucher cette petite troupe que par la contrefaçon & la supposition de lettres faussement attribuées au Gouverneur & au Conseil de Pondichéry, & par les intrigues de Religieux que les Gouverneurs Anglois de l'Inde n'ont accueilli, lorsqu'ils ont été expulsés d'ailleurs, qu'afin de s'en servir d'émissaires & d'espions ; les commissions de Lieutenant-Colonel, de Capitaines, de Lieutenans, Sous-Lieutenans & Commissaires accordées aux traîtres que les Anglois avoient séduits, prouvent que tout le monde ne s'étoit pas contenté de 100 pagodes ; & le don de ces 100 pagodes n'est autre chose qu'une friponnerie du Gouvernement Anglois, qui ayant promis de payer les chevaux volés à Hyder par les hussards, au lieu de les payer à leur valeur, qui étoit de 500 roupies au moins sans l'équipement, ne voulut les payer que 100 pagodes, valant 350 roupies. — Ayant commandé les Européens de l'armée d'Hyder, & n'ayant point renoncé de retourner auprès de ce Prince, il étoit de mon devoir de répondre à une lettre calomnieuse contre les François qui sont & ont été au service d'Hyder-Ali-Khan. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c. *Signé,*  
MAYSTRE DE LA TOUR.

Madame, fille du Roi, a eu il y a quelques jours une indisposition qui sembloit annoncer la petite vérole ; déjà, par ordre du Roi, Madame la Princesse de Guéméné avoit quitté Mgr. le Dauphin pour passer

auprès de Madame ; cette Princesse est actuellement rétablie & il n'est plus question de petite vérole.

L'entrée de la Reine à Paris qu'on croyoit fixée au 10 du mois prochain, est dit-on, remise au mois de Janvier ; il paroît décidé que S. M. ira dîner à l'Hôtel de Ville ; & on parle d'un feu d'artifice sur la rivière entre le Pont Royal & le Pont Neuf.

On s'est empressé dans toutes les Provinces du Royaume de remercier le Ciel de l'heureuse délivrance de la Reine, de la naissance d'un Dauphin ; par-tout le zèle & l'amour se sont réunis pour célébrer cet heureux événement par des actes de religion & de bienfaisance & par des fêtes. Les relations que nous en recevons se multiplient, & leur nombre ne permet pas de leur donner la place que nous désirerions ; d'ailleurs elles se ressemblent toutes ; ce sont les mêmes sentimens qui les ont dictées. Forcés de nous borner, nous nous arrêterons à celle que M. le Duc de Croy, Commandant en Picardie, a donné à Calais le 4 de ce mois.

» La fête fut annoncée à sept heures du matin par 18 coups de canon, tirés au bastion de la Coulevrine ; au dernier on battit la générale & on sonna toutes les cloches. Alors toute la-Ville arbora le pavillon blanc qui garnit en plein tout le haut des rues. Le mandement ayant été lu au prône, au sortir de la grand'messe il y eut distribution de 1200 pains, moitié à la Ville moitié au Courgain de délivrance de prisonniers. A midi on tira encore

18 coups de canon au même endroit, & au dernier toutes les cloches se firent encore entendre. — Vers les quatre heures, le Duc de Croy, précédé des gardes & accompagné de MM. les Magistrats, se rendit à l'église, où deux compagnies de grenadiers bordoient la haye, tous les Corps étoient alors dans le chœur. Il y eut procession, salut, après lequel on chanta le *Te Deum* avec beaucoup de pompe. — Vers cinq heures on sortit de l'église, & le Duc de Croy avec son cortège alla au milieu de la grande place, où les grenadiers faisoient le cercle, allumer le grand feu de joie avec le Mayor. Alors les troupes rangées sur les remparts firent, ainsi que tous les canons de la Ville & des Forts, trois décharges de feu roulant. — Après le feu de joie allumé, on commença la comédie que le Duc de Croy donnoit gratis au peuple, & qui finit par la partie de chasse de Henri IV & des couplets analogues au moment que des cœurs Calaisiens chantent d'eux-mêmes; aussi le peuple fit voir par ses cris d'allégresse qu'il ne dégénéroit pas de ses ayeux. — A huit heures & demie on s'assembla à l'Hôtel-de-Ville, où les 400 personnes invitées par billets trouvèrent sur de petites tables en bas, qui se renouvelloient sans cesse, à souper chaud & où chacun s'arrangea suivant sa compagnie. A dix heures on tira le grand feu d'artifice, la communication du Courgain restant toujours ouverte. Après le feu on battit la retraite des troupes. Le feu fini, le bal commença dans la belle salle de l'Hôtel-de-Ville, que le Duc de Croy avoit très-bien fait orner & décorer, ce bal dura, à cinq contre-danses à la fois, toute la nuit, ainsi qu'en bas, le service en chaud, où plus de 500 personnes furent bien servies, de même que les rafraîchissements en haut. Le souper des 100 grenadiers de garde fut entr'autres remarquable par leur joie franche & leurs



acclamations. — Peu après le feu d'artifice fini on commença à lâcher les 4 fontaines de vin des quatre coins de la Place, où il y avoit aussi quatre échaffauts pour les violons, de sorte que, le tems ayant été beau & calme, le peuple eut à boire & à danser toute la nuit, & ses cris continuels de vive le Roi marquoient sa satisfaction. Le lendemain tous les soldats de la garnison eurent une ample récréation. Tout se passa avec une joie & un ordre parfaits.

Le 29 Octobre les Pensionnaires du Collège d'Harcourt firent célébrer une Messe solemnelle suivie d'un *Te Deum*, à l'occasion de la naissance de Mgr. le Dauphin : ils ont ensuite délivré 6 prisonniers détenus pour dettes de mois de nourrice au Fort-l'Evêque ; parmi ces prisonniers se trouvoit une femme qui n'étoit dans cette prison que de la veille, mais bien intéressante par le motif qui l'y détenoit. Cette femme étant venue voir son mari, le trouva souffrant & malade ; aussi-tôt elle s'offrit à demeurer à sa place, & força son mari de retourner chez lui pour y trouver un repos qu'il ne pouvoit trouver en prison. Le Ciel a promptement récompensé cet acte de tendresse conjugale & de générosité peu commune.

» On écrit du Mans, que le tonnerre tombé sur le clocher de Saint-Christophe-de-Jambert, à une lieue de Frenay-le-Vicomte, un nommé Pierre Douet, charpentier, avoit, par son intrépide activité, arrêté les progrès d'un incendie qui menaçoit toute la Ville. Cet ouvrier, parvenu à la voûte de l'église, se porta de solive en solive, à plus de 40 pieds au-dessus. Une pièce de bois l'arrête, il

la coupe avec une petite hache dont il s'étoit muni ; il se fait ensuite un passage en brisant tout ce qui s'oppose à lui , pour parvenir au-dessus de la couverture en dehors du clocher. Il s'y pratique des marches , & s'élève jusqu'au sommet où étoit le feu. Au moyen d'une corde , on lui fait passer de l'eau dans des cruches , & par ce travail de plus de deux heures , qui l'exposoit à la fonte des plombs dont il fut brûlé en plusieurs endroits sans abandonner son entreprise , il vient à bout d'éteindre le feu , & d'être ainsi , en bravant les plus grands dangers , le sauveur de la Ville. Le même jour & à la même heure , le feu du ciel est tombé sur la maison du moulin de Combre , à une demi-lieue de Saint-Christophe , deux domestiques y ont été tués , ainsi qu'un passager qui s'y étoit réfugié pour se garantir de la pluie ».

Les incendies se sont fort multipliés cette année , & peut-être jamais ils n'ont commis plus de ravages.

» Un Amateur de l'Opéra , frappé de la destruction de notre dernière salle , vient de faire paroître , au prix de 6 sols , une brochure dans laquelle il propose sérieusement de bâtir une salle incombustible , dans laquelle il n'entrera point de bois. Les loges seroient de taule , le théâtre de fer , les coulisses & les plafonds de ferblanc , les poulies de cuivre & les cordes de fil d'archal ; il paroît qu'il n'a oublié que des habits d'amiante pour les Acteurs.

Un autre a perfectionné les aîles pour voler ; & il démontre que s'il parvient à donner à la queue nécessaire aux hommes volans , l'activité des aîles , les voyages en l'air seront aussi faciles que prompts. Cette découverte seroit infiniment précieuse dans le moment actuel , pour faire arriver promptement les nouvelles dont il sera possible que les porteurs soient témoins ; les couriers ailés planeroient sur les

armées , sur les escadres , & quand ils leur auroient vu faire quelque grande chose , ils viendroient à tire d'aîle nous informer de ce qu'ils auroient vu.

Le Bureau Académique d'Ecriture , présidé par M. Lenoir , Conseiller d'Etat , Lieutenant-Général de Police , & par M. Moreau , Conseiller d'Etat , Procureur du Roi au Châtelet , tint le huit de ce mois , dans la grand'Salle des Mathurins , sa séance publique de rentrée. M. Harger , Secrétaire , ouvrit la séance par la lecture d'un Mémoire contenant le précis des travaux dont le Bureau s'est occupé pendant l'année , sur l'Ecriture , les Calculs , la Vérification des Ecritures & la Grammaire Française. En traitant de l'Ecriture , M. Harger fit voir que les Ecritures cursives étoient tellement dégénérées , que la plupart étoient illisibles ; & pour y remédier , il indique la méthode d'enseignement , la seule dont le succès puisse être assuré. En traitant de la Grammaire Française , il fit observer les avantages que toutes les Professions retireroient , si les jeunes gens , que l'on ne destine point aux états pour lesquels la langue Latine est nécessaire , se bornoient à l'étude du François , qui , riche en bons Auteurs , leur procureroit le tems d'acquérir une bonne Ecriture , & les livreroit plutôt aux objets qui doivent un jour décider de leur fortune. M. Vallain lut ensuite un Mémoire sur la vérification des Ecritures qu'il termina par quelques réflexions sur l'heureux Evénement qui intéresse tous les François. M. de Courcelle lut l'Eloge de Rossignol , le plus grand Ecrivain que la France ait eu. M. Haüy termina la séance par des réflexions solides sur la nécessité de s'occuper des anciens caractères pour l'intelligence des Chartres ou Diplômes.

La Séance a été précédée d'un *Te Deum* , en l'Eglise desdits Mathurins , en actions de grâces de l'heureux Accouchement de la Reine & de la Naissance de Monseigneur le Dauphin. La Musique étoit de M. de Launay , Ordinaire du Concert

( 186 )

Spirituel , & elle fut exécutée par les Amateurs du Concert de M. Perrier , Négociant , connu sous le nom de Concert d'Amis.

*BRUXELLES , le 20 Novembre.*

LES Directeurs de la Compagnie Hollandoise des Indes orientales , ont reçu de Cadix quelques caisses avec des lettres & papiers de l'Inde qui y étoient arrivés à bord de ces navires de retour. Parmi ces lettres il s'en trouve quantité pour les particuliers dont la distribution n'avoit pas encore été faite ; on espère qu'elles donneront quelques lumières sur l'état des affaires dans cette partie du monde.

Au départ des dernières lettres de Hollande toutes les provinces , à l'exception de la Zélande , avoient déjà consenti à l'ouverture de l'emprunt dont on a parlé ; il est de 5 millions de florins à 4 pour 100 d'intérêt.

« Malgré plusieurs déclarations de différentes Provinces en faveur du Duc de Brunswick , écrit-on de Campeu , il s'en faut de beaucoup que les esprits soient unanimes sur ce sujet dans les Provinces mêmes qui lui sont le plus favorables , son plan de s'adresser aux Etats-Généraux ne pouvant manquer d'augmenter la division en ressuscitant l'ancienne dispute sur les droits des Justices provinciales. On a remarqué que le Duc n'étant pas attaqué dans sa qualité de Feld-Maréchal , c'est le Tribunal de la Province où il réside qu'il devoit invoquer ; c'étoit à lui de prononcer sur cette affaire , aussi a-t-on vu la plupart des villes de Hollande se ranger à l'avis des Villes qui conservent leurs droits. On assure que

celles d'Akmnar & de Schoonoven se sont jointes aux huit grandes villes qui avoient condamné la démarche du Duc.

La médaille gravée en mémoire de la glorieuse action du 5 Août dernier, entre l'escadre Angloise aux ordres du Vice-Amiral Parker, & l'escadre Hollandoise commandée par le Vice-Amiral Zoutman, va être distribuée. On voit d'un côté la Victoire ayant l'extrémité d'un pied sur le devant d'un vaisseau, tenant d'une main une couronne de laurier, de l'autre une branche de palmier entrelacée d'une branche d'olivier. Le devant du vaisseau représente la tête d'un lion & les 7 flèches qui sont les armes de l'union Belgique. On lit au-dessus: *Doggen Bank 5<sup>e</sup>. Aug. 1781*; au tour, *pax quaritur bello*. Au revers est une guirlande de laurier, au milieu de laquelle on lit: *eximia virtutis præmium*: au tour: *munificentia Principis Auriaci*.

Il est beaucoup question dans les Papiers Anglois d'une paix particulière & séparée avec la Hollande; s'il faut les en croire, c'est l'objet d'une grande négociation. On prétend que dans la République les esprits sont partagés sur la question s'il faut se réunir aux François, agir de concert avec eux, & frapper de grands coups qui amèneront une paix générale, ou s'il vaut mieux agir séparément comme on pourra en attendant qu'on puisse faire une paix particulière? Cette question a été agitée en Hol-

lande dans le Papier périodique dont nous avons parlé souvent intitulé : *Politique Hollandois*. Le précis des raisonnemens de l'Auteur sur cette question ne peut qu'intéresser dans les circonstances présentes, & jeter un nouveau jour sur les intérêts de la République au milieu du choc des opinions & des partis qui malheureusement la divisent encore.

Sommes-nous une puissance terrienne ou une puissance maritime ? Ou plutôt pouvons-nous imaginer que nous conserverons une marine marchande, sans avoir une marine guerrière qui la protège ? Quand même nous ferions une paix particulière avec l'Angleterre, cette paix seroit-elle assurée, si nous ne sommes pas plus qu'auparavant en état de la faire respecter ? Mais cette paix particulière, dont on ne cesse de faire retentir le son imposant, n'est qu'un piège grossier pour nous tenir dans l'inaction. A quelles conditions, chers concitoyens, cette paix particulière se feroit-elle ? Vous demanderiez la restitution ou l'inadmission de toutes les pertes que vous avez essuyées de la plus injuste & de la plus violente des aggrèsions. Croyez-vous que le ministère Britannique vous accorderoit cette demande ? Supposé même qu'il fût disposé à vous l'accorder, seroit-il en état, dans l'épuisement où il se trouve, d'acquitter sa promesse ? Est-il à croire, qu'après avoir condamné tant de prises faites en tems de paix, il se relâcheroit sur celles faites depuis la guerre ? Vous n'avez donc à espérer aucune indemnisation. Vous demanderiez aux Anglois la restitution de Saint-Eustache, de Demerary & d'Essequibo. Les Anglois vous rendront-ils Saint-Eustache, eux qui ont mis tant d'importance à cette conquête au point de la regarder comme l'acheminement le plus certain à la rédu-

tion de toutes les possessions de leurs ennemis en Amérique ? Ce ministère orgueilleux reviendrait-il ainsi sur ses pas, ou plutôt s'exposerait-il aux malheurs terribles dont cette Isle étoit, selon lui, la source inépuisable ? Ainsi les Anglois ne restitueroient-ils pas Saint-Eustache. Lorsque Sir George Rodney faisoit, sans sortir de cette Isle, la conquête de Demerary & d'Essequibo, & recevoit fastueusement l'hommage des lâches colons de ces deux derniers établissemens, il les indiquoit à la Cour de Londres comme des branches de richesses qu'il seroit facile de multiplier à l'infini : il avoit raison, & ces deux établissemens pourroient produire des revenus immenses sous une administration éclairée, sage & patriotique. Croyez-vous que les Anglois, voyant tous leurs établissemens sur le continent de l'Amérique Sept. échapper de leurs mains, & étant exposés au danger de perdre encore leurs isles, nous abandonneront Essequibo & Demerary ? Vous demanderez que les Anglois vous permettent de jouir des privilèges de la neutralité armée, qu'ils conviennent de s'en tenir à cette loi vaisseau franc, cargaison franche, & ne gênent plus le transport des munitions navales. Mais ne sentez-vous pas que ces trois concessions enchaînées l'une à l'autre, ne vous seront jamais accordées, parce que la jouissance de ces avantages a été la vraie cause des hostilités Angloises, & qu'ils auroient alors les mêmes dangers à craindre de notre active industrie. Si ces avantages nous sont refusés, c'en est fait de notre commerce. La guerre nous causeroit-elle de plus grands maux ? Ainsi, de quel côté que vous vous tourniez, vous n'avez, ni en faisant la paix avec l'Angleterre, ni en vous joignant à elle contre ses ennemis, qu'une perspective sinistre devant les yeux. Vous n'avez rien à espérer que lorsque l'Angleterre sera réduite

à la nécessité de vous accorder des conditions équitables.... L'Etat n'a donc plus d'espoir que dans de grands efforts & des armemens respectables. C'est le seul moyen d'ouvrir la liberté des mers à notre navigation, de la maintenir pendant la paix ; & même hâter le retour de la paix & d'en consolider la durée en la rendant générale. Toutes les classes des citoyens sont également intéressées à ces mesures, les propriétaires des biens-fonds, les négocians, les rentiers même. La solidité des fonds Anglois diminue à proportion de la durée de la guerre ; & si des coups vigoureux ne forcent l'Angleterre à se prêter à des conditions de paix, si l'époque de cet heureux événement est encore bien éloignée, elle sera peu à peu hors d'état de faire honneur à ses engagements. Il ne faut pas chercher à se tromper soi-même. Nous sommes tellement impliqués dans cette guerre, qu'il nous est à-peu-près impossible d'en sortir de nous-mêmes. Les inconvéniens d'une paix particulière sont si compliqués & en si grand nombre, qu'il est presque absurde d'en nourrir l'espérance. Les Anglomans disent eux-mêmes que nous avons perdu, par cette rupture, le meilleur & le plus sûr de nos alliés. Nous devons donc en chercher ailleurs ; & les plus naturels sont les puissances qui ont à combattre le même ennemi que nous. On cherche à jeter des soupçons sur la France. Des calomniateurs hypocrites ayant toujours le nom de Dieu à la bouche, pour distiller le poison avec plus d'art, ont pris à tâche de vous prévenir contre cette nation, & d'exalter vos ennemis. La France vient cependant de sauver un de nos principaux établissemens. Si Louis XVI avoit suivi une politique insidieuse & moins noble, il eût abandonné le Cap de Bonne-Espérance à l'avidité ambition des Anglois. Il ne l'eût fait attaquer que lorsqu'il auroit pu en faire une acquisition légitime, en



l'enlevant aux ennemis. La générosité de Louis XVI mérite donc toute notre confiance. Il est donc de la saine politique de former une ligue avec ce Monarque , & de concerter avec lui les opérations de la guerre , &c.

PRÉCIS DES GAZETTES ANG. *du 11 Novembre,*

» Le Conseil de guerre tenu le 10 Septembre à New-York pour délibérer sur les opérations futures, & sur les moyens de faire passer des secours efficaces à Cornwallis , a décidé que malgré la supériorité de l'ennemi, il falloit faire par mer quelque attaque générale & vigoureuse ; que pour cet effet l'escadre sortiroit de Sandy-Hook vers le 13 Octobre ; avant ce tems, il y avoit beaucoup de risque à passer la Barre ; & Cornwallis avoit informé Clinton que ses provisions pouvoient aller jusqu'à la fin d'Octobre. Clinton dans ses dépêches particulières, instruit le Gouvernement que le Conseil a décidé qu'il ira en personne au secours de Cornwallis avec 5000 hommes , qu'il a été ordonné de préparer un nombre suffisant de transports qui les prendront à bord & partiront avec Digby : il ajoute que selon les avis qu'il a reçus, l'escadre Française est de 33 vaisseaux sans ceux de 50 canons , qu'il est porté à la croire de 26 , contre lesquels nous n'avons à opposer que 25 vaisseaux de ligne , outre le *Centurion* qui vaut un vaisseau de 60. Cette supériorité de l'ennemi , continue-t-il , sera de peu de conséquence s'il reste dans la Chésapéak , parce que dans cette position il ne pourroit faire combattre tous ses vaisseaux.

Le 7 Septembre Washington est arrivé à Williamsbourg ; l'armée qui s'étoit embarquée dans différens endroits étoit attendue le 14 à la rivière de James. — Le Lord Cornwallis a mis son armée à la demiration ; le nombre de ses malades est infini ; & il a fait tuer tous les chevaux inutiles pour les manger. On assure que M. de la Fayette a déjà refusé des propositions de ce Général.

M. de Barras parti le 23 Août de New-Port, est

entré dans la baie de Chesapeake pendant que M. de Grasse avoit été au-devant des Anglois ; il a pris dans la traversée 2 vaisseaux vivriers , & on dit un vaisseau de 44. — Il y a 2 vaisseaux François mouillés dans James-River pour empêcher les Anglois de se retirer à Yorck River ou au Cayes.

Le Général Green a laissé Sautée-River pour resserrer Charles Town de plus en plus. — Les Anglois se sont retirés d'Orangebourg ; les Généraux Mar-ran & Sumpter ont entouré les lignes de l'ennemi & guettent ses mouvemens.

» Un particulier arrivé de Baltimore , lit-on dans une lettre de Philadelphie du 2 Octobre , nous assure qu'avant de quitter cette place , un Officier de distinction de l'armée de Green l'a informé que ce Général venoit de remporter une victoire importante sur l'ennemi à Monk's Corner ou aux environs , dans la Caroline méridionale , que l'ennemi avoit beaucoup d'hommes tués , blessés ou pris ; que de notre côté nous avions entre 2 & 300 tués ou blessés ; qu'on disoit le Colonel Washington au nombre de ces derniers. On ne dit point la date de cette affaire aussi ne la donnons-nous point comme un fait.

On dit que le *Romulus* de 44 & la *Gentille* de 32 sont arrivés à Annapolis pour embarquer des troupes qu'ils doivent débarquer à Burwell-Ferry en Virginie. — On apprend , lit-on , dans une lettre de Morristown , le 26 Septembre , que 2 vaisseaux de ligne Anglois ont été condamnés depuis leur arrivée à New-Yorck , comme ne pouvant plus servir.

— » Il est arrivé , écrit-on de Boston , du 20 Septembre , deux particuliers venant de Providence , par lesquels on apprend qu'il étoit arrivé le 17 de ce mois à New-Yorck , à New-London un bâtiment Parlementaire qui a apporté la nouvelle que l'escadre Angloise étoit arrivée dans le port de New-Yorck considérablement endommagée , & qu'il manquoit 2 gros vaisseaux ; qu'on avoit débarqué de dessus l'escadre 1500 hommes qui avoient été envoyés à l'hôpital aussi-tôt après leur arrivée ».















JUN 4 - 1937

